*CABINET DE VÉNERIE*

PUBLIÉ

PAR E. JULLIEN ET PAUL LACROIX

---

VIII

---

LA

# MUSE CHASSERESSE

CABINET DE VÉNERIE

PUBLIÉ

PAR E. JULLIEN ET PAUL LACROIX

VIII

LA

# MUSE CHASSERESSE

TIRAGE

| | | |
|---|---|---|
| 300 exemplaires | | sur papier de Hollande. |
| 20 | — | sur papier de Chine. |
| 20 | — | sur papier Whatman. |

340 exemplaires, numérotés.

164

LA

# MUSE CHASSERESSE

PAR

GUILLAUME DU SABLE

IMPRIMÉE D'APRÈS L'ÉDITION ORIGINALE DE 1611

AVEC UNE

NOTICE PAR PAUL LACROIX

ET DES

NOTES PAR ERNEST JULLIEN




PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIV



# NOTICE

Guillaume du Sable *est un des poètes de la Chasse les plus rares et les plus intéressants, non pas au point de vue purement cynégétique, mais sous le rapport de son esprit gaulois, de sa verve primesautière et de sa belle humeur narquoise, caustique et gaillarde. Son livre, dont le titre* La Muse chasseresse *semble promettre un poème sur la vénerie ou la fauconnerie, ne renferme pourtant qu'un très petit nombre de pièces relatives à son état de veneur ordinaire du roi, et encore ces pièces n'ont-elles rien de caractéristique, d'utile et d'instructif, à l'égard de ce qui avait fait son art et sa profession pendant de longues années. Néanmoins, il y a un intérêt réel et imprévu à trouver un véritable poète de l'école de Ronsard parmi les officiers de la Vénerie royale, à la fin du XVI*e* siècle. Voilà pourquoi nous nous sommes borné*

*à extraire de* LA MUSE CHASSERESSE *tout ce qui touche de près ou de loin aux choses de la Chasse.*

*L'édition originale et unique du recueil de Guillaume du Sable est fort rare ; elle fut imprimée clandestinement, à Paris,* aux fraiz et despens de l'autheur, *en* 1611, *avec un privilège du roi, donné à Paris le* 26 *mai* 1608. *Elle forme un petit volume in-*12, *de* 6 *feuillets préliminaires non chiffrés, y compris le titre, et de* 227 *feuillets numérotés ; l'*achevé d'imprimer *est du* 28 *mars* 1611. *Les bibliographes ne sont pas éloignés de croire que ce volume n'a jamais été mis en vente, malgré le privilège de six ans que l'auteur avait demandé et obtenu ; dans tous les cas, il ne fut pas saisi ni poursuivi en justice. Guillaume du Sable se serait contenté de le distribuer à ses amis, qui étaient nombreux en Picardie, et surtout dans le pays de Compiègne, où il paraît avoir résidé durant la Ligue. On comprend que la reine mère, Marie de Médicis, à qui l'auteur l'avait dédié, peut-être sans autorisation spéciale, se soit émue et scandalisée de voir son nom figurer en tête d'un recueil où les prêtres et les moines sont traités avec peu de révérence ; où l'éloge le moins discret de Gabrielle d'Estrées, marquise de Monceaux et duchesse de Beaufort, n'est pas assez ménagé ; où les*

*mots libres et les images indécentes s'étalent çà et là sans aucune retenue; où le poète enfin ne dissimule pas ses sympathies pour les huguenots , de telle sorte qu'il semble se faire honneur d'appartenir à la religion réformée.*

*Il n'en était pas moins très attaché à ses maîtres, les rois de France, qu'il avait servis depuis sa première jeunesse : « J'ay tousjours recogneu, dit-il dans sa dédicace à la reine régente, combien j'estois tenu à la Maison royalle de France, en laquelle j'ay esté nourry dès ma tendre jeunesse, ayant desjà servy domestiquement à six Roys, et me trouvant à cette heure-cy aux gages du VII^e (lequel Dieu preserve!). J'ay tousjours tasché de rendre à mes maistres tout le service qui m'a esté possible, et, me voyant depuis quelque temps approcher à la fin de mes jours esquels mon corps commençoit à estre inutile, j'ay voulu employer ce qui restoit en moy encores de plus vigoureux, pour tesmoigner encores après ma mort l'envie que j'avois de continuer tousjours mes petits services. » Il avait donc entrepris* ceste petite œuvre, *avec le dessein de la dédier à son roi et père Henri IV; mais, après le crime du parricide Ravaillac, il s'était* remis à l'ouvrage commencé, *pour le rendre digne d'être dédié à la reine, dit-il, « qui avez tousjours*

esté l'âme de celuy auquel ces miennes veilles avoient esté prédestinées. » Guillaume du Sable devait avoir plus de quatre-vingts ans, et quoique le privilège de LA MUSE CHASSERESSE le qualifie gentilhomme ordinaire de la Vénerie du roy, on peut supposer qu'il avait pris sa retraite, trois ans plus tard, au moment où s'achevait l'impression très négligée de son ouvrage, dans lequel les fautes grammaticales sont aussi nombreuses que les fautes typographiques.

Guillaume du Sable adresse une pièce de vers à ses compagnons de la trompe, ce qui nous le présente comme un de ces excellents sonneurs de trompe, qui s'étaient perfectionnés dans la vénerie de François Ier et de Charles IX. Il n'en était pas moins de très bonne noblesse, originaire de Gascogne, comme en témoignent ses alliances avec plusieurs familles nobles de la Champagne : on peut en juger par les quatrains qu'il adresse à ses cousines de Vassan, de Nogentel, de Treigny, et à son cousin de Granmaison. Il s'était marié sur le tard, et sa fille avait épousé un sieur de Domairon. Il ne se fait pas faute cependant de rendre hommage à ses anciennes maîtresses, dans son recueil qui commence par ses amours avec Armoise de Loumagne, qu'il nomme sa royne d'alliance et sa nymphe agenoise. C'est Agen, en effet,

*qui avait été le théâtre de ces amours, qu'il célèbre en sonnets, à la façon de Ronsard et des poètes de la Pléiade. Le dénouement de cette passion de jeune homme faillit être tragique, car la* nymphe agenoise, *avec qui Guillaume du Sable s'était lié, lorsqu'elle jouait le rôle d'Artémise dans son veuvage, convola en secondes noces dès qu'elle s'aperçut qu'elle était enceinte. Guillaume du Sable, désolé de perdre sa maîtresse, se vengea d'elle en révélant son nom dans un acrostiche formé de la première lettre de chacun des dix-huit sonnets où il maudissait l'infidèle, et il eut la cruauté de la menacer du sort tragique auquel l'exposait sa grossesse antéconjugale :*

Je crains fort que l'enfant qui a dedans toy vie,
Quelque jour, ne te cause une mortelle envie :
Pense bien à ton faict, car tu en as besoing.

Du baron de Banville on sçait la perfidie :
Je crains aussi de toy pareille tragedie,
Ayant plus que du mien de ton salut le soin !

*Ses longs services dans la Vénerie royale ne l'avaient pas enrichi ; son recueil est plein de doléances qu'il fait entendre en réclamant le payement de ses gages avec une touchante fierté. Les beaux sonnets qu'il adressait au roi* estant en Gascogne *commencent par celui-ci :*

N'aurez-vous point pitié de ma pauvreté, Sire ?

Est-il conclud de vous et du tout arresté
Que tousjours je languisse en ceste pauvreté,
Moy qui de tout mon cœur vostre grandeur desire?

Craignant d'estre importun, je celle mon martire.
Vous ne l'ignorez point, j'en croy vostre équité :
Pays, femme et parens, pour vous suivre, ay quitté,
Pour un peu de biens-faicts que j'ay honte de dire.

Cent escus de present m'ont esté cher vendu
Avecque trois courtauts, dont les deux j'ay perdu :
Le tiers, je l'ay encor, dont je vous fais service.

Or, considerez donc où je suis arrivé :
Car, si de vos biens-faicts je suis tousjours privé,
Cela vient de malheur, et non pas de mon vice.

*Il demandait sans cesse, et il n'obtenait pas souvent; aussi reprochait-il à la marquise de Monceaux, qu'il avait tant admirée et tant louée en sonnets et en épîtres, de fermer l'oreille aux plaintes de son poète en titre d'office :*

Pensez, Madame, à vous! la fortune est muable.
Vous avez la faveur, ne la négligez point :
Craignant que quelque jour ne vous laisse en pourpoint,
Faites des serviteurs et vous rendez aymable.

*Voici un placet qu'il adressait au roi Henri IV,* par plaisir :

Le Sable, en toute humilité,
Supplie à Vostre Majesté
D'avoir pitié de son vieil aage,
Car il est réduit à ce poinct,
Qu'aucun bien ne possède point.

Pour croire une femme volage,
Chante qui veut du mariage.
Tel pense espouser femme sage,
Qui tousjours taschera d'avoir
Sur l'homme un souverain pouvoir;
Pourtant, s'il vous plaist, Sire,
Que grand richesse il ne desire,
De peu vous le rendrez content,
Car qui trop aux biens-faicts s'attend
Souvent l'Espérance le trompe,
Comme luy trompé par sa trompe.

*Le pauvre* le Sable *était réduit à une telle misère, qu'il demandait au Roi de lui faire don d'un habit, et il mettait dans sa requête une ingénieuse allusion à la glorieuse générosité de l'empereur Charles-Quint :*

Pour un petit *Dieugard,* que Clément Marot fist
A Charles l'empereur traversant vostre France,
Cinq cens escus en eut : ô belle récompense!
Une troisiesme part seulement me suffit.

Ou, si vous aymez mieux un habit tout complet
Des vostres me donner, le don seroit passable,
Et rendriez, ce faisant, content le pauvre Sable,
Qui ne désire rien, sinon ce qu'il vous plaist.

*Ce fut sans doute le Roi vert-galant qui paya ce charmant portrait de sa Gabrielle :*

Mon œil est tout ravy, quand il void et contemple
Ses beaux cheveux orins qui aornent chaque temple,
Son beau et large front et sourcils ébénins,
Son beau né décorant et l'une et l'autre joue,

Sur lesquelles Amour à toute heure se joue,
Et ces deux brillans yeux, deux beaux astres benins.

Heureux qui baiser peut sa bouche cinabrine,
Ses lèvres de coral, sa denture yvorine,
Son beau double menton, l'une des sept beautez,
Le tout accompagné d'un petit ris folastre,
Une gorge de lis sur un beau sein d'albastre
Où deux fermes tetins sont assis et plantez.

*Dans d'autres vers dignes de Ronsard, que Guillaume du Sable consacrait à exalter les charmes les plus secrets de la belle Gabrielle, Henri IV trouvait encore beaucoup de détails gracieux, que le poète royal, Malherbe, ne se fût pas permis de mettre en lumière avec le nom de la duchesse de Beaufort. Mais Marie de Médicis ne pouvait tolérer qu'on lui dédiât personnellement cette déification poétique de la maîtresse favorite du roi.*

*Elle était alors devenue régente de France pendant la minorité de son fils Louis XIII, et elle ne devait pas souffrir davantage qu'un ancien officier de la Vénerie royale osât lui dédier un ouvrage dans lequel il se déclarait presque ouvertement huguenot et où il outrageait le clergé catholique avec autant de violence et d'audace que d'Aubigné dans ses* TRAGIQUES. *On en jugera par un des huit sonnets qu'il envoie à son ami Barthaut,* gouvernant l'abbaye de Valsery,

*c'est-à-dire sans doute abbé commendataire de cette abbaye :*

Le vieil proverbe dict que du moine et du prestre
Aucun bien n'avez d'eux, sinon après leurs morts.
Belle comparaison d'iceux avec des porcs,
Car, tant qu'un pourceau vit, ne profite à son maistre.

Quant au moine et au prestre, assez le font connoistre,
Lesquels n'ont autre dieu que leur ventre et leur corps ;
Ces pourceaux avec eux feroient de bons accords,
Car sans le ventre plein un pourceau ne peut estre.

Si je touche, en passant, quelque peu de leur vie,
Croyez que ce n'est point pour haine ou pour envie.
Aussi dirai-je d'eux, pour n'offenser chacun,

Que le prestre, estant mort, son bien à ses hoirs laisse ;
Du pourceau vous avez lard, boudin, chair et graisse,
Mais du moine cloistré n'attendez bien aucun.

*Après cette belle comparaison du moine et du pourceau, que Guillaume du Sable poursuit en plus de quarante vers, il conclut ainsi dans un langage qui sentait son huguenot furieux contre les* moines, moineaux, moinez en toute moinerie :

Car on vous cognoist trop pour paillards et mondains ;
De preuve serviront vos bastards et putains.
M'appelez-vous cela la vie solitaire ?

Vous estes morts au monde ainsi que vous vantez ;
Nous voyons toutesfois qu'impudemment mentez,
Car un moine, estant mort, peut-il des enfans faire ?

*L'abbé Lebeuf, qui n'a pas oublié* LA MUSE CHASSERESSE *dans sa* BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE (tome XIV, p. 167 et suiv.), *est assez indulgent à l'égard des boutades satiriques et huguenotes de Guillaume du Sable, en faveur de « son zèle pour l'État et pour la religion », lequel, dit-il, paraît dans son élégie sur la journée de la Saint-Barthélemy, dans ses stances contre le sieur de Rieux, fameux ligueur, dans ses sonnets contre l'attentat de Jacques-Clément, et dans ses sonnets* contre les hérétiques et les mécréans. *Mais il ne signale pas les sonnets à un* Minime détractant les Huguenots, *la* Complainte et prière des pauvres bannis et exilez de France pour la Religion, *etc.*

*Viollet-Le-Duc a fait aussi, dans sa* BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE, *une Notice sur* LA MUSE CHASSERESSE, *dont il constate « l'intérêt historique très réel », mais il n'accorde à l'auteur qu'un très médiocre talent poétique. Il cite pourtant un jugement tout contraire de Guillaume Colletet, qui avait écrit la vie de Guillaume du Sable, dans l'immense* HISTOIRE DES POËTES FRANÇOIS, *que possédait la Bibliothèque du Louvre et que les incendies de la Commune nous ont enlevée. D'après Colletet, Guillaume du Sable mourut en* 1615, *âgé de plus de quatre-vingts ans,*

*« ayant conservé jusqu'à la fin l'esprit raillard et fort gai, et tousjours le mot pour rire, avec je ne sçay quelle hardiesse qui n'estoit point malséante à un homme de son âge et de sa condition, voire mesme qu'il parloit aux rois ses maîtres ».*

*Les poésies que le vieux veneur a composées sur la Chasse sont malheureusement peu importantes et peu étendues, mais l'*ÉPITAPHE DU BON RELAY *est une pièce excellente, dans laquelle il se montre veneur consommé et bon poète; la pièce sur le livre de Phébus, comte de Foix, offre une ingénieuse discussion sur la vénerie comparée à la fauconnerie*[1] *: le gentilhomme ordinaire de la Vénerie du Roi ne pouvait se dispenser de donner la préférence à la vénerie et d'en constater la supériorité; ses quatre sonnets au Roi, sur le même sujet, forment un charmant plaidoyer sur les mérites du chien en comparaison des oiseaux; enfin, les sonnets du veneur à ses compagnons de la trompe racontent les misères des veneurs, qui étaient toujours mal récompensés de leurs travaux et de leurs fatigues. Guillaume du Sable leur conseille donc de ne pas vieillir dans une profession ingrate, qui ne leur*

1. Du Sable a prêté à Phébus une préférence pour la fauconnerie que celui-ci n'a jamais eue, ou du moins affirmée.

*promet que des déboires et des ingratitudes pour prix de leurs services. Son* Petit Discours *à ses braves compagnons de la trompe est un tableau de sa vie de veneur, chez MM. d'Estrées, de Vitry et de Frontenac, jusqu'à l'âge de soixante-six ans; il était alors assez dispos de ses membres,* fors celuy de la braiette, *et il espérait revenir,* quelque jour, *sur un sujet qui lui tenait au cœur et qui lui permettrait de mettre en relief*

Du loyal chien le devoir,

*qu'il avait déjà soutenu, de manière à faire obtenir au chien*

Sur l'oiseau pleine victoire.

P.-L. Jacob, bibliophile.



# LA MVSE
# CHASSERESSE,

DEDIE'

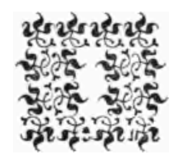
*A LA ROYNE MERE*

REGENTE,

PAR

GVILLAVME DV SABLE,

*l'vn des plus anciens Gentil-hommes de la venerie du* ROY.



A PARIS,

Aux fraiz & despens de l'Autheur.

M. DC. XI.

*Avec priuilege du Roy.*



# A LA ROYNE

## REGENTE

MADAME,

*La raison nous monstre que l'obligation d'un serviteur envers son maistre, qui l'a dès sa jeunesse nourry, n'est pas moindre que celle de l'enfant envers son pere, ains, à bien considerer, elle semble beaucoup plus grande : car le pere est, dès la naissance de son enfant, naturellement obligé à nourrir celuy lequel il a mis au monde, et le maistre n'est en rien tenu à un estranger, lequel il reçoit chez luy pour le servir, avant que le serviteur par assiduels et fideles services ait merité l'amour d'iceluy. Par ceste raison, j'ay tousjours recogneu combien j'estois tenu à la Maison Royale de France en laquelle j'ay esté nourry dès ma tendre jeunesse, ayant desja servy domestiquement à six Roys, et me trouvant, à ceste heure-cy, aux gages du VIIe*

*(lequel Dieu preserve). J'ay tousjours tasché de rendre à mes maistres tout le service qui m'a esté possible. En me voyant, depuis quelque temps, approcher à la fin de mes jours, esquels mon corps commençoit à estre inutile, j'ay voulu employer ce qui restoit en moy encores de plus vigoureux pour tesmoigner encores après ma mort l'envie que j'avois de continuer tousjours mes petits services. Ce qui me fit entreprendre ceste petite œuvre, laquelle mon cœur avoit desja dediée au defunct Roy vostre mary, mon bon maistre, si le detestable coup donné par la parricide main ne m'eust prevenu. Alors je pensois du tout delaisser mon propos, croyant que dès ceste heure-là on ne deust plus ouyr de Muses en France, sinon celles qui lamenteroient sans cesse la perte du grand Henry, nostre bon Roy et Pere. Mais le nouveau Soleil qui s'est soudainement monstré par le couronnement de Louys XIII a dechassé les menaçants brouillarts, et, contre l'intention des ennemis du repos public, a remis la France en une entiere et asseurée paix; ce qui m'a fait remettre la main à l'ouvrage jà commencée, et la dedier à vous (Madame), qui avez tousjours esté l'ame de celuy auquel ces miennes veilles avoient esté predestinées. Vous recevrez doncques (Madame), de ma main, la Muse*

*Chasseresse, laquelle se vient cacher et reposer sous l'ombre de vostre faveur, m'asseurant que jamais il n'y aura personne si hardie qui ose desavouer ou calomnier chose que vous avez une fois approuvée. Ce que voyant, je m'estimeray liberallement recompensé de tous mes services passez, et paracheveray avecques contentement le reste de mes jours.*

*Vostre tres-humble et plus obeissant serviteur,*

GUILLAUME DU SABLE.



## L'AUTHEUR A SON LIVRE

### SONNET

Or, va, mon livre, va, fais ton entrée au monde :
Je t'ay auprès de moy assez longtemps tenu.
Il est temps que tu parte, afin d'estre cognu,
Non pour la gravité de ta douce faconde,

Mais par tes plaisans vers d'une grace joconde,
Plaire au Roy et aux grands, jusqu'au peuple menu.
Fais si bien que mon nom soit sous toy recognu,
Pour vivre, après ma mort, d'une vie sans seconde.

Fais donc, mon livre, tant qu'il soit parlé de nous
Longtemps après ma mort, pour estre leu de tous :
Maints sont encor vivants à cause de leur livre!

Un corps vivre ne peut tousjours en ce bas lieu,
A la terre retourne et son esprit à Dieu,
Comme du mien espere, estant du sien delivre.



# ANAGRAMES

---

*L'anagrame du grand Roy François premier du nom, sous lequel j'ay esté deux ans en sa cour, pour estre instruit et apprendre ce noble art de Venerie.*

## FRANÇOIS DE VALOIS

O l'aise des François
Fut vivant sous les loix
D'un brave et sage Prince
Qui son divin sçavoir
En la France a fait voir
Et mainte autre province.

---

*L'anagrame du Roy Henry, second du nom, son fils, qui fut mon premier maistre, de cinq Roys dont j'ay esté domestique.*

## HENRY DE VALOIS

*Roy est de nul hay,*
Ne sois donc esbahy
Si la France decore
Ta belle probité,
Car, à la verité,
Toy mort, tu vis encore.

---

*Du Roy François son fils, second du nom, mon second maistre, n'ayant regné que dix-sept mois sept jours.*

(L'anagramme manque.)

---

*L'anagrame du Roy Charles, son frere, neufiesme du nom, mon troisiesme maistre.*

CHARLES DE VALOIS

*Chasse, de Roy la vie,*
De maint prince ensuivie :
Par plaisir, en effect,
Charles l'a tant aymée
Que pour sa renommée
Un beau livre en a faict.

---

*L'anagrame du Roy Henry, troisiesme du nom, son frere, mon quatriesme maistre.*

HENRY DE VALOIS

*D'un seul hay le Roy*
N'estoit, comme je croy;
Maints luy portoient envie :

Un Jacobin meschant,
D'un cousteau, l'approchant,
Le priva de la vie.

---

*L'anagrame du tres-illustre Roy Henry, quatriesme du nom, Roy de France et de Navarre, mon cinquiesme maistre.*

HENRY DE BOURBON

*Bon heur de bon Roy!*
France, esjouïs-toy
De ton royal Prince,
Qui son peuple fais
Vivre en bonne paix
Par chaque province.

---

*L'anagrame de l'illustre Princesse Royne de France.*

MARIE DE MEDICIS

*D'amy m'æide ce ris,*
D'un grand Roy favoris
De ma belle Florence,
Qui a tant fait pour moy
Qu'espousant ce grand Roy
Je suis Royne de France.

---

*Autre anagrame.*

*Ce ris d'amy m'æide,*
Amy qui possede,
Seul, mon amitié,
Car, aymant ma race
La royalle grace
M'a fait sa moitié.

---

*L'anagrame de Monseigneur le Dauphin.*

LOUIS DE BOURBON

*Louer du bon bois*
Sa gloire et sans cesse :
Bon Prince, tu dois,
Pour la grand richesse
Qu'apporte iceluy,
Qui plus prens de luy
Ton bel anagrame,
Qui par ce bois bon
L'honneur de Bourbon
Decore et declame.

---

*Autre anagrame.*

*Louer du bon bois,*
Mon Prince, tu dois
Sa divine flame :

Car ce bois exquis,
Partout tant requis
Du feu, en est l'ame.

---

*L'anagrame de Madame la Duchesse de Bar, sœur unique du Roy.*

CATHERINE DE BOURBON

*Brave don, riche et bon,*
Dieu de toy nous fit don,
Te faisant naistre au monde,
Pour estre sœur d'un Roy
Qui n'a, comme je croy,
Prince qui le seconde.

---

*L'anagrame de la tres-illustre Royne.*

MARGUERITE DE VALOIS

*Ta Gloire à Dieu mesure,*
Luy presentant l'usure,
Qu'à bon droict ne luy dois,
Pour cet honneur supreme
Qu'as d'estre fille et femme
De deux Rois, sœur de trois.

---

*Autre anagrame.*

*Mesure ta gloir' à Dieu,*
Luy rendant grace en tout lieu,
Puis qu'il t'a fait naistre au monde,
Grande comme tu te vois :
Fille, femme et sœur de Roy,
Princesse, où est ta seconde?

---

*L'anagrame de Monsieur le Comte de Soissons.*

CHARLES OU CARLES DE BOURBON

*Le bras, de bon cœur,*
A ce Roy vainqueur,
Avant sa victoire,
Prestas à Coutras,
Prince, où ce tien bras
Eust part en sa gloire.

---

*L'anagrame de Monsieur le Duc d'Elbeuf, nostre Grand Veneur.*

CHARLES DE LORRAINE

Le riche as en real don,
Recevant ce beau guerdon
Du Roy qui t'ayme et honore

Car tant ayme ton bonheur
Qu'il t'a fait son Grand Veneur :
Peu s'en faut qu'il ne t'adore.





# AU ROY

## ESTANT EN GASCONGNE

## SONNET I

N'AUREZ-VOUS point pitié de ma pauvreté, Sire?
Est-il conclu de vous et du tout aresté
Que tousjours je languisse en ceste pauvreté,
Moy qui de tout mon cœur vostre grandeur desire?

Craignant d'estre importun, je cele mon martire:
Vous ne l'ignorez point, j'en croy vostre equité.
Pays, femme et parens, pour vous suivre, ay quitte,
Pour un peu de biens-faits que j'ay honte de dire.

Cent escus de present m'ont esté cher vendu,
Avecque trois courtauts, dont les deux j'ay perdu:
Le tiers, je l'ay encor, dont je vous fais service.

Or, considerez donc où je suis arrivé,
Car si de vos biens-faits je suis tousjours privé,
Cela vient de malheur, et non pas de mon vice.

## SONNET II

Je ne me puis vanter, dont je rougis de honte,
D'avoir jamais porté chose venant de vous.
Je voy que chacun jour vous en donnez à tous,
Fors qu'à moy malheureux, de qui ne tenez conte.

Croyez que la raison ma passion surmonte :
Je cognois maintenant qu'il me faut filer doux,
Comme un pauvre estranger, qui n'est point de chez nous,
En un pays loingtain, où la rigueur le dompte.

Mais, si j'estois chez moy, Sire, ne doutez pas
Que tout haut je ne disse où me blesse le bas :
Je dirois franchement ce que je n'ose dire,

Je dirois hardiment avec humble respect,
Que, comme les oiseaux se tiennent par le bec,
Ainsi faites de moy, advouez cela, Sire.

## SONNET III

L'EXPERIENCE rend à la fin l'homme sage :
Après un long travail, le repos luy est doux.
Sire, pardonnez-moy, je le dy sans courroux,
Qu'auprès de vous j'ay faict un tel apprentissage.

J'ay suivy vostre Court trois ans et davantage,
Sans obtenir congé d'aller jamais chez nous :
Ce sont tous les biens-faits que j'ay receu de vous :
Pour suivre vos plaisirs, j'ay suivy mon dommage.

Mon service m'est deu, peu s'en faut, de trois ans !
Voila un bel exemple à tous vos courtisans,
Lesquels sont plus zelez à suivre un Roy ou Prince

Qu'au service de Dieu ! Donc, pour le faire court,
Chacun s'abuse tant aux honneurs de la Court
Qu'il quitte ses amis, enfans, femme et province.

## SONNET IV

Si j'avois les moyens de faire ma retraicte,
J'eusse, longtemps y a, faict un trou à la nuit;
Mais la necessité, qui sans cesse me suit,
A tousjours empesché que je ne l'ay point faicte.

Un homme mal monté ne faict pas longue traicte,
Duquel la bourse aussi le son faict petit bruit,
Voila comme je suis au petit pied reduit.
Tout le rebours m'advient de ce que je souhaicte.

Toutesfois, s'il vous plaist un congé me donner
D'aller, Sire, chez moy, je promets retourner,
Après que j'auray mis quelque ordre à mon affaire.

Mais si vous me tenez tousjours ceste rigueur,
Croyez que je perdray du tout en tout le cœur,
A vous suivre et servir, obeyr et complaire.

## SONNET V

ADieu, ingrate Court! de toy je fay retraicte :
Assez je me repens d'y avoir tant esté,
J'y ay tremblé l'hyver et sué maint esté
Courant apres un cerf, faisant mainte grand' traicte.

J'ay cognu, à mon dan, comme les tiens tu traicte :
Tu fais de mal-contens une grand' quantité.
L'esperance de toy est toute vanité :
Quiconque te suivra, il n'a pas œuvre faicte.

Tu le fais coucher tard, son dormir estre court,
Lever de bon matin pour aller à la Court,
Idolatrer son Roy à teste descouverte.

Comme un escran aussi le fais tenir debout,
Et tout le long du jour estre avec luy partout :
Qui autrement le faict, il le faict à sa perte!





# A M. DU MOULIN

## A QUI IL ENVOYOIT DES PETITS OISEAUX

Ces petits prisonniers j'avois jugez à mort,
Mais, d'un esprit gentil, par un prompt subterfuge,
Ont appellez de moy, pour souverain refuge,
Par devant vous, Monsieur, qui estes leur support.

Voyez leur greff' d'appel, car s'ils n'ont aucun tort,
A bon droit et raison vous ont requis pour juge.
Quant au pouvoir que j'ay, de bon cœur vous l'adjuge :
Jugez donc, s'il vous plaist, d'eux en dernier ressort.

Seulement vous diray qu'un seul d'eux n'a envie
A d'autre avoir recours, pour conserver leur vie :
En cest espoir chacun s'est resolut.

Aussi tous m'ont promis qu'en leurs hymnes petites
D'un chant harmonieux chanteront vos merites,
Comme à celuy qui est aucteur de leur salut.

## A M. D'AUMALE

### GRAND VENEUR

Monseigneur, vous avez à monsieur de Fresnoy
Promis de me donner l'estat de Faverolle :
Avant que de fermer et clore vostre rolle,
Si c'est vostre plaisir, souvenez-vous de moy.

---

# A M. L'ADMIRAL DE JOYEUSE

## I

Si nous, pauvres veneurs, plus, Monsieur, n'esperons
Voir nostre maistre et Roy plaisir prendre à la chasse,
Ains que Sa Majesté loin d'elle nous dechasse,
Plus de trompe n'avons besoin ny d'esperons.

En pourceaux et moutons doncques nous changerons
Nos limiers et chevaux, puis en rets et tirasse
Pour prendre la perdris et la bonne beccasse,
De nos couples et trets autre eschange ferons.

Ceux qui sont terriens feront valoir leurs terres,
Ceux qui ont beaux jardins y feront des parterres,
Ceux qui ont vignes, prez, les feront amander,

Ceux qui n'ont grands moyens aux grands feront service :
Voilà où un chacun prendra son exercice,
Jusqu'à ce qu'il plaira au Roy nous remander.

## II

Si souhait avoit lieu, croyez cela de nous
Que bientost vous seriez le Grand Veneur de France.
Je vous laisse penser de quelle obeyssance
Veneurs, chiens et chevaux rouleroient dessous vous.

En vous baisant les mains, nous vous supplions tous
Ne vouloir desdaigner sur nous telle puissance,
Car maints braves guerriers qui ont tous porté lance
Ont d'un si bel estat tousjours esté jaloux.

Et vous qui estes naez en ce monde en grand heur,
Voudriez-vous refuser une telle grandeur?
Poussez, Monsieur, poussez vostre fortune heureuse :

Car, si vous estes grand, plus grand encor serez,
La grand' trompe portant, et qui plus nous verrez
Tres-joyeux de nous voir de la bande joyeuse.

---

# SUR LE JARDIN D'ANNET

## I

Ne nous vantez plus tant, peuple de Thessalie,
Vostre mont de Parnasse, où les Sœurs plus ne sont :
Vostre cheval ailé, qui de son aile est prompt,
A faict dedans Annet sa derniere sallie ;

Vostre Helicon sacré à la dure s'allie,
Et n'a plus de vouloir d'arrouser vostre mont ;
Vostre fontaine aussi tarie est jusqu'au fond,
Car d'icelle fontaine est la source fallie.

Du mont seul vantez-vous, et non pas de ces eaux.
Annet a le cheval, Sœurs, fontaine et ruisseaux :
O tresheureux Annet, autant que val de France !

Car ce n'est d'aujourd'huy que ce tien val sacré
A esté dedié et aux dieux consacré
Par les druides saincts y faisant demeurance.

## II

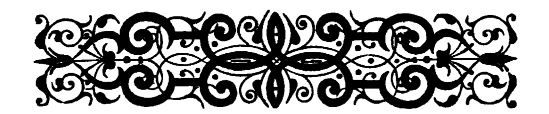
Cercher ne faut plus donc les Muses sur Parnasse,
Car quitté ont ce mont pour habiter le val
Du tresfamé Annet, où l'onde du cheval
L'arrouse chaque jour, rendant sa plaine grasse.

Heureux Prince lorrain d'estre issu de la race
De ceste Ephesienne où, par son heur fatal,
Tira, premier que toy, du caballin canal
La source d'Helicon, qui par ton Annet passe.

Ces neuf Sœurs, voyans lors que leur divin ruisseau
S'escouloit peu à peu, prindrent le fil de l'eau,
Si que dedans Annet vindrent tout à mesme heure.

Elles, voyant ce val si plaisant à leur gré,
Et qu'à Diane aussi il estoit consacré,
Conclurent d'un accord y faire leur demeure.





# EPITAPHE DU BON RELAY

## QUI VIENT DE LA RACE DES CHIENS GRIS

### DONT LA VENERIE

### APPARTENOIT AU DUC DE BOURGONGNE

---

Les chiens gris, long temps a, cest honneur ont acquis,
Entre les chiens courans, d'estre bons et exquis,
Et qui ont après eux laissé de race en race
Dignes successeurs d'eux, heritiers de leur grace.
Je qui d'eux suis issu, et qui par mon droict nom
Suis Relay appellé, feray que leur renom
En moy ne se perdra : au contraire, j'espere
Faire d'eux et de moy parler de pere en pere.
Si la bonté d'iceux je chante à leurs nepveux,
La mienne en cas pareil oublier je ne veux.
Car leur bonté j'imite et de près accompaigne:

N'ayant que douze mois, fus mené en Bretaigne,
Là où je fus donné au bon Duc d'Orléans,
Qui de moy s'est servy l'espace de treize ans,
Estant Duc, apres Roy nommé Louys douziesme,
Qui durant mon vivant n'a point eu chien de mesme.
Car si bon je me fis en ce pays landeux,
Que chasque jour un cerf prenions, et souvent deux.
Encores que d'iceux visse les hardes grandes,
Debout de tous costez, viander par les landes,
Cela n'empeschoit point ce qu'avois entrepris.
Il falloit tost ou tard que mon cerf fusse pris.
Croyez qu'en peu de temps ma bonne renommée
Fut par tout ce pays espandue et semée.
Mais mon maistre, estant Roy, gueres ne sejourna
En ce pays Bretan : en France retourna,
Où, voulant recreer sa Noblesse Françoise,
Ma bonté leur fist veoir dans ces forests d'Amboise.
Maints grands efforts je fis en sa forest de Blois,
Encor plus dedans est au pays de Valois,
L'Aye, Annet, Dreux, Montfort, Coucy, l'Aigle, Compiengne
Bievre, Senart, Livry, Crecy, Brie, Champagne,
Touraine, Anjou, le Maine, Orleans, Vendosmois,
Le haut et bas Poictou, Sainctonge, l'Angoulmois,
Bourbonnois, Nivernois, le Berry, la Soulongne,
La Picardie, Caux, Normandie, Bourgongne :

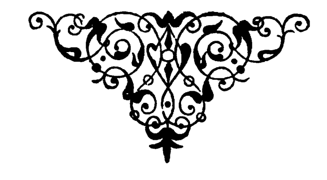
Bref, par tous les pays où j'aye esté mené,
Ma bonté fut cognue, et mesme en Dauphiné,
Et qui de ma bonté n'a cognoissance encore
Par ce discours verra la gloire qui m'honore.
De vous qui portez trompe et qui la chasse aymez,
Pour me hault louanger n'ay peur d'estre blasmés.
Je sçay qu'à mon honneur un seul ne porte envie.
Oyez donc, s'il vous plaist, quelle a esté ma vie.
Mon poil, qui estoit gris, tiroit fort sur le brun
Qui de la vieille race est le poil peu commun.
J'avois le dos rablé, jarret droict, jambes souples,
Qui plus, au laisser courre, allois toujours sans couples :
De me coupler aussi n'estoit point de besoin,
Car des valets de chiens je n'estois jamais loing.
Accompagnée estoit ma sagesse de craincte;
Mais quand le cerf lancé estoit dans son enceincte,
Et qu'on sonnoit pour chiens, adonc marchois devant
De sa trouppe guerriere en allant à la charge,
Comme faict un bon chef qui conduit le devant.
Ainsi guidois la meute et en prenois la charge.
Quoy que mes compagnons fussent roides et forts,
Tousjours au paraller faisois les grands efforts.
De maints rudes picqueurs j'estois, à toute bride,
Suivy par monts et vaux, aussi j'estois leur guide.
Chacun s'efforçoit lors de me joindre et tenir,

Mais fort peu de la troupe y pouvoient parvenir,
J'estois souvent trouvé desmeslant quelque ruse.
Crois que tous les atraicts desquels un bon chien use
Pour empescher un cerf de faire grands retours,
Je les avois en moy, car, par mes rusés tours,
De si près le chassois et luy faisois bravade,
Que force luy estoit faire une grand tirade.
Mais, pour se forlonger, garanty n'estoit pas,
Car son forlongement advançoit son trespas,
Parce qu'ayant passé quelque grand lande ou plaine,
Et, icelle passée, outré et hors d'alaine,
Cuidant se rafraischir et estre en sauveté,
J'estois, en moins de rien, sur sa croupe sauté.
Malaisement de moy se pouvoit-il desfaire,
Tant diligent et prompt j'estois en mon affaire.
Encor que tout le change il eust poussé debout,
Cela ne m'estonnoit, j'en venois bien à bout.
Car je m'estois acquis cette belle louange
D'estre plaisant chasseur et ferme dans le change.
Quand quelqu'un fourvoyoit, je tirois à sa voix :
Si ce n'estoit le droit, je requestois mes voix.
Rois et Veneurs en moy avoient telle creance
Que là où je dressois sonnoient en asseurance.
Sans regarder à terre, asseurés on estoit
Que là où j'appelois, que je courrois le droict.

Sagement je chassois, sans faire aucune faute,
Avec une menée agreable et bien haute.
Sans craindre chaud ne froid, neige, pluye ou verglas,
Je durois tout un jour sans me voir estre las.
Si par faute de jour falloit faire retraicte,
Comme souvent advient qu'un grand cerf faict grand traicte,
A briser iceluy pour courre au lendemain,
A faute de limiers, j'estois mis en la main.
Puis, l'ayant rembusché au couvert et demeure,
Au plus proche village allions dormir quelque heure,
En attendant le jour qu'asseurer se pouvoit
De se voir relancer si la nuict ne plouvoit.
Puis qu'estant relancé je faisois jambes neufves,
Et de ma diligence on voyoit les espreuves.
Si le jour de devant l'avois bien pourmené,
Croyez qu'au jour suivant estoit plus mal mené.
Car je le rendois mort et terrassois sa gloire,
Si bien que tost ou tard j'emportois la victoire.
L'ayant pris et vaincu, chacun parloit de moy,
Tant je plaisois à tous, encor plus à mon Roy.
En luy plaisant aussi, ma fiance estoit telle,
Qu'il rendroit quelque jour ma louange immortelle.
Ce que de vray a faict, et ne m'a point déceu,
Tesmoin le grand honneur que de luy j'ay receu.
Car ma vie est par luy escrite et rédigée,

Dont ma race à jamais luy demeure obligée.
Courage aussi donnoit à mes posterieurs,
D'estre bons comme moy, ou estre encor meilleurs.
J'estois certes doué d'une bonté exquise :
Avec ceste bonté j'avois la force acquise.
N'estoit-ce pas grand force, à l'aage de douze ans,
Devant l'œil de mon Roy et de ses courtisans,
D'assallir corps à corps, et de le prendre à force,
Un cerf de dix cors jeunement plein de force.
Encore à la mi-may, auquel jour il mourut,
Dont de mon maistre encor mon cœur plus l'amour eust.
Ma bonté fut alors jusqu'au ciel extolée
Et par la France aussi je croy qu'elle est volée.
Car le Roy, ne voulant un tel acte oublier,
Le fist tout aussitost escrire et publier.
Aussi, en ce faisant, faisoit graver la gloire
De son amé Relay au Temple de Memoire.
Or ay-je donc de luy, je parle en verité,
Trop plus receu d'honneur que n'avois merité.
Mais ce proverbe est vray, que, pour sa recompense,
Le bon serviteur a souvent plus qu'il ne pense.
Or, ayant exploicté cest effect genereux,
Qui toucher me pouvoit se tenoit bien heureux.
J'eus des grands et petits alors maintes caresses,
Et mesmement le Roy, de ses mains flatteresses,

Me battoit les costez pour me plaire et flatter.
De luy donc et de moy diray sans me vanter:
Digne estoit un tel chien, moy heureux d'un tel maistre,
D'un tel Prince, après mort, au ciel puisse l'ame estre!



## PHEBUS, COMTE DE FOIX

Le Philosophe nous apprent
Que l'air est plus noble element
Que n'est la terre, et que voler
Est plus noble chose qu'aller.
Or, deduit de chien est terrestre;
Mais deduit d'oiseaux a son estre
En l'air, à mont, bien près des cieux,
Où leur manantise ont les Dieux.
Je puis dire le plus hautain
Estre en noblesse souverain,
Et par ces raisons je soutien
L'oiseau plus noble que le chien.

## RESPONCE

Je ne veux pas nier qu'excellent personnage
Phebus, Comte de Foix, n'ait esté en son aage,

Luy, qui de la nature a cognu main secret,
Mais advouer ne veux que ce soit un arrest.
De ce qu'il a escrit qu'en la fauconnerie
Du plaisir on y prend plus qu'en la venerie,
Son dire d'un chacun approuvé ne sera,
Que l'oiseau en plaisir le chien surpassera.
Nous savons que l'oiseau de l'homme se faict maistre :
Son heure a pour voler, et son temps pour repaistre,
Et s'il n'est en estat, comme il advient souvent,
Par un quinteux despit se laisse aller au vent.
De leurrer et crier alors se rompt la teste
Le pauvre Fauconnier; puis il se met en queste
Pour chercher son oiseau, qui est en grand danger
D'aller fondre et se perdre en pays estranger.
Voilà donc de l'oiseau la belle recompense,
Qui pour peu de plaisir faict faire grand despense.
Car ce qui se vend cher et qui est de grand coust
Si grand saveur n'y a qu'on n'en perde le goust.
Mettre l'oiseau dedans, et bien volant le rendre,
Le sçavoir est tres-beau, mais penible à l'apprendre.
Aussi le Fauconnier doït avoir ce respec,
Pour bien jouyr de luy, le tenir par le bec,
Ou si autrement faict, sonnettes et vervelles
Il emporte si loing qu'il n'en est plus nouvelles.
Par ainsi vostre oiseau du tout sera perdu,

Et la peine et l'argent qu'y avez despendu.
Prise l'oiseau qui veut, et la Fauconnerie,
De moy j'exalteray tousjours la Venerie.
L'exaltant, je suis seur que des Princes et Rois
Advoué je seray, car quand je ne voudrois
Dire la verité, il est assez notoire
Que le chien sur l'oiseau emporte la victoire.
Mais que feroit l'oiseau, si ce n'estoit le chien?
L'espreuve qu'en avons nous le demonstre bien.
Car, volant par les champs, le chien à la remise
L'oiseau suit de si près, que cause est de la prise.
Volant pour le Heron, traversant maint ruisseau,
Le chien est à la cheute aussi tost que l'oiseau :
S'il vole le Milan, à lievre, ou pour riviere,
Son secours est tout prest du levrier ou levriere,
Et ne se void jamais (ce qu'on ne peut nier)
Aller, sans chien aux champs, voler le Fauconnier.
S'il y va quelquefois, quoy que l'on die ou face,
La louange du chien pour cela ne s'efface.
L'oiseau ne plaist qu'à peu, pour un temps seulement,
Mais le chien sert à tous assiduellement.
M'objectant de l'oiseau que son vol est celeste,
Je respons que son vol depend tout de sa teste,
Et que ce qu'il en faict n'est que pour son plaisir,
Non pour complaire à l'homme, ainsi qu'il a desir.

Le plaisir de l'oiseau ne gist rien qu'en la veüe,
Mais la bonté du chien par deux sens est cognue :
C'est la veüe et l'ouyr, dont l'effect est plus beau,
Plus pesant et plus long que celuy de l'oiseau,
Qui n'a qu'une saison pour son vol ordonnée,
Mais la chasse du chien dure toute l'année.
Soit yver, soit l'esté, beau temps, pluye ou verglas,
Un bon chien tout le jour dure sans être las :
Lassé, le soir venu, voyant sa chasse faicte
Et son maistre au logis avoir faict sa retraicte,
Il se retire aussi le trot ou bien le pas.
A son maistre arrivé il faict caresse grande,
Lequel tout aussitost à quelqu'un il commande
Qu'on lui serve à souper, puis le mette à la court
Pour y faire le guet : bref, pour le faire court,
Le chien est appellé de l'homme amy fidelle.
Aussi, à dire vray, plus seure sentinelle
Il ne sçauroit trouver, quand il est endormy,
Que le chien très-loyal, de l'homme intime amy.
O! que l'amour du chien de louange est suivie,
Qui pour sauver son maistre y perd souvent la vie !
Où peut l'homme trouver plus de fidélité,
Qu'au chien qu'il a nourry? Notons l'humilité :
Si son maistre le bat, soit à faute ou adresse,
Son mal est oublié si tost qu'il le caresse,

Tellement que son maistre en vient au repentir,
Voyant son humble chien point ne s'en ressentir.
Certes l'amour du chien est ferme et asseurée
Et qui plus encore est d'eternelle durée,
Car jusques à la mort, comme chacun cognoist,
Celuy qui l'a nourry jamais ne mescognoist.
Qu'on ne s'estonne donc si, d'escrit et de bouche,
Son honneur je soutien contre l'oiseau farouche,
Car je qui suis Veneur, ay juste occasion
De garder son bon droict, et pour conclusion,
Qu'on face de l'oiseau un Diable ou un Ange,
Au chien donray tousjours plus qu'à luy de louange.



# AU ROY

## SUR LE MESME SUBJECT

### I

PHEBUS, Comte de Foix, Prince excellent et sage,
Fut tenu en son temps pour estre tres-sçavant :
Toutesfois a erré d'escrire et mettre avant
Qu'en plaisir sur le chien l'oiseau a l'advantage.

Je croy que, si la chasse eust esté en usage
De son temps comme elle est, le chien iroit devant
Et de l'oiseau despit, trompeur et decevant,
Jamais n'eust-ce pour luy tenu un tel langage.

Voila pourquoy Phebus l'oiseau tant exaltoit,
Duquel, en ce temps-là, le plaisir rare estoit :
Celeste l'appelloit, nommant le chien terrestre.

Toutesfois, par raison, je respons et soutien
Que l'oiseau est terrestre aussi bien que le chien,
Car tout corps animé de la terre a son estre.

II.

Loue le Fauconnier l'oiseau tant qu'il voudra,
Et face d'iceluy un ange ou petit diable,
A la perfection tant requise et louable,
Dont le chien est doué, jamais ne parviendra.

Qui, pour priser l'oiseau, objecter me viendra
Que son corps n'est terrestre, ains de l'air respirable,
Qui est un elemént plus que terre honorable,
A telle objection ma muse respondra :

Si pour terrestre on tient chacune creature
Qui de la terre prend et vie et nourriture,
L'oiseau terrestre est donc, car pour tel se faict voir,

Puis que là haut en l'air, ne s'y paist, ayant proye,
Mais, pour mieux en jouyr et d'icelle avoir joye,
Tost en terre il descend, pour sa curée avoir.

## III

Le chien par terre court : l'oiseau vole par l'air,
Qui est proche des cieux où les Dieux font demeure,
Lequel donne un plaisir qui passe en si peu d'heure,
Qui ne merite pas longuement en parler.

Quand au chien et sa chasse, il n'en faut rien celer,
Plus contente nos sens la trompe que le leurre :
Aussi, tous bons esprits diront, je m'en asseure,
Qu'au chien l'oiseau ne doit en plaisir s'esgaler.

Par l'oreille et par l'œil l'homme a plaisir du chien,
De l'oiseau seulement par l'œil, et non plus rien.
Or, le chien a deux voix, et l'oiseau n'en a qu'une.

Car, des cinq sens qu'avons, deux le chien rend contens,
L'oiseau en contente un, encor bien peu de temps :
Au chien donc appartient l'honneur, sans doute aucune.

IV

Comme advocat du chien, qui deffend son bon droict,
Je n'escry rien de luy qui ne soit veritable.
Soyez-en, s'il vous plaist, Sire, juge équitable :
La justice à chacun Vostre Majesté doit.

Je me plains de Phebus, qui vivant maintenoit
Que le revesche oiseau, despiteux et muable,
Doit du chien preceder le merite louable,
Et qu'à luy le premier l'honneur appartenoit.

Ce Prince Foixien, desirant de cognoistre
Le naturel au vray de tout ce qui a estre,
S'est trompé toutesfois, car, à la verité,

Croire il faut, si la chasse en son temps estoit telle
Qu'elle est pour le jourd'huy, d'une gloire immortelle
Eust couronné le chien et sa posterité.

## SONNET DES QUATRE OISEAUX

Plusieurs de quatre oiseaux se souhaitent la vie,
Du cigne, du moineau, du cocq et du corbeau.
Du cigne, il est certain, plus vieillit, plus est beau.
Du moineau la luxure est bien tard assouvie.

Du cocq qui a jouy, nature le convie
D'estre brusque et gaillard, belle grace d'oyseau.
Du corbeau les longs jours est un monde nouveau,
Car sa vie en mil ans par la mort n'est ravie.

Qui du cigne nous faict la beauté souhaiter,
Du lubrique moineau la luxure appeter,
Du cocq qui a jouy la belle et brusque grace,

Du corbeau les longs jours? Nostre peccante chair
Qui du vice jamais ne se peut retrancher,
Jusqu'à ce que la terre au sepulcre l'embrasse.





# A UNE JEUNE FILLE

## ASSEZ BELLE

## QU'ON APPELOIT PEAU DE CONIL

Une peau de conil, pelue et bien courée,
A bien telle vertu, son cuir bien estendu,
Qu'un estomac gelé, un ventre morfondu,
Rechauffera plus tost qu'un fagot en bourée.

De la peau du conil une moufle fourrée,
Pour la main ce sera de son clappier fendu,
Aux gros furons rablez ne sera deffendu
De furter son clappier pour y avoir curée.

Quand est du mien petit, assez roide n'est pas
Pour sa roque et clappier fureter haut et bas :
Pour plus roides et forts la charge en laisse prendre.

Je suis seur toutesfois, car son courage sçay,
Que, si ce conil veut un jour en faire essay,
Pour six chasses la nuict ne daignera se rendre.

## COMPLAINTE

### SUR LA MORT DE MA TURQUETTE MAMELUE

Tant plus la chose est exquise,
Tant plus de sens est requise,
Tant plus nous croist le desir
De ne voir jamais l'absence,
Ains jouyr de la presence
Pour en tirer de plaisir.

Je ne doy ma douleur faindre,
Qui ay cause de me plaindre,
Goustant de Mort la rigueur,
Qui meurtrie a ma Turquette
Ou pour mieux dire Bracquette,
Qui m'aymoit de tout son cœur.

La Veronnaise Lesbie,
Qui fut de Catulle amye,

Pleura tant son passereau,
Qu'elle s'en cuida deffaire,
Et moy, que puis-je donc faire
Perdant un thresor plus beau?

J'ay perdu une compaigne,
Qui, par bois, fleuve et campaigne,
M'eust suivy jusqu'à la mort,
Car, d'une amitié extreme
M'aymant autant que soy-mesme,
La regrettant ay-je tort?

Ah! ma chere Mamelue,
Tant douillette et fafelue,
Qui couchois le long de moy :
Sans aucune deffiance
Je dormois en asseurance,
Me reposant dessus toy!

Puis, en dessous mon aisselle,
Tu faisois la sentinelle :
Pour moy et pour toy aussi,
Tu faisois si bonne garde
Que de crainte ou de mesgarde,
Je n'avois aucun soucy.

De courte ou longue durée,
La nuict m'estoit asseurée :
Je la passois en repos.
Mais, d'une mortelle envie,
Las! tu m'as esté ravie
Par la mortelle Atropos.

Mon cheval, ce qui m'irrite,
Ne cognoissant ton merite,
M'a causé ce grief ennuy,
Car, pour dormir à son aise,
Non de volonté mauvaise,
Te suffocqua dessous luy.

Ainsi, pauvre bestelette,
Simple, debile, foiblette,
Tu mourois en grand' douleur :
Pour trop aymer ma monture,
Amiable creature,
Tu as aimé ton malheur.

Mais ce qui me raconforte
Et qui plus d'espoir m'apporte,
C'est qu'à present je jouy
D'une fille à toy semblable,

Douce, gentille, agreable,
Dont mon cœur est resjouy.

Or, crois donc, mon assottée,
Si que ma liesse ostée
En brief puisse revenir :
Fais ta mere en toy revivre
Et mets peine de l'ensuivre,
Pour ma joye entretenir.

Car ta mere Mamelue
Fut de moy si bien voulue
Qu'à tousjours plainte en feray.
Gagne mon cœur ainsi qu'elle
Et me sois autant fidelle,
Ainsi vers toy je seray.

# EPITAPHE

## DE LADICTE MAMELUE

Dedans ce petit creux pourrit un petit corps,
Duquel, en son vivant, avec sa petitesse,
De luy je recevois plaisir et allegresse,
Chassant par bois, par champs, par taillis et par forts.

Helas! j'en suis privé, dont mes cuisans remords
Ont causé dedans moy une amere tristesse.
Mais si faudra-il bien que mon deuil prenne cesse,
Puis qu'on ne peut de mort resister aux efforts.

Je feray toutesfois, malgré la mort despite,
Revivre, si je puis, ton vertueux merite,
Si que ceux qui n'ont eu cognoissance de toy,

Auront quelque regret de n'avoir point cogneue
L'excellente bonté de toy, ma Mamelue,
Et croy qu'ils te plaindront, non pas tant comme moy.





## A MES COMPAGNONS VENEURS

### I

Ne vous mescognoissez d'avoir cest advantage,
Sur moy, mes compagnons, pour estre auprès du Roy :
Ce vous est grand honneur, mais apprenez de moy,
Qu'estat du Prince ou Roy n'est point propre heritage.

Si des biens ne vous font, ayant cinquante ans d'aage,
Esperez-en fort peu : que chacun pense à soy !
Le meilleur et plus beau à qui aura de quoy,
C'est à se retirer à son petit mesnage.

Car souvent nous voyons ces vieux routiers de Court
Finir comme un courtaut, qui va, qui vient, qui court,
Si qu'à douze ou treize ans n'est tel qu'il souloit estre.

L'officier ou Veneur, encore en son cartier,
Deux ou trois ans s'en sert, puis le vend au chartier;
Du chartier l'escorchier en est le dernier maistre.

II

Le sejour gracieux est à tous necessaire,
D'aymer tant une Court dont on n'a nuls biens-faicts.
C'est assez pour se perdre et perir sous le faix,
Esclave se rendant plus qu'un pauvre forçaire.

Le courtisan accort s'en doit bien tost distraire,
Le tardif repentir vaut trop mieux qu'un jamais.
D'estre tousjours en guerre estant privé de paix,
Ce seroit trop aymer et suivre son contraire.

Car quiconque a des biens et d'iceux ne jouist
Ressemble à l'usurier qui son or enfouist,
Duquel n'a nul plaisir, sinon quand il le conte.

Aussi le courtisan, enflé d'ambition,
Prise assez sa maison et sa possession,
Mais d'en jouyr des fruicts il en faict point de conte.

III

Je m'esbahy d'aucuns qui veulent s'entremettre
D'exercer un estat auquel n'entendent rien.
Quarante ans pour le moins, cela sçay-je fort bien,
Le limier j'ay mené, et ne suis encor maistre,

Et si mon aage encor me le pouvoit permettre,
Point ne la quitterois, car c'est le plaisir mien.
A la Court toutesfois on faict si peu de bien,
Que de m'y rembarquer je crain de m'y remettre.

Cela, mes compagnons, ne faut trouver estrange,
Veu qu'on void chacun jour d'un diable faire un ange :
J'ay veu d'un Mareschal en faire un Chevalier,

J'ay veu faire un Abbé d'un bailleur de clistere,
D'un brouilleur de papier en faire un secretaire,
Et, qui plus, d'un gendarme en faire un Chancelier.

IV

Toy qui es courtisan, sçachant caler la voile,
Et te bien gouverner selon le temps qui court,
Tu ne dois mal parler d'une trompeuse Court,
Puis que tu as ce bien de vivre sous son aisle :

Qui plus, ayant l'honneur, quand ton Roy t'y appelle,
Pour se servir de toy. Donc, pour le faire court,
Faincs toy (l'estre), estant muet, aveugle et sourd :
Si autrement tu fais, ne vivras en icelle.

Car pour estre trop libre on se rend odieux.
Souvent void son mal'heur qui partout met ses yeux.
Qui escoute un chacun aux flatteurs donne place.

Bref, qui veut prosperer et regner en la Court,
D'estre face semblant muet, aveugle et sourd.
Qui ne sera ainsi sera tost hors de grace.

V

Lors que l'oiseau captif eschappe de sa cage,
Sa liberté reprend, s'en revolant au bois,
Où petit à petit raccommode sa voix,
Aux fredons gracieux de son premier ramage;

Ainsi comme l'oiseau, l'homme prudent et sage,
Qui retiré sera du service des Rois,
Avant que d'y rentrer pour la seconde fois,
Doit bien considerer si c'est son advantage.

Il doit considerer, s'il a quelque raison,
Que l'homme vit heureux des biens de sa maison,
Faisant accroistre iceux sans les laisser en friche,

Ou, si autrement faict, il pourra bien sentir,
Quelque jour, à son dan, un tardif repentir.
Je parle à qui en a, car chacun n'est pas riche.

## VI

Chat d'eau chaude eschaudé, la froide lui faict peur.
Le vigneron greslé craindra tousjours l'orage.
Celuy qui eschappé aura un grand naufrage
Sera tousjours craintif dessus le flot trompeur.

L'oiseau desveloppé des filets du pipeur
Craint fort d'estre repris en quelque autre passage.
Le Renard cauteleux devient rusé et sage,
Quand depetré se void hors du piege attrapeur.

Ces beaux enseignemens devroient oster l'envie
A nos mignons de Court d'y consommer leur vie,
Pour vieillir en icelle et perdre Paradis,

Et chez eux retourner à leur mesnage entendre,
Car de rentrer en Court trop seroient à reprendre,
Eschappez de Silla, pour cheoir en Caribdis.

# PETIT DISCOURS

## ENVOYÉ A MES COMPAGNONS DE LA TROMPE

A mes compagnons de la trompe,
Qui fachez sont quand on les trompe,
Le bon vin jamais ne trompa
Veneur qui au col la trompe a.
Aussi, n'aymant point tromperie,
Il faut que par sa trompe rie.
Bref, qui cerche par sa trompe heur,
Se gardera d'estre trompeur.

Mes chers compagnons veneurs,
Qui faites la trompe bruire,
Des biens, encor plus d'honneurs,
Elle pourra vous produire.
Quand à moi, je suis icy
Gros et gras et sans soucy,
Où j'ay ma fortune ancrée,

Je sors de la pourchoison,
Et entre en ma cervoison,
Aupres de monsieur d'Estrée.

Je n'ay argent ny chevaux,
Pour service à mon Roy faire.
La Ligue m'a fait des maux,
Et m'a donné prou d'affaire.
Cinq ans et plus, sans raison,
M'a banny de ma maison,
Pour estre vray Realiste.
J'attends tout bien et honneur,
De Vitry, brave Seigneur,
Auquel mon espoir consiste.

Se Monsieur de Frontenac
Eust pris pour moy la deffense,
Je ne fusse au fond du sac
Acculé, comme je pense.
Toutesfois je pense bien,
Qu'il est joyeux de mon bien,
Mais il supporte mon aage :
Soixante et six ans passés
J'ay, qui est de l'aage assez
Pour estre un peu riche ou sage.

En cest aage toutesfois,
Je n'ay perdu le courage
De bien servir mes six mois.
Si besoin est d'avantage,
Je cognoy le naturel
De mon corps, pour estre tel,
Qu'il le nourrist à la peine :
Croyez donc, ce que je croy,
Que j'ay pour servir mon Roy
Encor une verde veine.

J'ay mes membres prou dispos,
Fors celuy de la braiette
Lequel prenant son repos
N'oublie encor la fillette.
Ce proverbe est general,
Qui dit que le bon cheval
Tant qu'il vit ne devient rosse :
Aussi le bon Cavallier
Est tousjours franc du collier,
Tant qu'il soit mis en la fosse.

Quelque jour, vous feray voir,
Puis qu'à nous tous le fait touche,
Du loyal chien le devoir,

Mesprisant l'oiseau farouche,
Que Phebus Comte de Foix
A exalté tant de fois,
En diminuant la gloire
Du chien, que j'ay soustenu,
Si bien qu'il a obtenu
Sur l'oiseau pleine victoire.

Deux plaisirs au chien trouvons,
Par l'oüir et par la veüe.
Rien qu'un de l'oiseau n'avons,
Duquel sa gloire est cogneüe :
C'est par l'œil tant seulement,
Qui passe assez promptement.
Du chien, c'est tout autre chose,
Car, pour nos sens resjoüir
De la veüe et de l'oüir,
Chasse jusqu'à la nuit close.

Comme chasseurs affamez
Tous retournez au village,
Où un soupé bien armez
Est bien tost mis au pillage :
Chacun des mains et des dents
Vous voyez donner dedans,

O la belle simpathie,
Entendant de plusieurs corps
Les harmonieux accords,
Tenant chacun sa partie !

Ayant soupé à loisir,
Je vous conseille et exhorte
De discourir du plaisir,
Qu'une belle chasse apporte.
Vos serviteurs cependant
Souperont, en attendant
Qu'un doux sommeil vous caresse.
Puis, estant jour et levez,
Pignez, testonnez, lavez,
Allez tous ouyr la Messe.

La Messe dicte, irez voir
Vos chevaux qu'on meine boire :
Au retour de l'abrevoir,
Soit l'avoine en la mangeoire,
L'eau leur faisant avaler,
Pour les garder de trembler.
Pendant qu'un disner s'appreste,
Où tous, à la table assis,
Des fois boirez cinq ou six,
L'un à l'autre, à toute reste

Le disné faict et l'escot
De toute la camarade,
N'oubliez pas aussi-tost
De faire la promenade.
L'un, avec le chien couchant,
Ira son soupé cerchant,
L'autre yra courir un liepvre :
Chacun prenne ses esbats,
Mais ne vous eschauffez pas,
De peur de gaigner la fiebvre.

Or, voila un bref discours
De vostre belle fortune.
Soyez amis, tous les jours,
Sans querelle ny rancune :
Vivez joyeux et contents,
Laissez escouler le temps,
Fuyez orgueil et envie,
Servez Dieu devotement
Et le Roy fidellement,
Tant qu'en ce monde aurez vie.

Pour la fin, mes compagnons,
De nostre amitié louable,

Je vous prie, ne desdaignons
De la rendre inviolable.
Quand à moy, contentez-vous
Que d'un seul ne suis jaloux,
Pour la fortune prospere,
Car, quand il plaira à Dieu,
Qu'en France la paix ait lieu,
Autant que vous j'en espere.

---

## EMBLESME DU LIEPVRE

Pauvre Liepvre, je suis toujours craintif de soy,
Pour les assauts cruels qu'un chacun chien me livre,
Et m'enfuyant d'iceux, pensant estre delivre,
Par le liepvre marin attrappé je me voy.

---

## LE SENS MORAL

Par le liepvre s'entend l'homme vivant sur terre,
De voir jusqu'à la mort combat continuel.
Par le liepvre marin, le sens moral est tel :
Quand il pense estre en paix, il est en pleine guerre.



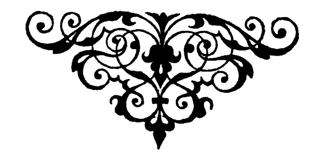


# PLACET AU ROY

## PAR PLAISIR

Le Sable, en toute humilité,
Supplie à Vostre Majesté
D'avoir pitié de son vieil aage,
Car il est reduit à ce poinct
Qu'aucun bien ne possede point.
Pour croire une femme volage,
Chante qui veut du mariage :
De luy en chantera tant mal.
Tel pense espouser femme sage,
Qui tousjours taschera d'avoir
Sur l'homme un souverain pouvoir.
Partant, s'il vous plaist, Sire,
Que grand' richesse il ne desire,

De peu vous le rendrez content,
Car qui trop aux biens-faits s'attend,
Souvent l'esperance le trompe,
Comme luy trompé par sa trompe.





## A ANNE DU BOIS

### MA PENSÉE

Anne, tu m'as quitté et privé de ton bois,
Bois nourrissier du feu qui embrasoit mon ame,
Mon ame et cœur aussi, d'une pudique flamme,
Pudique, sans douter, croire ainsi tu le dois.

Tu as quitté aussi nostre fameux Valois,
Decoré, longtemps a, du royal diadesme,
Où nourrie as esté d'une celebre dame,
Qui ton esprit brillant a instruit sous ses loix.

Cependant souviens-toy que tu es ma pensée,
Et que je n'ay jamais ta belle ame offensée
De mon vueil solemnel, n'en doute à l'advenir,

Qui est de conserver, tout le temps de ma vie,
La memoire de toy : en toy forme l'envie
D'en faire autant pour moy, qui suis ton souvenir.

# A LA LOUANGE DU BOIS

## LE SURNOM D'ICELLE

GUIDE ma muse, Seigneur,
Qui dessus ton asseurance
Espere chanter l'honneur
Du Bois, lucre de la France,
Non de France seulement,
Mais universellement,
Sa richesse est espandue :
Aussi, par les grands biens-faits,
Bon Dieu, que par luy nous fais,
Grace à toy seul soit rendue !

Du bois le lucre et honneur
Je veux celebrer sans cesse :
En luy me suis fait veneur,
A ornement de ma Noblesse.
Estant commensal des Rois,

Lesquels ayment tant les bois
Qu'en eux est toute leur joye :
Pour leurs ennuis deschasser,
Tous les jours y vont chasser
Pour avoir curée ou proye.

Le feu, l'eau, la terre et l'air,
Ces quatre eslements contraires,
Font l'homme vivre et aller,
Par le monde, à ses affaires :
Nonobstant, par leurs discords,
De ce monde le grand corps
Est maintenant en concorde.
Que l'homme donc, en tout lieu,
Des œuvres de ce grand Dieu
A toute heure se recorde.

Le bois à chaque element
[Fait] éternelle alliance :
Le feu journalierement
Par luy fait voir sa puissance.
Sans le bois, recordons-nous
Qu'en un rien perirons tous,
Car le bois du feu est l'ame,
Lequel inspire en nos corps,

Par ces discordants accords,
Sa vivifiante flâmme.

Après le feu, il faut parler
De la belle simpathie
Qui entre le bois et l'air
Est en amour convertie.
Du bois le feuillage ombreux
L'air est sans cesse amoureux :
Comme à cognoistre il nous donne
Par les gracieux souspirs
De vent de ces doux zephirs,
Du printemps jusqu'à l'automne.

Le bois est l'amy de l'eau,
D'une amour inseparable.
Toute sorte de vaisseau
Se font du bois desirable :
Nacelle, bateau et pont,
De ce riche bois se font,
Pour traffiquer et acquerre.
Bref, le bois, à bien parler,
Fait que l'homme peut aller,
Par mer, voir toute la terre.

La terre est la mere aussi
De tous les bois de ce monde :
Des uns nous servons icy,
Les autres servent sur l'unde,
Lors qu'en grands naufs ils sont faits
Pour la guerre ou pour la paix.
Ou pour la pesche ou traffique,
Qu'on fait en pays loingtains,
Comme nous en font certains
Asie, Europe et l'Afrique,

Qui plus, en toutes saisons,
Dessus la terre habitable,
Se font palais et maisons
De ce bon bois profitable.
Villes, temples et chasteaux,
Bourgs, villages et hameaux,
Font à nos yeux prou cognoistre
Que, sans ce louable bois
Auquel je donne ma voix,
Leur beauté seroit à naistre.

Du bois les effets divers,
Par certaine experience,
Sont cogneus par l'univers,

D'une admirable apparance.
Mille sortes de tous fruits
Ce noble bois nous produits
Par toute la terre ronde,
Pour sustanter et nourrir
Nos corps avant que mourir
Et abandonner ce monde.

N'oublions ce bois tortu
Et sa bonté gracieuse,
Qui nous fait voir sa vertu
Et sa liqueur precieuse,
Liqueur de nectar ou vin,
Venant de ce bois divin,
Qui sur tous bois a la gloire
D'estre excellent et requis,
Car de son breuvage exquis
Chacun a desir d'en boire.

Le bois veritablement,
Comme chacun peut comprendre,
Pour le cinquiesme element
A bon droict se devroit prendre,
Car de ce bois honoré
Ce grand monde est decoré.

Chacun sa gloire resonne;
Bref, à son lucre annuel,
Un honneur perpetuel
Ma muse luy chante et donne.

En chantant l'honneur du bois,
Anne, aussi le tien je chante :
Ta belle humeur je cognois,
Pour n'avoir l'ame meschante,
De ce Bois, ton vray surnom,
D'un grand zele je medite,
Et s'il te plaist m'advouer,
J'ay grand desir de louer
Du Bois l'excellent merite.





# NOTES

Page 6, vers 14. *Comme du mien esperé, estant du sien delivre,* comme j'espère pour mon âme, quand elle sera délivrée, séparée de mon corps. — Au XVI[e] siècle, on disait *delivre* pour délivré.

*Aussi tost je veux suivre*
*Tes pas que je seray de ce tyran* delivre.
(Claude Gauchet, *le Plaisir des champs,* édit. Paris, Didot, 1879, t. I, p. 5.)

9, 6. *Un beau livre en a faict.* Si jamais *Chasse, de roy la vie,* eut quelque chance de passer pour un axiome, ce fut assurément en ce qui touche Charles IX, et il est assez ingénieux de l'avoir trouvé, comme anagramme des mots *Charles de Valois.* — Charles IX, nous apprend Papyre Masson, « estoit... fort adroit à la prise des bestes farouches, et dès sa jeunesse il s'adonna si fort à la chasse qu'on peut dire qu'il estoit fol de ce penible exercice, qui le rendoit errant nuit et jour dans les forests jusqu'à en perdre le boire et le manger, aussy bien que le repos du sommeil, pour satisfaire sa passion. » (*Histoire de Charles IX.*) Mais le second fils de Henri II ne fut pas seulement un veneur non moins émérite que passionné. Il prit encore rang parmi nos écrivains cynégétiques les plus estimés. Après avoir « regardé et fait chercher par aucuns des plus doctes personnages » de son royaume les documents nécessaires, Charles IX dicta au secrétaire d'État, Nicolas de Neufville, sieur de Villeroy, une sorte de monographie du cerf et de

son laisser-courre. Malheureusement la mort surprit le royal auteur au milieu de sa tâche. La monographie demeura incomplète. Les vingt-neuf chapitres qui la composent donnent lieu de regretter qu'elle n'ait pu être achevée. Dans le courant de l'année 1625, parut seulement, chez le libraire de Paris, Gervais Alliot, sous le titre de *la Chasse royale,* la première édition du nouveau traité de vénerie, avec une dédicace d'Alliot à Louis XIII. En 1611, quand du Sable publia sa *Muse chasseresse, la Chasse royale* n'était donc point encore imprimée. Le vieux gentilhomme de la vénerie avait probablement obtenu la permission de lire le manuscrit, et le jugement porté par ce maître si compétent sur l'œuvre de Charles IX s'est trouvé depuis ratifié par les meilleurs veneurs des générations suivantes.

P. 10, v. 1 à 3. *Un Jacobin...*, Jacques Clément, religieux de l'ordre des jacobins ou dominicains. Henri III, frappé, le 1er août 1589, à Saint-Cloud, d'un coup de couteau, dans le ventre, par ce fanatique, expira le lendemain.

12... *Monseigneur le Dauphin,* le fils aîné de Henri IV, prince, né à Fontainebleau, le 27 septembre 1601, et qui monta sur le trône de France, le 14 mai 1610, en prenant le nom de Louis XIII.

13... *Catherine de Bourbon,* ou de Navarre, fille d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret, née le 7 février 1558, morte le 13 février 1604. Cette princesse, sœur de Henri IV, avait épousé, le 30 janvier 1599, Henri de Lorraine, duc de Bar.

— 9. *Qui le seconde,* qui soit son second, qui l'égale. — Page 14, vers 12, du Sable dira, en s'adressant à Marguerite de Valois : *Princesse, où est ta seconde?*

14, 4-6. *Pour cet honneur supreme, qu'as d'estre fille et femme de deux Rois, sœur de trois.* Marguerite de Valois, fille de Henri II, était sœur de François II, de Charles IX et de Henri III. Elle se maria avec Henri IV le 11 avril 1572. Leur union fut déclarée nulle, par l'Église, en 1599.

L'anagramme de Marguerite de Valois est donc antérieur à cette dernière date.

P. 15, v. 1 à 6. *Le bras... à ce Roy... prestas à Coutras.., où ce tien bras eust part en sa gloire.* Charles de Bourbon, comte de Soissons (quatrième fils de Louis Ier, prince de Condé, né en 1566, mort en 1612), quoique catholique, mécontent de Henri III, ainsi que de la cour, passa, en 1587, dans le parti de Henri de Navarre et l'aida puissamment à remporter, le 20 octobre de la même année, sur le duc de Joyeuse, la célèbre victoire de Coutras.

— ... *Monsieur le duc d'Elbeuf, nostre Grand Veneur.* Depuis François Ier jusques et y compris Henri IV, la grande vénerie de France constitua une espèce d'apanage de la maison de Lorraine, dont cinq de ses membres devinrent successivement grands veneurs de la couronne : 1° Claude de Lorraine, premier duc de Guise, comte d'Aumale, marquis de Mayenne et d'Elbeuf, baron de Joinville, 1526-1549. — 2° François de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, marquis de Mayenne, fils aîné de Claude de Lorraine, 1549-1563. — 3° Claude de Lorraine, duc d'Aumale, troisième fils du premier duc de Guise, 1563-1573. — 4° Charles de Lorraine, duc d'Aumale, deuxième fils du précédent, 1573-1597. — 5° Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, comte d'Harcourt, de Lillebonne et de Rieux, petit-fils du premier duc de Guise, par son père René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, huitième fils de celui-ci, 1597-1602. — Le duc d'Elbeuf, né le 18 octobre 1556, mourut en 1605. Il était pair, grand écuyer de France et gouverneur du Bourbonnais.

— 8. *Guerdon,* don, récompense. — Joinville, dans son *Credo*, écrit *guerredon*, ce qui semble indiquer que ce mot vient de *guerre* et de *don,* et eut pour première signification salaire, récompense des gens de guerre.

— 9. *Du Roy,* de Henri IV. — *Ce beau guerdon* mentionné au vers précédent était la charge de grand veneur (voir vers 2 de la page 16), dont Henri IV investit le duc

d'Elbeuf, quand, après les guerres de la Ligue, Charles de Lorraine, duc d'Aumale, condamné à mort par le Parlement de Paris et exécuté en effigie pour avoir livré aux Espagnols plusieurs places de Picardie, se réfugia en pays étranger.

P. 17, v. 10. *Courtauts. Courtaut* ou *courtaud*, cheval de moyenne taille, ramassé, à qui l'on coupait la queue et les oreilles. (Richelet, *Nouveau Dictionnaire françois*, v° *Courtaut.*)

— 11. *Le tiers*, le troisième.

20, 2. *J'eusse... faict un trou à la nuit*, je serais parti furtivement, sans demander mon congé.

22 ... *M. du Moulin*. Dans *l'État de la vénerie de Henri IV, pour l'année* 1596 (cité par le baron Dunoyer de Noirmont, *Histoire de la Chasse en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution*, t. I, p. 420 et suiv.), on voit, après les lieutenants et sous-lieutenants de la vénerie, parmi les gentilshommes et aides dont du Sable est le troisième, un «Christophe du Moulin aux gages de 120 écus. Peut-être est-ce à ce *compagnon de la trompe* que notre auteur envoyait des oiseaux et ses vers.

— 5. *Greff' d'appel*, pour *griefs d'appel*. — On nommait autrefois, dans l'ancienne pratique du palais, *griefs d'appel* ou simplement *griefs*, le mémoire dans lequel un plaideur exposait le préjudice résultant pour lui d'un jugement dont il appelait.

23. ... *M. d'Aumale, Grand Veneur*. Ainsi qu'on l'a vu à l'une des notes de la page 15, il y eut deux grands veneurs portant le titre de duc d'Aumale, sous les ordres desquels du Sable, officier de la vénerie royale depuis Henri II jusque sous Louis XIII, servit successivement. Faute d'indications suffisantes, il est impossible de dire duquel de ces deux hauts personnages il s'agit ici.

— 1. *Monsieur de Fresnoy*. Georges de Fresnoy, gentilhomme de la chambre, marié à Marie de Montmirail, ou

son fils, Georges de Fresnoy qui épousa Anne de Vaudétare, dame du palais de Catherine de Médicis, et fut capitaine-lieutenant des chevau-légers de Marie de Médicis. Les de Fresnoy comptaient parmi les plus anciennes et les plus illustres familles de Picardie. Ils portaient *d'or au sautoir de sable*. (La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, v° *de Fresnoy*.)

P. 23, v. 2. *L'estat de Faverolle*. Divers membres de la famille de Faverolles firent partie de la vénerie de la couronne. Sur les *Comptes de dépenses de Henri II pour l'année* 1553, un Jean de Faverolles figure, comme lieutenant de la vénerie de la chambre, aux gages de 900 livres. Dans les *Comptes de la vénerie de Charles IX, de* 1564, on trouve un Nicolas de Faverolles, pensionnaire, touchant 60 livres, ainsi qu'un Gilles de Faverolles, sous-lieutenant de l'équipage des toiles, aux gages de 400 livres. (Baron de Noirmont, *Histoire de la Chasse en France...*, t. I, p. 415 et 418.) Peut-être, par ses vers à M. d'Aumale, du Sable sollicitait-il du grand veneur la charge (*l'estat*) de Gilles de Faverolles, probablement alors décédé ou quittant le service.

*Quarante ans pour le moins, cela sçay-je fort bien,*
*Le limier j'ay mené, et ne suis encor maistre,*

répétait avec amertume l'auteur de *la Muse chasseresse* à ses *compagnons veneurs* (page 55, vers 3-4). Non compris, en effet, nominativement sur les états ci-dessus relatés, ce qui indique bien qu'il occupa longtemps un rang inférieur parmi les veneurs des derniers Valois, du Sable, dans les *Comptes de la vénerie de Henri IV pour l'année* 1596, est, ainsi qu'il a été mentionné en l'une des notes de la page 22, porté le troisième des gentilshommes et aides des équipages royaux, avec les gages de 116 écus deux tiers.

24... *M. l'Admiral de Joyeuse*. Anne de Joyeuse, duc et pair, amiral de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, né en 1561, tué à Coutras le 27 octobre 1587, l'un des favoris de Henri III, qui lui fit épouser sa belle-

sœur, Marguerite de Vaudemont-Lorraine, sœur de la reine Louise. Anne de Joyeuse était-il chasseur, tandis que Henri III l'était si peu ? Du Sable semble l'affirmer, en souhaitant que ce grand seigneur prît bientôt la direction de la vénerie royale. D'autre part, Claude Gauchet, lors de la publication de la première édition de son *Plaisir des champs* (Paris, Nicolas Chesneau, 1583), après avoir, dans l'épître liminaire, déploré l'absence de goût de Henri III et de son entourage pour le laisser-courre, disait à M. de Joyeuse : « Or, maintenant vous voyant tant amateur de ce vertueux et louable exercice, je me suis resolu de... dedier à Vostre Grandeur mon petit œuvre, esperant que prendrez quelque plaisir à y voir la chasse par escrit, lorsque le temps ne vous permettroit de la voir par effect. » Mais le duc de Joyeuse pensionnait volontiers des poètes; du Sable, de même que le gai prieur de Beau-jour, se trouvait souvent dépourvu d'argent. Les vers du premier, la dédicace du second, s'ils n'étaient adressés à un veneur vraiment digne de semblables hommages, devaient donc peut-être avoir, tout au moins, pour but, de reconnaître les largesses d'un protecteur généreux vis-à-vis de leurs auteurs.

P. 24, v. 2. *Nostre maistre et Roy*, Henri III. Ce souverain, quoique n'usant pas ou bien rarement, comme le rapporte avec tristesse Guillaume du Sable, des équipages de sa grande vénerie, les maintint néanmoins sur un haut pied; leur donna même un personnel plus nombreux qu'ils n'en avaient sous Charles IX. (Baron de Noirmont, *la Chasse en France...*, t. I, p. 175.) Il rendit aussi diverses ordonnances très sévères, fort restrictives de l'exercice du droit de chasse, sous les dates des 14 août 1578, mai 1579, 2 mai 1580 et 10 décembre 1581. (De Launay, *Nouveau Traité du droit de chasse*, Paris, 1681, p. 170 et 174. — *Code des chasses*, Paris, 1734, t. II, p. 420. — Isambert, *Anciennes Lois françaises*, t. XIV, p. 506.) L'ordonnance de 1578, notamment, attribuant la rareté du gibier à l'emploi des chiens couchants (d'arrêt), interdisait même la

simple possession de ces animaux à tous les habitants du royaume, qu'ils fussent roturiers ou nobles.

P. 24, v. 6. *Tirasse*, vraisemblablement la tirasse triangulaire. — A l'une des extrémités de ce filet est attaché un poids destiné à l'étendre sur le gibier, tandis que le chien est en arrêt, et à chacun des deux autres angles est un long cordeau. On tient sous le bras ce filet plié, et lorsqu'on veut *tirasser*, on met le pied sur l'un des cordeaux, en tenant l'autre de la main gauche, et l'on jette de la droite, aussi loin qu'on le peut, le poids qui doit étendre le filet sur le gibier. (Baudrillart, *Dictionnaire des chasses*, v° *Tirasse*.)

*Or', à l'aide d'un chien craintif et bien dressé,*
*Nous couvrons en courant le gibier* terrassé.
(Cl. Gauchet, *le Plaisir des champs*, t. I, p. 262.)

— 8. *Couples* (du latin *copula*, lien), cordes de crin ou petites chaînes de fer, à tourniquet, avec collier de cuir à chaque bout, pour attacher deux chiens ensemble.

— — *Trets*, traits. — *Trait*, longue corde faite de chanvre et de crin, que l'on attache à la botte (collier de cuir assez large) du limier, quand on le mène au bois.

26, 1. *Peuple de Thessalie*, pour peuple de Grèce. On divisait ordinairement la Grèce ancienne en trois grandes régions : le Péloponèse au sud, l'Hellade au centre, la Thessalie et l'Épire au nord. La partie est donc ici prise pour le tout.

— 5. *Helicon sacré*, probablement le Permesse, petite rivière de Béotie, prenant sa source sur l'Hélicon et dont les eaux, selon la Fable, avaient la vertu d'inspirer les poètes.

— 7. *Vostre fontaine*. Il y avait dans le mont Parnasse la fontaine de Castalie, consacrée aux Muses ; mais les mots *onde du cheval, cabalin canal, source d'Helicon*, qu'on lit aux vers 3, 7 et 8 de la page 27, semblent indiquer que du Sable, confondant le Parnasse avec l'Hélicon, parle plutôt

ici de la fontaine d'Hippocrène, située dans cette dernière montagne et jaillie, suivant la mythologie, d'un coup de pied de Pégase.

P. 27, v. 5-6. *Prince lorrain... issu de la race de ceste Ephesienne...*, Charles de Lorraine, duc d'Aumale, pair et grand veneur de France (voir notes de la page 15), gouverneur de Picardie, né le 15 janvier 1555, mort à Bruxelles en 1631. Sa mère était Louise de Brézé, seconde fille de Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, seigneur d'Anet, et de Diane de Poitiers. Il avait ainsi hérité du beau château d'Anet, chef-d'œuvre de Philippe Delorme, où la duchesse de Valentinois dépensa des sommes énormes fournies par la prodigalité de Henri II. On n'y voyait partout que bâtiments des plus élégants et jardins vraiment féeriques. — La Diane antique avait, à Éphèse, un temple renommé qui était une des sept merveilles du monde; de là l'expression de *ceste Ephesienne*, pour désigner Diane de Poitiers.

29. ... *Dont la venerie appartenoit au duc de Bourgongne.* Les chiens gris furent importés en France par saint Louis. — « Les premiers chiens qui ont esté en nostre Europe, rapporte Charles IX (*la Chasse royale*, ch. VII), ont esté la race des chiens noirs et celle des chiens blancs, mais celle des blancs a esté depuis confondue en celle des chiens greffiers blancs... Depuis le roy sainct Louys, estant allé à la conqueste de la terre saincte, fut fait prisonnier : et comme entr'autres bonnes choses il aymoit le plaisir de la chasse, estant sur le point de sa liberté, ayant sceu qu'il y avoit une race de chiens en Tartarie qui estoient fort excellents pour la chasse du cerf, il fit tant qu'à son retour il en amena une meutte en France. *Ceste race de chiens sont ceux qu'on appelle gris*, la vieille et ancienne race de ceste couronne... » Robert de Salnove qui écrivait sous Louis XIII et qui, à propos de l'origine des chiens gris, copia Charles IX, sans toutefois le nommer, ajoute au sujet des mêmes chiens : « Pour nos roys, il y a très long temps qu'ils n'en ont de ce poil que pour chasser le lièvre. » (*La Vénerie*

*royale*, 1re partie, ch. VIII.) — Selon du Sable, les ducs de Bourgogne, ne suivant pas un pareil exemple, auraient, au contraire, conservé jusqu'à la mort de Charles le Téméraire (1477) les chiens gris dans leurs meutes ou leur *vénerie* pour le cerf. Ces chiens « les plus commodes pour les particuliers, pourveu qu'ils » fussent « vrays chiens courans et non corneaux, qui sont chiens engendrez d'un mâtin et d'une chienne courante, ou d'une mâtine et d'un chien courant », étaient, du reste « tenus et fort considérez » des gentilshommes français. (*La Vénerie royale*, 1re partie, ch. XI.) — « Ce sont chiens enragez, disait Charles IX, car il se faut rompre le col et les jambes pour les tenir : si un cerf dresse (va franchement, droit devant lui), ils le prendront bien vite; mais s'il ruse on les peut bien coupler et ramener au chenil. » (*La Chasse royale*, ch. IX.) Tels furent vraisemblablement les motifs qui firent abandonner les chiens gris, par les rois de France, pour le laisser-courre du cerf.

P. 30, v. 4. *Louys douziesme*, Louis XII, né à Blois le 27 juin 1462, fils de Charles, duc d'Orléans, petit-fils de Charles V, roi de France de 1498 à 1515. Grand amateur de vénerie et encore plus de fauconnerie, le roi *Père du peuple*, en fait de chiens, appréciait « surtout les chiens gris, desquels estoit toute sa meute, et ne faisoit cas d'autres chiens, si ce n'estoit pour faire limiers. » (Du Fouilloux, *la Vénerie*, ch. II.)

— 9. *Viander*. — Quand les bêtes douces (celles qui n'ont pour toute défense que leurs bois, leur ruse et la rapidité de leur course) vont chercher leur nourriture, on dit qu'elles vont *viander*. Ce mot vient du verbe latin *vivere*. (J. La Vallée, *Technologie cynégétique*, v° *Viander*.)

— 19. *Encor plus dedans est*, je fis encore mieux.

— — *Pays de Valois*, voir ci-après la note du vers 5 de la page 69.

— 20. *L'Aye*, Laye, la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

P. 30, v. 20. *Montfort*, Montfort-l'Amaury.

— — *Coucy*, haute forêt et basse forêt de Coucy, situées toutes deux au nord de Coucy-le-Château (Aisne).

— — *L'Aigle*, la forêt de l'Aigue près de Compiègne.

— 21. *Bièvre*, la forêt de Fontainebleau.

— 24. *Soulongne*, Sologne.

31, 9-10. *Mon poil, qui estoit gris, tiroit fort sur le brun...* — « Les meilleurs de toute la race (des chiens gris) sont ceux qui sont gris sur l'eschine, estans quatrouillez (semés de taches, mouchetés) de rouge, et les jambes de mesme poil, comme de la couleur de la jambe d'un lievre. Il en sort aucunes fois quelques-uns qui ont le poil au-dessus de l'eschine d'un poil tirant sur le noir et les jambes canelées et ondées de rouge et de noir : lesquels se trouvent bons par excellence. » (Du Fouilloux, *la Vénerie*, ch. IV.)

— 12. *Au laisser-courre*, à l'endroit du laisser-courre. — Lorsqu'on lançait à traits de limier, le veneur, qui avait fait le bois, arrivé à ses brisées (voir ci-après la note du vers 7 de la page 33), faisait suite avec son limier jusqu'à la chambre (gîte, reposée) de la bête, et lorsqu'il l'avait mise sur pieds, il sonnait pour que l'on amenât les chiens d'attaque ; c'était le signal du laisser-courre. (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v° *Laisser-courre*.)

— 16. *Son enceinte*, l'enceinte où on l'avait détourné. — Lorsqu'on détourne le gibier afin d'en faire rapport à l'assemblée et de venir ensuite le lancer, le buisson, dont le veneur a parcouru le périmètre, en jetant des brisées sur toutes les voies de bon temps (nouvelles) qu'il a rencontrées et à tous les endroits où il a fait un détour, s'appelle l'enceinte. (La Vallée, *ibid.*, v° *Enceinte*.)

— 17. *On sonnoit pour chiens*, on sonnait de la trompe, pour faire découpler les chiens d'attaque, la meute.

— 22. *Au paraller*, pour être, marcher, le premier, en avant.

P. 32, v. 4. *Grands retours.* Autrefois les mots *hourvari* et *retour* avaient le même sens. — Maintenant on dit qu'il y a *hourvari*, lorsque la bête revient exactement par le chemin qu'elle a suivi. Il y a retour, au contraire, lorsque la bête, rentrant au bois, fait un brusque détour à droite ou à gauche, de manière à laisser passer la meute qui, entraînée par son ardeur, continue à percer en avant, ce qui ne tarde pas à amener le défaut. (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v° *Retour*.)

— 7. *Faire une grand tirade*, prendre un grand parti, faire une longue pointe droit devant lui.

— 8. *Se forlonger*, s'éloigner.

— 11. *Outré*, surmené, fatigué.

— 16. *Encor que tout le change il eust poussé debout*, quoiqu'il eût fait lever tous les animaux (jeunes cerfs ou biches), qu'il avait pu rencontrer, pour les donner aux chiens et faire tourner ceux-ci au change. — « Plus, faut entendre que quand le cerf se voit chassé des chiens, il se deffait d'eux, et leur donne le change en plusieurs manieres : car il va cercher les bestes à leur reposée et les boute et fait valoir devant eux : puis se jette sur le ventre en leur lict et laisse passer les chiens outre, lesquels n'en peuvent avoir le vent ne sentiment..... Plus, le cerf donne le change en une autre maniere, car soudain qu'il voit que les chiens le chassent, et qu'il ne se peut deffaire d'eux, il va de fort en fort cercher les bestes, et les met debout s'accompagnant avec elles, et les emmeine et fait fuir avec luy sans les vouloir laisser, aucunes fois l'espace d'une heure ou plus ; puis, s'il se voit suivy et mal-mené, il les abandonnera, et fera sa ruse volontiers en quelque grand chemin ou ruisseau, lesquels il suivra longuement tant qu'il aura la force. Puis, quand il se verra esloigné et forlongé des chiens, fera de grandes ruses pour se deffaire d'eux, se jettant sur le ventre en quelque lieu sur la terre, ou bien en l'eau... » (Du Fouilloux, *la Vénerie*, ch. xl.)

P. 32, v. 19. *Ferme dans le change*, n'accueillant pas le change, ne tournant pas au change.

— 20. *Quelqu'un*, un des chiens de meute.

— 21. *Le droit*, le cerf de meute, la bête attaquée. — « Et s'il avient que son *droit* fuye avec le change, ce que fet bien souvent, il le pourra connoistre à ses saiges chiens. » (*La Chasse* de Gaston Phœbus, ch. XLV.)

— — *Voix*, voies. — *Je requestois mes voix*, je battais le pays (la partie de bois) où le cerf avait passé, en prenant les devants et les arrières, afin de retrouver sa voie. — « Si tes chiens laissent à chacer, ilz sont *en requeste*. » (*Le Livre du roy Modus et de la royne Racio*, éd. Elzéar Blaze, Paris, 1839.)

— 24. *Sans regarder à terre*, sans chercher à revoir de l'animal par le pied, les foulées ou les fumées.

— 25. *J'appelois*, je donnais de la voix.

33, 2. *Menée agreable et bien haute*, belle gorge, s'entendant de loin. — *Menée belle*, c'est dire qu'un chien a la voix belle. (Salnove, *la Vénerie royale*, *Dictionnaire des chasseurs*.)

— 7. *A briser iceluy*, pour faire des brisées sur ses dernières voies. — « Et encores que les chiens abandonnassent le cerf, à cause de la nuict..., si est-ce que le piqueur ne se doit estonner, mais faut qu'il *brise* ses dernieres voyes ou erres pour le retourner cercher, requerir, trouver et prendre le lendemain. » (Du Fouilloux, *la Vénerie*, ch. XL.) — *Brisées*, rameaux qu'on laisse pendre, à demi détachés, soit à la branche d'un arbre, soit dans une cépée (*brisées hautes*, *frètes*), ou que l'on pose à terre, le gros bout du côté où la bête a la tête tournée (*brisées basses*, *bassées*). Les veneurs veulent que les brisées soient rompues et non coupées.

— 8. *J'estois mis en la main*, le veneur me prenait, me mettait la botte du limier.

P. 33, v. 9. *Rembusché*, rembuché. — Si le veneur qui a fait le bois s'est assuré qu'une bête est rentrée dans sa quête et n'en est pas sortie, il peut dire qu'il l'a *rembuchée*. (La Vallée, *Technologie*, v° *Rembuchement*.)

— — *Couvert*, bois, buissons.

— 25. *Car ma vie est par luy escrite...* Si, comme le prétend du Sable, Louis XII écrivit ou fit écrire la vie du *bon Belay*, ce monument littéraire n'est pas parvenu jusqu'à nous.

34, 2. *Posterieurs*, descendants.

— 9. *De dix cors jeunement*, âgé de six ans, ayant sa cinquième tête. (Voir *Cabinet de vénerie*, III, *le Bon Varlet de chiens*, note de la ligne 8 de la page 15.) Ce vers est faux ; mais l'éditeur n'a pas cru devoir modifier le texte de du Sable.

— 10. *Encore à la mi-May*, quoique à la mi-mai, c'est-à-dire en temps déjà chaud, par conséquent peu favorable pour forcer un animal.

— 12. *Extolée* (du latin *extollere*), portée, vantée.

37 ... *Phebus, comte de Foix*, Gaston III, comte de Foix, vicomte de Béarn, surnommé Phœbus, né en 1331, mort en 1391. Très grand chasseur, Gaston de Foix commença le 1er mai 1387 son célèbre ouvrage de vénerie, *le Livre de chasse que fist le conte Febus de Foys...*, dont il envoya le manuscrit à Philippe II, *le Hardi*, duc de Bourgogne. Ce traité contient seulement, à propos de fauconnerie, un chapitre fort court (xx), intitulé *du chien d'oysel et de toute sa nature*, n'attestant nullement la préférence pour le déduit des oiseaux, attribuée à l'illustre veneur par du Sable, dans les deux pièces qui suivent et dans *le petit Discours aux compagnons de la trompe*. Mais vers la fin du XVe siècle, le libraire de Paris, Antoine Vérard, avait donné, sous le titre de *Phœbus, des deduicts de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proye* (petit in-fol. goth.,

sans date), la première édition du livre de Gaston de Foix, auquel était jointe une partie du *Roman des deduicts* de Gace de la Buigne ou de la Vigne, comme si les deux ouvrages émanaient du même auteur. Moins bibliophile que veneur, s'en rapportant trop à Vérard, Guillaume du Sable put ainsi prêter au comte de Foix l'affirmation d'une thèse uniquement soutenue par le chapelain du roi Jean.

P. 37, v. 8. *Manantise* (du latin *manens*), demeure.

38, 9. *S'il n'est en estat*, s'il n'est bien dressé.

— 11. *Leurrer*, réclamer (rappeler) l'oiseau de vol, à l'aide du leurre (morceau de cuir rouge, garni d'ailes d'oiseau, que le fauconnier faisait voltiger au-dessus de sa tête au moyen d'une filière — ficelle d'une certaine longueur — et sur lequel le faucon venait s'abattre).

— 19. *Mettre l'oyseau dedans*, dresser l'oiseau à voler (prendre) le gibier qu'on veut lui faire chasser. — Dans sa *Méthode pour dresser et faire voler les oyseaux pour le vol de la perdrix*, de Boissoudan, traitant ce sujet, intitule le chapitre XII : *Mettre l'autour* DEDANS, et le XVIII[e] : *Mettre l'oyseau de leurre* DEDANS.

— 22. *Le tenir par le bec*, le tenir par la faim, par l'appât de la nourriture, ce qui était le seul moyen de dompter l'instinct sauvage des oiseaux de proie servant en fauconnerie.

— 23. *Sonnettes*, petits grelots attachés aux mains (serres) des oiseaux de vol et fixés autour des tarses, à l'aide d'anneaux de métal ou de jarretières de cuir.

— — *Vervelles*, plaques de métal, mises aussi autour des tarses des oiseaux de vol, et sur lesquelles on gravait soit les armes, soit le nom du propriétaire.

39, 1. *Despendu*, dépensé.

— 10. *Volant par les champs*, volant la perdrix. — Les fauconniers, pour aider au vol de la perdrix (*vol pour champs*), du milan et des oiseaux d'eau (*vol pour rivière*),

employaient presque toujours des chiens, comme le dit ensuite du Sable, et surtout des épagneuls que Phœbus nomme *chiens d'oysel*. — « Autre maniere y a de chiens qu'on apelle *chien d'oysel* et espainholz, pource que cette nature vient d'Espainhe (Espagne), combien qu'il en y ait en d'autres pays. Cieulz chiens ont moult de bonnes coutumes et de mauveisses aussi... Les bonnes coutumes que iceulx chiens ont, sont qu'ilz ayment bien leurs mestres..; aussi vont ilz voulentiers touzjours devant querant et jouant de la cueue et encontrant de tous oysiels et de toutes bestes. Mes leur droit mestier si est de la perdrix et de la caille. C'est moult bonne chose à un home qui a bon austour ou faulcon lanier, ou sacre pour la perdrix que de cieu chien... Et aussi sont ilz bons quant on les aprent pour la riviere à un oisel qui est au plongé. » (*La Chasse* de Gaston Phœbus, ch. xx.)

P. 39, v. 10. *Remise*, endroit où va se remettre (s'abattre) une compagnie de perdrix qu'on a fait lever.

— 15. *Levrier*. Charles d'Arcussia, le plus illustre fauconnier français, pour qui, dans les vols, les chiens étaient « inseparables des oyseaux », trouvait les braques et les griffons pas assez obéissants, que les chiens d'Artois clabaudaient trop, appelaient sans cesse en faux; aussi, comme les autres maîtres, se servait-il principalement d'épagneuls. Cependant on le voit citer certain lévrier turc dont il avait tiré grand avantage pour voler la perdrix et le lièvre. (*Cabinet de Vénerie*, VII, Ch. d'Arcussia, *la Conférence des Fauconniers*, p. 92-94.)

40, 1-4. *Le plaisir de l'oiseau ne gist rien qu'en la veüe...* Les auteurs cynégétiques anciens aimaient beaucoup à discuter, au point de vue de la perception des sens, la somme de jouissances procurées par les diverses espèces de chasses. Alphonse XI, roi de Castille et de Léon, dans *el Libro de la Monteria* (le Livre de vénerie), écrit entre 1342 et 1350, récemment réédité par le savant D. José Gutierrez de la Vega, en tête de sa splendide *Biblioteca venatoria* (Madrid, 1877), disait : *La quinta razon porque decimos que* (*la caza*

*de los venados*) *es de mayor placer, es, porque en todas las otras cazas non es el placer salvo en la vista...; et en la caza de los venados es el placer en el oir et en el ver...* (*Biblioteca venatoria*, t. I, p. 9.) — « La cinquième raison pour laquelle nous disons que la chasse du cerf est la plus agréable, c'est que dans les autres chasses il n'y a de plaisir que pour la vue...; tandis que dans la chasse du cerf on a le plaisir d'entendre et de voir. » — Le théreuticographe anonyme, à qui nous devons *le Livre du roy Modus et de la royne Racio,* composé de 1322 à 1338 (J. La Vallée, *la Chasse à courre en France*, introduction, p. XXI), avait aussi à peu près exprimé ainsi la même pensée, en son chapitre : *Cy devise le jugement des chiens et des oyseaulx et lesquelz font plus beaux deduis :*

*Deux choses valent mieulx qu'une,*
*C'est une parole commune.*
*Deduit des chiens voit on et puet on oyr,*
*Et celuy des oyseaux est veoir,*
*Quant à oyr n'y a nul bien.*
*Ung aveugle n'en sauroit riens*
*Et si prendroit il grant plaisir*
*En la chace des chiens oyr.*

Guillaume Crétin, à la fin du XV<sup></sup>e siècle ou au commencement du XVIe, dans *le Debat entre deux dames sur le passetemps des chiens et des oiseaux,* imité du *Roman des deduicts* de Gace de la Vigne, répétait encore après l'auteur du *Livre du roy Modus* (*Cabinet de vénerie,* V, p. 32) :

*Or, c'est ainsi qu'on peult deux biens avoir*
*Par chiens courans, c'est de veoir et ouyr.*
. . . . . . . . . . . . . . . .
*En vol d'oyseaulx, vous ne pouvez jouyr*
*Sinon de veoir; doncques chacun congnoist*
*Que trop mieulx vault ce que on voit et que on oyt.*

P. 40, v. 4, 5. *De l'oiseau qui n'a qu'une saison pour son vol ordonnée.* Les oiseaux, comme les quadrupèdes, sont su-

jets à la mue. Chaque année, le plus ordinairement vers la fin de l'été ou en automne, selon les espèces, selon l'âge des individus, presque toutes leurs plumes tombent et se renouvellent, en prenant parfois des teintes différentes. Durant cette période, ils sont, en général, malades, quelques-uns même meurent. Par suite, les anciens fauconniers ne se servaient pas des oiseaux de vol pendant la mue. On les enfermait alors et on leur faisait subir des médications souvent des plus empiriques. D'Arcussia, pensant autrement, chassait toute l'année avec faucons et autours. « Ç'a esté, écrivait-il, une grande erreur aux fauconniers du passé d'avoir creu qu'un oyseau ne puisse voler en muant; et les oyseaux sauvages comme font-ils? » (*Cabinet de vénerie*, VII, *la Conférence des Fauconniers*, p. 25.)

P. 40, v. 24. *Adresse*, raison.

43, 6. *Que son corps n'est terrestre, ains de l'air...*, que son corps n'est pas composé, comme élément, de la terre, mais de l'air... Voir ci-après les vers 6-8 de la page 71 et la note sur ces mêmes vers.

45, 6. *Muable*, capricieux, peu obéissant.

47, 1. *Courée* (on disait autrefois *couréer* et *conréer*, pour corroyer), disposée, arrangée, préparée, corroyée. — « Leur pel (la peau, la nappe des cerfs) est moult bonne pour fère moult de choses quand elle est bien *conrée* et prinse en bonne sayson. » (*La Chasse* de Gaston Phœbus, ch. 1.)

— 5. *Moufle*, sorte de gant fourré, n'ayant de séparation qu'entre le pouce et les doigts.

— 7. *Furons*. Dans l'ancienne langue, *furon* et *fuiron* avaient le sens de furet; mais ici le poète donne au premier de ces mots une signification graveleuse, suffisamment indiquée par le vers et ceux qui le suivent.

— 10. *Roque*, roche.

48, 10, 11. *Turquette ou pour mieux dire Bracquette*. Claude Gauchet, dans *la Chasse du blereau*, de son édition

du *Plaisir des champs*, de 1583 (Paris, Nicolas Chesneau), parle de *turquets* et cite même parmi ceux-ci une chienne nommée *Turquette*. Puis, dans l'édition de 1604 (Paris, Abel L'Angelier), au même passage, il remplace le mot *turquets* par celui de *bassets*. On serait donc tout d'abord porté à supposer que *Mamelue*, cette chienne si regrettée de du Sable, le contemporain de Gauchet, était d'une espèce de bassets, originaire soit de Turquie, soit de contrées voisines de l'Orient, de Hongrie, d'Illyrie, par exemple, pays ayant des animaux de semblable race, suivant M. Bénédict-Henry Révoil. (*Histoire physiologique et anecdotique des chiens*, p. 174.) Mais le mot *Bracquette* semblerait, au contraire, indiquer que *Mamelue* provenait d'une espèce de braques tirée de Turquie, ce dont on ne saurait être surpris, car Blaise de Vigenère, qui vivait aussi au XVI[e] siècle, mentionne le Grand Seigneur, comme ayant des braques. (Baron de Noirmont, *Histoire de la chasse en France*..., t. II, p. 365, note 4.)

P. 48, v. 13. *La Veronnaise Lesbie.*

*Tantum magna suo debet Verona Catullo,*
*Quantum parva suo Mantua Virgilio,*

dit Martial, en son XIV[e] livre, épigramme 195. La maîtresse peu fidèle de Catulle aurait-elle eu, de même que son amant, Vérone pour lieu de naissance? Du Sable serait-il donc mieux informé à cet égard que tant de scoliastes, qui cherchèrent vainement le vrai nom, l'histoire et l'origine de Lesbie? (P. L. Jacob, bibliophile, *les Courtisanes de l'ancienne Rome*, Bruxelles, Aug. Brancart, 1884, p. 87 et suiv.) On sait seulement que la courtisane immortalisée, sous ce pseudonyme, par les vers du poète, habitait Rome.

*Illa Lesbia, quam Catullus unam*
*Plus quam se atque suos amavit omnes,*
*Nunc in quadriviis et angiportis*
*Glubit magnanimos Remi nepotes.*

(*Catulli opera*, Ad Cœlium, de Lesbia.)

P. 49, v. 2. *Qu'elle s'en cuida deffaire*, qu'elle eut la pensée de se donner la mort.

— 12. *Fafelue*, espiègle, gentille.

50, 6. *Mortelle Atropos*. — *Atropos*, une des trois Parques, celle qui, selon la Fable, coupait le fil mesurant la durée de la vie de chaque mortel. — *Mortelle*, qui donne la mort.

54, 4. *Forçaire*, forçat.

55, 14. *D'un gendarme en faire un Chancelier*. Du Sable fait peut-être ici allusion à l'Italien René de Birague, chancelier des rois Charles IX et Henri III, magistrat peu savant qui, dans sa jeunesse, professait plus de goût pour l'exercice des armes que pour l'étude de la jurisprudence, et prit du service, sous François I^er^, lors des guerres du Piémont et du Milanais. (De Thou, *Histoire universelle*, éd. La Haye, Scheurleer, 1740, t. XI, p. 72-73.) Très porté en faveur des huguenots, s'il n'avait pas lui-même embrassé la religion réformée, l'auteur de *la Muse chasseresse* devait détester de Birague, un des instigateurs de la sinistre journée de la Saint-Barthélemy.

56, 1. *Caler la voile*, s'humilier, se taire.

57, 4. *Fredons*. *Fredon*, vieux terme de musique vocale, sorte de vocalise se composant de petits agréments abandonnés aujourd'hui, que le compositeur ne notait pas et qui étaient laissés au bon goût des exécutants.

58, 5. *Pipeur*, chasseur chassant à la pipée, c'est-à-dire, soit en contrefaisant, à l'aide d'un pipeau, le chant des oiseaux qu'il veut prendre dans ses filets ou attirer dans un piège garni de gluaux, soit en imitant le cri d'autres oiseaux que certaines espèces attaquent de préférence. — Le pipeau est d'ordinaire un petit bâton fendu par un bout, et dans la fente duquel on met une feuille d'arbre particulière : ainsi une feuille de laurier mise dans un pipeau contrefait le cri des vanneaux ; celle du poireau imite celui du rossi-

gnol, et celle de chiendent contrefait celui de la chouette. (*Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche*. Paris, Musier, 1769, v° *Pipeau*.)

P. 60, v. 1-3. *Pourchoison*, porchaison, période durant laquelle les porcs sauvages « sont en bon corps ». Commençant au mois de septembre, elle finit, pour les bêtes de compagnie (sangliers d'un an à deux ans), avec le mois de mars, et pour les sangliers et les laies, en décembre, moment où ils « donnent au rut ». (Salnove, *la Vénerie royale, chasse du sanglier*, ch. VII et XIV.) — *Cervoison*, époque pendant laquelle les cerfs sont en meilleur état, par conséquent celle qui est la plus favorable pour leur chasse. La cervoison dure de la Sainte-Croix de mai à la Sainte-Croix de septembre. (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v° *Cervoison*.) — La porchaison ayant lieu en hiver et la cervoison en été, les trois vers

*Je sors de la pourchoison,*
*Et entre en ma cervoison,*
*Aupres de monsieur d'Estrée*

doivent vouloir dire : après une vie de privations, je trouve l'abondance et le repos auprès de M. d'Estrées. — *Monsieur d'Estrée*. *Le Petit Discours aux compagnons de la trompe*, postérieur à la Ligue, comme l'indiquent les vers 6-10 de la même page, fut vraisemblablement écrit au château de Cœuvres, habité par les d'Estrées, famille puissante de Picardie. Selon toute apparence aussi, le *Monsieur d'Estrée*, auprès duquel du Sable avait alors sa *fortune ancrée* (vers 15 de la page précédente), était Antoine d'Estrées, grand maître de l'artillerie de 1597 à 1599, gouneur de l'Ile-de-France et père de la belle Gabrielle d'Estrées, la maîtresse de Henri IV.

— 10. *Realiste*, royaliste.

— 12. *Vitry*, Louis de L'Hospital, marquis de Vitry, qui, après avoir servi la Ligue, se rallia à Henri IV. Chasseur des plus experts, Vitry était, en 1596, lieutenant de

la vénerie du roi, capitaine du vol pour le milan dans la grande fauconnerie, capitaine de la forêt de Fontainebleau et grand vautrayeur de France (commandant du vautrait de la couronne — équipage pour le sanglier). Henri IV lui donna encore la charge de ses chiens pour chevreuil. (Baron de Noirmont, *Histoire de la chasse en France...*, t. I, p. 179-191, et *État de la vénerie et de la fauconnerie de Henri IV pour l'année* 1596, cité par cet auteur aux pages 420 et suiv. du même volume.)

P. 60, v. 14. *Monsieur de Frontenac*, Antoine de Frontenac, un des compagnons de chasse habituels de Henri IV et un de ses lieutenants de vénerie. (Sully, *Mémoires*, l. XXIII, et *État de la vénerie de Henri IV pour l'année* 1596.)

62, 20. *Un soupé bien armez*, un souper composé de nombreux plats, abondant.

63, 13. *Pignez*, peignés.

— — *Testonnez*, la chevelure bien arrangée. — Dans la fable, *l'Homme entre deux âges et ses deux Maîtresses*, La Fontaine dit aussi :

> *Ces deux veuves, en badinant,*
> *En riant, en lui faisant fête,*
> *L'allaient quelquefois* testonnant,
> *C'est-à-dire ajustant sa tête.*

— 23-24. *Boirez... à toute reste*, boirez en vidant vos verres, de bon cœur.

66, 4. *Liepvre marin*. Jusqu'à Linné, on donnait le nom de *lepus marinus* à tous les mollusques, compris depuis cet auteur dans le genre Aplysie.

69, 5. *Nostre fameux Valois*, le comté de Valois, dont le territoire est aujourd'hui réparti entre la partie est du département de l'Oise et la partie sud de celui de l'Aisne. Les forêts de Retz, de Cuise-lès-Compiègne et de l'Aigue, qui se touchaient, en faisaient le plus ravissant pays de chasse. François I$^{er}$, Henri II et ses fils, résidant souvent

soit à Compiègne, soit à Villers-Cotterets, y donnèrent fréquemment de somptueuses fêtes cynégétiques. Attaché à la vénerie de ces rois, du Sable dut, en conséquence, beaucoup séjourner dans le Valois. Il l'appelle *nostre;* peut-être était-ce là même que se trouvait la maison d'où il fut *banny, cinq ans et plus,* par la Ligue, *pour estre vray realiste.* (*La Muse chasseresse,* p. 60, vers 6-10.)

P. 69, v. 6. *Décoré, longtemps a, du royal diadesme.* La branche des Valois régna en France depuis 1328, époque de l'avènement au trône de Philippe VI, dit *de Valois,* fils de Charles, comte de Valois et d'Alençon, troisième fils de Philippe *le Hardi,* jusqu'au 2 août 1589, date de la mort de Henri III.

70, 15. *Estant commensal des Rois.* Les officiers de la couronne étaient, en service, logés et nourris aux frais du roi.

71, 7-8. *Ces quatre eslements... font l'homme vivre.* Selon la théorie des anciens, le corps de l'homme, comme celui de tous les animaux, se trouvait composé de quatre éléments : le feu, l'air, la terre et l'eau; de là le système de l'*humorisme* ou des quatre humeurs cardinales engendrées par ces éléments, qui, appuyé sur l'autorité de Gallien, eut si longtemps cours. (Voir *Cabinet de vénerie,* I, Jehan du Bec, *Discours de l'antagonie du chien et du lièvre,* p. 27 et suiv., et la note de la ligne 23 de la page 27.)

73, 5. *Naufs,* vaisseaux.

74, 8. *Ce bois tortu,* la vigne.

75, 1. *Resonne,* célèbre, chante.





# TABLE DES MATIÈRES





*Imprimé par Jouaust et Sigaux*

POUR LA COLLECTION

DU CABINET DE VÉNERIE

SEPTEMBRE 1884

*CABINET DE VÉNERIE*

PUBLIÉ

PAR E. JULLIEN ET PAUL LACROIX

---

IX

# LE LIEVRE

TIRAGE

| | | |
|---|---|---|
| 300 | exemplaires | sur papier de Hollande. |
| 20 | — | sur papier de Chine. |
| 20 | — | sur papier Whatman. |

340 exemplaires, numérotés.

267

SIMON DE BULLANDRE

# LE LIEVRE

## POEME

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTES

PAR

ERNEST JULLIEN




PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXV



# NOTICE

*Si nous devons en croire Aristote et Pline le Naturaliste, Ulysse, qui laissa cependant la réputation d'un veneur émérite, n'aurait point eu le moindre lièvre à courir dans toute l'étendue de son île d'Ithaque. Faute du climat ou faute du sol, aucun animal de cette espèce ne pouvait vivre parmi les domaines, assez peu fertiles du reste, de l'illustre héros. Ceux qu'on importait pour les y lâcher venaient bientôt mourir sur le rivage, près de l'endroit battu par les flots [1].*

*Simon de Bullandre était plus heureux. Les environs de son prieuré de Milly en Beauvoisis se trouvaient peuplés de nombreux lièvres. Le bon prieur les chassait volontiers, sans néanmoins dire, comme le poète normand Jacques Savary :*

*Ille meos, solus qui me sibi junxit, amores*
*Æternos habeat lepus, et totam occupet artem [2].*

---

1. Aristote, *Histoire des animaux*, liv. VIII, chap. 28. Pline, *Histoire naturelle*, liv. VIII, chap. 58.

2. *Album Dianæ leporicidæ, sive Venationis leporinæ leges* : Cadomi, 1655.

*Ecclésiastique de mœurs régulières, Simon de Bullandre, quand il résidait à Milly, ne cherchait pas, en effet, dans la chasse une occupation, mais seulement une distraction agréable, un exercice utile pour sa santé.*

*Certain jour de mauvaise humeur, Martial, devenu subitement jaloux de Gellie, lança contre elle cette épigramme sanglante :*

*Si quando leporem mittis mihi, Gellia, dicis,*
*Formosus septem, Marce, diebus eris,*
*Si non derides, si verum, lux mea, narras,*
*Edisti nunquam, Gellia, tu leporem* [1].

*Pline le Naturaliste, rappelant l'opinion de Caton le Censeur sur la viande du lièvre, ainsi que la vertu attribuée à cette même viande par le bas peuple de Rome, dont Gellie n'était que le fidèle écho, dit aussi, toutefois avec quelque scepticisme : « Somnos fieri lepore sumpto in cibis Cato arbitratur : vulgus et gratiam corpori in IX dies, frivolo quidem joco, cui tamen aliqua debeat subesse causa in tanta persuasione* [2]. » *Bullandre savait ses auteurs classiques. Il courait le lièvre une fois par semaine, et la chair savoureuse de ce gentil animal, si elle ne lui donnait une beauté physique, à laquelle il devait peu*

1. *Epigrammatum* lib. V, 29.
2. C. Plinii secundi *Naturalis Historiæ* lib. XXVIII, cap. 19.

*tenir, lui procurait, du moins, la sérénité de l'âme, l'humeur facile qui font supporter sans aigreur les tristesses inséparables de la vie. Nous en possédons comme preuve les vers suivants, où le prieur de Milly, après avoir longuement énuméré les multiples propriétés spécifiques prêtées jadis par la médecine aux diverses parties du corps du lièvre, ajoute, en s'adressant à Jean de Boufflers, sieur de Lyesse*[1] :

Je diray librement que cil qui mangera
De sa chair, nonobstant la sentence de Pline,
Par sept jours ensuivants gayement il vivra.
Sus doncques, mon support et phare de Lyesse,
Poursuivons les levraux de sept jours en sept jours,
En depit des railleurs, en tout temps et liesse,
Le filet ourdirons de nos fresles sejours :
Les soings et les travaux par trop nostre mort hastent,
L'esbat et le soulas allentissent nos pas ;
Les grands seigneurs en vain contre elle se debattent,
Le content sans regret s'achemine au trepas[2].

*De semblables vers ne sont assurément pas du premier venu. Ils démontrent en outre que leur auteur, quoique prenant avec modération le plaisir de la chasse du lièvre, savait y trouver l'attrait tant goûté des veneurs. La douce philosophie qui les inspira permet aussi de ranger Bullandre parmi ces sages,*

---

1. Ancien fief, sis sur le territoire actuel de la commune de Martincourt, au nord-ouest de Beauvais.

2. *Le Lievre*, p. 40.

*dont on voudrait pénétrer la vie, pleine évidemment d'utiles enseignements. Malheureusement les documents font trop vite défaut.*

*Les de Bullandre étaient originaires du Rothois, village situé à quelque distance, au nord, de la ville de Beauvais. De simples laboureurs, ils devinrent sergents, puis verdiers et juges ordinaires des eaux et forêts des évêques de cette ville qui les anoblirent; car ils portaient :* d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles et en pointe d'une crosse posée en pal, aussi d'or[1]. *Simon de Bullandre naquit, en 1544, à Beauvais, où son père, Victor de Bullandre, seigneur de Molagnies, possédait, comme ses ancêtres, la charge de verdier de l'évêché. Sa mère était nièce de Simon Bazée, un des vicaires généraux du célèbre cardinal Odet de Châtillon, évêque et comte de Beauvais depuis l'année 1535. Le vicaire général tint le jeune Simon de Bullandre sur les fonts baptismaux. Grand seigneur très lettré, véritable Mécène des savants comme des poètes, Odet de Châtillon « entretenait aux études les enfants de ses officiers et soutenait le mérite malheureux ou caché[2] ». Sous l'influence de Bazée, Bullandre, profitant des*

---

1. *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, t. VII; *les Maisons canoniales du chapitre de Beauvais...*, par M. l'abbé Deladreue.

2. Dupont-White, *la Ligue à Beauvais*, introd., p. 14.

*dispositions si bienveillantes du cardinal, fut vraisemblablement élevé à ses frais, puis rapidement admis dans son entourage. Le prélat habitait le plus souvent Paris. L'hôtel de Beauvais, peu éloigné du palais des Tournelles, était le centre de la cour et de la ville; Bullandre y rencontra Ronsard, Michel de L'Hôpital, ainsi que tant d'autres beaux esprits de l'époque, dont la fréquentation lui donna de bonne heure le goût de la poésie.*

*On ne sait à quel âge Bullandre entra dans les ordres; mais il obtint bientôt des bénéfices importants. En 1570, pourvu probablement déjà depuis quelque temps d'une des riches prébendes du chapitre de la cathédrale de Saint-Pierre de Beauvais, le jeune poète devenait possesseur de la neuvième maison canoniale, dite de la Belle-Image*[1]*. C'est peut-être cette demeure, hantée par les Muses, que désigne Jean de Boufflers, quand il dit dans ses* Acrostiches féminins *adressés à Bullandre :*

Nous avons à Beauvais la maison d'un Orphée,
Bastie au plus haut lieu comme un nouveau Parnasse[2].

1. *Maisons canoniales du chapitre de Beauvais*...— La neuvième maison canoniale avait, au-dessus de sa porte, une image de la Vierge en relief, d'où ce nom de la Belle-Image. Elle se trouvait au coin de la rue du Cloître-Saint-Pierre et de la rue de la Belle-Image, aujourd'hui rue de l'Abbé Gellée.

2. *Le Lievre*, p. 46.

*Vers 1573, Simon de Bullandre comptait parmi les dignitaires du chapitre de Saint-Pierre. Archidiacre de Beauvoisis, ou petit archidiacre, il exerçait « sa juridiction sur les doyennés de Pont, de Coudun, de Ressons et de Breteuil, et mettait en possession de leurs monastères les abbés de Breteuil, de Saint-Martin-aux-Bois, de Saint-Just et l'abbesse du Moncel*[1] ».

*Un incident survenu au cours des années 1575 et 1576, entre la nomination de Nicolas Fumée comme évêque de Beauvais et l'entrée solennelle du nouveau prélat dans cette ville, prouve, du reste, la haute considération dont jouissait Bullandre auprès des chanoines ses confrères. « Peu s'en fallut, — rapporte l'abbé Delettre, le savant historien du diocèse de Beauvais, — que, durant ce temps, on n'eût aliéné une des plus belles portions du domaine de l'évêché. La seigneurie de Bresles avait été signalée au roi comme une propriété qui serait parfaitement à sa convenance, et Henri III écrivit aussitôt au chapitre la lettre suivante, en date du 23 février 1576 :*

« Chers et bien-aimés, Nostre intention est pour certaines bonnes et grandes considérations de

1. *Maisons canoniales du chapitre de Beauvais...* — Les sept dignitaires du chapitre de Saint-Pierre étaient le doyen, l'archidiacre de Bray, le trésorier, l'archidiacre de Beauvais, le chantre, l'archidiacre de Beauvoisis et le sous-chantre.

récompenser la terre et seigneurie de Bresles, dépendante de l'évêché de Beauvais, à la récompense de laquelle n'avons voulu faire procéder sans que vous soyez appelés et ouïs, pour avec Nous y être tenues toutes les formes et solennités qu'on a coutume observer en tel cas; à cette cause, Nous vous prions et néanmoins ordonnons par exprès que, ayant sur ce donné en votre chapitre le consentement requis, vous ayez à commettre certains personnages qui assistent, débattent et accordent ce qui regarde ledit Bresles... »

« *Le procureur général écrivit dans le même sens le* 19 *mars suivant, afin que les désirs du roi fussent accomplis dans le plus court délai.*

« *Dès le lendemain, le chapitre s'assembla et entra en délibération : il décida qu'une députation, composée de deux de ses membres, Claude Gouine et Simon de Bullandre, seroit envoyée vers Sa Majesté, pour la supplier de ne point insister à ce sujet. « Vous représenterez, dit-il à ses mandataires, que l'Église de Beauvais attache le plus grand prix à la conservation de ce domaine, parce qu'elle le possède depuis cinq cent soixante et des années, et qu'elle le doit à la libéralité d'un de ses plus illustres évêques* [1]; *parce*

---

1. Roger de Champagne, évêque de Beauvais de l'an 1000 à l'an 1022.

*que ce château a été habité par des princes du sang, par des fils de France; parce que c'est le chef-lieu du comté et la seule maison champêtre dépendante de l'évêché, et que sa conservation contribuera singulièrement à faire résider les évêques en leur diocèse; enfin, parce que, si elle s'en dépouille, les évêques, n'ayant plus de lieu de retraite pour* soi solacier, *en seront moins enclins à la résidence* [1]. » *Munis de ces instructions, les deux chanoines se rendirent auprès de Henri III et parvinrent à le détourner de son projet.* »

*Mais, parmi ses bénéfices, Simon de Bullandre devait surtout préférer le prieuré de Milly. Le village de Milly, situé à 12 kilomètres au nord de Beauvais, dans un vallon où se réunissent le grand et le petit Thérain, était autrefois une place forte. Les Anglais l'assiégèrent vers 1197. Le vaillant évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, venu pour la secourir avec la noblesse des environs, fut battu sous ses murs et emmené prisonnier à Rouen* [2]. *Dès longtemps avant, il existait « à Milly une collégiale, dédiée à Notre-Dame, desservie par huit chanoines et six chapelains. Elle avait été fondée, en l'honneur de saint Dinauld, martyrisé en ces lieux dans le courant du V*[e] *siècle. Les prébendes étaient à la nomination du seigneur de Milly.*

1. *Histoire du Diocèse de Beauvais*, t. III, p. 274-275.
2. *Ibid.*, t. II, p. 184 et suiv.

*En* 1154, *Hugues de Milly, chanoine de Beauvais, décida Sagalon de Milly, son frère, à céder ce droit à l'abbaye de Saint-Lucien (de l'ordre de Saint-Benoît, près Beauvais), et quelques années plus tard, en* 1167, *ce même seigneur entra en pourparler avec l'abbé de Saint-Lucien (Pierre II), pour faire remplacer par des religieux de son monastère les chanoines de Milly au fur et à mesure qu'ils mourraient. L'évêque (Barthélemi de Moncornet, évêque de Beauvais de* 1162 *à* 1175), *consulté, donna son acquiescement à cette transformation, et l'abbé de Saint-Lucien y consentit volontiers. Il se mit même aussitôt en mesure de remplir les prébendes vacantes en envoyant à Milly des religieux sous la conduite d'un prieur. Ce fut d'abord une communauté mixte composée de chanoines et de religieux ; mais les chanoines ne tardèrent pas à disparaître, les uns par décès, les autres en demandant des postes dans les rangs du clergé séculier, et le prieuré devint exclusivement régulier, ayant douze religieux dirigés par un prieur*[1] ». *Peu à peu les religieux cessèrent à leur tour de venir de Saint-Lucien. Pendant la seconde moitié du XVI*e *siècle, il n'en résidait plus aucun à Milly. Le titre prieural se trouva néanmoins conservé ; on le*

1. *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, t. VIII ; *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Lucien*, par MM. l'abbé Deladreue et Mathon.

*donna alors, avec les revenus de l'ancien chapitre, en commende, à des ecclésiastiques séculiers qui en acquittaient, ou en faisaient le plus souvent acquitter les charges religieuses. Le dernier prieur régulier de Milly semble avoir été Jacques de Boufflers, oncle de Jean de Boufflers, sieur de Lyesse, l'ami de Bullandre. Selon La Chesnaye-Desbois*[1], *Jacques de Boufflers entra comme religieux à Saint-Lucien vers* 1535, *et devint prieur de Milly le* 7 *juin* 1539. *Bullandre lui succéda fort jeune*[2], *mais à titre de simple commendataire. Il dut probablement même cette riche succession à une nouvelle libéralité du cardinal-évêque Odet de Châtillon, qui était aussi abbé de Saint-Lucien et tenait du roi Henri II le privilège de nommer à tous les bénéfices vacants en régale dans son diocèse*[3].

*Outre d'importants revenus, le prieuré de Milly offrait encore de nombreux avantages : grande proximité de Beauvais ; vastes bâtiments*[4], *garantis derrière les murailles de la petite ville contre les coups de main si fréquents durant les troubles du XVI*e *siècle ; partout aux alentours, le plus ravissant pays de chasse ; dans les deux bras du Thérain pêche abondante de la truite,*

---

1. *Dictionnaire de la Noblesse*, art. *Boufflers*.
2. *Le Lievre*, épître dédicatoire.
3. *La Ligue à Beauvais*, introduction, p. 25.
4. Ces bâtiments ont été démolis lors de la Révolution.

*ce poisson fort apprécié des gourmets et célébré par Pierre Binet*[1]. *L'heureux commendataire avait à sa collation les cures de Notre-Dame de Milly, de Saint-Hilaire et de Saint-Omer-en-Chaussée*[2]. *Bullandre habitait Milly principalement l'été. Sous les frais ombrages du prieuré, le poète pouvait rêver et rimer loin des importuns. De ce charmant séjour il voisinait aussi facilement avec deux savants hôtes du château de Boufflers*[3] *: Adrien II de Boufflers, gentilhomme de la chambre de Henri III, l'auteur des* HISTOIRES ANCIENNES ET MODERNES APPARIÉES (Paris, Mettayer 1608)[4], *et Jean de Boufflers, sieur de Lyesse, son frère, à qui le poème du* LIEVRE *est dédié.*

*Sur le sieur de Lyesse, Antoine Loisel donne les*

---

1. Le poème de la *Truite* se trouve à la suite des *Plaisirs de la vie rustique et solitaire* de Claude Binet, Paris, Ve Lucas-Breyer, 1583.

2. Saint-Hilaire et Saint-Omer-en-Chaussée sont deux villages près de Milly.

3. Aujourd'hui de Crillon, par suite de l'acquisition, en 1784, de la terre duché-pairie de Boufflers par le comte de Crillon, brigadier des armées du roi. (Roger, *Archives historiques et ecclésiastiques de Picardie*, t. I, p. 344.)

4. Adrien II de Boufflers, chevalier, seigneur de Boufflers, de Cagny, etc., deuxième fils d'Adrien Ier de Boufflers et de Louise d'Oiron, né en 1532, mort le 28 octobre 1622, fut grand bailli d'épée de Beauvais sous Henri IV. Il épousa, en 1582, Françoise de Gouffier de Crèvecœur. Outre les *Histoires anciennes et modernes appariées,* Adrien de Boufflers écrivit un livre intitulé : *Considérations sur les ouvrages du Créateur.* — Dans les *Histoires... appariées* (p. 1047)

*curieux détails suivants : « Jean de Boufflers, seigneur de Rouverel*[1], *— dit le célèbre jurisconsulte et historien du XVI*e *siècle*[2], *— fut un miracle de nature, en ce que n'ayant eu autre eschole que la maison de son père, avec un maistre tel quel il se rendit néantmoins capable d'entendre et de composer tant en prose qu'en vers latins*[3]*; puis, se mettant de soy mesme aux mathématiques et à la théologie, se rendit capable d'en conférer avec les plus versez, et, pour s'y*

---

on trouve ce passage intéressant à signaler : « Bien que le liepvre soit recongnu pour la plus peureuse beste de toutes les autres, si est ce qu'il symbolise avec le superbe lion en ceste manière de dormir. Nature, comme je croy, l'ayant doué de telle propriété à celle fin qu'en reposant à son giste il apperçoyve tant plus aisément les veneurs et les chiens qui sont tousjours à l'erre pour le surprendre et tourmenter, soit aux bois, soit aux plaines. Du naturel de cest animal est venu le proverbe latin *Leporinus somnus*, « sommeil de lievre », qui se practique, quand l'on veut remembrer celuy qui semble veiller encore qu'il soit assopy du sommeil. »

1. Jean de Boufflers, troisième fils d'Adrien Ier de Boufflers et de Louise d'Oiron, tige de la branche des Boufflers de Rouverel, ne prit le titre de seigneur de Rouverel et de Quigy qu'après un partage fait, le 6 juillet 1585, avec son frère Adrien II, de la succession de leur père. (La Chesnaye-Desbois, *Dict. de la Noblesse*, art. *Boufflers*.)

2. *Mémoires des pays, villes, comté et comtes de Beauvais, évesché et évesques, pairie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, Thiboust, 1617, p. 224 et suiv.

3. A la fin des *Plaisirs de la vie rustique et solitaire*, de Claude Binet, on trouve, en effet, une longue pièce de vers latins adressée à l'auteur par Jean de Boufflers.

*consommer davantage, entreprit de voyager par l'Italie, la Grèce, l'Asie, l'Afrique, l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, dont il rapporta plusieurs mémoires, instructions et singularitez, lesquels il mist par escrit; ensemble certains discours des moyens de faire la guerre aux Turcs, des livres de théologie et mathématiques et autres œuvres sérieuses, et pareillement un centon ovidian de 300 vers qu'il fit, en se jouant, à la louange de Notre-Dame de Lorette... Puis, s'estant marié, se monstra fort aumosnier et secourable envers les pauvres, signamment en une année de cherté, en laquelle il leur ouvrit ses greniers. Et fust parvenu à la perfection d'un très grand et vertueux personnage, s'il n'eust esté ravi aux premiers fruits de son âge*[1]. »

*Bon juge en pareille matière, Jean de Boufflers nous a laissé une très précieuse appréciation du caractère éminemment sympathique du prieur de Milly. Au*

1. Jean de Boufflers mourut le 12 janvier 1596. Il avait épousé, en 1590, Aimée de Saint-Simon, veuve d'Antoine Faucq, dont il eut deux fils : René, prêtre de l'Oratoire, et Artus, qui continua la lignée. (La Chesnaye-Desbois, *loco citato.*) — Le frère aîné d'Adrien II et de Jean de Boufflers était Louis, guidon des gendarmes de Jean de Bourbon, duc d'Enghien, tué d'un coup de feu à l'attaque de Pont-sur-Yonne, en 1553, sorte de géant que le chanoine La Morlière (*Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons de Picardie*, Amiens, Hubault, 1630) compare aux plus fameux héros de l'antiquité.

*XVI^e siècle, la mode était aux anagrammes. Le sieur de Lyesse ayant trouvé, dans les mots Simon de Bullandre,* l'Ame d'un bon désir, *fit le joli sonnet que voici :*

Des métaux du Pérou m'enrichir ne souhaite,
Je ne veux pas aussi que l'on m'estime heureux
Pour les faveurs de cour. Et ne suis desireux
D'avoir le front chargé d'une rouge berette.

Quels sont donc mes souhets ? qu'on entoure ma teste
D'un laurier, le vray pris d'un poëte ingénieux,
Que la peste s'ecoule, et aussi qu'en tous lieux
Du grand pasteur romain on suive la houlette.

Qu'au portail de Janus le verrouil y soit mis,
Afin que librement allions voir nos amis,
Et qu'avec eux puissions prendre honneste plaisir.

Voilà tous mes souhets, et ce n'est sans mistère,
Qu'aux lettres de mon nom, par subtile maniere,
Sont contenus ces mots : *L'âme de bon désir.*

*Doué de telles qualités, sans ambition, l'auteur du poème du* Lievre, *si bien vu à Boufflers, devait nécessairement compter encore ailleurs de nombreux amis. Bullandre prit soin de nous transmettre les noms de ceux qui, comme du Monin, Alexandre Bunault et Le Febvre, lui adressèrent de fort élogieuses poésies latines ou françaises. Mais le premier de tous semble avoir été Pierre de Ronsard ; car le prieur de Milly, voulant placer une statue de saint Simon, son patron, dans la cathédrale de Beauvais, en face de la*

*chaire, exigea que le sculpteur prêtât au saint les traits du chef de la Pléiade.*

*Simon de Bullandre mourut le* 15 *décembre* 1614, *à l'âge de soixante-dix ans. Il fut inhumé dans la chapelle de Sainte-Barbe de la cathédrale de Beauvais. Sur la pierre tumulaire recouvrant ses restes on lisait :*

CY GIST
VENERABLE ET DISCRETE PERSONNE
MAITRE SIMON DE BULLANDRE
ARCHIDIACRE ET CHANOINE DE L'ÉGLISE DE CEANS
QUI DECEDA LE 15 DECEMBRE 1614.

*Au-dessus, contre la muraille, son neveu, Isaac de Bullandre, doyen du chapitre de Saint-Pierre et archidiacre de Beauvoisis* [1], *fit placer cette épitaphe :*

VENER. ET EGREG. VIRI SIMONIS DE BULLANDRE
QUONDAM ARCHIDIACONI BELVACINI ET HUJUS ECCLESIÆ CANONICI

EPITAPHIUM

*Bullander jacet hic, septem qui lustra bis egit.*
*Hic una charitas Pieridesque jacent.*

---

1. Isaac de Bullandre, fils d'un frère du poète, s'adonnait aussi à la poésie. Ses vers ont été imprimés avec ceux de Jacques de Nully, régent du collège de Beauvais, chez Gaudefroy-Vallet. Il fut prieur de Milly de 1614 à 1643, époque à laquelle il résigna son prieuré en faveur d'un autre Isaac de Bullandre, fils de son frère Nicolas de Bullandre et de Marie Foy.

*Nullus in ore satis, nil pectore fellis habebat.*
*Ingenium huic vivax, candidus huic genius.*
*Mente omnes nivea, dum vixit, amore revinxit.*
*Sed periit cuncti quem periere viri,*
*Quique sibi innumeros virtute crearat amicos*
*Quærere non potuit mortis amicitiam.*
*Proh! nihil ingenium, genius, nil musa morantur,*
*Nil amor, heu! hominum, quin moriatur homo.*

*Isaac de Bullandre, hujus Ecclesiæ Canonicus, defuncti ex fratre nepos, quondam ab eo et ex eo archidiaconus Belvacini, nunc decanus, planxit, panxit, posuit. Obiit ab anno Domini* 1614, 15 *Decembr., ætatis suæ septuagesimo* [1].

*Le prieur de Milly n'avait pas la prétention de se poser comme un veneur des plus experts, encore moins*

---

1. « Ci-gît Bullandre qui vécut 70 ans. Avec lui nous avons perdu et la charité et les muses. Aucune louange n'est digne de lui. Cœur sans fiel, intelligence vive, esprit candide, naturel heureux, il se concilia durant sa vie l'affection de tous. Il est perdu pour nous celui que nous aimions éperdument. Bullandre, qui par sa vertu s'était fait tant d'amis, n'a pu gagner l'amitié de la mort. Hélas! esprit, talent, poésie, amour de tous, rien n'a pu l'empêcher de mourir. — Isaac de Bullandre, chanoine de cette église, fils d'un frère du défunt, jadis nommé, sur sa demande, son successeur, comme archidiacre de Beauvoisis, aujourd'hui doyen du chapitre, a, pour attester sa douleur, tracé cette épitaphe et fait élever ce monument. » — L'épitaphe ci-dessus, ainsi que les renseignements biographiques que nous avons pu recueillir sur Bullandre et les siens, nous ont été transmis par le savant M. l'abbé Deladreue, curé de Saint-Paul près Beauvais. Nous lui adressons ici l'expression de notre vive reconnaissance.

*d'écrire un traité didactique sur le noble déduit des chiens : c'eût été de sa part, il l'avoue lui-même, vouloir quelque peu*

... plaider en un siege estranger [1].

*Vivant souvent au milieu de gentilshommes passés maîtres en le bel art de vénerie, Bullandre tenta seulement de rimer une sorte de monographie du lièvre, d'après les données historiques et scientifiques de son époque. Le poème du* Lievre *est une œuvre de sa jeunesse. Les réminiscences classiques y abondent; à chaque instant l'auteur s'inspire de Virgile, d'Ovide, de Pline ou d'Hipparque. Il emprunte aussi à Hygin la légende de la prétendue dévastation de l'île de Léros* [2] *par des lièvres qu'on y avait importés et qui s'étaient multipliés dans des proportions absolument inusitées. Le récit de la chasse si destructive de ces animaux constitue même l'unique partie vraiment cynégétique du poème. Le lecteur trouvera peut-être dans celui-ci trop de mythologie et parfois certaines ambiguïtés fatigantes. Mais il faut tenir compte du goût du temps et de l'état de la langue française peu formée encore au XVI*e *siècle. Puis, à côté de ces défectuosités, on rencontre presque toujours de fort jolis vers, finement ciselés, qui les font singulièrement*

1. *Le Lievre*, p. 43, vers 17.
2. Voir la note du vers 20 de la page 22.

*oublier. Il n'est, par exemple, rien de plus gracieux que ce passage où Bullandre, attestant l'antipathie des anciens veneurs pour le chien d'arrêt, évoque ainsi les souvenirs du passé :*

Et le seigneur aussi n'avoit l'évante-plaine
Chien couchant, pour fournir sa maison de gibier,
Diligent pourvoyeur, questeur de grande peine,
Songneux en ses desseins, fidele cuisinier,
Veritable en son nez, tire-fort, guigne-motte,
Constant en son arrest, plaisant en sa façon,
Bien batu, bien frotté, puny de telle sorte
Qu'il reçoit mille coups s'il fault à sa leçon ;
Mais trois levriers au plus d'une gentille grace
Menoit accompaignez de six bons espaigneux,
Pour donner le plaisir de la joyeuse chasse
A ceux qui de l'avoir en estoient desireux [1].

LE LIEVRE *fut imprimé, pour la première fois, sur les instances de Jean de Boufflers, à Paris, chez Pierre Chevillot, en* 1585. *Récemment, une seconde édition a été faite, en* 1866, *par l'imprimeur Louis Perrin, de Lyon, pour Victor Pineau, libraire de Beauvais.*

*Dans les deux éditions on trouve, à la suite du poème, ce quatrain de Bullandre à sa sœur :*

Je traceray pour vous bien tost un vers gentil,
Mon LIEVRE ne lisez, tirez vous en arriere,
Vous avez l'esprit gay, prompt, joyeux et subtil,
Mais ce LIEVRE est basti de trop lourde matiere.

---

1. *Le Lievre*, p. 36, vers 15 et suiv.

*D'autre part, d'après l'épître dédicatoire du même ouvrage, le prieur de Milly avait déjà antérieurement soumis au sieur de Lyesse quelques autres* petits esbatements *poétiques. De ces diverses productions de la muse de Bullandre, il ne reste guère qu'un* DISCOURS, *du reste assez médiocre,* DE LA CHEUTE ET RÉPARATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DE BEAUVAIS, EXTRAIT DU LATIN DE M. CLAUDE GOUINE, *reproduit par Pierre Louvet dans son* HISTOIRE DE LA VILLE ET CITÉ DE BEAUVAIS... (Rouen, Manassez de Préaulx, 1614.)

LE LIEVRE *devait nécessairement faire partie de la collection du* CABINET DE VÉNERIE. *Bibliophiles et disciples de saint Hubert le liront, nous n'en doutons pas, avec un vif plaisir.*

ERNEST JULLIEN.

Saint-Thierry, 3 août 1885.



# LE LIEVRE

## DE SIMON DE BULLANDRE

PRIEUR DE MILLY EN BEAUVOISIS

A TRES-NOBLE ET TRES-DOCTE SEIGNEUR

JEAN DE BOUFFLERS

ESCUYER, SIEUR DE LYESSE

---

A PARIS

*De l'Imprimerie de Pierre Chevillot*

1585



A TRES-NOBLE ET TRES-DOCTE SEIGNEUR

# JEAN DE BOUFFLERS

## SIEUR DE LYESSE

Monsieur, vous avez eu quelquefoys communication des petits esbatements, que j'ay composé au printemps de ma jeunesse : entre aultres mon petit *Traicté du Lievre* est tombé entre vos mains; je ne sçay quel goust vous y avez pris, tant y a que vous m'avez éguillonné de le faire courir publiquement. A quoy de premiere face ne vouloys consentir, ni permettre si lache bride à ma presomption que de me presenter pour la fable commune au theatre françois. En fin, vaincu par l'effort de vos amiables remonstrances, je l'ay mis en liberté, avec telle condition qu'il ne cou-

rût en aulcun lieu sinon sous vostre adveu, sauvegarde et protection, sentant bien que mes reins estoient trop foibles et debiles pour endurer, souffrir et supporter la lime trop severe des Aristarches. Toutesfois, si en vostre faveur nostre peuple Beauvoisin ne luy ferme la barriere de sa bienveillance, qu'il espere de mon service avoir quelque gibier de meilleure etoffe que n'est un lievre, et que je lui assaisonneray de divine sausse un autre met plus à goust. A quoy plus franchement m'embesongneray, pour à tous en faire juger au parquet de leur conscience que telles proyes ne se chassent à batre l'estrade sous l'aisle de la nuit, ou à me dispenser oultre la reigle tant de la raison que de l'honorable rang que je tien : le tout par la grace de Dieu, lequel je prie, Monsieur, vous maintenir en bonne convalescence.

Par le vostre S. DE BULLANDRE.

De Paris, ce 19 Janvier 1585.



# AD SIM. BULLANDREUM

## VIRUM OMNI EXCEPTIONE SUPERIOREM

### DE LEPIDISSIMO LEPORE SUO

### HENDECASYLLABI

*Scite seu levipes, reor, Latinis*
*Est dictus lepido, Lepus, lepore,*
*Præcurrat volucres quod is volucres,*
*Immo auras, levipes, præisse possit.*
*At, si cui lepidus tuus Latino*
*Visatur lepidi Lepus leporis,*
*Haud scite levipes, reor, Latinis*
*Est dictus lepido, Lepus, lepore.*
*An ille est levipes Lepus, leporis*
*Quem tui pedibus capis minutis?*
*Quem captum pedibus tuis minutis*
*Nemo solvere quit? nec ipse sese*
*Exsolvat pedibus tuis minutis!*

*Haud scite levipes Lepus vocatur.*
*Fallor : jure suo, tuoque jure*
*Quam scite levipes, reor, Latinis*
*Est dictus lepido Lepus lepore :*
*Nam, quanvis pedibus levem minutis*
*Ceperis Leporem, nihil morabor.*
*Mirabor? siquidem volacis illum*
*Pegasi pedibus capis citatis,*
*Cui, Phœbo duce, consides videndus,*
*Prior Bellerophonte eques videndus.*
*Scite ergo levipes Lepus vocetur,*
*Non quod sit pede tam levis citato,*
*Sed quod Pegasios tuo volantes*
*Aptaris Lepori pedes volucri,*
*Queis tu, queis Lepus, et lepos Camœnæ*
*Pervolare tuæ polos potestis.*
*Allatrent Lepori licet volanti,*
*Volanti licet allatrent lepori,*
*Et tibi lepido allatrent poëtæ,*
*Terrenæ, inviduli, canes ferinæ.*

JANUS EDOARDUS DU MONIN.

## AU MÉME PAR LE MÉME

*Des Momes, maint levrier aprés ton lievre ahâne,*
*Jettant contre ses pieds mille envieus abois ;*
*Mais ils ont beau courir du Po jusqu'à la Tane,*
*Car ton vers l'afranchit dans le celeste bois.*

JAN EDOUARD DU MONIN, P. P.

---

## AU SIEUR JAN EDOUARD DU MONIN, P. P.

*Mon* Lievre *t'appartient : l'honneur sur moy redonde,*
*De mon champ s'est levé; tu l'as pris, et repris ;*
*Depuis, estant chés toy, tu l'as si bien appris*
*Qu'ore il court hardiment, au ciel, aux champs, en l'onde.*

S. D. B.





# A MONSIEUR DE BULLANDRE

## SONNET

*Jaçoit qu'ore un peu tard tu as donné carriere*
*A ton* Lievre *nombreus pour gaigner le coupeau,*
*Mon Bullandre, ne crains le devancier troupeau :*
*Ses pieds sont trop ailés pour demeurer derriere.*

*Le dogue, le levrier, ni l'alairte levriere,*
*Le voyans droit grimper au saint tertre gemeau,*
*Ne le bourraderont en mordillant sa peau,*
*Diane reverant la chasse de son frere.*

*Ton lievre, sautelant sur les coutaus bossus,*
*Ores au creus vallon, ore aus antres moussus,*
*Broutant les verds lauriers de la croupe jumelle,*

*Depite l'apre dent des mâtins envieus ;*
*Mais, pour mieus se sauver du Lethe oblivieus,*
*Il se rend, libre-serf, à ta lesse immortelle.*

ALEXANDRE BUNAULT, Parisien.

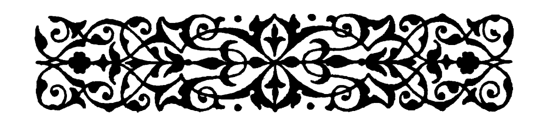
# AD SIMONIS BULLANDREI LEPOREM

## OMNI LEPORE ET SALE CONDITUM

*Milliacum æthereus Leporem lepus æthere notum*
*Sæpe sui jussit scandere tecta poli :*
*Scandere Milliacus superas non quiverat oras*
*Ipse Lepus, pedibus non via tanta patet.*
*Ergo, ut terrenos Lepus iste relinqueret agros,*
*Dat cœlestem alam cœlicus ecce lepus.*
*Nec mora : Bullandrus numerosas addidit alas*
*Huic Lepori, ut leporem viseret æthereum.*
*Ne Lepus hic, sed herum Bullandrum linqueret, alis*
*Bullandrus superis se leporemque tulit.*
*Quid mirum ! emissi Lepus et Bullandrus ab astris*
*Jam revolant cœli clara per astra sui.*

C. Le Febvre.





# LE LIEVRE

## DE SIMON DE BULLANDRE

### PRIEUR DE MILLY EN BEAUVOISIS

---

*A tres-noble et tres-docte Seigneur Jean de Bouffiers,*
*Escuyer, sieur de Lyesse.*

Quitez vostre sejour, ô neuvaine sacrée,
Desja l'Aurore poind, sus tost, resveillez vous,
Et ce qu'avez appris songeant sur Thitorée,
Pour le lievre anoblir en bref contez le nous :
Tout ce que l'Ascréan sous la grotte relante
A fredonné jadis en paissant son troupeau,
Ce que le Mantouan sur sa flute plaisante
Doulcement a chanté sous l'ombre d'un fouteau,
Vienne animer mes sens ; Pan, l'effroy des Dryades,
Les Satyres cornus, les Faunes amoureux,

Et vous, bouquins Sylvains poursuivants des Naiades,
Pour finir mon dessein prestez moy vos faveurs.
  Le Pindare françois entonna sur sa lyre
Celle qui le crin d'or de son pere donna,
Où estoit recelé le sort de son empire,
Tant la rage d'amour son esprit forcena ;
Belleau le beau-disant, d'une voix doulce et belle,
La cerise a vanté sur son gay chalumeau ,
Des Roches a coulé, par la source immortelle
De son double rocher, les remarques de l'eau.
  Moy, je veux trompetter les vertus admirables
Du lievre aus vistes pieds, vray phenix animal,
Franc d'assaisonnement de poëtiques fables,
Né d'astres si heureux qu'il ne cause aulcun mal.
  Mais, vray Dieu ! quand j'auroy ma poitrine ferrée,
Et des langues autant que le clair firmament
A de flambeaux dorez sa voulture parée,
Or' je ne respondrois à si hault argument.
  Non, plustost en tout temps la lune rosoyante
Et le soleil pourprin unis se mariront,
Plustost de l'essieu froid une haleine bruslante
L'orageux Africain et l'Eure souffleront ;
Plustost l'on contera les odeurs Hybléannes,
Et les espis crestez des champs Cinyphiens,
Plustost Beauce sera sans fertiles campaignes,

Et la terre et la mer veufves de citoyens;
Plustost fuiront les tours les simples colombelles,
Et l'ardant amoureux n'aura d'emotion,
Plustost le gay printemps sera sans arondelles
Que je parvienne au but de mon intention.
A toy seul appartient, mon phare de Lyesse,
Des Muses le mignon, d'enfler ampoulement
Tes vers et les guinder d'une souple haultesse,
Quand combler il convient quelque brave argument :
Tu as assez dormi sur la double colline
Du mont Parnassean, sus, dessille les yeux,
Tu as assez gousté de l'onde chevalline,
De grace, fay la donc ruisseler en ces lieux;
Sur elle je feray flotter ma nasselette;
Bien que chetif je suis, mal accort matelot,
T'ayant pour mon Castor, je dompte la tempeste
Des momes luniens et leur groumelant flot.
Aprés que l'Eternel eust la terre creée,
L'air subtil et la mer, les oyseaux et poissons,
Et les astres cloué dans la sphere azurée,
Pour gouverner les ans et partir les saisons;
Aprés qu'il eust filé les tresselettes blondes
De Titan, pour roder ce globe spatieux,
Et qu'il eust empointi les cornes vagàbondes
De Phœbé, qui de nuict argenteroit les cieux,

Entre les animaux dont il peupla le monde,
De son artiste main le lievre il façonna,
Pied-fourré, bas devant, de nature feconde,
Et l'honneur de vitesse à luy seul resigna.
Tandis que fleurissoit icy l'age dorée,
Que l'humain non goulu se nourrissoit de fruicts,
Que la terre de soy, sans estre labourée,
Courboit son dos fertil sous le feis des espis,
Lors que tousjours les fleurs produictes sans semence
Le Zephire embamoit d'un soufflement germeux,
Que les fleuves de laict couloint en abondance,
Que le miel distilloit du chesne fructueux,
Ce plaisant animal, pour prendre sa pasture,
N'attendoit que la nuict eust ombragé les cieux.
Aussi tost que Titan sa blonde crespelure
Esparpilloit sur nous, se monstroit en tous lieux ;
Les chiens avecque luy couroint à longues tires,
Non pour en faire un don au nocher Stygien,
Mais pour donner esbat aux Faunes et Satyres,
Car alors ils hantoint en ce val terrien.
Mais, las ! il fust forclos d'une telle licence
Par le mauldict vouloir du cruel Lycaon,
Lequel, enfelonné de sanglante meschance,
Voulust de Juppiter empourprer sa maison :
De faict, pour éprouver s'il estoit Dieu, sur table

Un corps Molossien traistre il luy presenta :
Il jure, oultré du crime, au Stix irrepassable
Qu'il couvriroit de flots ce Tout qu'il charpenta;
A l'Autan il lascha sa nuageuse bride,
Pour çà, pour là verser ses homicides eaux,
Exprés il enjoignit à l'Iris Thaumantide
D'enlever les vapeurs pour grossir les nuaux ;
Neptune furieux, la mer impetueuse,
Les torrents desbordez, survindrent au renfort,
Et le Nile, qui rend l'Egipte bien heureuse,
Par ses bouches vomist son flot-flottant effort ;
Parmy les champs ouverts tout à coup se ruerent,
Froissant, brisant, rompant tours, maisons et chasteaux,
Et d'un cours effrené pesle mesle emporterent
Presque tous les humains, les bestes et oyseaux.
Mais, de pitié vaincu, ce debonnaire pere
Trois lievres preserva du ravage indompté,
L'un desquels il offrit à Neptune, son frere,
Loyer du prompt secours qu'il luy avoit presté.
  Clion, je ne veu pas qu'en tes vers il ayt place,
Son corps se bouffit trop de boueüse poison ;
Brouillé, vilain, confus, parent d'une limace
Qui porte sur son dos sa baveuse maison,
Ce monstre est si funeste en la mer Indienne,
Si puant, si cruel, si pestilentieux,

Que, si vous le touchez, la nef Charontienne
Vous feroit trajeter le lac oublivieux.

Muse, laissons à part cette difforme masse
Qui difformer pourroit nostre petit traicté ;
Gauchissons à son flair, craignant qu'il ne nous fasse
Eclore avant le temps quelque fruict avorté.

Pren soin des autres d'eux. Aussi tost que Borée
D'un souffle brise-roc eust balayé les airs,
Et aux astres monstré la terre deplorée,
Et à la terre aussi monstré les astres clairs,
Aussi tost que Triton de sa trompe bruyante
Eust sonné le rappel aux ravissantes eaux,
Dont pesle mesle à coup, d'une course grondante,
Elles se r'embusquoint au fort de leurs canaux,
Déja les lieux croissoint, les ondes décroissantes,
Et les sommets chenus des monts sembloint sortir,
La terre s'eslevoit, et les mers abboiantes,
Estreinctes dans leurs fins, faisoint l'air retentir ;
Bref, aprés que Titan, le saint œil de nature,
Par les puissants esclairs de ses brillans cheveux,
Eust par tout desseché toute l'onde et l'ordure
Que Palés soustenoit sur ses reins spatieux,
Juppin, dardant son œil sur cette ronde masse,
Pitoiable, aguigna ces petits animaux,
Qu'il avoit faict grimper sur le mont de Parnasse

Pour mieux se garantir de la rage des eaux ;
Et, voulant d'eux peupler cette machine ronde,
Trouva bon sur les champs de Milly les porter,
Lieu propre pour nourrir telle engence feconde,
Et d'où mieux elle peut son mal heur eviter.
Mais ce grand charpentier de la voulte ětherée
Qui tournoie les cieux d'un aislé roulement,
Qui des astres conduict la course mesurée,
Les sommant de ployer à son commandement,
Qui, pendant que l'hyver les montaignes grisonne,
Serre et r'estreint les jours d'un gros air ombrageux;
Qui, pendant qu'en ces lieux le chauld esté sejourne,
Horrible les humains d'un fouldre ruineux ;
Qui faict par sa vertu qu'un dous-soufflant Zephire
R'habille les ormeaux d'un vert acoustrement,
Que le Sarmatien, gros et poinçonné d'ire,
Leur avoit dévestu par son froid soufflement;
Qui faict au Syrien la blonde chevelure
De la riche Cerés par chaleur consumer,
Que de ses propres yeux le glacereux Arcture
Avoit veu sur le dos de la terre semer ;
Bref, cil qui va guidant d'une certaine bride
Tout ce qui faict sejour en ce val terrien,
Qui sçait tout, qui voit tout, qui le chault et l'humide,
La terre et l'Ocean, a procreé de rien,

Clair voyant que l'humain, enfant de dure pierre,
Se laissant entrainer à ses affections,
Nuict et jour livreroit à ses bestes la guerre,
Tant la gueule luy faict sentir de passions,
Doüa prodiguement la Myllienne terre
De ce qu'il leurs bastoit à les bien conserver :
Son dos il semença d'une scabreuse pierre
Affin qu'ils peussent mieux des levriers se sauver ;
Ses pieds il arrousa de l'onde serpentine
De Therain, que Binet par carmes nez aux cieux,
Discret, y méliant la source Pegasine,
Rachapteroit un jour du fleuve Stigieux ;
Ses jambes il vestit d'une joyeuse prée
Qu'il esmailla par tout de mille et mille fleurs,
Où ils trepigneroint sur la sombre vesprée,
Lors que durant l'esté braisillent les chaleurs ;
D'épis longs et barbus en tres-grande abondance
Le plus beau du grasset du ventre il façonna,
Et la blonde Cerés pour leur seure defence
De couper ses cheveux liberté leur donna ;
Puis il fist par Bacchus, enfançon de Silene,
De ceps porte-raisin ses reins entortiller,
Où, si tost que seroit la descouverte plaine
Veufve de sa moisson, s'en iroient receler ;
Que s'ils estoint chassez de la vigne rameuse,

Pour dernier rendez-vous, et phare bien-heureux,
Sa teste il perruqua d'une forest ombreuse,
Luy crépelant son front d'un taillis buissonneux.
Voila comme Juppin, qui d'eux avoit grand' cure,
Cette terre enrichit pour leur tuition,
Où au long cours des ans ils prindrent nourriture
Sans estre tenaillez d'aulcune affliction.
Si tost que le Soleil son ardente charette
Viste faisoit rouler dans le gouffre marin,
Et que la sombre Nuict à la face brunette
Des astres radieux éparpilloit le crin,
Ensemble ils se trouvoint, et, picquez d'alegresse,
Sauteloint, bondissoint, au plus hault, à qui mieux;
Puis, d'un commun accord paissoint en grand' lyesse
Des biens qu'alme Palés produisoit en ces lieux;
Ce faict, et mesmes lors que l'étoile argentine
Parsemoit de ses raiz les champestres confins,
Tondoint, pignoint, crépoint d'une façon divine,
Le coton jaunissant sur leurs doigts ebenins:
Doigts repeter je puis effaçants ceux d'Aurore,
Soit quand son plus beau teinct d'un fleurage divers
D'esmail recreatif peinct, bigarre et colore
Les sommets montaigneux de ce grand univers;
Puis, sur terre si fort trepilloint à gambades
Qu'au redisant Echo des antres caverneux,

Pan le Dieu des bergers, les Faunes et Dryades,
Alairtement couroint pour danser avec eux :
Mesme le pastoureau, pour suivre leurs enseignes,
Le sommeil paresseux vuidoit de son cerveau,
Et agneaux, et moutons, et brebis porte-laines,
Faisoit bondir au bruict de son doux chalumeau.
Si tost que le Soleil de son humide couche
Se levoit pour donner au monde sa lueur,
Chacun se retiroit sans attendre reprouche,
Pour avoir attenté de son prochain l'honneur;
Des lievres quelques-uns, sous le chardon sauvage
Formez, paisibles, coys, la journée passoint;
Les aultres, chatouillez de l'amoureuse rage,
Dans quelque beau pourpris leur moitié caressoint.
Cette vie suivons, mon support de Lyesse ;
Tandis que nous vivons dessous ce firmament,
Bannissons de nos cœurs la blaffarde tristesse.
« Nos jours d'un fil soudain s'écoulent traistrement :
La roüe de nos ans, sans perdre aucun relasche,
Jusque au port Stigien se vire vistement ;
Les filandieres Sœurs nostre courte filace
De leurs doigts ebenins rompent cruellement,
Jamais de reculons leur devideau ne trainent,
Sans pitié, sans delay achevent leur complot;
Ce pendant les humains incertains se demenent,

De sauter dans l'esquif du sourdaut matelot. »
La mort est en tous lieux, Hecate a mille forces,
Pour couper nos cheveux ; un chacun peut oster
La vie à son prochain, mais les humaines forces
Ne peuvent nul de nous de la mort racheter.
Faut-il doncques, faut-il que nostre esprit boüillonne
D'amasser, pour si peu qu'il est dans sa prison?
Nous faut-il resveiller la sanglante Bellonne
Pour du tout ravager l'estrangere moisson ?
La soif de s'agrandir n'est jamais estanchée,
L'affection d'avoir ne se peut arrester ;
Plus à boire l'on a, plus est l'eau recherchée,
Et d'elle l'on ne peut aulcunement gouster.
Non, si Dieu nous versoit des pierres pretieuses
Aultant que l'Ocean enfieri d'Aquilon,
Ores jusques aux cieux, or dans les fosses creuses
Du manoir infernal, eslance de sablon,
Pour tant ne cesserions plus en plus de nous plaindre,
Criaillant : « Hé ! Seigneur, ayes pitié des tiens !
Ou il ne pleut assez pour la chaleur estaindre,
Ou nous avons trop d'eau pour engranger les biens. »
Nos petits animaux, n'ensuivants telle trace,
D'un instinct naturel les vertus embrassoint,
L'avarice avec eux n'avoit aulcune place,
Et, sobres, seulement d'herbes se nourrissoint ;

Sans juge, sans censeur, vivoint en asseurance,
Ni mendioint le port du souldat rigoreux.
Par tout se promenoint, n'estant en défiance
Que quelqu'un leur ourdit quelque tour malheureux ;
Leur sang ne tresautoit, ny leur vene alterée
Ba-butoit d'avoir faict au prochain quelque tort,
Ny d'eux la froide peur ne s'estoit emparée,
En bref ils ne doubtoint qu'on pourchassat leur mort.
De faict, un jouvenceau, parmi la riche plaine
Du pays Myllien çà et là tracassant,
Vit des deux animaux une femelle pleine
Formée au hault sommet d'un costeau verdissant :
A coup il fust saisy d'une joye admirable,
Que presque il en passa le maraiz Stigieux,
Se taisant comme cil que le loup effroyable
Le premier a choisy de son regard affreux ;
Mais, quand en son estat il eust remis son ame,
Ramassant ses esprits émeus éperdument,
Envers elle allumé d'une amoureuse flame,
La prit et à Lero l'emporta gayement.
Arrivé qu'il y fust, le monde l'environne
Et de son prisonnier admire la beauté,
Comme auprés de la mer un chacun se talonne
Lors qu'il arrive au port un navire agité.
Non, quand ma voix seroit du tout aimantinée,

Et qu'en langues tournez mes membres je verroy,
Posé que fust aussy ma poitrine arainée,
Comme on le bienveigna dire je ne sçauroy:
Suffit que tellement cette isle fust peuplée
De lievres, qu'en la fin ceux qui les cherissoint,
De rage poinçonnez de peur entremeslée,
Leur mort obstinement en tous lieux pourchassoint:
Au peuple ils remonstroint, pour ourdir leur ruine,
Qu'ils pourroint tant couper leur desiré fourment,
Qu'en bref se logeroit la gloutonne famine
Chez eux, ou il falloit pourvoir diligemment.
Chacun y consentît. L'on arreste la guerre
Contre eux, et les tabours l'on faict bruire aussy fort
Qu'aux plus aspres chaleurs le groumelant tonnerre
Craque, gronde et mugît au sortir de son fort:
L'un saisit courageux la picque belliqueuse,
Un autre prend en main le baston noûallieux,
L'aultre sur le cheval la hache dangereuse
Brandit, les menaçant de les partir en deux.
Tout à coup des haults bruits et huées hurlantes
S'eslevent, et le son du cleron belliqueux
Frappe du ciel ouvert les estoilles brillantes,
Pour les acheminer au combat outrageux.
Les vignes au passer leur fureur esprouverent,
Car ceux qui n'avoint pas d'armes dans leur maison

Ses plus forts eschalas pesle mesle arracherent:
Un peuple forcené se conduit sans raison.
Mais les horribles cris de leurs voix fremissantes
A nos lievres craintifz tramerent un bon heur,
Car, d'effroy se levants à courses haletantes,
Des halliers espineux gaignerent l'espesseur:
Voila comme manqua leur emprise doubteuse,
Voila comme finit leur complot factieux;
Aultant il en advint de leur suitte routeuse;
Ces animaux couroint plus dispostement qu'eux.
Tout ainsi que l'on voit quand des scadrons de nues,
Gros d'un subit esclair et tonnerre Ætnean,
Se veulent attaquer, qu'il semble à leurs venuës
Que le ciel doibve choir pour nous mettre à nean;
Soudain l'Eure cruel de l'estage s'empare,
Contre l'Autan moiteux soufflant si roidement
Tel amas furieux qu'en bref tout se separe,
Le ciel se rassereine en un petit moment:
De mesme disparust leur bouillonnante rage;
Quoy qu'ils eussent juré, devant que retourner,
Que d'eux tous ils feroint un terrible carnage,
Une fuite leur fist la retraite sonner.
Mais l'on m'objectera que les Baleariques
Ont esté des connils si malement traictez,
Que contraincte leur fust, pour estre pacifiques,

D'implorer le secours des Romains indomptez;
Que nos lievres pourtant le cœur trop craintif eurent
De n'avoir soustenu le choc des ennemys.
Mais Dieu! qu'eussoint-ils faict? à coup surpris ils furent
De ceux là qu'ils croyoint estre leurs vrais amys;
D'avantage je dy qu'ingrats ne se monstrerent:
Car, posé qu'un tel faict les rendit fort marris,
Toutesfois encontre eux aulcun mal n'attenterent,
D'aultant qu'ils les avoynt eslevez et nourris.
Fortune, ores je peux te nommer inconstante,
Car ceux qui sont par toy dejettés aux malheurs,
Tu ne les fais tousjours ceder à la tourmente,
Tu les leves enfin aux celebres honneurs;
Ceux aussi qui par toy sont heurez en ce monde
Ne sont tousjours nourris en leur prosperité,
Quelques fois dessus eux ta rigueur se debonde,
Et portent le fardeau de ton austerité.
Cesar, ayant ja faict frissonner l'Alemaigne,
Et beaucoup avilé des Gaulois la fureur,
Et rangé sous son joug et l'Afrique et l'Espaigne,
Et des Ægyptiens faict haleter le cœur,
Aprés qu'il eust brisé les plus fortes murailles
Par combats animés et assaults debatus,
Et qu'il eust terrassé en sanglantes batailles
Mille et mille souldats par guerrieres vertus,

Tu as tant exploité que la cruelle Parque,
N'ayant permis qu'il eust filé ses jours entiers,
Chargea de ses lauriers la Charontide barque,
Navré de vingt-trois cous par ses traistres meurtriers.
Or que par Ciceron Rome fust detrapée
De civils encombriers, de ses conspirateurs
Devoilant les complots, eust la teste coppée
Par un bourreau sanglant devant ses serviteurs;
Pour tel acte meschant ses tresses Pythiennes
Apollon obscurcit d'un noir habillement,
Et le troupeau nymphal des graces Latiennes
Fît de profonds sanglots mugler le firmament;
La faconde Pithon, qui sa langue affilée
Arrousoit tous les jours d'un miel Hymetien,
Tel amy se perdant, au ciel s'en est volée,
Pour ne descendre plus en ce val terrien.
Hostilie aultrement tu as moulé prospere,
Sans luy faire gouster ton aveugle poison,
Ores qu'il eust gardé les brebis de son pere,
Et qu'il fust descendu d'une vile maison:
Aprés avoir attaint l'état d'age virile,
L'empire des Rommains si brave il gouverna
Qu'au double il enrichit, et, de foible et debile
Qu'il estoit, martial en bref le façonna;
D'excellents ornements sa vieillesse parée

Parvint jusqu'au coupeau de toute majesté,
De luy jamais ne fust ta faveur retirée,
Mais il vesquit tousjours en tres-grande heureté.
Voy donc, Fortune, voy, comme faulse et maligne,
Sans ordre et sans raison tu conduis les humains,
Tantost aux plus grands Roys brassant quelque ruine,
Tantost aux plus petits prodiguant de grands biens.
Quand le blond Apollon de sa maison rosine
Sur nous a décoché ses beaux traits radieux,
La Lune puis aprés de sa tresse argentine
Nostre face pallit emmantelant nos yeux:
Tantost le boys joyeux la rose printaniere
Rougit au souffle dous du Zephir' gratieux;
A coup l'Austre mal-sain l'espine buissonniere
Prive de son honneur par son vent furieux;
La mer souventes fois en temps calme rayonne,
Bridant estroictement ses flots impetueux,
En aprés Aquilon hault et bas la retourne,
La batant enragé d'un orage gresleux:
Ainsi toy piperesse, et volage, et cruelle,
Tu endors les humains sous ta varieté,
Pourtant en tous escris hardiment l'on t'apelle
Constante seulement en ta legereté.
Par toy pour quelque temps nos animaux fleurirent
A Lero, mais leur fleur ne dura longuement:

Comme un nuau leger soudain s'evanouirent,
Du giste de ce lieu dechassez rudement.
Or que leurs ennemis ne les peussent atteindre
Pour les faire noyer dans le gouffre marin,
Ce toutes fois ne peut leur maltalent esteindre,
Ains plus obstinement ils ourdissoint leur fin:
Ils chercherent Lelap (qui par divine adresse,
Si foy nous adjoustons aux anciens discours,
Toutes bestes vaincquoit en force et en vistesse),
Et ce pour leurs servir d'un propice secours.
Déja de l'Ocean ses tresses flamboyantes
Le Soleil donne-jour frai-naissant retiroit,
Et par ses clairs chevaux les estoilles drillantes
Dedans les cieux courbez au plustost reserroit,
Que ces Leroniens leur ville abandonnerent,
Affin d'exterminer ces petits animaux;
Mais mieux que l'autre fois leur dessein acheverent,
Ne faisant de leurs cris gemir les monts et vaux:
L'un grimpe sur le hault des scabreuses montaignes,
L'aultre au devant du boys tend les rets captieux;
L'aultre, se promenant par les rases campaignes,
Les va faire bouger de leur fort buissonneux;
L'aultre, pour obtenir la forcée conqueste,
Conduit les chiens courants, et, les faisant heuscher
Par leurs noms, comme Arpaut, Orange, Rousselette,

Canart, Jason, Panfac, les anime à chasser:
Les uns, pour empescher leurs malices diverses,
Des relais vigoreux en divers lieux mettoint ;
Les aultres, pour couper leurs subites traverses,
D'un cheval espaignol la campaigne batoint.
Leur Roy par devant tous menoit Lelap en lesse,
Pour premier affronter le chef des ennemys,
Les aultres conduisoint d'une prompte allegresse
Les bons levriers que Pan offrit à Artemis.
  Ainsi tous assemblez parmy les champs questerent,
A travers les sillons roüant l'esclair des yeux,
Où nostre lievre enfin dans sa forme trouverent
Qui n'attendoit, helas! un choc si perilleux.
J'enten déja ce Roy d'une vois menaçante
Haultement escrier : « Oàro ! je le voy. »
Le ciel en retentit, sa vois est si tonnante
Qu'il se leve et s'en part d'un merveilleux effroy;
Lelap le suit de prés, déja déja le pince,
Et au troizieme sault il le cuide emporter ;
Mais croyez que, depuis qu'il sentit telle épince,
Que Lelap tant soit peu ne le peut empieter:
D'ont ces Leroniens grincent leurs dens de rage.
Ils crespent leurs sourcils, leur sang à grand' foison
Boult, s'esleve et se bat, et leur cruel visage
S'ampoule de fureur, ils perdent la raison :

De cholere poussez, pesle mesle abandonnent
Bons et mauvais levriers et le grand ost des chiens,
Et leurs clerons haultains si vivement entonnent
Qu'ouir l'on ne pouvoit les fouldres Joviens.
Aspre fut le combat, furieux et terrible;
L'un alonge ses nerfz pour eviter la mort,
Les aultres, le suyvant d'une force invincible,
Pour l'outrer jusqu'à mort usent de tout effort:
Ores il est attainct, ores il les devance,
Ores de toutes parts l'environnent les chiens.
Tout à coup, s'efforçant d'animeuse puissance,
D'entreprendre sur luy leur oste les moyens:
Je voy déja Lelap reprendre sa carriere
Pour luy faire soudain voir l'infernal manoir ;
Mais il travaille en vain : il se jette en arriere,
Ou d'un plys de son corps luy robe son espoir.
Les aultres je revoy qui par les flancs l'affrontent
Et petit à petit affaiblissent son cœur,
Encor' sont ils deceuz, et pas ne le surmontent,
D'un petit tournoyement il abbat leur fureur.
Tout ainsi que l'houbreau, quand sur nous il volette,
Dardille sur les chiens incessament ses yeux,
Les suit et les resuit pour gripher l'aloûette,
Si nous la contraignons de s'eslever aux cieux:
Ce pendant il survient un amas de corneilles

Qui, rompant son espoir, l'assaillent rudement;
Il gaigne le dessus, et d'un traict de ses aisles
La porte il va frapper de l'astré firmament;
Tout à coup il descend, au combat il retourne,
Et ce noir escadron separe agilement:
Ores il est dessous, or' au millieu s'enfourne,
Il bat, il est batu quelquesfois asprement;
En fin, estant pressé d'une jazarde suitte,
Las d'avoir longuement soustenu leur effort,
Les laissant rialler, d'une legere fuitte
Se retire, et s'en va percher dedans son fort.
Presque nostre animal pratique le semblable:
Tantost de tous les chiens emmuré se trouvoit,
Puis se desroboit d'eux d'une ruze admirable.
Mais, las! pour se sauver aulcun fort il n'avoit:
Les boys estoint tendus d'un frauduleux cordage,
Les halliers espineux fremissoint de veneurs,
On l'aguignoit par tout pour en faire un carnage;
Bref, tous les champs estoint couverts de ses haineurs.
  Adonc que le soleil sa plus chaude lumiere
Jectoit ardentement sur les monts et les vaux,
Et, pendants dessus nous, de leur viste carriere
La moitié finissoint ses ensouffrez chevaux,
Ce pauvret animal, have, las et debile,
S'estendit de son long sur un verdoiant preau,

Et, jaçoit que Lelap fust fort roide et agile,
Le pensant emporter, cheut sur le bord d'un' eau ;
Les aultres, ja mi-morts de courir à oultrance,
Sur la terre tapis, pantoisoint, haletoint;
De leur langue couloit une telle abondance
De liqueur que les champs abreuvez en estoint.
Lors les Leroniens à brides avallées
Piquerent au plus fort pour la mort luy donner,
Le ciel en resonna, les profondes valées
En muglerent, par tout l'on n'oyoit Dieu tonner.
Ce que Juppin voyant de sa haulte eschauguette,
Fust espris en son cœur d'une extreme pitié,
Qu'alors il pratiqua sur cette pauvre beste,
Luy respandant un traict de subite amitié:
D'àultant qu'il leur ravit, et dans l'Arche ætherée
Au ciel la colloqua prés des pieds d'Orion,
Où Lelap le poursuit d'une rage alterée,
Mais en vain reüssit son obstination.
En cela faut noter comme la souvenance,
La bonté, la seurté, voisinent le Seigneur,
Et quand l'esprit forclos est de toute esperance,
Qu'alors il l'affranchit d'encombrier et malheur :
Si nous sommes faschez, soudain il nous console ;
Si l'on nous veut grever, il nous vient secourir ;
Il est ferme en ses dicts, constant en sa parolle,

Pas un de nos cheveux il ne lairra perir ;
Oultre j'adjouteray, quand son peuple dévoye
De ses commandements, et nonchale sa loy,
Que des bruits esclatants et fraieurs luy envoye,
Pour le faire jallir hors de son désarroy :
Il luy baille sa main, le convie et l'appelle,
De retourner à luy par maincte affliction,
Par songes quelquefois et signes luy decele
Les points plus signalez de son intention.
D'ont maintiennent aulcuns que ce Pere celeste
Cloüa dedans le ciel nostre pauvre animal,
Pour monstrer à l'humain que plus il ne souhaite
Ce qui luy peut porter du prouffit et du mal ;
Pour le cognoistre myeux l'orna de douze estoilles,
Huit d'esquelles au ciel brillent apparemment,
Mais ceux qui ont esgard aux plus claires et belles
Anoblissent son corps de six tant seulement :
Deux à ses premiers pieds et deux à ses oreilles
Luisent d'une quatriéme et cinquiéme grandeur,
La cinquiéme en son corps jecte ses estincelles,
Et la siziéme rend sous son ventre lueur ;
Ses oreilles l'on voit au degré dix-septiéme
Du Cancre flamboyant ; il derobe de nous
Ses premiers pieds, alors que dans son toict septiéme
Le Taureau souffle-feu repose ses genous ;

Il panche vers midy quand leur degré treiziéme
Visitent les Jumeaux, mais l'estoille qui luit
Sous son ventre apparoit au degré dix-huictiéme
Du Cancre, et lors de nous se recule et s'enfuit,
Quand le Taureau saisit sa maison quatorziéme,
Et passe oultre le trac ardant et lumineux,
Du pole mi-journal, au degré dix-neufiéme
Ayant pris leurs logis les vaillants fils des œufs.
Muse, abbaisse ton vol, ainsi que l'aloüette
Qui, pour secher son corps, en l'air, au poinct du jour,
S'esleve à petits bonds, puys, serrant son aislette,
Tombant, souple revient faire icy son sejour.
L'orgueil cause du mal, la race Titannine
Par trois foys s'efforça detroner Juppiter;
Par trois foys elle fust par la force divine
Poussée jusqu'au fond du tenebreux enfer;
Le fol Dedalien s'enfuyant hors de Crette,
D'aultant qu'il esleva son vol trop hault, l'ardeur
Du Soleil consuma sa cireuse plumette,
Qui luy fit de la mer esprouver la rigueur;
L'estourdi Phaéton, ayant voulu conduire
De son pere Titan le char jette-lueur,
Voyant le Scorpion enfiellé d'ardante ire,
La bride à ses chevaux lascha de grand' frayeur,
Qui, libres se sentants, s'enfuyrent à grand' erre

La part où les portoit leur cours impetueux
Et eussent tout bruslé si l'esclatant tonnerre
N'eust versé dans le Pau tel chartier malheureux.
Quite donc, ma Clion, cette voulte ætherée,
Et d'un agile vol descens avecque moy
Sur le champ de Milly : là, de jour et vesprée,
Nous pourrons endormir le soucieux esmoy.
Non, tu chanterois bien comment jadis fischerent
Venus et Cupidon les Poissons dans les cieux,
Sous l'image desquels la rage ils eviterent
Du serpent-pied Typhon, grand ennemy des Dieux :
Il te vaut mieux jetter dans la claire ondelette
Du gazoüillant Therain le plombeux esprevier ;
Tu en pourras tirer la truite grasselette,
Quand elle nagera sur le menu gravier.
Tu sçays que Juppiter en-astra l'Écrevice
Pour avoir alenti d'une Nymphe le cours,
Loyer bien merité de son devot service ;
Mais tire la plustost de ses retors detours :
Laiss' là semblablement nostre lievre celeste
Au lambris ætheré faire cent mille tours,
Et, ensemble couchez sur la tendre herbelette,
Du troisiesme animal faisons quelque discours.
L'on sçait qu'en peu de temps il peupla cette terre
De roussastres levraux, tant fecond il estoit,

Qu'on tient pour asseuré, et en cela l'on n'erre,
Que ce petit bestail de moys en moys portoit:
Non que j'approuve en rien cette erreur ancienne,
Que le masle engendroit : ce n'est pas arresté
Des veneurs, ains trop bien, que la femelle plaine
Surfaonne, d'où vient telle fecondité:
Aussi, pour concevoir, fust en pouldre ou bruvage,
De leur portiere on fait à la femme gouster;
Leur fiante au contraire apporte grand dommage
A sa conception, quand elle en veut porter.
Oultre ce, le vilain alleché d'avarice
Ne cherchoit le coupis du levraut soucieux,
Pour frauder son seigneur de l'honneste exercice
De la chasse, et tracer son travail ennuyeux;
Et le seigneur aussi n'avoit l'evante-plaine
Chien couchant, pour fournir sa maison de gibier,
Diligent pourvoyeur, questeur de grande peine,
Songeux en ses desseins, fidele cuisinier,
Veritable en son nez, tire-fort, guigne-motte,
Constant en son arrest, plaisant en sa façon,
Bien batu, bien frotté, puny de telle sorte
Qu'il reçoit mille coups s'il fault à sa leçon;
Mais trois levriers au plus d'une gentille grace
Menoit accompaignez de six bons espaigneux,
Pour donner le plaisir de la joyeuse chasse

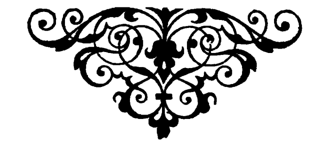
A ceux, qui de l'avoir en estoint desireux.
Le souldat débordé revenu de la guerre,
S'estudiant plustost à pratiquer des maux
Qu'à vouloir cultiver l'usure de la terre,
Traistre, n'arquebusoit ces petits animaux.
Clothon et Lachesis le roüet de leur vie
Tournoyoint en ce temps d'une pesante main,
Ny la noire Atropos bientost n'avoit envie
De trancher le filet de leur mestier humain ;
Bref, le vilain glouton et l'avare noblesse
De canons et lacets lors ne les travailloint :
Voila pourquoy les champs, mon phare de Lyesse,
De ce plaisant bestail en maints lieux fourmilloint.
En fin, comme l'on void que la mort inhumaine
Nous tire tous à soy d'un semblable lien,
Tant que du sourd Charon la navire à grand'peine
Nous peut faire aborder au port Elysien,
Qu'aux grands et aux petits des enfers la Déesse,
Par ses obscures mains faict sentir ses efforts,
Nostre lievre, acablé d'une longue viellesse,
Dedans l'onde du Styx alla baigner son corps :
Il reste maintenant, mais qu'il ne vous ennuye
De toucher quelque poinct de sa proprieté,
Jaçoit que d'en traicter je n'eusse pas d'envye,
Que plus fort il ne soit cy aprés tourmenté.

Il prévoit tous les tours par instinct de nature,
Quand le temps doibt changer, et quel vent doit souffler;
Surtout il craind le Nord, quand époinct la froidure,
D'ont dans les forts buissons il s'en va receler;
Il dort les yeux ouverts, ou soit quand le Zephire
L'incite à se gister sur un mont verdissant,
Ou quand le Syrien de chaleur nous martire,
R'embusquer il s'en va dans le bled jaunissant:
Il doubte, et craind tousjours qu'on le vienne surprendre,
Tousjours il faict le guet, affin qu'il ne soit pris;
Il a tant seulement les pieds pour se deffendre,
D'ont provient que son cœur de tristesse est épris;
Ce qu'en soy remarquant, dessous la chicorée
Se forme, à celle fin qu'il devienne joyeux :
Pourtant les anciens ont icelle tiltrée
Le palais et chasteau du lievre soucieux.
Ce nonobstant Caton hardiment nous asseure
Que sa chair nous provoque à songer et resver,
A raison que peureux il pourpense à tout' heure
Comment il se pourra de malheur preserver.
Mais quoy ? de son salut seullement il n'a cure,
Ains l'homme il garantit de plusieurs accidents :
Oignez moy vostre corps de sa blanche presure,
Vous vaincrez le venin des scorpions ardents;
Appliquez de son sang sur la rongne crasseuse,

Tant est désicatif, bien tost la guerira ;
Vos yeux sont-ils chargez d'une taye ombrageuse,
Du sucre avec son fiel du tout les nettoyra.
Si le flus intestin contre vous se depite,
Rotissez de sa chair, elle vous aidera ;
Si ton foye bouillant par mal se debilite,
Deséche moy le sien, il le r'enforcera ;
Si la teste tu as horriblement esmeute
Par quelque grand' douleur, il te faut promptement
Sa cendre incorporer avec huyle de meurte,
Soudain ell' t'affranchit du rigoureux tourment ;
Si vous cuysez en miel sa fumée recente,
Pour souder les boyaux elle prouffitera ;
Mesmes si nettement la bruslure cuisante
Ell' rase que l'endroict marquer l'on n'en pourra ;
Ses rognons pris en vin font sortir la gravelle,
Son caillé vinaigré le sang estanchera ;
Que si vous le meslez, ou bien de sa cervelle,
Dans gresse d'oye, en bref uriner vous fera ;
Pour les gouttes guerir des mains et des joinctures,
Sur elles mets son pied, il les adoucira ;
Vos pieds sont ils foulez de quelques meurtrissures,
Son poulmon dehaché leur mal allegera ;
Salez et le prenez en vin blanc par l'espace
De trente jours, d'encens y miélant un tiers :

Craindre il ne vous faut pas que le hault mal vous fasse
Pour cette fois sentir ses aiguillons entiers.
Et quoy! non seulement à l'homme il est propice,
Mais il sert à la femme. En premier son poulmon,
Seché, pulverisé, pour guerir la matrice,
S'il est pris en bruvage, est prouffitable et bon.
Son foye, pris en l'eau qui de terre est meslée
De l'isle de Samos, restreint les fluxions;
De leur arriere-faiz si la femme mouillée
N'a esté, son caillé matte les passions;
Mesmes si l'appliquez sur l'aine en cataplasme,
Avec jus de poireaux et safran odoreux,
L'enfant, qui dans le corps de sa mere a son ame
Rendue, il contraindra d'yssir hors de son creux.
L'on croit que pour tenir les tetins d'une fille
Cours et rons, qu'il en faut aussi frotter son sein;
Bref il n'a rien sur luy qui ne soit fort utile
Pour soulager l'humain, quand son corps est mal sain.
Mais, avant que les vers de mon disçours je fine,
Je diray librement que cil qui mangera
De sa chair nonobstant la sentence de Pline
Par sept jours ensuivants gayement il vivra.
Sus doncques, mon support et phare de Lyesse,
Poursuivons les levraux de sept jours en sept jours,
En depit des railleurs, en tout temps et lyesse,

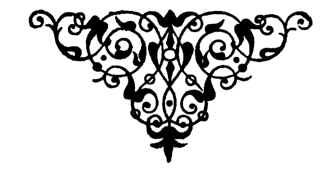
Le filet ourdirons de nos fresles sejours :
Les soings et les travaux par trop nostre mort hastent,
L'esbat et le soulas allentissent nos pas ;
Les grands seigneurs en vain contre elle se debatent,
Le content sans regret s'achemine au trespas.



## AU MESME SIEUR DE LYESSE

Je vous eusse envoyé dés long-temps de mes vers,
S'ils ne vous engendroint la scytale ennuyeuse,
Et si je n'eusse craint que mes croaçans airs
Respondissent au chant de Progné douloureuse:
Je sçay que le travail du fort Thyrinthien,
Et le lut doux-sonnant du grand prestre de Thrace,
Bon-gré, malgré l'éfort du nocher Stigien,
Ont d'Ops épouvanté la rigoureuse race.
Dont la voile ay voulu lever de mon bateau,
Pour tracer ce subject qui vous fust agreable;
Que s'il ne peut flotter sur le profond de l'eau,
Vous vous contenterez de mon vueil amyable;
Mais, si flairer il peut le ris Sybaritain,
Qu'on le morde pourtant d'une dent Theonine;
Ensemble d'avaller et souffler n'ay moyen,
Quelque jour de vous voyr il se rendra plus digne:
Car encores je plaide en un siege estranger,
Et mon vers vert encor resent l'herbette humide.
Pourtant d'aultruy ne veux les brebis ravager,

Ni dans le jonc chercher un nœud fort et solide.
Reçoy donc, je te pry', ce mien tel quel envoy :
L'on ne peut sans Pallas adoucir son ramage,
Le perroquet mignar et le babillard jay
Autrement contrefont des humains le langage.





## AU PEUPLE DE BEAUVOIS

*Le* LIEVRE *oultre mon gré s'est produit en lumiere.*
*J'empeschois, obstiné, sa trop viste carriere,*
*Croyant que, s'il tomboit és mains des mocquereaux,*
*Qu'ils le dechireroint en cent mille morceaux :*
*Mes fideles amis luy ont ouvert la porte,*
*Maintenant il s'en court où son dessein le porte ;*
*Mais, peuple, il ne m'en chault, pourveu que sans venin*
*Tu dardilles sur luy ton œil doux et benin :*
*Ce sera l'eguillon, qu'en la saincte escriture*
*Fera guinder mon vol, pour donner nourriture*
*De pain spirituel à tes fils et nepveux,*
*Leur traçant un chemin pour arriver aux cieux.*

S. D. B.

## ACROSTICHES FEMININS

## A MONSIEUR DE BULLANDRE

*Sortez, Muses, sortez, sortez, trouppe sacrée,*
*Il faut abandonner la jumelle terrace,*
*Miserable terrace, où le Turc vous menace,*
*Où le More barbare a planté son trophée.*

*Nous avons à Beauvois la maison d'un Orphée,*
*Bastie au plus haut lieu comme un nouveau Parnasse :*
*Venez y habiter, prenez là vostre place,*
*Les fourriers d'Apollon desja vous l'ont marquée.*

*L'Orphée dont je parle est vostre fils Bullandre,*
*A qui ses doux accents font son haut los espandre*
*Non borné de la Seine, ains du large univers.*

*De laurier il est ceinct, son accorte science*
*Respand de son gosier un fleuve d'eloquence,*
*En cedant à personne, ou en prose ou en vers.*

J. D. BOUFFLERS.

---

## A SA SŒUR

*Je traceray pour vous bien tost un vers gentil,*
*Mon* LIEVRE *ne lisez, tirez vous en arriere :*
*Vous avez l'esprit gay, prompt, joyeux et subtil,*
*Mais ce* LIEVRE *est basti de trop lourde matiere.*

S. D. B.

---

SUR

## L'ANAGRAME DUDIT DE BULLANDRE

SIMON DE BULLANDRE.
L'AME D'UN BON DESIR.

*Des metaux du Perou m'enrichir ne souhaite,*
*Je ne veux pas aussi que l'on m'estime heureux*
*Pour les faveurs de cour, et ne suis desireux*
*D'avoir le front chargé d'une rouge berrette.*

*Quels sont donc mes souhets ? Qu'on entoure ma teste*
*D'un laurier, le vray pris d'un poëte ingenieux,*
*Que la peste s'écoule, et aussi qu'en tous lieux*
*Du grand pasteur Romain l'on suive la houlette.*

*Qu'au portail de Janus le verroüil y soit mis,*
*Afin que librement allions voir nos amis,*
*Et qu'avec eux puissions prendre honneste plaisir.*

*Voilà tous mes souhets, et ce n'est sans mistere*
*Qu'aux lettres de mon nom, par subtile maniere,*
*Sont contenus ces mots :* L'AME DE BON DESIR.

J. D. BOUFFLERS.





# NOTES

Page 7, vers 1. *Momes,* moqueurs, railleurs. — Joachim du Bellay (*Œuvres françoises,* Paris, Morel, 1584, t. I, folio 91, verso) dit dans le même sens à Ronsard :

> *Or cessent doncques les* mômes
> *De mordre les escripts miens,*
> *Puisqu'ils sont freres des tiens...*

— — *Ahâne,* se fatigue.

— 3. *Tane,* ou plutôt Tanaïs, aujourd'hui le fleuve du Don. — *Jusqu'à la Tane,* jusqu'à l'extrémité de l'Europe, qui, dans la géographie ancienne, était séparée de l'Asie par le Tanaïs.

*Europam atque Asiam Tanais disterminat amnis.*
(Rufi Festi Avieni *Descriptio orbis terræ,* v. 28.)

8, 1. *Jaçoit qu'ore...,* quoique encore...

— 2. *Nombreus,* aux vers harmonieux.

— — *Le coupeau,* le haut du Parnasse que plus loin, vers 6 et 11, Bunault appelle le *saint tertre gemeau,* la *croupe jumelle.*

— 8. *La chasse de son frere,* la poésie, dont Apollon, frère de Diane, était le dieu.

— 14. *Lesse,* laisse de lévriers. — Quand on parle de lévriers, une laisse se dit d'une couple de ces chiens, qu'ils soient tenus ou non en laisse.

11, 1. *Neuvaine sacrée,* les neuf Muses.

11, 3. *Thitorée*, ou Tithorée, le Parnasse. — *Tithorée* était une des nymphes que la mythologie faisait naître des arbres, et surtout des chênes. Elle habitait la cime du Parnasse, à laquelle elle donna son nom.

— 5. *L'Ascréan*, Hésiode. Ce poète, qu'on suppose contemporain d'Homère, garda, dans sa jeunesse, le troupeau de son père aux environs d'Ascra, village de Béotie situé au pied de l'Hélicon; aussi est-il souvent appelé *Ascræus poeta*.

— — *Relante*, humide, qui a un goût de moisi.

*Or doncques freschement*
*Nous trouvons d'un terrier l'entrée saboulée.*
*L'on monstre à Diamant la* relante *coulée.*

(Claude Gauchet, *le Plaisir des champs*, éd. Paris, Didot, 1879, t. I, p. 64.)

— 7. *Le Mantouan*, Virgile.

— 8. *Fouteau* (diminutif de *fou*, venant du latin *fagus*), hêtre.

12, 3. *Le Pindare françois*, Pierre de Ronsard, le chef de la Pléiade, le poète si aimé de Charles IX, né en 1524, mort en 1585. Guy Le Fèvre de La Boderie, dans sa préface de l'*Encyclopédie de l'éternité* (*Œuvres inédites de Ronsard*, recueillies et publiées par P. Blanchemain, Paris, Aubry, 1855, p. 107), parlant de Ronsard, l'appelle de même *le Pindare françois*.

*Le* Pindare françois,
dit-il,

*sur sa lyre à sept cordes,*
*Premier a ranimé les sons melodieux*
*Des Grecs et des Romains, en hymnes comme en odes*
*Celebré les vertus des hommes et des dieux.*

— 4, 6. *Celle qui le crin d'or de son pere donna...*, Scylla ou l'alouette. — « Nisus, frère d'Egée, régnait à Mégare, ville voisine d'Athènes, lorsque Minos vint atta-

quer l'Attique, et assiégea la première de ces deux villes. Le sort de ce prince dépendait d'un cheveu de pourpre qu'il portait. Scylla, sa fille, amoureuse de Minos qu'elle avait vu du haut des remparts, coupa ce cheveu fatal à son père pendant qu'il dormait, et le porta à l'objet de son amour. Minos eut horreur d'une action si noire, et, profitant de la trahison, chassa de sa présence la perfide princesse. De désespoir elle voulut se jeter dans la mer, mais les dieux la changèrent en alouette. » (Noël, *Dictionnaire de la Fable*, v° *Nisus*.) — *L'Alouette* est une des plus jolies pièces des *Gayetez* de Ronsard.

12, 7-8. *Belleau le beau-disant... la cerise a vanté...* Belleau dédia la *Cerise* à Ronsard, et cette pièce fait partie de ses *Petites Inventions et autres poésies* (*les Œuvres poétiques de Remy Belleau* : Lyon, Thomas Soubron, t. II, f. 43, r°).

— 9-10. *Des Roches a coulé, par la source... de son double rocher, les remarques de l'eau.* Dans les *Œuvres de Mesdames des Roches*, de Poitiers (Madelène Neveu, dame des Roches, et Catherine, sa fille), on trouve, aux pages 138-146 de la deuxième édition (Paris, Abel l'Angelier, 1579), un *Hymne de l'eau, à la Royne* (Louise de Vaudemont-Lorraine, femme de Henri III). Cet hymne commence par une invocation à la fontaine du Parnasse, qui donne probablement le sens de l'expression *double rocher*, employée par Bullandre :

*Source qui, ruisselant vostre onde cristalline,*
*Tirez d'un double roc vostre antique origine,*
*De grace, excusez-moi si j'ose vous chanter.*

— 15-18. *Mais, vray Dieu! quand j'auroy ma poitrine ferrée....* Ces quatre vers semblent singulièrement traduire ceux du IIe livre des *Géorgiques* de Virgile (12-14) :

*Non ego cuncta meis amplecti versibus opto ;*
*Non, mihi si linguæ centum sint oraque centum,*
*Ferrea vox...*

12, 15-18. *Voulture* (du latin *volutus,* participe passé de *volvere,* rouler, tourner), voûte.

*Tu ne sçai pas l'effroiable tonnerre*
*Qui, plus en plus grondant, ravagea nostre terre,*
*Renversa tous nos bleds, abbatit le clocher*
*De l'église, où chascun s'estoit allé cacher.*
*Tourbillonnant autour, il brisa la* vousture...

(Claude Gauchet, *le Plaisir des champs,* éd. Paris, Didot, 1879, t. I, p. 169.)

— 22. *Africain* ou *Africus,* vent du sud.

— — *Eure* ou *Eurus,* vent d'est.

— 23. *L'on contera,* l'on comptera. — Dans l'ancienne langue, les verbes *compter* et *conter* se trouvaient fréquemment employés l'un pour l'autre.

— — *Les odeurs Hybléannes,* les odeurs des fleurs du mont Hybla, montagne de Sicile, célèbre par son miel qui était aussi vanté que celui de l'Hymette de l'Attique.

— 24. *Champs Cinyphiens,* plaine très fertile de l'Afrique ancienne, arrosée par le Cinyps (auj. l'Oued-Quaham), rivière se jetant dans la Méditerranée au cap *Cephalæ* (auj. Mesurata ou Mesratah).

13, 12. *L'onde chevalline,* l'eau de la fontaine d'Hippocrène, jaillie sur l'Hélicon d'un coup de pied de Pégase, et qui, selon la Fable, avait la vertu d'inspirer les poètes.

— 17. *Luniens,* lunatiques, fous, extravagants.

— 21. *Partir* (avec le sens du latin *partire* ou *partiri*), partager, diviser.

— 23. *Titan,* le soleil. — « On donne aussi le nom de Titan au soleil, soit parce qu'on l'a cru fils d'Hypérion, un des Titans, soit parce qu'on l'a pris pour Hypérion lui-même. » (Noël, *Dictionnaire de la Fable,* v° *Titan.*)

14, 5-12. *Tandis que fleurissoit icy l'age dorée...* Dans

ces vers, Bullandre s'est beaucoup inspiré de ceux (101-112) du livre Ier des *Métamorphoses* d'Ovide.

*Ipsa quoque immunis, rastroque intacta, nec ullis*
*Saucia vomeribus, per se dabat omnia tellus;*
*Contentique cibis, nullo cogente, creatis,*
*Arbuteos fœtus montanaque fraga legebant,*
*Cornaque, et in duris hærentia mora rubetis,*
*Et quæ deciderant patula Jovis arbore glandes.*
*Ver erat æternum, placidique tepentibus auris*
*Mulcebant zephiri natos sine semine flores.*
*Mox etiam fruges tellus inarata ferebat,*
*Nec renovatus ager gravidis canebat aristis.*
*Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant;*
*Flavaque de viridi stillabant ilice mella.*

14, 15. *Crespelure,* chevelure crêpée, frisée.

— 17. *Tires,* courses, traites. — « Lièvre fuyt en diverses manières, quar aucunes fuyent tout droit, tant comme porront tirer (courir) une ou deux lieues... » (*La Chasse* de Gaston Phœbus, éd. J. La Vallée. Paris, 1854, p. 43.)

— 22. *Le cruel Lycaon.* Lycaon, roi d'Arcadie, contemporain de Cécrops, bâtit la ville de Lycosure, la plus ancienne de toute la Grèce, et y éleva un autel à Jupiter Lycæus, auquel on sacrifiait des victimes humaines. Il faisait périr tous les étrangers passant par ses Etats. Jupiter, visitant la terre, pour s'assurer des nombreux crimes qui s'y commettaient et dont le bruit était parvenu jusqu'à l'Olympe, entra un soir dans le palais de ce tyran inhospitalier. Lycaon, avant de frapper son hôte durant le sommeil, puis afin de voir si ce n'était pas un dieu, lui présenta à souper les membres d'un otage envoyé du pays des Molosses (partie centrale de l'Epire) qu'il venait d'égorger. Immédiatement un feu vengeur allumé par l'ordre de Jupiter consuma le palais; Lycaon fut changé en loup; bientôt aussi eut lieu le terrible déluge, auquel la mythologie fait, seuls, échapper Deucalion et Pyrrha. (Ovidii Nasonis *Metamorphoseon* liber primus, vers. 209 et seq.)

15, 2. *Il*, Jupiter.

— 6. *Thaumantide*, fille de Thaumas, fils de la Terre.

— 7. *Nuaux*, nuages. — Ce vers et le précédent sont presque la traduction de ceux d'Ovide (*Metamorphoseon* l. I, v. 250-271) :

*Nuntia Junonis, varios induta colores,*
*Concipit Iris aquas alimentaque nubibus adfert.*

— 20. *Clion*, Clio, une des Muses, celle qui présidait à l'histoire. — *Clion* est ici pour ma muse.

— 24-25. *Ce monstre est si funeste en la mer Indienne...* — « *Nec venena cessant dira, ut in lepore qui in Indico mari etiam tactu pestilens, vomitum dissolutionemque stomachi protinus creat : in nostro offa informis, colore tantum lepori similis : in Indis et magnitudine, et pilo, duriore tantum ; nec vivus ibi capitur.* » (C. Plinii Secundi *Historia naturalis*, lib. IX, cap. XLVIII.) — On donnait autrefois le nom de *lepus marinus* aux mollusques compris aujourd'hui dans le genre Aplysie. (*Cabinet de vénerie*, VIII, du Sable, *la Muse chasseresse*, note du vers 4 de la page 66.) Ces mollusques gastéropodes, quelque peu semblables à de grosses limaces, ayant un corps sans coquille, généralement ovalaire et assez volumineux, inspiraient jusque dans les derniers siècles une horreur profonde, soit à cause de leur forme repoussante, soit à cause de la liqueur infecte qu'ils répandent lorsqu'on veut les prendre, et qui fut longtemps considérée comme un poison mortel. Les Aplysies, affirment certains auteurs, auraient reçu des anciens le nom de *lièvres marins*, parce qu'elles portent sur la tête quatre tentacules, dont les deux antérieurs plus longs imitent plus ou moins les oreilles d'un lièvre, et que ces animaux, prenant, quand ils se contractent, une forme subglobuleuse, ont ainsi assez exactement l'apparence d'un lièvre accroupi.

16, 5. *Gauchissons à son...* évitons son...

— 22. *Palès*, la campagne ou la terre. — Palès était la

déesse des bergers. — Page 19, vers 15, Bullandre dira *alme Palès*, pour la terre nourricière.

16, 25. *Qu'il avoit faict grimper sur le mont de Parnasse.* D'après la Fable, lors du déluge de Deucalion, le Parnasse seul ne fut pas submergé, et c'est là qu'abordèrent Deucalion et Pyrrha, qui s'étaient réfugiés dans une arche, avec un couple d'animaux de chaque espèce, tant sauvages que domestiques.

17, 16. *Le Sarmatien*, le vent du nord.

— 18. *Syrien*, Sirius, Canicule, ou étoile du Chien, étoile faisant partie de la constellation du Grand Chien et la plus brillante des étoiles fixes.

18, 1. *L'humain, enfant de dure pierre.* Selon la Fable, après le déluge, Deucalion et Pyrrha, étant allés consulter la déesse Thémis, qui rendait ses oracles au pied du Parnasse, reçurent la réponse suivante : « Sortez du temple, voilez-vous le visage; détachez vos ceintures, et jetez derrière vous les os de votre grand'mère. » Ils ne saisirent pas tout d'abord le sens de ces paroles; mais bientôt Deucalion comprit que, la terre étant leur mère commune, ses os étaient des pierres. Ils en ramassèrent alors, et, les ayant jetées derrière eux, celles de Deucalion furent changées en hommes, tandis que celles de Pyrrha l'étaient en femmes. Aussi Ovide dit-il dans ses *Métamorphoses* (l. I, vers 411-415) :

*Inque brevi spatio, Superorum numine, saxa*
*Missa viri manibus faciem traxere virilem;*
*Et de femineo reparata est femina jactu.*
*Inde genus durum sumus, experiensque laborum;*
*Et documenta damus, qua simus origine nati.*

— 6. *Bastoit*, était nécessaire.

— 10. *Binet*, Pierre Binet, de Beauvais, frère de Claude Binet, poète comme celui-ci et qu'on suppose mort vers 1584, dans un âge peu avancé. — Les *carmes nez aux cieux* dont parle Bullandre doivent être les vers de *la*

*Truite*, pièce assez médiocre, dédiée à Ronsard, composée par Pierre Binet en l'honneur de Thérain ou plutôt de Thérine, nymphe chasseresse, fille de celui-ci. Binet fait séduire Thérine par le fleuve Seine, déguisé en pêcheur, alors qu'elle vient de tuer un cerf, et la métamorphose ensuite en truite. — *La Truite* de Pierre Binet a été imprimée à la suite de l'édition des *Plaisirs de la vie rustique et solitaire* de son frère Claude, publiée à Paris, en 1583, par la veuve Lucas Breyer. En 1614, l'avocat Pierre Louvet la reproduisit, sans toutefois en nommer l'auteur, dans le chap. IX du livre I[er] de son *Histoire de la ville et cité de Beauvais...* (Rouen, Manassez de Préaulx.)

19, 5. *Tuition* (du latin *tuitio*), défense, protection.

— 16. *L'étoile argentine*, la lune.

*La lune puis aprés de sa tresse argentine*
*Nostre face pallit...*

(Bullandre, *le Lievre*, p. 27, vers 10-11.)

— 19. *Le coton*, les épis, ou plutôt les chaumes, les tiges des céréales.

20, 12. *Formez*, au gîte. — Le gîte du lièvre, légèrement enfoncé en terre, est moulé sur le corps de cet animal, ce qui lui fait donner le nom de *forme*. (J. La Vallée, *Technologie cynégétique*, v° *Forme*.)

21, 15. *Enfieri d'Aquilon*, frappé, soulevé par Aquilon.

22, 2. *Port* (pour *support*), protection.

— 8. *Ne doubtoint*, ne craignaient.

— 10. *Tracassant*, allant et venant.

— 20. *A Lero l'emporta...* — « Leporis autem hanc historiam memoriæ prodiderunt , apud antiquos in insula Lero nullum leporem fuisse, sed ex eorum civitate adolescentium quemdam studio generis inductum, ab exteris finibus leporem fœminam prægnantem attulisse, et ad ejus partum

diligentissime ministrasse. Itaque cum peperisset, compluribus ejus civitatis studium incidisse, et partim pretio, partim beneficio mercatos, omnes lepores alere cœpisse. Itaque non longo intervallo tantam multitudinem leporum procreatam, ut tota insula ab his occupata diceretur : quibus cum ab hominibus nihil daretur, in semina eorum impetu facto omnia comederunt. Quo facto incolæ calamitate affecti, cum fame forent oppressi, communi consilio totius civitatis vix denique eos ex insula abegisse dicuntur. Itaque postea leporis figuram in astris constituisse, ut homines meminissent, nil esse tam exoptandum in vita, quin ex eo plus doloris quam lætitiæ capere posterius cogerentur. » (C. Jul. Hygini *Poeticon Astronomicon* v° *Lepus*.) — Facciolati et Forcellini (*Totius latinitatis Lexicon*, v° *Lepus*), reproduisant le texte d'Hygin, affirment que l'île de Léro, dont les habitants eurent tant à souffrir des ravages causés par les lièvres, était une des Sporades. Cette île serait donc celle qu'on appelle aujourd'hui Léro, Léros ou Léria, qui fait partie de la Turquie d'Asie et est située dans l'Archipel, près de la côte de l'Anatolie.

23, 2. *Arainée*, d'airain.

24, 7. *Emprise*, terme militaire, inusité aujourd'hui, et qui avait autrefois le même sens que le mot *entreprise*.

— — *Doubteuse*, méchante.

— 23. *Les Baleariques*..., les habitants des îles Baléares... — « Leporum generis sunt et quos Hispania cuniculos appellat, fœcunditatis innumeræ, famemque Balearibus insulis, populatis messibus, afferentes... Certum est, Balearicos adversus proventum eorum auxilium militare a divo Augusto petiisse. » (C. Plinii Secundi *Naturalis Historia*, lib. VIII, cap. LV.) Les habitants des îles Baléares, qui passaient pour les plus habiles archers du monde, auraient pu facilement se débarrasser eux-mêmes des lapins. Mais un commentateur de Pline explique ainsi pourquoi ils préférèrent implorer contre ces rongeurs le secours des Romains. « Il est probable que les habitants des isles Ba-

8

léares, Majorque et Minorque, qui, comme je l'ai déjà dit, étoient d'anciennes colonies celtibériennes, avoient conservé le même respect religieux pour le lièvre et le lapin que César remarqua chez les habitants des isles Britanniques. (Leporem... gustare fas non putant, *de Bello Gallico*, lib. V.) Les uns et les autres s'abstenoient donc de tuer et de manger aucune espèce de lièvres (et le lapin étoit censé du nombre) : ils s'en abstenoient, dis-je, par la raison que le nom du lièvre (en langue ibérienne, *li-ebre*) leur rappeloit la mémoire de leurs fondateurs. On conçoit que ces peuples durent à la longue être fort incommodés de ces animaux, et que cependant, par une ancienne superstition, ils n'osoient les détruire ; en sorte que leurs magistrats prirent le parti de faire demander à Auguste des troupes romaines, qui n'eussent point de scrupule à se rendre coupables du meurtre d'un lapin. » (*Histoire naturelle de Pline, traduite en françois, avec le texte latin rétabli d'après les meilleures leçons manuscrites*, Paris, Desaint, 1771, t. III, p. 544, note 5.)

26, 5-6. *Detrapée de civils encombriers* (littéralement, tirée du piège des encombrements, des embarras civils), délivrée des discordes civiles. Les auteurs anciens employaient fréquemment *encombrier* et *encombrance*, pour *encombrement*.

— 7. *Eust*. Cicéron eut. — Marcus-Tullius Cicéron fut assassiné à Formies, en l'an 43 avant J.-C., par l'ordre d'Antoine qu'il avait attaqué avec une certaine violence dans ses *Philippiques*. Les meurtriers apportèrent la tête et les mains du célèbre orateur romain au triumvir, qui les fit attacher à la tribune aux harangues.

— 9. *Pythiennes*. Apollon est souvent appelé *Pythius*, Pythien, parce qu'il tua à coups de flèches le dragon Python dont la jalousie de Junon se servait pour tourmenter Latone, sa mère.

— 13. *Pithon*, ou *Pitho*, la déesse de la persuasion et de l'éloquence.

26, 17-19. *Hostilie... Ores qu'il eust gardé les brebis de son pere.* Tullus Hostilius, troisième roi de Rome, qui régna de l'an 666 à l'an 633 avant Jésus-Christ, fut, selon Valère-Maxime (*De dictis factisque memorabilibus* lib. III, cap. IV), élevé dans les forêts et mena plusieurs années la vie d'un simple berger.

27, 11. *Emmantelant,* couvrant d'un manteau, obscurcissant. — La lune doit être ici prise pour la nuit.

— 14. *A coup,* tout à coup.

— — *Austre,* ou *Auster,* vent extrêmement chaud, que la mythologie fait naître, soit d'Astréus et d'Héribée, soit d'Éole et de l'Aurore.

28, 7. *Lelap,* ou *Lélaps* et *Lælaps.* Ovide donne le nom de *Lælaps* à un des chiens d'Actéon (*Métamorphoses,* l. III, vers 211), ainsi qu'à celui dont Procris fit présent à Céphale. (*Ibid.,* l. VII, vers 71.) Ce dernier, comme le *Lelap* des Léroniens, surpassait tous les autres animaux à la course. « Currendo superabit... omnes », disait Procris en l'offrant à Céphale.

— 24-25. *Heuscher* (hucher), crier, aboyer. — *Les faisant heuscher par...,* les faisant crier, aboyer, en les appelant par...

29, 21. *Empieter,* saisir. — *Empiéter* était un terme de fauconnerie et surtout de basse volerie. — Un autour est dit *empiéter* sa proie quand il l'emporte à ses pieds. (*Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche,* t. I, p. 345.)

30, 2. *Ost* (du latin *hostis,* ennemi, qui dans les lois barbares a le sens d'armée), troupe, meute.

— 8. *Outrer,* fatiguer, forcer.

— 20. *D'un petit tournoyment,* en faisant un crochet.

— 21. *Houbreau,* hobereau, oiseau de proie, le *falco subbuteo* de Linné. (Voir *Cabinet de vénerie,* IV, Tardif,

*le Livre de faulconnerie...*, t. II, note de la ligne 8 de la page 16 du t. I.)

31, 10. *Rialler*. Ce mot, qui n'a point de sens et qui paraît être une faute de l'édition originale, doit, ce semble, être remplacé par *crialler*, ou plutôt *criailler* pour *croasser*.

32, 3. *Les aultres*, les autres chiens.

— 11. *Eschauguette*, échauguette, espèce de guérite de bois placée sur un lieu élevé et où l'on met une sentinelle.

— 16. *La colloqua prés des pieds d'Orion*. Le Lièvre et Orion sont deux constellations australes ou méridionales. Le Lièvre se trouve sous le pied gauche d'Orion.

— 17. *Lelap*, le Grand Chien. — D'après la Fable, Céphale amena à Thèbes son chien Lælaps (voir ci-dessus la note du vers 7 de la page 28) pour combattre le renard qui ravageait la campagne voisine de cette ville. Les deux animaux avaient reçu des dieux le don de ne pouvoir être tués par aucun autre. Au moment où ils allaient en venir aux prises, Jupiter changea le renard en pierre et transporta au ciel Lælaps, qui devint ainsi la constellation du Grand Chien. (Germanici *Aratea Phænomena*, 32, *Canis*.)

33, 12-13. *Pour monstrer à l'humain...* Ces deux vers sont la traduction de la fin du passage du *Poeticon Astronomicon* d'Hygin, cité en la note du vers 20 de la page 22.

— 22-25. *Ses oreilles l'on voit au degré dix-septieme du Cancre...* — Chacun des douze signes du zodiaque est divisé en trente degrés, que Bullandre appelle aussi *toicts, maisons, logis*. Selon Hipparque, dont le poète reproduit plus ou moins exactement la théorie, quand la constellation du Lièvre se lève, le zodiaque monte du 27e degré des Gémeaux au 12e et demi du Cancer, et les premières étoiles qui apparaissent sont celles des oreilles. D'après le même auteur, lors du coucher du Lièvre, le zodiaque descend du 2e degré et demi du Bélier au 14e du

Taureau, et les étoiles qui disparaissent les premières sont celles des pattes de devant. (*Hipparchi ad Arati et Eudoxi Phænomena* lib. III, §§ 3 et 7.)

34, 8. *Les vaillants fils des œufs,* les Gémeaux ou les Jumeaux, Castor et Pollux. — Jupiter, pour séduire Léda, femme de Tyndare, roi de Sparte, s'étant changé en cygne, Léda accoucha de deux œufs. L'un, de son mari, produisit Castor et Clytemnestre; l'autre, du maître de l'Olympe, Pollux et Hélène. Après la mort de Castor, tué par Lyncée, Jupiter transporta les deux fils de Léda au ciel, où ils formèrent la constellation des Gémeaux.

— 17. *Le fol Dedalien,* Icare, qui s'échappa ainsi que Dédale, son père, à l'aide d'ailes attachées avec de la cire, de l'île de Crète, où Minos les retenait prisonniers. Icare, s'étant élevé trop haut, malgré les conseils de Dédale, le soleil fit fondre la cire; les ailes se détachèrent, et l'imprudent Icare tomba dans la mer Egée.

— 23-25. *Voyant le Scorpion...*

*Est locus, in geminos ubi brachia concavat arcus*
*Scorpios, et cauda flexisque utrimque lacertis,*
*Porrigit in spatium signorum membra duorum.*
*Hunc puer ut nigri madidum sudore veneni*
*Vulnera curvata minitantem cuspide vidit,*
*Mentis inops, gelida formidine lora remisit.*
*Quæ postquam summum tetigere jacentia tergum,*
*Exspatiantur equi, nulloque inhibente per auras*
*Ignotæ regionis eunt, quaque impetus egit,*
*Hac sine lege ruunt...*

(Ovidii Nasonis *Metamorphoseon* lib. II, vers. 195-204.)

35, 3. *Pau,* le fleuve du Pô.

— 8-11. *Comment jadis fischerent Venus et Cupidon les Poissons dans les cieux...* Vénus et son fils, se trouvant au bord de l'Euphrate, virent tout à coup apparaître le géant

Typhon. Pour lui échapper, ils se jetèrent dans le fleuve et se métamorphosèrent en deux poissons qui, selon certains poètes, furent ensuite placés dans le ciel, où ils forment la constellation portant leur nom. (C. Jul. Hygini *Poeticon Astronomicon* v° *Pisces.*)

35, 16-18. *En-astra l'Ecrevice...*, fit de l'écrevisse une constellation... — « Le Cancer, ou l'Ecrevisse, fut placé dans le ciel par Jupiter, pour avoir servi ses amours, en retardant par sa piqûre la fuite d'une nymphe fille de Garamante ou du pays des Garamantes. » (De la Lande, *Astronomie*, n° 397. Voir aussi, *Enéide*, l. IV, vers 198.)

36, 2-6. *Que ce petit bestail de moys en moys portoit...* L'ignorance de l'anatomie du lièvre, l'extrême fécondité de la hase, avaient fait admettre, dans l'antiquité, comme des vérités, certaines fables consignées par Pline dans ce passage : « Archelaus auctor est, quot sint corporis cavernæ ad excrementa lepori, totidem annos esse ætatis. Varius certe numerus reperitur. Idem utramque vim singulis inesse, ac sine mare æque gignere. Benigna circa hoc natura, innocua et esculenta animalia fœcunda generavit. Lepus omnium prædæ nascens, solus præter dasypodem (*animal que des commentateurs pensent être le cochon d'Inde*) superfœtat, aliud educans, aliud in utero pilis vestitum, aliud implume, aliud inchoatum gerens pariter. » (C. Plinii Secundi *Naturalis Historia,* lib. VIII, cap. LV.) — Gaston Phœbus, le premier qui parmi les théreuticographes français ait parlé de la *nature* du lièvre, disait : « Lievres n'ont point de sayson de leur amour ; quar il ne sera jà moys en l'an qu'il n'y en ait de chaudes ; toutevoyes communement est leur grant amour ou mois de genvier, et en celuy moys vont elles plus tost et males et femelles que en temps de l'an ; et dès may jusques à vendenges sont elles plus lasches ; quar elles sont pleines des erbes et des fruiz, ou preinhs, ou communement ont leurs levretaux... Lievres portent deux mois leurs levretiauls ; et quant elles ont levreté, elles liment de la lengue leurs levretiauls, einsi que fêt une lisse. Et puis s'en fuyent loins d'iqui (de là) et

vont querir voulentiers le masle; quar si elles demouroyent avec leurs levretiauls gueres (très) voulentiers les mangeroient. Et se elles ne truevent le masle, elles reviennent à leurs levretiauls à chief de piesse (en fin de compte) et nourrissent et alaitent leurs levretiauls par l'espace de xx jours ou environ. Une lievre porte communément deux levretiauls; mes j'en ay bien veu qui en portoient vi, v, iiii et trois. Et si, dedens trois jours que elle a levreté, elle ne trueve le masle pour se faire alinhier (couvrir), les levretiauls seront mengiez par elle. (*La Chasse* de Gaston Phœbus, éd. de J. La Vallée, Paris, 1854, p. 45 et 47.) Le comte de Foix passe sous silence le prétendu hermaphrodisme du lièvre qui, du reste, selon Bullandre, n'était pas « arresté des veneurs ».

36, 8. *Portiere*, utérus. — La médecine ancienne attribuait aux diverses parties du lièvre des vertus spécifiques qui seraient aujourd'hui fort contestées. Nous lisons, en effet, dans Pline (*Naturalis Historia*, lib. XXVIII, cap. xix) : « Si vulvæ leporum in cibis sumantur, mares concipi putant. Hoc et testiculis eorum, et coagulo (*présure*) profici. Conceptum leporis utero exemptum his quæ parere desierint, restibilem fecunditatem afferre. Sed pro conceptu, leporis saniem (*sang corrompu*) et viro magi propinant. » — Pour empêcher la stérilité des unions matrimoniales, Q. Serenus Samonicus disait aussi (*de Medicina Præcepta saluberrima*, XXXIV) :

*Irrita conjugii sterilis si munera languent*
*Et sobolis spes est multos jam vana per annos,*
*Fœmineo fiat vitio res, necne, silebo :*
*Hoc poterit quartus magni monstrare Lucreti ;*
*Sed natura tamen medicamine victa potenti*
*Sæpe dedit fœtus studio curante paratos.*
*Aut igitur leporis consumit fœmina vulvam...*

Au XVI[e] siècle, Baudoin de Gand répétait encore (*Ve-*

*natio medica continens remedia ad omnes a capite ad calcem usque morbos.* Lugduni Batavorum, 1589) :

*Irrita conjugibus Veneris certamina si sint*
*Et steriles coitus, nec lecti pignora chara*
*Succedant, leporis frustatim vulva terenda est,*
*Et postquam solito maduere madore locelli,*
*Fœmina virque bibant immersam rore falerno.*
*Descendantque citi in Veneris certamina læta :*
*Concipiet, justo et revoluto tempore, fœtus*
*Vagiet exclusus cunis...*

Baudoin, qui, avec un lièvre, un cerf et un loup, constituait une véritable pharmacie, ajoutait ensuite pour les vierges folles du temps :

*Dissimulare suos coitus lasciva puella*
*Si cupit, incassum et Veneris gaudere duello,*
*Servatum gestet leporis perizomate stercus.*

36, 12. *Coupis*, probablement pour *croupis*, gîte, l'endroit où l'animal est accroupi.

37, 11. *Canons,* arquebuses. — Les premières armes à feu portaient le nom de « canons, bombardes et couleuvrines à main ». (Baron de Noirmont, *Histoire de la chasse en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution*, t. III, p. 232.)

— 25. *Que,* afin que.

38, 1-2. *Il prevoit... quand le temps doibt changer.* « Un lievre de sa nature et de son sentement connoist, la nuyt devant, quieu temps il fera le lendemain; et pour ce, se garde elle, au mieuls que elle puet, de mautemps » (*La Chasse* de Gaston Phœbus, *du Lievre et de toute sa nature.*) — « Le lievre de sa nature cognoist de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures la mutation du temps. » (Du Fouilloux, *la Vénerie*, ch. LV.)

— 16. *Le palais et chasteau du lievre...* — « Le lievre

nous a monstré l'herbe de la cicorée sauvage, laquelle est fort bonne aux melancholiques : pour autant qu'il est l'animal le plus triste et melancholique que nul autre et, pour se guarir de sa tristesse, s'en va gister volontiers dessous icelle herbe, laquelle les anciens ont nommée *Palatium leporis,* dict *Palais du lievre.* » (Du Fouilloux, *ibid.*)

38, 17-18. *Caton... nous asseure que sa chair nous provoque à songer...* — *Caton,* Caton l'Ancien ou le Censeur, né en 232 et mort en 147 avant J.-C. — *Que sa chair...* « Lepus multum somni adfert illi qui illum edit. » (Cato, *Ad filium, vel de Oratore*, ouvrage aujourd'hui perdu. Ce passage serait cité par Diomède. — *Histoire naturelle de Pline, traduite en françois avec le texte latin...* Paris, Desaint, 1777, t. IX, page 772, note 41.)

— 23-25. *Oignez moy vostre corps...* La comparaison de la fin du poème de Bullandre avec de nombreux chapitres de Pline montrerait facilement que le prieur de Milly n'a souvent fait que traduire plus ou moins librement le célèbre naturaliste romain. Il suffira, pour le prouver, de citer ce passage de la *Naturalis Historia* (lib. XXVIII, cap. XIX), où l'on retrouve à peu près textuellement toute la matière traitée par le poète, du vers 4 au vers 16 de la page 40 : « Magnus est leporis usus mulieribus. Vulvas adjuvat pulmo aridus potus; profluvia jecur cum Samia terra ex aqua potum; secundas coagulum : caventur pridiana balnea. Illitum quoque cum croco et porri succo, vellere appositum, abortus mortuos expellit... Item virgini novem grana fimi, ut stent perpetuo mammæ (magi propinant). Coagulum quoque ob id cum melle illinunt... » — Bullandre n'était pas le seul à croire à la vertu des spécifiques que la médecine ancienne prétendait tirer du lièvre. Avant lui, du Fouilloux avait dit : « Premierement, le sang du lievre est grandement dessicatif : si vous l'appliquez sur quelque rongne (gale invétérée), il la desseche et guarit. Le lievre a un petit os dedans la jointure des jambes, lequel est souverainement bon pour la colique passion. Sa peau bruslée et mise en poudre est un souverain

remede pour arrester le sang d'une playe en l'appliquant dessus. » (*La Vénerie*, ch. LV.) On lit dans *la Chasse du lievre avecques les levriers*, d'Habert, parue en 1599 et dédiée à Henri IV :

*Mais il faut dire icy quelles utilitez*
*Du lievre on peut tirer, et ses proprietez.*
*Premierement sa chair bien cuitte et bien rostie*
*Guerit le flux de ventre et la dissenterie.*
*Son foye au four seiché appaise la langueur*
*D'un trop debile foye, augmentant sa vigueur.*
*Sa cervelle bouillie aux gencives est bonne,*
*Quand la douleur des dents les enfants espoinçonne.*
*Son fiel avecques succre est propre pour les yeux*
*Qui sont chargez de taye et d'humeur chassieux.*
*Son sang frot fricassé, mis sur dartre ou sur rongne,*
*A la bien nettoyer en peu d'heures besongne.*
*Sa fiante portée empesche l'action*
*Non de Venus, mais bien de la conception ;*
*Mise dans le conduit, l'amarry trop humide*
*Elle seiche et des mois retient le fluide ;*
*De sa jointure on tire encor un petit os*
*Qui de guerir le mal de colique a le los.*

L'Espagnol Martinez de Espinar écrivait sous Philippe IV (*Arte de ballesteria y monteria*, Madrid, 1544, lib. II, cap. XLII) : « Le lièvre a la chair assez forte, moins cependant que la vache, et chaude. Son sang offre une saveur plus agréable que celui des autres animaux. Bu avec du vin, il constitue un contre-poison. On emploie sa cervelle pour faire percer les dents aux enfants, en leur en frottant les gencives. Sa présure est très efficace lorsqu'il faut dissoudre du lait ou du sang coagulé dans l'estomac. Mélangée avec du vinaigre, elle devient un médicament précieux pour guérir l'épilepsie. »

Quelques années après, Robert de Salnove, lieutenant de la grande louveterie de Louis XIV, commençait ainsi son chapitre des *Proprietez du liévre :* « Les proprietez du liévre

se rencontrent beaucoup plus aux gouts qu'à la santé, neantmoins la cervelle en est bonne pour attendrir les gencives aux petits enfans, et leur faire plus promptement percer les dents, en leur frottant, et le pied de devant du liévre est propre pour ceux qui sont sujets à la colique: si c'est le pied droit, il le faut porter au costé droit, et le pied gauche au costé gauche ; c'est ce que j'ay veu experimenter à un gentil-homme de condition, et cela sans tirer à consequence, ny blesser nostre religion catholique, apostolique et romaine. Le poil est aussi propre à étancher le sang..... » (*La Vénerie royale*, Paris, Sommaville, 1665, II[e] partie, *de la Chasse du liévre*, ch. III.)

39, 10. *Meurte,* myrte. — *Huile de myrte*, huile préparée avec des fruits de cet arbrisseau et qui était autrefois employée en médecine comme astringente.

— 23. *Dehaché,* haché.

40, 7-8. *Terre... de l'isle de Samos,* sorte d'argile de couleur noire, considérée longtemps comme absorbante et un peu astringente.

— 21. *Nonobstant la sentence de Pline*. — « Somnos fieri lepore sumpto in cibis Cato arbitratur : vulgus et gratiam corpori in IX dies, frivolo quidem joco, cui tamen aliqua debeat subesse causa in tanta persuasione. » (C. Plinii Secundi *Naturalis Historia*, l. XXVIII, cap. XIX.)

43, 2. *Scytale*. — « Voici ce que c'est que la scytale à Sparte. Quand les éphores envoient un amiral ou un général commander leur armée ou leur flotte, ils prennent deux bâtons ronds d'une longueur et d'une grosseur si parfaitement égales, qu'ils pourroient s'abouter sans qu'il parût la moindre inégalité dans la superficie; ils gardent l'un de ces bâtons et donnent l'autre au général qu'ils envoient; et ils appellent ces bâtons *scytales*. Lorsqu'ils veulent donc écrire quelque chose d'important et de fort secret à leurs généraux, ils prennent pour papier une longue bande de parchemin fort étroite, qu'ils roulent autour de la scytale, ou du bâton qu'ils ont par devers eux, sans laisser le moindre petit espace

entre les tours de cette bande, mais joignant les tours si près à près que la superficie du bâton soit entièrement couverte et cachée. Ensuite ils écrivent tout ce qu'ils veulent sur cette bande ainsi roulée ; et quand ils ont écrit, ils la déroulent et l'envoient à leur général, toute seule, sans le bâton. Le général, l'ayant reçue..... prend la scytale ou bâton qu'il a emporté avec lui et roule sa lettre ou bande de parchemin sur ce bâton ; de sorte que, les tours bien serrés et bien unis remettant les lettres dans leur ordre et les faisant quadrer, il rend parfaitement et présente dans son contour toute la suite de la lettre telle qu'elle a été écrite ; et on appelle cette lettre *scytale*, du nom du bâton..... » (Dacier, *les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites en françois*..... Paris, 1762, t. VI, *Lysandre.*) — *S'ils ne vous engendroint la scytale ennuyeuse*, s'ils ne devaient être pour vous l'objet d'une application ennuyeuse ; s'ils ne devaient vous contraindre à un travail fatigant pour les lire.

43, 5. *Le travail du fort Thyrinthien*, le douzième des travaux d'Hercule, le héros de Tyrinthe (*Tyrinthius heros*, Ovide, *les Fastes*, lib. II, vers 349), qui, obligé par le sort d'obéir à Eurysthée, descendit, sur l'ordre de celui-ci, aux enfers pour délivrer Thésée.

— 6. *Le lut..... du grand prestre de Thrace*, la descente aux enfers d'Orphée qui s'y rendit aussi, avec sa lyre, pour obtenir le retour à la vie d'Eurydice, sa femme.

— 8. *D'Ops..... la rigoureuse race*, les courageux fils d'Ops ou de la Terre, les hommes.

— 9. *Dont*, d'où, c'est pourquoi, aussi.

— 12. *Mon vueil amyable*, ma bonne volonté.

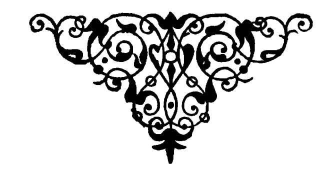
— 13. *Flairer..... le ris Sybaritain*, présenter quelque chose d'aimable, de gracieux à vos yeux ; vous plaire.

— 14. *Qu'on le morde pourtant d'une dent Theonine*, la critique peut y mordre à son aise. — *Théo* était un calom-

niateur célèbre du temps d'Horace. (Horace, *Épîtres*, l. I, ép. XVIII.)

43, 15. *Ensemble d'avaller et souffler n'ay moyen*, je ne puis faire l'impossible, plaire à tout le monde.

44, 3. *Pallas*, ou Minerve, la déesse des sciences et des arts.



*Imprimé par Jouaust et Sigaux*

POUR LA COLLECTION

DU CABINET DE VÉNERIE

OCTOBRE 1885

Cabinet de venerie

no. 10

LES

# GRANDES CHASSES

AU XVI[e] SIÈCLE

## TIRAGE

20 exemplaires sur papier de Chine (nos 1 à 20).

20 — sur papier Whatman (nos 21 à 40).

500 — sur papier de Hollande (nos 41 à 540).

540 exemplaires, numérotés.

LES

# GRANDES CHASSES

## AU XVIe SIÈCLE

PAR

LE COMTE H. DE LA FERRIÈRE

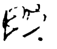



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIV





# AVANT-PROPOS

*Vieux et malade je me ferai porter à la chasse, et peut-être que mort je voudrois y aller dans mon cercueil.* » Voilà ce que répondait François Ier à ceux qui lui reprochaient de risquer sa vie dans ses courses folles à travers les forêts les plus impénétrables [1].

Cette passion de la chasse, il la transmet avec son sang à ses descendants. A son exemple, Henri II ne tient compte ni de la fatigue ni du danger. Plus d'une fois son cheval roula sur lui.

« Nous ne savons ni où l'on va ni ce qu'on fait; mais la chasse est la grande préoccupation de la cour [2] », écrivait l'ambassadeur toscan Tornabuoni,

1. Armand Baschet, *la Diplomatie vénitienne;* Budé, *Traité de la Vénerie*, p. 7.

2. *Négociations avec la Toscane*, t. III, p. 421.

*dans les premiers mois du règne si court de François II. Chantonnay, l'ambassadeur d'Espagne, tient le même langage : « On a accoutumé le jeune roi à être journellement à la chasse ou à la volerie. Cela lui a brûlé le sang; je suis ébahi qu'il ait tant tardé à s'en ressentir* [1]. »

*La mort prématurée du roi son frère n'intimida point Charles IX. « A la chasse il perdoit le dormir, y étant avant le jour, dit Brantôme, et se peinoit fort à appeler les chiens soit de la voix, soit de sa trompe* [2]. »

*« Je ne pourrai plus vous dire exactement nos retours, écrivait Catherine de Médicis au connétable de Montmorency, car, selon que les cerfs voudront, nous ferons* [3]. » *Peut-être le roi Charles eût vécu davantage, observe à son tour un ambassadeur vénitien, s'il n'eût détruit sa complexion par les exercices violents* [4].

*Henri III, lui, ne compromit ni sa santé ni sa vie à ce rude métier; mais, passionné pour le faste et la représentation, il mit sa vénerie sur un grand pied et dépassa de beaucoup les sommes qu'y consacraient les rois ses prédécesseurs.*

*Si le veneur laisse tant à désirer, en revanche il y*

---

1. Bibl. imp. de Vienne (Autriche).
2. Brantôme, édit. du *Panthéon littéraire*, t. I^er^, p. 567.
3. Bibl. nat., fonds français, n° 3292.
4. *Relaz. Venez.*

*a dans ce sybarite un côté bien curieux qui jusqu'ici a échappé aux recherches de ses historiens. Henri III était un écrivain de race. Personne de son temps n'a mieux que lui manié l'ironie et tourné un billet galant. On nous saura donc peut-être gré d'avoir profité de cette étude très restreinte et que nous reprendrons plus tard pour faire connaître quelques-unes de ses lettres d'un style tout moderne.*

*Henri IV est à cheval sur deux siècles; il ferme le XVI^e et ouvre le XVII^e. Nous ne pouvions donc le laisser de côté. Comme veneur, il offre ceci de particulier, que sa meute le suivait à l'armée, et qu'elle était de toutes les campagnes. Il profitait du moindre répit que lui laissait la guerre, si près qu'il fût de l'ennemi, pour courir le cerf ou le sanglier. C'est à ses maîtresses de préférence que le vert galant adressait les récits de ses prouesses. Raconter ses chasses, ce sera raconter ses amours.*

*Au XVI^e siècle, pour complaire au goût des Valois, de nombreux traités sur la chasse furent composés et leur furent dédiés. Du Fouilloux, Clamorgan, tiennent la tête de cette pléiade de veneurs; mais de ces opuscules les uns sont restés inédits, les autres sont devenus introuvables.*

*L'éditeur des Bibliophiles, M. Jouaust, a eu la bonne pensée de combler cette lacune. Son* CABINET DE VÉNERIE, *publié par les soins de MM. Ernest Jullien et Paul Lacroix, compte déjà sept volumes et va s'augmenter de l'un des plus rares, la* MUSE

CHASSERESSE, *de Guillaume du Sable. Ces petits traités retracent minutieusement tous les préceptes de l'art de la vénerie, mais ils ne nous font pas entrer dans ces grandes demeures féodales que la chasse seule avait le pouvoir d'animer; ils ne nous disent rien de la vie d'alors : c'est la théorie de la chasse, et non la chasse en action.*

*Il nous a semblé qu'il y aurait quelque intérêt à réveiller dans leur tombe ces veneurs endormis depuis des siècles, à leur remettre la trompe aux lèvres, à les voir suivre à travers bois le cerf ou la bête noire, à entendre les cris de la meute acharnée, les retentissantes fanfares et les joyeux hallalis.*

*Telle est la pensée qui a inspiré ce livre que M. Jouaust n'a pas jugé indigne d'être adjoint à son* CABINET DE VÉNERIE.

H. DE L.





# LES GRANDES CHASSES AU XVI^e SIÈCLE

## I

## VENEURS ET CHASSERESSES ILLUSTRES

En France, le XVI^e siècle est l'époque classique de la chasse; c'était le noble exercice, la folle passion de tous ces grands capitaines que les guerres étrangères et les luttes civiles et religieuses dévorèrent un à un.

Courir le cerf, poursuivre le sanglier à travers les forêts impénétrables, les ravins profonds, les marécages, c'était la petite guerre avant la grande. A ce rude métier, le corps maintenait sa vigueur,

conservait sa souplesse, et se trouvait prêt et dispos quand l'heure d'endosser la cuirasse était venue.

La chasse seule pouvait donner la vie aux grandes demeures féodales. Au départ, le matin, quel bruit, quelle animation! les chiens au couple, derrière les piqueurs; les veneurs, vêtus de vert, de rouge ou de gris, suivant la chasse, munis de l'épée et du couteau, l'épieu à la main; les dames châtelaines montées sur leurs haquenées aux riches harnachements de velours, coiffées du grand chapeau garni de plumes « et à la guelfe porté[1] », chaussées de bottines rouges de cuir damasquiné, « leurs cottes agrafées plus haut que le genou[2] »; enfin les joyeux appels de la trompe conviant à l'assemblée les retardataires; puis, si la chasse avait été heureuse, la curée froide aux flambeaux, dans la vaste cour, le valet au milieu des chiens, les maintenant de sa houssine, et tout autour les veneurs, la trompe aux lèvres, pour, au signal donné, « sonner, for huer et réjouir les chiens tous aboyans, hurlans ». Voilà ce qui faisait battre le cœur à tous ces hommes de guerre.

1. Brantôme, éd. de L. Lalanne, t. VII, p. 143.

2. *Le cuir damasquiné de vos hautes bottines,*
*Vos cottes agraffez plus haut que les genoux.*

RONSARD, éd. de Blanchemain, t. VI, p. 45.

Pris d'admiration en parlant de ses chiens, le grand sénéchal de Normandie s'écriait :

*Dieu sait en quelle joye mon cœur*
*Sera de les ouyr chasser ;*
*Je ne croy pas qu'il soit chaleur*
*Ne travail qui me sceut matter.*
*L'on y perd tout melancolie ;*
*A mal fere ne peuvent hanter*
*Ceux qui usent de tel mestier* [1].

Avant de raconter les grandes chasses des Valois et de Henri IV, passons en revue les veneurs renommés du XVIe siècle. Le premier en tête de cette longue liste, c'est sans contredit le grand connétable Anne de Montmorency qui, déjà blessé en plein visage à la bataille de Dreux, tomba sur le champ de bataille de Saint-Denis, âgé de plus de soixante-quatorze ans. C'était bien, comme veneur, le digne fils de ce Guillaume de Montmorency, si jaloux de ses chasses, qui écrivait de Chantilly : « J'ai été averti que le comte de Dammartin a pris un cerf dans la forêt de céans, et pendant que j'étois à Cambrai, et qu'il avoit baillé aux chiens au bois de M. de Beauvais, qui est à une lieue d'ici. Je n'ai pu consentir que la chose demeure ainsi : car il n'a nul droit de chasser ni prendre

1. Jérôme Pichon, *le Livre de la chasse du grand sénéchal de Normandie*, p. 9.

bête en ma forest, et si le roy le souffre de prendre les cerfs en la forêt de Hallate, je ne puis pas le souffrir en la mienne! »

Dans les courts intervalles que lui laissaient les guerres, le connétable accourait aussitôt à Écouen ou à Chantilly, ses demeures favorites, et se reprenait à la vie des champs et au plaisir de la chasse. Henri II venait souvent l'y surprendre. « Le roi, écrivait-il de Chantilly, le 11 octobre 1550, au duc de Guise, a pris ce soir un sanglier qui m'a tué trois chiens, mais ce n'a pas esté sans donner beaucoup de passe-temps à Sa Majesté [1]. »

L'âge ne ralentit pas son ardeur pour la chasse. Toujours aussi vert, toujours aussi intrépide, il mandait, le 10 janvier 1561, à son fils aîné, François de Montmorency : « Vous ferez mes recommandations à Mme de Danville; j'écris à votre mère, afin qu'elle m'envoie le Breton avec mes deux grands lévriers blancs qu'il a en garde, et lui direz et commanderez expressément qu'il me les amène le plus doucement et paisiblement et à petites journées, en sorte qu'ils soient en bon estat [2]. »

Après avoir été le compagnon de chasse de Henri II, le connétable le devint du jeune roi

1. Bibl. nat., fonds français, n° 4051, p. 24.
2. Bibl. nat., fonds Clairambault, n° 56, p. 249.

Charles IX. « Vous m'assurez, écrivait-il à François de Montmorency [1], de la guérison du roy, dont je loue Nostre Seigneur, comme de la chose de ce monde que autant je désire et de quoy je suis le plus aise et le serois davantage si je le pouvois voir à Chantilly devant que mourir, dont je n'ay point encore perdu l'espérance, et crois que je l'y verray dedans peu de temps courir un couple de cerfs, dont y a plus largement que n'en vis longtemps et pareillement en la forest de Montmorency. Et depuis dix jours, en courant les bestes noires, s'en vint prendre une en un pend de roye [2] devant moy qui portoit sept cors et luy fis couper les roys [3] incontinent et, sans avoir mal, s'en alla, sans payer autre rançon que d'atendre le grant seigneur et maistre pour le prendre. Je vous avise que je pris deux couples de grans sangliers au lewiez et n'a pas esté sans faire faire sanc et playe et couter la vie à quelcun et a esté en la présence des dames. Il y en aucunes qui ont eu quelque peu de question de parolles et entre les autres Mme de Brienne et Mlle de Tymbroune, et seulement pour deux petits mots qui sont échappés de la bouche de ladite Tymbroune, disant que l'autre étoit

---

1. Bibl. nat., fonds français, n° 4754, p. 20.

2. On lit dans Gaston Phœbus : « On doit avoir des paniaux qui sont faiz ainsi comme reiz. »

3. *Les roys*, les rets.

laide et orde et n'en a point fallu faire d'enqueste pour ce qu'elle a advoué le cas. J'espère qu'avant que le procès soit prest à juger que le roy sera par deçà pour en donner la sentence. Je me porte assez bien pour mon grand age; toutefois vous sçavez qu'y n'y a pas grant seureté en santé de viel homme ni en beau temps d'yver; je trouve encores le vin bon, dont j'ay faict bonne provision, pensant que le roy en boira bientost. Vous lui ferez mes très humbles recommandations et à madame la duchesse [1]. Je lui escriptz deux mots de ma main pour luy donner souvenance du viellard [2]. »

Des quatre fils d'Anne de Montmorency, un seul, Henri de Damville, mérite d'être cité comme veneur. Henri IV, qui le fit connétable en 1593, lui empruntait souvent son vautrait réputé des meilleurs. Sa meute pour chevreuil ne lui cédait en rien. « Vos chiens ont fait rage, lui écrivait son cousin, M. de Montmorency-Fosseuse. La plus grande partie des seigneurs de ce pays ont assisté à votre chasse, lesquels estiment qu'en France il n'y a point leurs pareils. Si Messieurs de Viernie ont bien peiné, vosdits chiens ont bien chassé. Le premier jour que nous fîmes la chasse, ce fut au bois de

1. Sa belle-fille Diane de France, veuve du duc de Castro et remariée à François de Montmorency.

2. Bibl. nat., fonds français, n° 4754, p. 18.

Scilly, là où personne n'avoit jamais sceu prendre; si est-ce qu'ils ont pris deux chevreux avec la plus extrême chaleur et, trois jours après, nous allâmes au bois de Fese-Laon, là où l'on vit quatre ou cinq chevreux devant; mais il y eut force changes. Toutefois nous ne laissâmes pas de prendre une chevrette. M. de Viernie vint d'icy chez le comte de Mouchy où il n'y a que deux lieues [1]. »

Quand, avec l'âge, les forces commencèrent à le trahir, Damville se faisait mener à la volerie en litière.

C'est bien lui que Gauchet, l'auteur *du Plaisir des champs*, désigne dans ces vers :

*Ja montez à cheval je voy tes faulconniers,*
*Portant dessus le poing faulcons, sacres, laniers.*
*Sur les braves courtaults la rouge compagnie*
*De tes pages tout pretz à la porte est sortie ;*
*Tout le monde t'attend et de tous les costés.*
*Ta litiere est en bas et t'attend apprestée,*
*Dessus deux forts muletz, au bas de la montée* [2].

Si du connétable de Montmorency-Damville nous passons aux Guises, nous rencontrerons là toute une suite d'enragés chasseurs. Commençons par Claude de Lorraine, le mari d'Antoinette de Bourbon et le père de cette brillante génération.

---

1. Bibl. nat., fonds français, n° 4754, p. 62.
2. Gauchet, *le Plaisir des champs* (1605).

Tout enorgueilli de voir son fils François de Guise épouser une petite-fille de Louis XII, cette belle Anne d'Este que chantera Ronsard, Claude de Guise, en sa qualité de gouverneur du Dauphiné, ne voulut laisser à personne l'honneur d'aller à sa rencontre. « J'aurai le plaisir, lui écrivait Poytiers, le 6 juin 1548, d'être votre guide pour vous montrer vos maisons du Dauphiné et vous faire boire du bon vin, et vous ferai voir le plaisir des perdreaux en assez grand nombre[1]. »

L'attente fut longue. « Votre fiancée, écrivait Claude de Guise à son fils, n'arrivera à Grenoble que la veille de la Toussaint; en attendant, je vais à Mourans faire quelques chasses au sanglier. » Le pays en abondait. Louis XII, en revenant d'Italie en 1502, passa huit jours à Grenoble pour chasser la bête noire, comme on disait alors.

Suivie d'une brillante escorte, Anne d'Este fit son entrée à Grenoble le 30 octobre. « C'est la plus douce et humaine princesse qu'il est possible, écrivait M. de Hangest à son jeune fiancé; je crois que par cy-devant vous avez fait quelque bonne prière à Dieu de vous la donner.

« Hier matin, 2 novembre, les seigneurs et dames qui étoient venus la conduire à Grenoble ont pris

1. Bibl. nat., fonds français, n° 20,549, p. 22.

congé d'elle, et ce ne fut sans beaucoup pleurer. Monsieur votre père n'abandonne point sa litière, qui va assez bellement, mais on la mettra dans celle de Mme de Châteauvilain, qui va mieux. Monsieur votre père lui a demandé ses couleurs et dit que ce sont les dernières qu'il portera [1]. »

François de Guise succéda à son père comme grand veneur. Au plus fort des guerres, le héros de la bataille de Dreux et de la défense de Metz ne pouvait s'empêcher de regarder du côté du Dauphiné dont il était gouverneur, ou du côté de Joinville, et restait en correspondance suivie avec ses fauconniers et ses maîtres d'équipage. « Je voudrois, pour deux heures, lui écrivait du Dauphiné M. de Canaye, que vous fussiez avec mes oiseaux pour voir ce qu'ils savent faire. » Dans une seconde lettre, il lui raconte une visite qu'il a faite dans la forêt de Moustiers : « Le grand cerf qui porte une belle teste est toujours au bois d'Assincourt. Il vous plaira ordonner à votre trésorier qu'il donne mandement pour la nourriture de vos jeunes chiens. Le borgne vous élève un lévrier et une lévrière d'un an que vous trouverez fort beaux et tout de la force de votre blanc. »

De son côté, La Chaussée, son maître d'équipage, lui mandait de Joinville : « Puisqu'il vous plaît me

1. Bibl. nat., fonds français, n° 2583, p. 3.

demander vos jeunes chiens gris, je vous les eusse déjà envoyés, mais madame la duchesse les trouve trop maigres. Je vous en envoie huit, mais je les retiens encore pour leur faire donner une curée; ils n'en ont eu qu'une. Quant aux perdreaux et aux lièvres, le pays en est assez peuplé; les hérons ont été très tardifs cette année. »

François de Guise (luxe encore plus coûteux) avait en outre un équipage de toiles, et on lui écrivait de Joinville, le 27 février : « Quant à vos toiles, elles sont en bon estat et les chariotz et charrettes sont pretz ainsi que le désirez. Le cheny est faict et les chiens, qui sont ès mains de Patacq, dedans, il y a plus de deux mois, et se portent trop mieulx et amendez plus en ung mois que n'eussent fait en troys au jardin. Nous avons marchandé une fourniture de planches pour tous lesdits chiens. Nous les avons retirés, tous ceux qui estoient aux villages, craignant qu'ils ne se perdissent, pour ce qu'ils ne bougent des boys. Si vous venez par de çà et les voulez commencer à dresser avec lisses qui sont icy, vous y verrez bien de la follye. Je vous envoie la hauteur du chien blanc et d'une lisse blanche en ung cordeau faict à deux nœuds: le plus hault, c'est le chien; il y en a six tout de même blancs et trois gris, tous chiens qui ne sont de guère moindre haulteur, vous assurant que vous les trouverez fort beaux; pour quant aux autres, ils ne sont

pas de si belle venue. Le Gruyer et moy nous en allons ce jourd'hui avec monseigneur votre fils à Doulevant pour visiter vos héronières [1]. »

François de Guise ne dédaignait aucune espèce de chiens et en recevait de toutes mains. « Je vous envoie, lui mandait Charles de Pisseleu, le 12 février 1556, un petit braque de la race des miens, lequel, encore qu'il ne soit si beau que je le désire, je m'assure que sa bonté vous le fera trouver plus agréable ; il est fort bon aux champs ; il court avec les chiens courans même contre les bêtes noires ; il entre fort bien à l'eau et combat de terre aussi bien que chien que vous avez jamais vu [2]. »

Le marquis d'Elbeuf avait un vautrait; les chasses de la Grande-Chartreuse lui étaient réservées. Le duc d'Aumale, non moins emporté à la chasse que ses deux frères, fut longtemps malade d'un coup d'épée qu'il s'était donné en courant après un sanglier blessé [3]; mais il est un veneur de cette illustre maison que nous ne pouvons laisser de côté, c'est le cardinal Louis de Guise, rude et joyeux compagnon. Allant un jour de chasse rejoindre le roi à l'assemblée : « Je vais, disait-il, mettre en haleine mes deux courtauts. » Sur la fin

1. Bibl. nat., fonds français, nº 20,530, p. 55.
2. Bibl. nat., fonds français, nº 2555, p. 111.
3. *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 514.

de sa vie il se rangea ; mais, dans sa jeunesse, on l'appelait le cardinal de la bouteille. Au style on peut juger l'homme. « Mes nouvelles sont, Dieu merci, bonnes, écrivait-il au duc de Nemours (Jacques de Savoie), car mes neveux et moi n'engendrons pas la mélancolie. Quand il fait mauvais temps, nous faisons musique ; s'il fait beau temps, nous allons aux champs. Il est vrai que mon neveu de Mayenne n'y va que le moins qu'il peut, car il n'y prend point de plaisir. Nous allons à Éclairon, où il y a force bêtes noires. Je quitte le corps, pourvu que j'aye les hures [1]. »

L'autre neveu, qu'il ne nomme pas, c'était Henri de Guise, celui qui s'appellera le Balafré. Celui-là, certes, ne boudait pas : tout jeune encore, il alla en Hongrie guerroyer contre les Turcs, et, en traversant la Savoie, il écrivait : « Singulier pays, je n'y ai vu encore que des ours, mais des mines, que c'est pitié [2]. »

Henri de Guise était à bonne école avec son oncle le cardinal. Celui-là ne reculait pas d'une semelle devant l'escadron volant de Catherine de Médicis. Le duc de Nemours lui demandant des nouvelles de la cour : « Les dames, répondit-il, si importuneuses qu'elles sont, ne prennent plus plaisir qu'à besogner aux fleurs ; je n'entends pas celles qui sont

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3228, p. 83.
2. *Ibid.*, n° 3211, p. 92.

naturelles, et ne peut-on pas avoir bonnes paroles d'elles. Si d'aventure vous voulez avoir plaisir à votre retour, apprenez à besogner ou à jouer, car la mignonne (il fait allusion à Anne d'Este, sa nièce, la nouvelle duchesse de Nemours) joue tous les après-dîners avec les compères [1]. »

Au nombre des veneurs illustres figure encore dignement le comte de Tende, gouverneur de la Provence, l'un des premiers fauconniers de son temps. Il tirait ses oiseaux tantôt de Grèce, tantôt de la Hollande, et n'avait pas moins de quarante chevaux dans ses écuries.

Mais tous les veneurs n'avaient pas, comme les Montmorency et les Guises, équipage de cerf, équipages de toiles et de sangliers ; ils n'en étaient pas moins affolés de la chasse. Gauchet, qui dans son poème nous décrit si bien les passe-temps de l'époque, a chiffré le train plus modeste d'un gentilhomme moins fortuné :

*Qu'il ait pour son plaisir dix et huicts chiens courrans,*
*Un bon valet pour eux qui soit des mieux allans,*
*Qui bien sache emboucher une trompe esclatante,*
*Bon œil pour bien cognoistre et une voix plaisante ;*
*Aussi doit-il avoir l'autour et le lanier,*
*Six ou huit épagneux, et un bon fauconnier* [2].

Quand venaient les jours de repos pour bêtes

---

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3231, p. 19.
2. Gauchet, *le Plaisir des champs*, p. 91.

et gens, la volerie devenait la ressource des chasseurs.

Tout aussi bien que la chasse à courre, la chasse à l'oiseau avait ses partisans et ses fanatiques. Parmi ces derniers, Jean de Franchières, dans la préface de son *Traité de la Fauconnerie,* a donné, comme passe-temps, la préférence à la volerie. Au contraire, le poète Guillaume Crétin, faisant plaider le débat par deux nobles damoiselles, après force arguments échangés de part et d'autre, a conclu en faveur de la chasse à courre :

*Disons qu'en chiens de bonne race, duictz*
*À courir cerfs, y a plus beaux desduictz*
*Qu'au vol d'oiseau ; ainsi l'avons jugé* [1].

Les bons oiseaux se payaient fort cher : les rois, les grands seigneurs, s'en donnaient en présent. Louis XII écrivait à Ferdinand, roi d'Aragon, qui lui avait envoyé un faucon blanc : « Il m'a pleu tant par sa beauté et son étrangeté, et aussi parce qu'il me vient de vous [2]. » Henri II offrait des sacres à la reine de Hongrie ; le marquis Albert de Brandebourg, des faucons à Marie Tudor ; Catherine de

1. Guillaume Crétin, *Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux,* publié dans le *Cabinet de Vénerie :* Paris, librairie des Bibliophiles, 1882, in-16, p. 52 et 53.
2. British Museum.

Médicis, en échange de ceux qu'elle tenait du duc de Florence, lui envoyait des lévriers et des haquenées de Bretagne; le grand maître Jehan de La Valette réservait tous les oiseaux de l'île de Malte pour Charles IX; Diane de France, remerciant le connétable Damville d'un tiercelet de faucon qu'il lui avait envoyé : « Il est fort beau, disait-elle, un peu dégoûté, mais je crois que ce n'est que du rhume; nous en ferons quelque chose de bon. »

Certaines années les oiseaux étaient rares ou tardifs et souvent on en manquait. « Je n'ai point reçu de sacres de Monseigneur le grand maître (René de Savoie), écrivait Louis de Brézé à M. de La Rochepot, quelque promesse qu'il m'en eût faite ; il a dit à quelques-uns qu'il n'en avoit point assez, que le roy avoit pris dix sacres [1]. » En 1554, le connétable se vit obligé de répondre au duc de Nevers, qui lui demandait un gerfaut : « Je vous advise que je n'ai que deux tiercelets de gerfaut : l'un à qui j'ai fait montrer le milan, et un blanc à qui j'ai aussi fait montrer le héron. J'espère bientôt en avoir quelques autres, et vous en envoie un avec un gerfaut. » François de Montmorency, son fils aîné, fait prisonnier par les Espagnols à Thérouane, ne crut mieux se rappeler à son souvenir qu'en lui

1. Bibl. imp. de Vienne (Autriche).

envoyant un faucon qu'il avait vu prendre des fenêtres de sa prison.

Aussi, à qui mieux mieux, se disputait-on les oiseaux de certaines contrées : Claude de Lorraine, s'étant réclamé de M. de Montoison pour se faire garder tous ceux de la Grande-Chartreuse, en eut pour toute réponse : « M. de Saint-Vallier y a mis bon ordre. J'en recouvrerai d'autres que vous trouverez prêts à la prochaine saison [1]. »

La France passait, à bon droit, pour le pays où l'on dressait le mieux les oiseaux. Philippe II en tirait tous les siens. « Je suis après, écrivait le cardinal de Lorraine à l'évêque de Limoges, de regarder à satisfaire pour les oiseaux que Sa Majesté Catholique désire. Le mémoire que vous m'avez envoyé porte que c'est pour voler la corneille, et tous ceux que nous avons sont dressés pour le milan et le héron. Avant qu'ils fussent prêts, il courroit du temps. Pour ce, je vous prie de vous enquérir et sçavoir s'il les veut avoir promptement [2]. »

A chaque espèce de chasse était approprié un oiseau : avec le tiercelet, de préférence on prenait la perdrix ; avec le lanier, le canard ; les sacres et le gerfaut, habitués à voler ensemble, allaient cher-

---

1. Bibl. nat., fonds français, n° 20,549, p. 25.
2. L. Paris, *Négociations sous François II*, p. 335.

cher le milan et le héron au plus haut du ciel. Pour ce vol on se servait de lévriers dressés à cette chasse. Laissons parler le poète Jodelle :

*Je diray qu'en ce vol il faut*
*Des levriers pour le heron prendre,*
*Et qu'à l'heure qu'il chet d'en haut,*
*Les oiseaux que l'on a pu rendre*
*Si sages crainte aucune n'ont*
*Des chiens, et ces chiens qui se dressent*
*Ainsi si bien jamais ne blessent*
*Ces oiseaux qui communs leur sont* [1].

Mais avoir vol pour milan et vol pour le héron, c'était un luxe princier ou de grand seigneur. Tout ainsi que pour la chasse à courre, force était donc de se résigner à un train plus modeste, et, comme le disait d'Arcussia :

*Nous n'allons pas si haut en pays de Provence,*
*Et c'est surtout aux rois d'en faire la despense;*
*Et nous faut contenter du bas voler des champs,*
*Car les vols si hautains sont reservez aux grandz* [2].

Un autre poète du XVIe siècle, non moins oublié aujourd'hui, a donné ce conseil aux oiseleurs :

*Oiseleur, mon ami, veux-tu estre riche homme*
*Je t'enseigne un moyen pour fuir la pauvreté;*

---

1. Jodelle, *la Pléiade française* : Paris, Lemerre, 1870, t. II, p. 313.

2. D'Arcussia, *la Fauconnerie* : Rouen, 1693, in-4°. Voir, dans le *Cabinet de Vénerie*, la *Conférence des Fauconniers*, de d'Arcussia, et surtout la savante étude dont M. Er-

*Laisse tous tes oiseaux voler en liberté,*
*Ne tends qu'à un oiseau, oiseau qu'amour on nomme* [1].

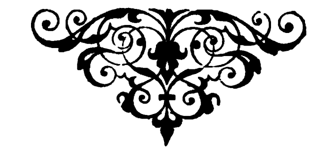
Le poète s'est trompé : renoncer à la volerie, c'eût été se priver de tant d'occasions favorables, de tant de rencontres inespérées! L'amour, ce rusé et subtil limier, n'était-il pas celui que le plus souvent l'on prenait pour compagnon de chasse? Renoncer à la volerie, c'eût été faire perdre à la femme sa plus attrayante séduction. Ils étaient si seyants les costumes de chasse; il était si plaisant de les voir ces amazones, comme les nonnes de l'abbaye de Thélème si bien décrites par Rabelais, « allant sur leurs haquenées et portant sur le poing mignonnement engantelé ung espervier, ung lancret, ung esmerillon! » Mais il y avait aussi des chasseresses qui tenaient tête aux plus hardis veneurs. Gardons-nous d'oublier cette intrépide Marie de Bourbon, qui écrivait le 7 février 1557 au connétable de Montmorency : « Il y a quelques jours que j'ai commencé à prendre mon plaisir à la chasse du loup avec des lévriers que M. de Bouhy m'a donnés et un prêté qu'on m'a dit vous appartenir; je me suis enhardie à vous demander de me faire cet honneur que je le

nest Jullien a fait précéder la réimpression de cet ouvrage : Paris, Librairie des Bibliophiles, 1884, in-16.

1. Passerat, éd. de H. Chevreul.

considère comme mien [1]. » Nommons encore Diane de France, la fille légitimée de Henri II, qui lui ressemblait tant de goûts et de visage, la compagne inséparable de Charles IX dans toutes ses chasses. « Je pense qu'il n'est pas possible, a dit d'elle Brantôme, que jamais dame ayt esté mieux à cheval qu'elle, ny de meilleure grâce [2]. »

1. Bibl. nat., fonds français, n° 10,239, p. 19.
2. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VIII, p. 141.





II

# FRANÇOIS Ier

Le père des veneurs, — du Fouilloux l'appelle ainsi, — c'est François Ier. Budé [1], auquel il avait commandé un traité de vénerie, a pu lui dire sans trop le flatter : « Sire, vous avez tellement dressé et poli l'exercice de la vénerie qu'elle est parvenue à sa perfection. »

C'est de Louis XII que François Ier avait reçu les premières leçons de chasse. « Le bon roi, raconte Fleuranges dans ses Mémoires, faisoit prendre des bêtes fauves dans les forêts voisines de Chinon, et les faisoit apporter dans le parc pour désennui à son jeune neveu [2]. »

Rien n'égalait l'intrépidité de François Ier comme chasseur. « Vous courez, Sire, lui reprochait Budé, par longs espaces, traversant forêts,

1. Budé, *Traité de vénerie* : Paris, Aubry, 1864, p. 9.
2. *Mémoires de Fleuranges*, édit. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. V, p. 6.

taillis, précipices, et mettez seulement le bras devant les yeux pour vous garder des branches [1]. »

Ces courses à travers les bois n'étaient pas sans danger. « Mon fils, écrivait dans son *Journal* Louise de Savoie, qui estoit allé à la chasse à la Chapelle-Vendômoise, se frappa d'une branche d'arbre dans les yeux, dont je feus fort ennuyée [2]. » Un cerf l'enleva un jour de sa selle avec ses andouillers et le foula à terre [3].

Nous devons à un vieux chroniqueur, Nicolas Sala, le récit d'une des prouesses de François Ier : Au temps des noces du duc de Lorraine et de Renée de Bourbon, il y eut à Amboise nombreuse compagnie. Pour récréer les dames, le roi envoya ses veneurs dans la forêt, et là, à force de cordes, ils prirent tout vivant un vert sanglier de quatre ans; puis, le faisant entrer dans un grand coffre fait de planches de chêne, ils le traînèrent dans la cour du château. — C'était un combat corps à corps que le roi entendait livrer à l'animal en présence de toute la cour. La reine et Louise de Savoie firent tant qu'elles l'en dissuadèrent. Alors le roi fit dresser des mannequins au milieu de la cour, désireux de voir comment la bête s'y prendrait

1. Budé, *Traité de vénerie.*

2. *Journal de Louise de Savoie,* édit. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. V, p. 11.

3. Armand Baschet, *la Diplomatie vénitienne.*

pour les attaquer. Tout à l'entour on avait élevé des galeries; on y accédait par quatre escaliers; — l'entrée avait été barricadée avec des bahuts. Au signal donné, la trappe du coffre se soulève, et la vilaine bête en sort affolée. Le poil hérissé, faisant claquer ses défenses, elle se rue sur les mannequins, les fait pirouetter en l'air; puis, cherchant une issue, d'un violent effort elle renverse les bahuts, se fait passage et monte aux premières galeries. Grand effroi parmi les spectateurs et les spectatrices! Sans se détourner, le sanglier va droit au roi. Cinq ou six de ses gentilshommes accourent, mais il les écarte, et, au moment où le sanglier se jette sur lui, de cette bonne épée qu'il tient au poing, il lui donne un coup de pointe en pleine poitrine. Transpercé, mortellement atteint, l'animal redescend en trébuchant et tombe raide mort au bas de l'escalier. « Vous ne sauriez croire, ajoute le chroniqueur, la joie que la reine et Madame eurent, quand elles virent le roy échappé de ce péril. Soyez sûres, Mesdames, que de toutes les contenances hardies que je vis oncques, ce fut celle du gentil roy François; et ce que je me dis, je le vis à l'œil[1]. »

François Ier avait pour compagnon habituel de

1. Nicole Sala, *Hardiesse des grands rois de France*, Bibl. nat., suppl. français, n° 194.

chasse Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, fils de Jacques de Brézé, de son temps grand chasseur et l'heureux possesseur de Souillard, le chien légendaire dont il a rimé les prouesses[1].

Souillard avait été offert à Louis XI par un pauvre gentilhomme. Le sénéchal de Saintonge le lui ayant demandé pour la femme la plus sage de son royaume : « Nommez-la-moi, dit le roi. — C'est Madame Anne de Beaujeu, votre fille, répondit le sénéchal. — Vous voulez dire moins folle que les autres; de femme sage, il n'y en a en ce monde[2]. » Du sénéchal de Saintonge Souillard était venu à Jacques de Brézé, dont Louis, le fils aîné, le seul dont nous nous occupons, servit glorieusement sous quatre règnes. Mais l'homme de guerre est méconnu, ses services sont oubliés; ce qui lui vaut de rester dans la mémoire de tous, c'est d'avoir été le mari de Diane de Poitiers. Du reste on ne se souvient plus. Il avait cinquante-sept ans lorsqu'il l'épousa, aux

---

1. *Je suis Souillart le blanc et le beau chien courant,*
*De mon temps le meilleur et le mieulx pourchassant;*
*Du bon chien Saint-Hubert, qui Souillart avoit nom,*
*Suis filz et heritier, qui eut si grand renom.*

(Bron Jérôme Pichon, *le Livre de chasse du grand sénéchal de Normandie.*)

2. *Ibid.*



fêtes de Pâques de l'année 1516. Née avec le siècle, Diane n'avait que quinze ans; mais Brézé était riche et grand sénéchal de Normandie. Ce premier choix de la jeune fille explique sa vie; elle calculait déjà.

Brézé possédait les deux châteaux d'Anet près de Dreux et de Mauny près de Rouen. C'est à Anet qu'il résidait de préférence. « Je n'ai pas bougé d'ici, écrivait-il, au mois de janvier 1518, à son ami La Rochepot, et *d'avèc la dame de céans*. Le roi y vint, et je vous assure que nous fîmes grande chère, car il y avoit force damoiselles de toutes sortes de condition, et des belles. De là nous allâmes à Mauny, où nous prîmes un grand cerf, et de Mauny aû Havre, où le roi vit sa grande nef [1]. Le lendemain, nous revînmes à la forêt de Brotonne, où nous prîmes un autre grand cerf, celui qui portoit la belle tête dont j'envoyois tous les ans la mue au roi. De là, nous revînmes à Rouen, où nous avons été quatre jours à faire la plus grande chère du monde et tous les jours festins et banquets aux dames. Le roi est allé tout droit à Saint-Germain, et moi, retrouver la *dame de céans*. Elle est à son neuvième mois, et elle vous

---

1. « Au dit an (1524), incontinent aprés Pasques, fut parfaicte la grande navire du roy en Normandie au port de Grace, prés Harfleur, et fut faicte flottante en l'eau en mars. » (L. Lalanne, *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 49.)

dit que les premières nouvelles que vous recevrez seront qu'elle sera de plus belle taille qu'elle n'est de cette heure [1]. »

C'est de ce premier séjour à Anet que date l'intimité de Diane et de François Ier. La grande sénéchale avait à peine dix-huit ans; le roi, vingt-trois.

Trois années plus tard, en 1521, François Ier rendit à Blois au grand sénéchal l'hospitalité qu'il en avait reçue à Anet. C'est durant ce séjour que Brézé fit au maréchal de Montmorency cette naïve confidence : « Le roi soupe souvent en petite compagnie chez madame l'amirale (l'amirale d'Annebaud) et à ma chambre, où il compte faire les beignets après dîner, et demain chez madame l'amirale [2]. » Faire des beignets, c'est de l'intimité qui se rapproche de bien près! On se croirait en plein XVIIIe siècle.

Louis de Brézé, il est utile de le répéter, était fils de ce Jacques de Brézé dont le nom rappelle un des drames les plus tragiques du règne de Louis XI. Marié un peu de force à Charlotte de France, la fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel, il en avait eu six enfants; l'ayant surprise en flagrant délit d'adultère, il l'avait poignar-

1. Bibl. impér. de Vienne (Autriche).
2. *Ibid.*

dée, elle et son complice Louis de La Vergne. Condamné à mort, il n'avait obtenu sa grâce de Louis XI qu'en faisant l'abandon de tous ses biens. Plus tard, le roi le rendit à ses enfants. Louis de Brézé, l'aîné de sa maison, avait donc hérité de ce poignard, rougi par le sang de deux meurtres. L'amour de la chasse lui avait-il fait perdre toute clairvoyance, ou bien avait-il une confiance robuste et absolue en la fidélité de la grande sénéchale, en l'honneur de laquelle François Ier écrivit sur la marge d'un de ses portraits :

*Belle à la voyr,*
*Oneste à la hanter* [1].

Ou bien encore, Diane n'est-elle arrivée à sa honte dorée qu'après la mort de Brézé? Ce sont de ces questions qui, faute de preuves, ne peuvent guère se résoudre. De tous les contemporains, le Vénitien Contarini est le plus affirmatif. « Elle fut aimée, dit-il, du roi François Ier et d'autres encore, et puis elle vint aux mains du dauphin, depuis Henri II [2]. » Brantôme le dit également, et un autre contemporain, François Billon, en tire presque un éloge : « Un roi ne sçauroit être mieux adouci que

1. Rouard, *le Cabinet de M. de Boisy*.
2. *Relaz. degli ambasciat. Veneti, relaz. di Contarini*, série 1re, t. IV, p. 34.

par le doux et opportun moyen d'une sage princesse ou *autre dame de lui tant soit peu familière*, chose que, par plusieurs exemples de maintenant, se pourront facilement prouver en toute cour, et spécialement en celle de France, où la haute et très prudente duchesse de Valentinois a bien montré les preuves près de deux rois qui, de leur temps, ont en Europe si fort ému les lettres, les armes et l'empire, desquelz elle a eu tant d'heur et de faveur que non seulement elle a sauvé la vie à plusieurs par le moyen de sa grâce et de sa douceur, mais aussi à plusieurs a fait octroyer de grands biens [1]. »

Les relations si intimes établies entre Brézé et François I^er^ ne furent pas même interrompues par le procès de Saint-Vallier, le père de Diane, condamné à mort comme complice du connétable de Bourbon. « Si vous eussiez été ici, écrivait Brézé, de Blois, au maréchal Anne de Montmorency, vous m'auriez jusqu'au bout aidé de votre pouvoir. J'ai été forcé de parler moi-même, car je n'ai trouvé personne qui m'y ait aidé ; mais j'ai si bonne confiance en la bonté de Sa Majesté que j'espère que tout ira bien [2]. » Mais nous croyons encore plus à l'intervention de Diane.

---

1. Billon, *le Fort inexpugnable de l'honneur féminin* : Paris, 1559, in-4°, p. 130.
2. Bibl. impér. de Vienne, *Lettre de Brézé*.

Au retour d'Espagne et de sa captivité, François Ier reprit, comme par le passé, le chemin d'Anet; il y était au mois de juin 1529, et en partant il laissa à Brézé dix-huit chiens qui, la veille, avaient pris leur premier cerf aux étangs du Préval[1]. Si puissant que fût l'empire de la nouvelle favorite, la duchesse d'Étampes, François Ier ne lui sacrifia jamais ses visites à Anet. Le 16 d'octobre 1529, Brézé écrivait à Montmorency : « Vous ne sçauriez croire le grand nombre de lièvres et de perdrix que j'ai trouvés dans mes garennes; je les garde pour quand le roi sera ici[2]. » Enfin, rapprochement étrange, c'est d'Anet que François Ier signa les articles du contrat de mariage de son fils le duc d'Orléans avec Catherine de Médicis.

Blois était le lieu le mieux approprié à la chasse. Au retour d'un voyage en France, le Vénitien Navagero décrit ainsi cette résidence royale : « On y admire deux jolis jardins, et, dans l'un d'eux, un labyrinthe. A l'entrée des jardins, on a placé deux cornes de cerf envoyées d'Allemagne au roi Louis XII. On les cite pour leur rareté. Près du château se trouve une grande forêt de plus de 11 lieues de longueur et de 4 de largeur. Les rois de France y ont fait construire plusieurs maisons

1. Bibl. impér. de Vienne, *Lettre de Brézé*.
2. *Ibid.*

de plaisance. Toutes les bêtes fauves y abondent. On parle d'une biche dont les cornes sont si admirables qu'il est défendu de la courir; on a pour elle tous les égards dus à une merveille [1]. » Navagero est un de ces voyageurs tout disposés à admirer; mais les ambassadeurs vénitiens, obligés à la résidence, se montrent plus sévères, et ils en avaient le droit. « Notre ambassade dura quarante-cinq mois, écrit Mariano Cavalli, et, pendant tout ce temps, jamais la cour ne s'arrêta quinze jours à la même place [2]. » Et il se plaint de la cherté des vivres, de la perte de ses chevaux, morts en suivant le roi. Tout en criant misère, il est loin d'exagérer. L'ambassadeur de Toscane, dans une lettre au duc de Florence, renouvelle les mêmes plaintes : « Cette cour n'est pas faite comme les autres; on ne pense ici qu'à la chasse, aux dames, aux festins et à changer de lieu. Lorsque la cour s'abat sur quelque contrée, elle y reste tant que durent les hérons, et ils durent peu [3]. » Brantôme ne parle pas autrement : « Le roi, ayant choisi une troupe qui s'appeloit la petite bande des femmes de sa cour, des plus belles, gentilles et plus de ses favorites, souvent se déroboit, s'en alloit en autres maisons courir le cerf et

1. Tommaseo, *les Ambassadeurs vénitiens*, t. Ier, p. 29.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 359.
3. Desjardins, *Négociations diplomatiques avec la Toscane*, t. III, p. 107.

y demeuroit quelquefois huit jours, quelquefois moins, suivant que l'humeur lui plaisoit [1]. »

Catherine de Médicis voyait avec peine toutes ces parties se faire sans elle. Isolée dans une cour livrée aux intrigues, mal vue du peuple qui lui reprochait tous les maux que les guerres d'Italie avaient causés à la France, restée stérile en dépit des remèdes de Fernel, et sous la menace d'une répudiation, elle avait compris bien vite, grâce au coup d'œil profond de la femme italienne, qu'il n'y avait qu'un homme à conquérir et sur lequel, en toute sécurité, elle pût s'appuyer. Cet homme, c'était François Ier. Il aimait les arts et les artistes. Elle fit venir pour lui, d'Italie, les plus beaux manuscrits. Pour lui complaire elle apprit le grec [2]. Le protecteur des arts ainsi gagné, il fallait se faire admettre dans la petite intimité du roi. Elle lui demanda de la mener toujours « quant et lui à la chasse et de lui faire cet honneur qu'elle ne bougeât jamais d'avec lui [3] ». François Ier le lui accorda de bon cœur.

A partir de ce jour, Catherine ne quitta plus le roi, et, à le suivre à la chasse, elle risqua plus d'une fois sa vie. « Laissez-moi vous raconter, écrivait

1. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VII, p. 345.
2. *Négociations avec la Toscane*, t. III.
3. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VII, p. 372.

Bernard de Médicis au duc de Florence, le terrible accident auquel madame la dauphine a eu le bonheur d'échapper. Elle étoit allée au rendez-vous de chasse; mais, l'écuyer de service ayant oublié d'attacher la gourmette de sa haquenée, au moment du laisser-courre, un cavalier passant près d'elle à toute vitesse, sa bête s'emporta et, ne pouvant être maîtrisée, vint donner de la tête contre le toit très bas d'une cabane de bûcheron, et d'une telle force que l'arçon de la selle se rompit. Très violemment atteinte au côté droit, la dauphine fut renversée et, au dire des nombreux témoins, courut le plus grand danger. Arrivé aussitôt, le roi la releva et la fit ramener. A présent, elle va bien [1]. »

Chaque fois qu'il partait pour la guerre, François Ier emportait quelques-uns de ses auteurs favoris, et du nombre les histoires de Justin et de Thucydide, les *Grandes Chroniques* de France, les *Contes* de Boccace; il y joignait quelques livres de chasse. A la déroute de Pavie, on prit sous sa tente un admirable manuscrit qui renfermait le livre de chasse composé, en 1381, par Gaston Phœbus, et les *Déduits de la chasse* par Gace de La Bigne. C'est le cas de dire avec le poète : « *Habent sua fata libelli* ». Ce rarissime manuscrit était

1. *Négociat. diplomat. avec la Toscane*, t. III, p. 140.

alors aux armes d'Aymard de Poytiers, sieur de Saint-Vallier; à la déroute de Pavie, pris par un soldat sous la tente du roi, il fut vendu à Bernard, évêque de Trente, qui en fit hommage à l'archiduc Ferdinand, le frère de Charles-Quint. Une défaite nous l'avait fait perdre, une victoire nous le rendit. Durant les guerres de Turenne dans les Pays-Bas, il vint en la possession du lieutenant général marquis de Vignaux. Ce dernier l'offrit à Louis XIV. Après l'avoir fait d'abord déposer à la Bibliothèque royale, où il fut catalogué sous le numéro 9097, le grand roi l'en fit retirer pour le donner au comte de Toulouse, son fils naturel, dont il avait fait son grand veneur. Relié d'une façon toute moderne aux armes des d'Orléans et portant au coin de sa garde la marque de la bibliothèque de Neuilly, ce manuscrit fut pris dans le pillage de ce château, en 1848, et rapporté à la Bibliothèque nationale. Étrange destinée, en effet, que celle de cette épave du champ de bataille de Pavie!

Marino Cavalli, qui vint en France en 1546, évalue les dépenses de chasse de François Ier à 150,000 écus par an[1]; « si vous voyez la cour de François Ier, ajoute-t-il, vous ne vous en étonneriez pas ». Ce chiffre n'a rien d'exagéré : l'équipage seul des toiles dont Jean d'Annebaud était le

1. Tommaseo, *les Ambassadeurs vénitiens*, t. Ier, p. 285.

capitaine, avec ses cinquante chiens, ses cinquante chariots pour mener les toiles en forêt et ses cinquante archers pour les dresser, coûtait à lui seul 18,000 livres [1].

Alexis Monteil, l'auteur de ce livre si curieux: *Les Français des divers États,* trop oublié aujourd'hui, a tracé un tableau du train de chasse de François Ier que nous reproduisons en entier, ne pouvant mieux dire : « Quels sont, ai-je demandé à l'huissier du cabinet, les bâtiments que nous voyons? — Ce sont les écuries, le chenil, la fauconnerie, les héronnières. Ces bâtiments ne vous paraissent que grands; ils sont immenses, et cependant je ne puis comprendre comment ils suffisent à loger tant de chevaux, tant de piqueurs, tant de chiens qui, aux chasses du roi, couvrent la terre, tant de faucons qui remplissent le ciel. Quelquefois, le roi, outre ses cent pages, ses deux cents écuyers, piqueurs ou chevaucheurs, mène avec lui quatre ou cinq cents gentilshommes; quelquefois il est accompagné de la reine ou des reines, suivies de leurs nombreuses dames d'honneur et filles d'honneur. Alors tous les appartements d'en haut, toutes les salles d'en bas, tous les étages, tout le château, toute la cour, tout à cheval, tout en habits rouges, semble, au milieu de la campagne,

1. *Mémoires de Fleuranges.*

trotter, galoper à la suite du roi, aussi en habit rouge, courant le cerf et le sanglier [1]. »

Aux yeux de François I^er^, la fauconnerie ne fut jamais qu'un passe-temps secondaire. « Je regarde, disait-il à Budé, par récréation seulement les oiseaux voler. » Ce qui ne l'empêchait pas d'acheter des oiseaux à des prix très élevés : en une seule fois il paya à un marchand grec 293 livres pour trois sacres et onze sacrets [2].

Mais la chasse à courre, avec ses dangers, ses fatigues, il l'aima jusqu'au dernier jour. A ceux qui le voulaient retenir, il disait « que, vieux et malade, il se feroit porter à la chasse, et que peut-être, mort, il voudroit y aller dans son cercueil [3] ». Lorsqu'il se sent pris du mal qui devait l'emporter, comme s'il voulait échapper à cette mort qui le suit à la piste, il va successivement à Saint-Germain, à la Muette, à Villepreux, à Dampierre; il revoit tous les lieux qu'il a aimés, toutes les forêts où se joua sa virile jeunesse; mais la mort le gagne de vitesse, et il tombe épuisé, à Rambouillet, pour ne plus se relever.

---

1. Alexis Monteil, *Histoire des Français des divers États*, t. VI, p. 245.
2. Archives nationales, *Cartons des rois de France*.
3. Armand Baschet, *la Diplomatie vénitienne*.





III

# HENRI II

A L'EXEMPLE de François Ier, Louis de Brézé, de beaucoup son aîné, chassa jusqu'à la dernière heure de sa vie. « J'ay grande envie, écrivait-il, le 11 septembre 1530, au maréchal de Montmorency, d'être de retour et d'aller où est le roi et sa compagnie. Si tôt que je pourrai endurer d'aller à cheval, je m'en iray; mais je ne sçay sur quoy ce sera, car je n'ay de bête meilleure que la mûle que le roy m'a donnée; mais j'espère qu'il aura pitié de moy et qu'il me donnera quelque haquenée[1]. »

L'année suivante, Louis de Brézé mourait à Anet. Diane de Poitiers, comme pour éterniser ses regrets, éleva à sa mémoire ce splendide mausolée, d'albâtre et de marbre noir rehaussé d'or, qui est l'une des merveilles de la cathédrale de Rouen. A la gauche du monument, elle plaça sa propre statue dans un des panneaux, et elle fit gra-

1. Bibl. impér. de Vienne, *Lettre de Louis de Brézé*.

ver en lettres d'or les quatre vers latins dont voici la traduction :

« O Louis de Brézé, Diane, désolée de ta mort, t'a fait bâtir ce sépulcre ; elle te fut inséparable et fidèle dans le lit conjugal ; elle te le sera de même dans le tombeau [1]. »

Vouée au noir et au blanc, ces deux couleurs qui n'ont jamais de date, Diane, du haut de cette citadelle de vertu imprenable où elle s'était retranchée, pouvait voir venir et attendre.

L'ambassadeur vénitien Contarini peint ainsi Henri II : « De complexion très robuste, il est très adonné aux exercices du corps ; chaque jour, après son dîner, il joue jusqu'au soir à la paume, au ballon et tire de l'arc ; il se complaît à la chasse de tous les animaux et de préférence à celle du cerf ; il y va deux fois par semaine, et, six ou sept heures durant, il suit la bête à travers les bois au risque de sa vie [2]. » « Il est tout muscles », ajoute le Vénitien Dandolo.

Catherine de Médicis, frêle, délicate, et qui ne deviendra une vraie femme que plus tard, n'avait rien alors qui pût retenir longtemps Henri II, « de nature, suivant Tavannes, plus corporelle que

---

1. Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen.*

2. Alberi, *les Relations des ambassadeurs vénitiens*, 1re série, vol. IV, p. 60.

spirituelle ». Diane était dans l'épanouissement complet de ses formes splendides. C'était l'heure où Marot lui disait dans ses *Étrennes* aux dames de la cour :

*Que voulez-vous, Diane bonne,*
*Que vous donne ?*
*Vous n'eustes, comme j'entens,*
*Jamais tant d'heur au printemps*
*Qu'en automne*[1].

Maîtresse de sa volonté et de ses sens, Diane comprit bien vite qu'il y avait là une place à prendre et que Catherine n'était ni d'âge ni de force à défendre. Elle n'eut pas grand'peine à attirer les regards encore timides de l'adolescent ébloui et fasciné. François Ier avait vu avec un extrême déplaisir la naissante passion de son fils pour la veuve du grand sénéchal : « Je n'ai pas craint, au temps passé, rappellera plus tard Henri II à Diane, de perdre les bonnes grâces de mon père pour rester auprès de vous. Je n'ai connu qu'un Dieu et qu'une amie. » L'empire absolu que Diane avait pris sur le dauphin fut la dernière préoccupation de François Ier. « Mon fils, lui dit-il à son lit de mort, ne vous soumettez pas à la volonté d'autres,

1. Marot, *Étrennes aux dames*, édit. Jannet, t. II, p. 203.

comme je me suis soumis à celle d'une autre. » Allusion pénible à la duchesse d'Étampes, mais inutile remontrance! « Le galant parti », le règne de Diane commence. Jupiter entra chez Danaé sous la forme d'une pluie d'or; on ne dit pas qu'il y revint. Pour Diane, la pluie d'or dura tout un règne. Tout est bon à prendre, les présents des bonnes villes lors des entrées royales, la confiscation des biens des protestants, et jusqu'à l'argent des juifs; puis, vient le don de Chenonceaux et de riches seigneuries près de Montpellier [1]. Tous ces lingots d'or, toutes ces dépouilles, vous les retrouverez à Anet, métamorphosés en rinceaux de pierre, en arabesques, en fresques, en statues, en peintures. La dépense d'Anet en 1557 s'éleva à la somme de 16,278 livres tournois.

« Tout ce que j'ai fait à Anet, écrivait Philibert Delorme, où il y a tant de belles choses, ç'a été par le commandement du feu roi, qui étoit plus curieux de sçavoir ce qu'on y faisoit que de sa maison, et se courrouçoit à moy quand je n'y allois pas assez souvent. Pourquoy tout ce que j'ai fait là, c'estoit pour le roy. »

Le lieu s'y prêtait si bien : des collines gracieusement inclinées pour abriter, pour masquer la retraite que la magicienne a choisie; des eaux

1. *Archives de Montpellier.*

vives et jaillissantes, l'ombre, la fraîcheur, tout ce qui endort les sens. Au milieu de ces nymphes, de ces déités qui se jouent dans des bassins de marbre blanc, la vraie divinité du lieu, la Diane de Jean Goujon. Qu'elle est belle ainsi, nue et à demi couchée! Sa main retient et caresse le grand cerf au bois superbe, alangui à son côté; ses lèvres effleurent presque celles du noble animal, son souffle se confond avec le sien. Quelle morbidesse, quelle suavité dans cette pose! A voir le sein à demi formé, on dirait une jeune fille; mais le corps, aux contours pleins et robustes, est bien celui d'une femme dans toute sa maturité. Le vrai caractère de la beauté de Diane de Poitiers, c'était la force, et non la délicatesse. Tout en divinisant la maîtresse du roi, le grand artiste s'en est souvenu.

Une fois que Henri II aura franchi le seuil du paradis d'Anet (le poète du Bellay l'appelle ainsi), il y reviendra toujours; ce sera de l'infatuation. Trois mois à peine se sont écoulés depuis la mort de son père, et déjà il donne à Anet un combat sur l'eau. Chaque année il y revient. C'est d'Anet qu'il part pour faire son entrée à Rouen. Au retour, il s'y arrête. Le 27 juillet, Catherine de Médicis accouche d'un fils; trois jours après, il la quitte pour rejoindre l'enchanteresse: c'est à Anet qu'il reçoit l'ambassadeur anglais, sir William Pickering. Diane voulut elle-

même lui montrer les magnificences de sa royale demeure. Pickering en repartit émerveillé. En 1555, Henri II y revient deux fois; toute sa vie est enfermée là. « Je suis bien aise, écrivait Diane au connétable de Montmorency, de ce que me mandez que le roy s'est bien contenté du passe-temps que je lui ay donné icy. Vous m'escripvez que *vous l'avez trouvé engraissé*, je pense qu'il ne maigrira pas entre vos mains. Si je sçavois quelque chose de nouveau, je vous en parlerois, mais je ne vous *sçaurois parler que de mes maçons*, et j'espère que, quand vous viendrez icy, vous y trouverez quelque chose de nouveau [1]. »

Ne se fiant plus uniquement à ses charmes, Diane, pour retenir et ramener le veneur passionné, avait fait d'Anet un véritable rendez-vous de chasse : en face du château, une vaste galerie avec des chenils pour les chiens, des volières pour les faucons, des cages pour les léopards dressés « à courir le lièvre ». A l'entrée, le bas-relief de cerfs et de sangliers dessiné à Fontainebleau par Cellini. L'horloge rappelle une scène de chasse : un cerf de bronze, pressé par les chiens, d'un bout de son pied, en s'enfuyant, fait sonner l'heure, et, comme si ce n'était pas assez de tant de séductions pour faire oublier les heures à son royal

1. Guiffrey, *Lettres de Diane de Poitiers*.

amant, elle avait réuni à Anet une rarissime collection de livres de chasse. Plusieurs sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Le plus remarquable de tous, c'est la *Chasse* d'Oppien, texte grec, copié en entier par Ange Vergèce, célèbre helléniste du temps. Diane l'a fait couvrir d'une de ces reliures à mosaïque dont les compartiments habilement combinés se croisent et s'entre-croisent avec une grâce infinie. Grolier d'abord, puis Catherine, en avaient emprunté le type à l'Italie. Sur le plat du livre Diane a placé avec une sorte d'orgueil les trois fleurs de lis d'or, accompagnées sur les côtés de H couronnés et de ses initiales entrelacées avec celles de Henri II. Sur le revers du livre, dans un médaillon ovale, elle s'est fait représenter sous les traits de la Diane de la Fable. Vêtue d'une simple tunique grecque, assez courte pour laisser apercevoir le cothurne, les bras nus, le carquois sur l'épaule, les cheveux du blond le plus tendre massés sur la tête et surmontés du croissant, elle tient en main un beau lévrier blanc au collier d'or et suit du regard un cerf qui fuit dans le lointain; c'est une heureuse réduction des portraits du Primatice.

Brantôme nous dit bien que, pour maintenir sa persistante beauté, Diane, « dont l'hiver valoit mieux que le printemps, l'été et l'automne des autres », montait chaque matin à cheval et faisait

habituellement usage de l'eau glacée; mais nous ne la voyons jamais suivre Henri II dans ces chasses au cerf qu'elle arrangeait pour lui. A ces rudes fatigues elle eût risqué de laisser sa beauté, et l'on dirait que c'est à elle que s'adressent ces vers de Maurice Sève, seigneur de Fléchères, le poète lyonnais qui rima toutes les devises faites à sa louange, lorsqu'elle entra à Lyon, en 1548, avec Henri II :

*Delie aux champs, troussée et accoutrée*
*Comme un veneur, s'en alloit esbattant.*
*Sur le chemin d'Amour fut rencontrée,*
*Qui partout va jeunes amans guettant,*
*Et luy a dit, prés d'elle voletant :*
*« Comment vas-tu sans armes à la chasse ?*
*— N'ay-je mes yeux, dit-elle, dont je chasse*
*Et par lesquels j'ay maint gibbier surpris* [1] *? »*

Laissons de côté l'amoureux et revenons au veneur. Henri II se montra non moins jaloux de ses chasses et de son gibier que Louis XI dont l'évêque Claude de Seissel disait : « Il est plus facile d'avoir sa grâce pour avoir tué un homme que pour avoir tué un cerf. » La première année de son avènement, Henri II rendit donc une ordonnance bien sévère sur la police de la chasse. Une amende de 25 livres était appliquée à tous

---

1. Maurice Sève, *Delie, objet de plus haute vertu*. Lyon, Scheuring, 1852, p. 51.

ceux qui, sans qualité, chasseraient à la grosse bête. Faute de payement, le délinquant était fouetté jusqu'à effusion du sang; la récidive était punie du bannissement; la rupture du ban, de la mort. Le 15 janvier 1550, reprenant une première ordonnance faite en 1538 par François Ier contre les rôtisseurs, pâtissiers, revendeurs, il leur interdit de nouveau de vendre en leurs boutiques lièvres, perdrix et hérons. Les considérants de cette ordonnance méritent d'être reproduits : « Voulant obvier à la dépense superflue provenant de la vente du gibier et du dommage qui vient du délaissement que fait le menu peuple de vaquer à ses ouvrages, arts et autres exercices, pour s'appliquer à la chasse, d'où souvent provient, la nuit, meurtre et vol, ordonnons que lesdits rôtisseurs, pâtissiers et revendeurs ne pourront vendre perdrix, perdreaux, hérons, lièvres et levreaux, sinon en plein marché et au plus haut prix que 12 deniers chaque perdrix, lièvre et héron ; six deniers, perdreau, levreau et héronneau, sous peine de 10 livres d'amende pour chacune des pièces de gibier vendues en contravention. » Ladite amende devait revenir aux villes et aux villages où le délit avait été commis, et pour les villages en déduction de la taille.

Henri II mit sa vénerie sur un grand pied : les équipages de cerfs, sous les ordres du grand veneur,

comptaient quarante-sept gentilshommes et aides de vénerie, quatre valets de meute et quatre valets de limiers. Il avait deux bandes de chiens, « celle des chiens gris venue des rois ses prédécesseurs [1] », et celle des chiens blancs qu'il avoit « mise au monde », dit Brantôme, « plus roides que les gris, mais non si assurez ni de si bonne créance [2]. Tantôt il chassoit avec les gris, tantôt avec les blancs; quelquefois il les mettoit ensemble [3]. »

Dans une lettre du 23 juin 1550, voici ce que Marconnay, capitaine des chasses, disait à M. de Guise : « Le roi m'a commandé ce soir de l'aller attendre à Chantilly, et fera samedy son assemblée à la grange du bois, où j'espère que vous serez. Il vouloit hier, entre quatre et cinq heures, laisser courre ses chiens gris, ce que j'empêchay, et vous prometz qu'il a les plus beaux que je vis oncques du poil; il les a encore en meilleure estime. Ce jourd'hui il a délibéré laisser courre ses

1. De Noirmont, *Hist. de la chasse*, t. Ier, p. 166.

2. Voici, d'après Salnove, leur origine : « Le roy saint Louis étant allé à la conqueste de la Terre Sainte, à la veille de sa liberté, averti qu'il y avoit une race de chiens courans en Tartarie, à poil gris et excellens pour chasser et forcer le lièvre, y envoya gens du mestier qui lui en amenèrent une meute entière. Leur race s'est maintenue jusqu'au trépas du dernier comte de Soissons, le père du dernier, mort, car, pour nos rois, ils n'ont de ce poil que pour chasser au lièvre. » (Salnove, *la Vénerie royale*, Paris, 1645, p. 23.)

3. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. III, p. 275.

gris et blancs en la forêt d'Ermenonville comme avez faict à Saint-Germain. »

Henri II avait, en outre, une bande de petits chiens nommés les *régents*. C'est sans doute en parlant de ces derniers qu'il écrivait à M. d'Humières : « J'ai vu avec grand aise que mon fils avoit eu plaisir de la chasse de mes petits chiens[1]. »

Qu'était donc devenue cette race de beaux chiens noirs que François de Bourdeille avait offerts à Henri VIII, que Brantôme retrouva en Angleterre? La reine Élisabeth s'en glorifiait et les estimait les plus beaux de son équipage[2].

Henri II ne s'en servit jamais; il se tint toujours aux chiens gris et aux blancs, dont si grande était la réputation que le légat Caraffa, venu en mission en France, ne voulut repartir qu'après avoir assisté à une chasse qui fut donnée en son honneur dans la forêt de Chantilly[3].

1. Bibl. nat., ancien fonds franç., n° 8659, t. IV, p. 632.

2. Brantôme avait d'abord pensé que son père avait tiré les siens de cette race; mais le lieutenant de La Tour-Blanche, auquel il en parla et qui avait alors quatre-vingts ans, lui dit : « C'est tout le contraire; c'est monsieur votre père qui y envoya cette race, puisqu'elle dure encore. » (Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. X, p. 55.)

3. *Papiers d'État du cardinal de Granvelle.*

IV

# LES CHEVAUX ET L'ÉQUITATION

## AU XVIe SIÈCLE

VERS le milieu du XVIe siècle, les chevaux étaient devenus en France d'une extrême rareté. Le connétable de Montmorency écrivait à M. d'Humières : « J'ai parlé au roi Henri II de vous donner un cheval; il m'a dit qu'il vous donneroit bien un poulain, mais de cheval fait il n'en a pas; mesme des turcs que lui a amenés dernièrement Moranges, il ne s'en est pas trouvé un seul de service. » M. de Soudis faisait la même requête au duc de Guise. « Vous me dites, écrivait-il le 19 août 1551, que me donneriez de quoy faire la guerre aux perdreaux. Je vous envoie ce porteur pour vous supplier d'avoir pitié de moy : car je n'ay nulle occasion, sans votre aide, de monter à cheval et de faire maigrir mes épagneuls qui commencent à sentir la saison propre pour eux. »

Plus on avance dans le siècle, plus cette pénurie de chevaux se fait sentir : l'évêque de Dax revenant, à la fin d'avril 1564, d'une mission en Italie et se plaignant au cardinal de Châtillon que durant son absence « ses parens s'étoient aidés de ses chevaux, qu'il en étoit complètement dépourvu et dans l'impossibilité de se remonter », le cardinal lui répondit le 11 mai suivant : « Je voudrois pouvoir vous secourir; mais, pour toutes bêtes d'amble, je n'en ay que deux sur quoy je puisse monter, se trouvant celle que j'acheptay cent écus à Caen si peu sûre que je ne la voudrois bailler, sinon à un homme de qui je voudrois me défaire et pour l'avoir vue tomber beaucoup de fois et bien lourdement. Je vous en puis assurer autant pour la part de M. l'amiral de Coligny mon frère, estant la haquenée sur laquelle vous l'avez vu aller boiteuse, et une autre qu'il achepta depuis en si pauvre estat qu'elle ne vaut guere mieux, et il ne vous faut pas faire grand fondement sur ce que vous pouvez en espérer de la cour, ung chascun estant fort mal monté, et, pour ce, vous ne pourriez mieux faire que de vous en fournir à Lyon[1]. »

Rendons néanmoins toute justice à Henri II.

---

1. Archives du Ministère des affaires étrangères, *papiers des Noailles*, t. XXVII, p. 519.

Aucun des rois ses prédécesseurs n'avait fait autant que lui pour l'élevage du cheval et l'amélioration de la race. « Excellent cavalier, il avoit toujours, dit Brantôme, une grande quantité de chevaux, soit aux Tournelles, sa principale écurie, soit à Oyron [1], chez le grand écuyer de Boisy; et la plupart et quasi les meilleurs étoient de ses haras de Meung-sur-Loire et de Saint-Léger près Beauvais [2]. »

M. de Carnavalet et M. de Cipierre en avaient la charge. L'empereur Charles-Quint ayant envoyé en France son principal écuyer, Henri II tint à lui montrer lui-même ses écuries. Il en fut émerveillé et avoua très sincèrement que le roi son maître n'en avait pas qui pût les égaler. « Ce n'est pas tout, lui dit Henri II, je vais vous montrer de plus beaux chevaux », et il lui présenta ses cent vingt pages. » Tous les ans, j'en fais sortir une cinquantaine, ajouta-t-il, je les envoie à la guerre ou dans les garnisons, ils s'y façonnent et font de bons soldats [3]. »

Henri II était admirablement secondé par M. de Carnavalet, « le plus savant, le mieux ad-

1. Oyron, dans les Deux-Sèvres, où se fabriquaient ces faïences si rares, si recherchées aujourd'hui, dites de Henri II.

2. Brantôme, édit. de Lalanne, t. III, p. 275.

3. *Ibid.*

venant à mener un cheval à raison que j'aye cogneu », a dit Montaigne.

Prenant exemple sur le roi son maître, François de Guise élevait en grand à ses haras d'Éclaron, de Saint-Léger et de Joinville. En une seule fois nous le voyons tirer de Naples trente-sept juments et sept chevaux. Cette remonte ne lui suffisant pas, il demande à l'évêque de Limoges, notre ambassadeur à Madrid, de lui expédier encore vingt autres chevaux [1].

Le 6 mai 1550, Mullot, l'un de ses écuyers, lui écrivait : « Vous me mandez que je baille à Romassin deux des coursiers de feu votre père ; je ne puis le faire, parce que j'en ay faict chastrer un vendredy dernier ; mais en son lieu je lui bailleray le Fauveau que vous a donné le bailly de Caux, qui est beau et pourra faire quelque bon fruit en tant qu'on lui baille des juments de même. Je ne feray faute de mener le petit Fauveau à Saint-Germain et de le présenter au sieur Louis de Gonzague, ainsi qu'il vous a plu me le mander. M. de Hangest m'a dit que vous lui aviez donné charge de me dire d'aller au plus tôt à Dourdan à votre grande écurie [2]. »

A Joinville, le train du duc n'était pas moindre :

1. Louis Pâris, *Négociations sous François II.*
2. Bibl. nationale, fonds français, nº 20,543, p. 126.

« Quant à vos courtauts que vous m'avez laissés, lui écrivait M. de Biencour, le 27 janvier 1551, je vous assure que des huit vous en aurez quatre qui seront bons. Les autres, le grand moreau et un grand gris, pourront servir pour quelque autre métier. Il y en a un noir qui avoit mal à l'œil; s'il ne perd pas la vue, ce sera un bon courtaut. Celuy sur quoy j'étois monté, vous étant au jardin, pourra servir pour courir dans les forêts, car il ne sera pas fort avantageux; c'est un roan qui fait le rétif. Je voudrois, Monseigneur, que vous vissiez votre haquenée; de crainte qu'elle ne se gaste au séjour, il faudroit de deux jours l'un la mener à l'esbat. Si vous les voyiez tous vos courtauts gris, le grand moreau et le grand gris ayant les crins et les oreilles coupés et les museaux fendus, vous les trouveriez beaux. » L'écuyer italien auquel il avait confié la surveillance de ses grands chevaux lui écrivait le 15 juillet 1551 : « Le coursier boyard du royaume de Naples n'est pas du tout si grand que le grison, mais il est plus fort et sera bien gentil coursier pour la guerre. Le grison belle-face, qui est de votre race, sera meilleur que beau. Les deux jeunes chevaux que le sieur Ville vous a donnés seront deux gentils chevaux; mais il faut plus de temps, car ils sont plus jeunes[1]. »

---

1. Bibl. nationale, fonds français, n° 20,550, p. 141.

Le duc de Guise eut un émule digne de lui dans Henri de Montmorency-Damville, le fils du grand connétable. Salomon de La Broue, un des meilleurs élèves de l'école d'équitation dirigée à Naples par l'illustre Pignatelle, lui a dédié son second livre des *Préceptes de la cavalerie* et lui adresse ce bel éloge : « Étant page, je commençay à voir que tous les princes et généralement toute la plus brave et curieuse noblesse de la cour tâchoient de se façonner à *la Damville,* recherchant l'exemple de vos gestes, jusqu'à la moindre propreté qu'on voyoit en vos habits ; mais je peux dire avec quelque vérité n'avoir vu en ma vie chevalier qui vous ayt pu bien imiter [1]. » Brantôme n'est pas moins élogieux : « Bon et adroit, homme de cheval, M. de Damville avoit grande quantité de bons, beaux et grans chevaux qui sçavoient aller de tous airs et lui qui les y sçavoit aussi mener très bien. Il n'étoit possible de voir un homme mieux à cheval que luy [2]. » « Il tenoit un teston sur l'étrier, sous son pied, nous dit Tallemant des Réaux, et travailloit un cheval, tant il étoit ferme d'assiette, sans que le teston tombât, et, en ce temps-là, le dessous de l'étrier n'étoit

1. Salomon de La Broue, *la Cavalerie françoise,* Paris, 1628.
2. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. III, p. 276.

qu'une petite barre large d'un travers de doigt[1]. » Ajoutons qu'on lui doit un modèle d'éperons et les branches de la bride dites *à la connétable*.

En dépit des efforts de nos rois et de quelques grands seigneurs, la pénurie des chevaux rendait la France largement tributaire de l'étranger. Le 21 septembre 1559, Catherine de Médicis écrivait de Reims à M. de Noailles, ambassadeur en Angleterre : « J'envoie le sieur de Vaulx, l'un des écuyers de mes écuries, en Angleterre », pour recouvrer les guilledins[2] des meilleurs qui se pourront trouver, et, pour ce qu'il sçait de quelle taille et qualité je les veux, je vous prieray de vous y employer, et regarder si l'on pourroit en recouvrer d'Irlande[3]. »

Dans son long voyage à travers la France, en 1564 et 1565, dont le but avoué était l'entrevue de Bayonne, Catherine perdit une partie de ses chevaux. Force était d'aller au plus pressé ; elle sollicita du duc de Franqueville l'autorisation de faire sortir des chevaux d'Espagne[4]. Elle pria également du Ferrier, notre ambassadeur à Venise, de lui acheter un couple de bons chevaux de pas :

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. Ier, p. 97.
2. Cheval hongre.
3. Archives du Ministère des affaires étrangères, *papiers des Noailles*, t. IV, p. 276.
4. Archives nat., collect. Simancas, k, 1503, n° 30.

« Il faut, dit-elle, qu'ils soient trappes et fortz[1]. » C'est à grand'peine qu'elle en obtint quelques-uns, et à de très gros prix. A la fin du siècle, les chevaux deviennent encore plus rares et plus chers. Le 6 septembre 1600, Henri IV écrivait à sa fiancée, Marie de Médicis : « Je vous rends mille grâces pour le cheval dont vous m'avez fait présent; en un temps plus à propos ne l'eussiez pu faire, car ni pour or, ni pour argent, on ne peut pas en trouver à la cour[2]. » Que l'on ne s'étonne donc pas d'entendre Sully avouer qu'il a payé 1,600 écus un beau cheval d'Espagne ; mais il n'était pas pour rien homme de finances, il se rattrapa bien vite en revendant pour le même prix au vidame de Chartres un roussin qu'il n'avait acheté que 50 écus au marché aux chevaux, et 1,200 écus au duc de Nemours une jument nommée *la Garnache*. Faute d'argent, le duc lui donna une belle tapisserie représentant les travaux d'Hercule, qui alla tout aussitôt décorer une des salles du château de Sully.

Si l'on veut avoir des idées précises et justes sur les diverses races de chevaux au XVI° siècle, c'est encore à Salomon de La Broue qu'il faut avoir recours. Pluvinel, La Guérinière, le duc de New-

1. Bibl. nationale, fonds français, n° 10,935, p. 38.
2. Henri IV, *Lettres missives*, t. VI, p. 308.

castle, le reconnaissent tous pour leur maître. Son autorité est incontestable, et il n'y a rien de trop flatteur dans ces vers placés par son éditeur en tête de la première édition de *la Cavalerie françoise.*

*La force dit : « J'ay faict ce parfait escuyer,*
*Le rendant roide et fort. — C'est moi, dit la souplesse,*
*Qui le faics manier. — Non, reprit la vitesse,*
*C'est moy, car je le rends prompt, agile et léger. »*

Nous ne pouvons donc choisir un meilleur guide que La Broue : il met au premier rang le cheval d'Espagne, « le plus beau, le plus noble, le plus gracieux, le plus brave, enfin le plus digne d'un roi et parant mieux sur les hanches » ; mais, comme revers de médaille, « colère, appréhensif et délicat ». Avec peu de nourriture, selon lui, le barbe était un coureur de longue haleine, « mais la tête mal assurée, sans mémoire, colère, mélancolique et peu assuré [1] ».

Le duc de Newcastle était partisan et grand admirateur du barbe; à l'appui, il raconte qu'un vieux seigneur contemporain de Henri IV lui avait affirmé avoir vu un jour de bataille des barbes « renverser de grands chevaux des Flandres [2] ».

1. La Broue, *La Cavalerie.*
2. Newcastle, *Méthode de dresser les chevaux*, Anvers, 1658, p. 16.

Revenons à La Broue; il faisoit grand cas du cheval allemand pour la guerre, « bon à la main, vigoureux, grand mangeur et travailleur, mais, par contre, malicieux, inquiet et vindicatif ». Il place presque sur le même rang que le cheval d'Espagne le cheval italien, « nerveux, obéissant au châtiment, bon à la main, allègre, sautant bien haies et fossés, mais timide à la guerre et vicieux à l'écurie ».

En Espagne, on citait le genest de Cordoue; en Italie, les chevaux de la Pouille[1] et de la Calabre, les trotteurs de Padoue, mais par-dessus tout les chevaux de Mantoue. La France et l'Angleterre s'en disputaient les produits. A l'entrevue du camp du Drap-d'Or, François Ier montait un cheval de cette race. Dans la notice qu'Armand Baschet a consacrée à Rubens diplomate, nous voyons que le grand peintre, en quittant Mantoue, en ramena en Espagne un bon nombre. Leur dépense durant la longue route fut fastueuse. On ne leur ménagea ni les bains de vin ni autres soins non moins coûteux[2].

---

1. La princesse de Melphe, venant faire à Naples la révérence à Charles VIII, était montée sur un beau coursier de la Pouille (Brantôme), *édit. de Lalanne*, t. VIII, p. 141. Dans le *Vergier d'honneur*, il est dit que la princesse fit virer son coursier, saulter aussi hault et mieux qu'eut sceu faire le meilleur chevaucheur du monde. (Cimber et Danjou), *Archives curieuses*, t. Ier, p. 342.

2. Armand Baschet, *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXII, 1567.

Au XVIe siècle, comme de nos jours, les chevaux de race, de père et mère connus, atteignaient des prix fabuleux. Parmi les plus célèbres, nous citerons le *Quadragant,* qui, à vingt-deux ans, paradait encore ; *Gonzague,* du nom du duc de Mantoue qui l'avait envoyé au roi; le *Compère,* donné à Henri II par le connétable de Montmorency; le *Moreau,* dressé par M. de Carnavalet, dont le duc de Longueville avait offert 3,000 livres et que lui acheta Charles IX; *Samson,* que le duc de Guise voulut monter à la bataille de Dreux. Diane de France passait pour une des plus hardies écuyères de son temps. Son cheval préféré avait été nommé à bon droit le *Doctor,* « allant en avant à courbettes, si justement et si sagement qu'un docteur n'eût sceu être plus sage[1] ».

Nommons encore le *Réal* sur lequel le duc de Nemours descendait si hardiment les degrés de la Sainte-Chapelle ; le *Grey,* le meilleur et le plus brave courtaut de son temps, que Henri II donna au comte de La Rochefoucauld quand il revint de sa prison; enfin le *Bai de la Paix,* que Henri II emmena au camp d'Amiens. Le *Turc,* que lui avait offert le duc de Savoie, s'appelait d'abord le *Malheureux.* Ce nom semblant de mauvais présage, on lui donna celui de *Turc;* mais le premier nom aurait dû lui

1. Brantôme, édit. L. Lalanne, t. VIII, p. 142.

rester. Henri II le montait lorsqu'il fut mortellement blessé par Montgommery, au tournoi donné dans la cour du palais des Tournelles.

A la fin du XVI^e^ siècle et au commencement du XVII^e^ siècle, la France commença à prendre le premier rang en Europe pour l'élevage et surtout pour le dressage des chevaux. Envoyé, en 1603, en ambassade à Londres, Sully présenta au roi Jacques six beaux chevaux parfaitement dressés et richement caparaçonnés; il y joignit un présent estimé par le roi plus haut encore, lui laissant, pour diriger ses écuries, Marc-Antoine, le meilleur homme de cheval que l'on connût alors[1].

Le luxe des chevaux est inséparable de celui des litières et des coches. Lorsque la duchesse de Guise, devenue duchesse de Nemours, maria sa fille au fils du duc de Montpensier, le cardinal de Lorraine, tout prince de l'Église qu'il était, ne dédaigna pas de tracer de sa propre main à la duchesse sa belle-sœur le programme des exigences de l'époque : « Il faut d'abord, écrit-il, rafraîchir la litière, la couvrir de velours, la doubler de satin cramoisi et les harnois des mulets, et il lui faut un troisième mulet, plus quatre haquenées, savoir pour deux demoiselles, une femme de chambre et la femme de la Vallère, et par ce moyen pour ceste

1. *Ambassades* de La Boderie.

heure ne faudra pas de chariot; puis il faut habiller deux pages et deux laquais. Le tout reviendra à quatorze livres. »

Dans la vie mondaine, toutes les élégances se tiennent et se touchent; ce ne sera pas trop nous écarter de notre sujet que d'énumérer les richesses de ce trousseau princier. Notre tâche est toute faite, le cardinal de Lorraine s'est chargé de la besogne. « Quant à son équipage, écrit-il, madame de Guise (la douairière) dit qu'elle fournit tout le linge et le manteau de nuit tel qu'on lui voudra choisir, fourré de loups cerviers, pour ce que c'est l'hiver, et le fera conduire jusques à Paris.

« Quant aux robes, le roi donne l'acoustrement à la royale et une robe et cotte.

« La reine une robe et des cottes à son choix.

« Madame de Nemours une robe.

« Louis de Guise une robe et cotte au choix.

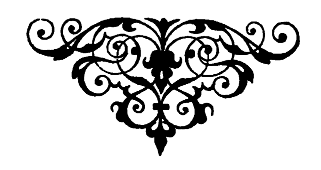
« Nous sommes d'avis, outre ce, de six robes de drap de soie et passementeries et cottes de drap de soie, et il en pourra avoir trois cramoisies, et trois noires communes; celles-là, messieurs ses frères les payeront.

« Quant aux bagues, elle en a déjà très bonne quantité, et, s'il plaît à madame sa mère lui en donner quelque acoustrement, on se remet à elle. Nous nous assurons bien qu'elle ne lui donnera

rien du beau acoustrement de diamans et perles, ni des esmeraudes et rubis, ni de celui qui vient de madame de Guise, et de ce qui reste, s'il lui plaist lui en donner un acoustrement, ce ne sera que chose fort honorable et à propos. Quant à des bagues d'or, elle en sera très bien pour deux mille francs, et quant à la vaisselle, outre ce qu'elle a, il en faudra pour douze cents francs. Je ne pense pas que les présens se puissent faire à moins de six mille francs, nous nous en rapportons à madame votre sœur ; mettez hardiment pour infinies choses dont on ne s'avise point mille francs [1]. »

---

1. Bibl. nat., fonds français, nº 3232, p. 115.





# V

# FRANÇOIS II

# ET MARIE STUART

Tous les ambassadeurs étrangers s'accordent à le dire, François II ne fut pas moins porté à la chasse que Henri II, son père, et que François Ier. Tout enfant on l'y avait habitué, et il y prenait plaisir. M. d'Urfé, son gouverneur, mandait d'Amboise, le 16 décembre 1552, à M. du Bouchage: « M. le dauphin vous écrit le plaisir que vous lui avez fait de lui avoir prêté vos toiles, et a reçu grand passetemps à la prise qu'il a fait de bêtes de compagnie [1]. »

En revenant de se faire sacrer à Reims, le jeune roi s'écarta de la route ordinaire et s'arrêta pour chasser dans toutes les maisons de plaisance des Guises et de Montmorency. C'est à ces perpétuels

1. Bibl. nat., fonds français, nº 3145, p. 10.

déplacements que faisait allusion l'ambassadeur florentin Tornabuoni : « Au milieu des plus graves préoccupations, la chasse n'est jamais laissée de côté. Nous ne savons ni où on va, ni ce qu'on fait ; mais la chasse au cerf est la grande occupation de la cour. C'est la vraie manière de préparer la trame des affaires [1]. » Chantonnay, l'ambassadeur d'Espagne, tenait le même langage : « Il semble que les Guises mettent ce pauvre prince à ces plaisirs pour l'y accoutumer et pour se retenir plus longtemps la maniance des affaires : car, si le roi s'accoutume à s'en décharger, il est à penser que difficilement il y pourra rentrer [2]. » La chasse devint donc, entre les mains des Guises, le moyen de retenir toute autorité ; grâce à leur ambition, la vénerie entra dans la politique.

Dans les premiers jours de mars 1560, la cour était à Blois : des bruits vagues d'une conspiration près d'éclater commençaient à courir ; effrayés, les Guises emmenèrent précipitamment le jeune roi à Amboise. Prévenus par des avis venus de divers côtés, ils s'attendaient le 6 mars à une attaque. Aucune troupe armée n'ayant été signalée, la confiance leur revint. L'ambassadeur Chantonnay

---

1. Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, t. III, p. 421.
2. Bibl. impériale de Vienne, *Lettres de Chantonnay à la duchesse de Parme*.

peint bien cet effarement : « Le roi est allé à Chénonceaux avec toute la cour; en trois jours, ils ont perdu toutes leurs craintes, après avoir fait de grandes démonstrations de garder le château sans en bouger. Maintenant le roi va à la chasse tous les jours. Ceux de la cour y vont sur de grands chevaux, ceux qui en ont, et les pages sur des chevaux d'Espagne [1]. »

Le 13 mars la situation change brusquement; les événements se précipitent : le baron de Castelnau est fait prisonnier par le duc de Nemours, et dans la journée du 17, une foule de malheureux, « comme s'ils avoient perdu l'esprit, viennent tomber dans le filet ». La mort de La Renaudie, leur chef, achève de rendre toute confiance à la cour, et, tandis qu'à Paris on fait des processions générales pour remercier le Ciel d'avoir échappé à un si grand danger, François II se remet à chasser et passe chaque jour devant les créneaux de ce château d'Amboise, où pendent encore les cadavres de ces pauvres égarés. Garcilaso de la Vega, l'ambassadeur d'Espagne, venu pour le complimenter, ne put le voir de quelques jours; il était parti en déplacement de chasse. A l'exemple de François Ier, il couchait là où il se trouvait, et souvent dans les plus pauvres

1. Bibl. imp. de Vienne, *Lettres de Chantonnay à la duchesse de Parme.*

villages. Jusqu'à la fin de sa vie si courte, il en sera de même. Dans la première quinzaine de novembre, pris à Orléans du mal dont il devait mourir, il garde la chambre quelques jours; mais, dès qu'il se sent mieux, il va à la chasse. Ce fut sa dernière sortie. A partir du 20 novembre, le mal s'aggrava, et, dès les premiers jours, Chantonnay en désespérait. « On a abrégé ses jours, écrivait-il à la duchesse de Parme, par les exercices auxquels on a soumis ce corps si frêle. On l'a accoutumé à être journellement à cheval ou à la vénerie, ou après le lièvre, ou au jeu de paume, ou aux grandes chasses qui se font deux fois par semaine. Tout cela lui a brûlé le sang. Le duc d'Albe, lorsqu'il vint en France, fit des remontrances à MM. de Guise et à la reine mère, et leur recommanda d'y avoir égard. Je suis ébahi que le jeune roi ait tant tardé à s'en ressentir [1]. »

Au moment où François II se mourait arriva une lettre de Philippe II, lui demandant des faucons. Le lendemain du décès de son fils, Catherine, avec ce calme égoïste, ce sang-froid glacial, qui ne l'abandonneront jamais, écrivait à l'évêque de Limoges, ambassadeur de France en Espagne : « Le feu roi mon fils, dont Dieu ait l'âme, avoit fait provision de faucons pour envoyer au roi son

1. Bibl. imp. de Vienne, *Lettre à la duchesse de Parme.*

beau-frère, et pour ce que sa mort intervenue lui a empêché d'exécuter comme il désiroit, je ne veux pour cela làisser de luy satisfaire, et je vous prie de luy présenter, de ma part, ces faucons; assurez-le qu'ils sont les meilleurs que j'aye pu trouver [1]. »

Notre dernier mot est dit sur François II; mais pouvons-nous laisser de côté Marie Stuart? Pouvons-nous passer à Charles IX sans rien dire de l'adorable créature qui a inspiré à Ronsard ces vers charmants :

*Comme un beau pré despouillé de ses fleurs,*
*Comme un tableau privé de ses couleurs,*
*Comme le ciel s'il perdoit les estoiles,*
*La mer ses eaux, la navire ses voiles.*
. . . . . . . . . . . . .
*Ainsi perdra la France soucieuse*
*Ses ornemens, perdant la royauté,*
*Qui fut sa fleur, sa couleur, sa clarté* [2].

Cette beauté, Ronsard nous l'a dépeinte telle qu'il l'a vue de ses yeux d'amoureux et de poète [3]: « cheveux d'or annelés et tressés; belle, longue et

1. Bibl. nat., fonds français, n° 15,874, p. 16.
2. Ronsard, *édition de* 1623, t. II, p. 1178.
3. *Quand votre front d'albâtre, et l'or de vos cheveux*
*Annelez et tressez.*
RONSARD, édit. 1623, p. 1172.

délicate main [1]; ivoire qui s'enfle dans un beau corsage [2]; yeux doux et un peu brunets; voix sympathique et émouvante, belle taille; corps si blanc qu'il semble né au printemps et au milieu des lys [3]. »

Au souvenir de cette gracieuse image, le pöète, pris d'enthousiasme, a mis dans la bouche de Charles IX ces quatre vers qui en disent plus que tous les éloges :

*Ha! frere mien, tu ne dois faire plainte*
*De quoy ta vie en sa fleur est esteinte.*
*Avoir jouy d'une telle beauté,*
*Sein contre sein, valloit ta royauté* [4].

Marie Stuart annonçait enfant ce qu'elle serait plus tard. Antoinette de Bourbon, sa grand'mère, qui la vit la première à son arrivée en France, écrivait au cardinal de Lorraine : « Je vous assure, mon fils, que c'est la plus jolie et meilleure que vous vîtes oncques de son âge. » « Cette petite

---

1. *Et vostre main des plus belles la belle,*
*Et vos longs doigts, cinq rameaux inégaux.*
RONSARD, édit. de 1623, p. 1174.

2. *Quand cet yvoire blanc qui enfle votre sein.*
*Ibid.*, p. 1172.

3. *Au milieu du printemps entre les lys naquit*
*Son corps, qui de blancheur les lys mesmes vainquit.*
*Ibid.*, p. 1177.

4. *Ibid.*, p. 1175.

reinette écossoise n'a qu'à se montrer, disait Catherine de Médicis, pour tourner toutes les têtes. »

Déjà câline et caressante, Marie Stuart écrivait à Henri II : « Mon petit papa, envoyez-moi mes étrennes et dites à mon mary que je me recommande à sa bonne grâce et qu'il m'envoie quelque chose de beau, et aussy des petites popines et des petits hommes et des petites femmes [1]. » Et au dauphin, son jeune fiancé : « Si vous aviez une petite haquenée dont il vous plût de me faire présent, elle me serviroit à m'apprendre à suivre la reine, et je m'en tiendrois fort tenue à vous. »

L'intrépide amazone, dont le nom reparaît si souvent dans les ballades de la vieille Écosse, devait suivre François II dans les grandes chasses au cerf que blâmait tant Chantonnay; mais le seul qui nous ait parlé d'elle, c'est un ennemi, Throckmorton, l'ambassadeur d'Angleterre [2]. « La reine de France, écrivait-il de Blois à sa maîtresse la reine Elisabeth, 17 décembre 1559, a échappé à un grand danger. En suivant la chasse au cerf, elle a été jetée bas de sa monture par une branche d'arbre. Cette chute a été si prompte qu'elle n'a pu appeler à son secours; elle était pourtant accompagnée par les gentilshommes et les dames de sa

1. Bibl. nat., ancien fonds français, n° 8622, p. 5.
2. Forbes, *State papers*, vol. Ier, p. 290.

chambre; mais ils ont passé à côté d'elle sans la voir, et si près que leurs chevaux l'ont effleurée, et foulé sa toque tombée à terre. Dès que la reine fut relevée, elle a dit qu'elle ne s'était fait aucun mal; d'elle-même elle remit sa toque, arrangea sa toilette et s'en retourna au palais. Elle ne se sentira pas de cette chute; mais elle est bien déterminée à renoncer à la chasse à courre. »

Des trois filles de Catherine, Élisabeth de Valois, la reine d'Espagne, morte à la fleur de l'âge, fut la seule qui prit à sa mère son goût pour la chasse. Ainsi que Catherine, elle tirait des daims à l'arbalète [1], et montait sur sa haquenée à la française, mode qui, en Espagne, parut bien étrange, les grandes dames n'allant que sur des mules. Une des Françaises qui l'avaient suivie en Espagne a tenu pour Catherine un journal de sa vie privée; voici ce qu'elle nous dit de ses chasses : « Nous trouvâmes le roy aux toiles, au milieu desquelles y avoit une feuillée, où la reine, le prince don Carlos et la princesse, la sœur du roy, furent menez; toutes deux furent à cheval à la françoyse. Le roy y vint bientôt après qui se mit à les entretenir

1. « Catherine, nous dit Brantôme, aymoit fort à tirer de l'harbaleste à jalet, et en tiroit fort bien; et toujours, quand elle s'alloit pourmener, faisoit porter son harbaleste ; et quand elle voyoit quelque beau coup, elle tiroit. » (Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VII, p. 346.)

pendant que la chasse se dressoit. Il fit passer plusieurs fois devant elles et joignant la feuillée plus de cent daims. La princesse [1] en tua un d'un coup d'arbalète. Je vous assure que c'estoit pour ce pays un fort beau passe-temps, qui dura environ trois heures; un autre jour la reine et la princesse furent dans le bois avec le roy à courir les daims; puis ils firent abattre les toiles et lâcher les lévriers après les daims et en fut pris quatre [2].

1. Dona Juana, veuve du roi de Portugal.

2. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg. Voy. notre livre, *Deux Années de mission en Russie*, p. 234.





# VI

# CHARLES IX

Au lendemain de la mort de François II, le Trésor était vide et la France si épuisée qu'il fallait bien réduire certaines dépenses vraiment exagérées. Chantonnay, l'ambassadeur d'Espagne, évaluait à 100,000 écus le service de la vénerie et de la fauconnerie [1]. Pour se ménager les états généraux réunis à Orléans, et surtout le clergé dont elle attendait un large subside, Catherine de Médicis supprima une partie de la vénerie et de la fauconnerie. La grande écurie fut réduite à quarante grands chevaux; la petite, à vingt-cinq; le nombre des pages, à quarante. Cette extrême pénurie d'argent rendait bien difficile à l'étranger le rôle de nos ambassadeurs. Pétrémol, notre envoyé à Constantinople, écrivait à Catherine : « Le Grand Seigneur se plaint de n'avoir pas reçu un seul présent

1. Bibl. imp. de Vienne (Autriche), *Lettre à la duchesse de Parme.*

depuis l'avènement de Charles IX à la couronne. » Et il priait la reine de faire choix d'un nouvel ambassadeur (il n'était que simple résident), et d'envoyer au sultan par son successeur quelque buffet d'argenterie, et surtout quelques-uns de ces bons chiens dont on avait tant à la cour [1].

Mais ces idées d'économie, commandées par les circonstances, furent bientôt laissées de côté, et l'on revint à l'ancien train de chasse. Catherine la première en donna l'exemple : tantôt elle envoie des hérons à son château de Vic, en Auvergne (ils avaient coûté le prix excessif de 385 livres) [2], tantôt elle achète des levrauts pour repeupler les garennes de Monceaux [3]. Elle avait la coûteuse manie des jardins et des embellissements; en une seule fois elle achète à Tours pour Monceaux deux mille pieds d'arbres fruitiers à 4 sols pièce et trois cents lauriers à 18 sols [4]. A Yerres, elle fait bâtir une grande villa, y joint un parc planté d'orangers [5]. De Padoue elle fait venir un jardinier pour Fontainebleau, dont le seul voyage coûte 65 livres [6], justifiant ainsi le reproche que lui adresse l'ambas-

1. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.
2. Bibl. nat., fonds français, n° 10,991.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Bibl. du Louvre, brûlée en 1851, collection Bourdin.
6. Bibl. nat., fonds français, n° 10,991.

sadeur d'Espagne « de compromettre sa santé à trop manger de fruits [1] ».

« Dans sa jeunesse, elle avoit été très hardie à cheval et s'y tenoit de fort bonne grâce, ayant été la première, dit Brantôme, à mettre la jambe sur l'arçon, d'autant que la grâce y estoit plus belle et apparoissante que sur la planchette [2]. » Le désir de la montrer devait y être pour quelque chose : « Elle l'avoit très belle, et la grève très belle; elle prenoit grand plaisir à la bien chausser et à en voir la chausse bien tirée et tendue [3]. » Marguerite de Parme, la régente des Pays-Bas, ayant invité à une chasse notre ambassadeur Ferey de Durescu, lui demanda si c'était vrai que Catherine de Médicis allât à cheval, « la jambe par-dessus l'arçon ». « Je ne l'ai jamais vue, Madame, aller autrement, répondit-il, depuis son arrivée en France; c'est d'elle que l'ont appris toutes les dames de la cour [4]. »

« Lorsque Catherine alloit au rendez-vous de chasse, vous eussiez veu, ajoute Brantôme, quarante ou cinquante dames la suivre, montées sur de belles haquenées, tant bien harnachées; leurs chapeaux

---

1. Bibl. imp. de Vienne (Autriche).
2. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VIJ, p. 345.
3. *Ibid.*, p. 342.
4. Bibl. du Louvre, collection Bourdin, vol. XIX, p. 34.

tant bien garnis de plumes, si que ces plumes voletantes en l'air représentoient à demander amour ou guerre.

« Virgile, qui s'est voulu mêler d'escrire le haut appareil de la reyne Didon, quand elle alloit à la chasse, n'a rien approché au prix de celuy de nostre reyne, avec ses dames, et ne luy en déplaise [1]. »

Avec l'âge, Catherine était devenue pesante, ce qui ne l'empêchait pas de suivre Charles IX à toutes ses chasses. Au retour du siège du Havre, elle tomba si rudement de sa haquenée qu'on craignit un instant pour sa vie. Elle prit, du reste, gaiement son accident. « Ma chute, écrivait-elle au connétable, a été grande; mais, Dieu merci, je ne suis que marquée sur le nez, comme les moutons du Berry; l'on m'a fait saigner et prendre des pilules, si bien que cela m'a servi à guérir mes gales [2]. »

Dès sa plus tendre jeunesse, Charles IX avait été soumis à un régime rude et pénible. « Le roy ne peut être mieux, écrivait à Catherine le prince de La Roche-sur-Yon, son gouverneur, continuant ses études et exercices de la paume en temps sec et beau, de danser et jouer aux armes en temps humide et pluvieux, ainsi qu'il vous a pleu les lui ordonner [3]. »

---

1. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. VII, p. 399.
2. Bibl. nat., fonds français, n° 3292, f° 54.
3. *Ibid.*, n° 6606, f° 40.

« Le jeune roi est d'un tempérament chaud, dit le Vénitien Barbaro, qui le vit à l'âge de quatorze ans; son corps est bien proportionné, quoique un peu maigre; il aime à faire des armes, à chasser, et se complaît aux plus violens exercices[1]. » Brantôme complète ce portrait : « Il étoit si adonné à courir après le cerf qu'il en perdoit le dormir, étant à cheval avant jour; il se peinoit fort à appeler les chiens, fût de sa voix, fût de sa trompe[2]. » Ambroise Paré, le grand chirurgien, affirme également qu'il est mort pour avoir trop sonné de la trompe à la poursuite du cerf. « Je ne puis plus vous dire à point nommé nos retours, écrivait Catherine au connétable, le 10 octobre 1566, car, selon que les cerfs voudront, nous ferons, à ce que je vois[3]. » Sous le coup récent de la mort de François II, elle hasardait bien quelquefois des représentations. « Il me vient en mémoire, rapporte Sorbin, auquel nous devons une *Vie de Charles IX*[4], qu'un certain jour à Châteaubriant, en Bretagne, je fus commandé par la reine de remontrer au roi les inconvéniens

1. Tommaseo, *les Ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 41.
2. Brantôme, édit. L. Lalanne, t. V, p. 276.
3. Bibl. nat., fonds français, n° 3292, f° 19.
4. Sorbin, *Abrégé de la vie de Charles IX*. Paris, Guillaume Chaudière, 1574, in-4°.

qui lui pouvoient venir pour s'adonner par trop à tel exercice; ce que je fis très volontiers en son cabinet, M. le comte de Retz, actuellement maréchal de France, seul témoin de mes remontrances; mais je n'entendis jamais homme mieux discourir de la distribution et déportement de ses actions, pour me persuader et faire croire que le plaisir qu'il prenoit à la chasse ne portoit aucun préjudice en façon du monde ni à la santé de son corps ni au devoir de sa charge; et il me fit paroître combien il étoit éloquent et comme de vrai il étoit. »

La vie de Charles IX était si entièrement et uniquement absorbée par la chasse que parfois les dames de la cour lui en faisaient de tendres et provocants reproches. « Vous faites plus de cas, disaient-elles, de vos chiens que de nous. » Mais il vint une heure où ses yeux s'arrêtèrent sur Marie Touchet, et, la timidité glaçant sans doute sa verve, il eut recours à Desportes pour rimer son premier billet doux. Le mignard poète eut l'heureuse idée de faire parler le veneur :

*J'ay mille jours entiers, au chaud, à la gelée,*
*Erré, la trompe au col, par monts et par vallée,*
*Ardent, impatient, crié, couru, brossé;*
*Mais en courant le cerf, emplumé de vitesse,*
*Tandis moy, pauvre serf d'une belle maistresse,*
*J'estoy d'amour cruel plus rudement chassé.*

*La royauté me nuit et me rend miserable.*
*Jamais à la grandeur Amour n'est favorable*[1].

Après sept longues années de négociations, Catherine finit enfin par obtenir pour le roi son fils la main d'Élisabeth d'Autriche, la fille cadette de l'empereur Maximilien. Philippe II s'était réservé l'aînée. Au mois de décembre 1570, au retour de Mézières, en pleine lune de miel, Charles IX s'arrêta à Villers-Cotterets pour y chasser. Le temps était affreux, l'hiver très rude.

« Je vous assure, écrivait M. de Nançay à sa sœur, madame la Vidame, que les dames ont bien maudit le retour des noces, car il n'y en a pas une qui ait couché dans son lit depuis Mézières jusqu'à Villers-Cotterets; elles ont couché dans les boues et dans leurs chariots. Je pense qu'il y en a encore des brisées et du bagage. L'on dit que l'entrée du roi se fera vers Caresme prenant, mais ce n'est encore chose assurée. Qui a de bons courtauts, ils sont de saison, car le roi n'a autre chose en tête que la chasse. Il s'en acquitte bien. Vous ne vistes, il y a longtemps, la cour si grosse qu'elle est de princes, mais peu de noblesse[2]. » Le duc de Bouillon en parle dans ses *Mémoires :* « Je vis le roi prendre deux cerfs dans la neige, sans chiens,

1. Desportes, édit. d'Alfred Michiels, Paris, 1858, p. 405.
2. Bibl. nat., fonds français, n° 3316.

ayant mis des relais de veneurs et de chevaux pour lui et pour nous qui courions après lui; en deux jours nous prîmes deux cerfs [1]. »

C'est à Charles IX que nous devons la généalogie de ces fameux chiens dits greffiers, sortis d'un chien blanc de la race de Saint-Hubert et d'une braque venue d'Italie, qui appartenait à l'un des secrétaires d'État qu'on appelait alors des greffiers; le nom du maître est resté à la race. « Haultz sur jambes, couleur de poil de lièvre, ces chiens, dit le jeune roi, sont enragés; il faut se rompre le col et les jambes à les tenir. Si un cerf dresse, ils le prendront, et viste; s'il ruse, on les peult coupler et les ramener au chenil. Vrais chiens de roi, ajoute-t-il, grands comme lévriers, la tête aussi belle que les braques. La maison et le parc des Loges, près le château de Saint-Germain, n'ont été faits que pour élever et nourrir ces chiens greffiers [2]. »

Henri II (nous l'avons vu précédemment) avait à Anet des léopards pour chasser le lièvre. Notre consul à Alexandrie, Christophe Vinta, ne crut pouvoir mieux faire sa cour à Charles IX qu'en lui envoyant trois léopardeaux [3]. « Deux d'entre eux,

---

1. Mémoires de Bouillon.
2. Henri Chevreul, *le Livre du roi Charles IX*.
3. Bibl. de l'Institut, fonds Godefroy, t. CCLVI, p. 95.

disait-il dans sa lettre, sont apprivoisez comme chiens et peuvent même servir pour la chasse du cerf, mais qu'ilz y soient dressez : car ay au vray entendu que le Grand Seigneur en use fort à ladite chasse. »

En pleine guerre civile, Charles IX envoya six beaux chiens à Mme de Sipierre, femme de son premier gouverneur, alors retirée en province. Le jeune roi avait dû lui conter fleurette, car sa réponse laisse entrevoir des regrets, s'il ne fait pas allusion à un souvenir [1].

« Sire, j'ai été trois jours sans en dormir, car je n'ai plaisir en ce désert où je suis, sinon penser à vous, me promenant toute seule dans les allées de mon jardin, où je vis à part moi, me ressouvenant de vos joyeux propos. Quelquefois je pleure aussi, craignant que le misérable temps où nous sommes ne vous fasse changer d'humeur et que vous ne deveniez mélancolique : car je trouve, Sire, que c'est vice, et fais ce que je puis pour m'en défendre. Combien qu'il se présente assez d'occasions tous les jours pour le devenir, parce que les reîtres m'ont brûlé tout le village de Sipierre. J'ai reçu la lettre qu'il a plu à Votre Majesté de m'écrire avec les six petits chiens qui ont été les très bien venus et m'ont fait oublier toute ma perte, car je n'ai rien

1. De Ruble, *François de Montmorency*.

de beau que cela, et surtout Lionnette, qui me gouverne. Je n'ose aller vous baiser les mains, ni me mettre en campagne, craignant d'être volée et violée par les chemins. La peur que j'ai que cette prose vous soit aussi ennuyeuse que les rimes qu'Amadis vous lisoit le soir en Avignon me fera finir ce grand discours. »

Dans les dernières années de sa vie, l'idée vint à Charles IX d'écrire un livre sur la chasse au cerf. L'ambassadeur vénitien Cavalli en parle dans sa relation; mais, comme il ne se piquait pas de se connaître en vénerie, il s'est contenté de dire que ce traité passait de son temps pour le plus parfait en la matière. Il est dédié à Mesnil, simple lieutenant de la vénerie, et dans des termes d'une modestie et d'une simplicité vraiment touchantes[1] : « Mesnil, je me sentirois trop ingrat et penserois estre reprins d'oultrecuidance, sy en ce petit traité que je veulx faire de la chasse du cerf, devant que personne commence à lire, je n'advouois et confessois que j'ay appris de vous ce peu que j'en sçay. Je vous prie aussy, Mesnil, vouloir corriger et limer ce qui sera de mal dans ce mien traité, lequel si d'aventure est si accomply qu'il n'y ayt que redire et changer, la gloire en sera première-

1. *Ambassadeurs vénitiens.*

ment à vous de m'avoir si bien instruict, et puis à moi d'avoir si bien retenu. »

Si séduisant que fût le métier d'auteur, Charles IX ne cessait de se livrer avec plus de fougue que jamais à l'exercice de la chasse. Déjà il était atteint du mal qui devait l'emporter et ses forces diminuaient à vue d'œil, mais son activité fiévreuse semblait y suppléer. Avec une sorte de rage, il s'attaquait aux sangliers de la forêt de Fontainebleau, seul, à pied et l'épieu à la main. Une fois entre autres, il faillit être victime de son imprudent courage; un moment même on crut qu'il avait été mortellement blessé, et le bruit en arriva jusqu'à l'armée, qui assiégeait La Rochelle. Pour dissiper ces craintes, Catherine écrivit de sa main au duc d'Anjou [1] : « J'ay esté d'advis de vous envoyer ce courrier pour autant que l'on fera croyre que le roi votre frère seroit fort blessé; mais, Dieu mercy, ce n'est pas guères. Il est vray qu'il a échappé un grand coup, car il s'est mis d'opinion à tuer le sanglier à pied à coups d'épieu; ils n'y étoient pas beaucoup, et étant Brion, Fontaine et lui à pied, voulant enferrer le sanglier, il a retourné son même épieu sur le pied et luy a coupé auprès du gros orteil; mais il n'y touche point au

1. Bibl. de Saint-Pétersbourg.

nerf, mais seulement quelques tendons, et, afin que l'on ne vous fasse le mal plus grand, je vous en ay voulu advertir incontinent. »

Pour complaire au goût de Charles IX, une foule de livres sur la chasse virent le jour de son vivant : Jacques du Fouilloux lui dédie la première édition de sa *Vénerie*[1]; Clamorgan lui fait hommage de son *Traité de la chasse au loup*, et rappelle dans sa préface un entretien qu'il eut avec lui : « Il pleut à Vostre Majesté me faire cest honneur de me parler par plusieurs fois tant en vostre chambre qu'ailleurs de la manière que je tenois à courir les loups, et un jour me fistes la demande quel ordre je donnois quand le loup estoit pris des lévriers, vous plaignant que l'un de vos bons lévriers en avoit esté blessé, qui m'a donné à cognoistre, Sire, le désir qu'avez d'entendre la chasse au loup, qui est certainement la plus belle chasse de toutes[2]. »

Parmi les poètes qui ont célébré les hauts faits du veneur, citons Baïf, citons Ronsard, son maî-

1. *La Vénerie* de Jacques du Fouilloux, escuyer, seigneur dudit lieu, pays de Gastine en Poitou, dédiée au roy très chrestien Charles neufviesme de ce nom. A Poitiers, par les de Marnef et Bouchetz frères.

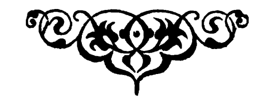
2. Jean de Clamorgan, *la Chasse du loup*, Paris, Jouaust, Librairie des bibliophiles, 1881.



tre en poésie, qui a rimé l'épitaphe de Courte [1], la chienne favorite du roi, et fait l'éloge de ce traité de la chasse que la mort ne permit pas à son royal auteur d'achever. Après avoir perdu son protecteur, le grand poète ne voulut plus terminer la *Franciade*, commencée sous son patronage; il emmena les chiens et les faucons qu'il tenait de lui, et, quittant la lyre pour la trompe, il alla s'enfermer pour toujours dans la forêt de Gastine.

1. Courte *les perdrix éventoit,*
Courte *les connins tourmentoit,*
Courte *trouvoit le liévre au giste,*
Courte *jappoit,* Courte *alloit viste.*

Ronsard, édit. de Blanchemain, t. VII, p. 250.





# VII

# HENRI III

Devons-nous classer parmi les veneurs l'efféminé Henri III, qui écrivait à Villeroy : « Ce matin, bien suis-je au lit, non malade, mais pour poltronner un peu et me retrouver frais comme la rose[1]. » Et dans une autre lettre au même : « Je suis au lit de lasseté de venir de jouer à la paume[2]. » Et encore à M. de Saint-Priest : « N'oubliez pas les confitures et un apothicaire pour en faire d'autres[2]. » Aussi le Vénitien Giovanni Michel, cet observateur si fidèle, disait-il de lui : « Il est loin d'avoir cette vivacité naturelle aux jeunes gens, et surtout aux Français de son âge; il n'aime ni la chasse, ni les armes, ni aucun exercice pénible[3]. »

C'est dans ses lettres intimes à Villeroy, empor-

1. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.
2. *Ibid.*
3. Tommaseo, *les Ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 237.

tées en Russie en 1789, et jusqu'ici inédites, que Henri III s'est peint lui-même. C'est dans ces lettres qu'il faut étudier cette nature étrange et insaisissable; en les citant, nous ne nous éloignons pas de notre sujet. Nous cherchons le veneur, il faut bien dire pourquoi il l'était si peu. Laissons-lui donc encore la parole : « Ma présence est requise à Paris, écrivait-il à Villeroy, en 1583, aussi bien y serai-je samedi. J'ai pris cette fois congé des plaisirs près Paris pour faire voile vers Lyon. J'y veux aller, tant pour obéir à maman que pour avoir envie de voir mes provinces, mais je n'y peux être sans argent. On ne vit pas avec des prunes, car loin de Paris il n'y a point de salut, c'est-à-dire de deniers. Maintenant je vais jouer à la paume, à quoy je suis aussi âpre que possible. Adieu, la raquette à la main [1]. »

Il y a du Louis XV dans Henri III : même esprit d'observation sagace et pénétrante, annulé par la même incurable indolence. Politique clairvoyant, il flaire le danger, il a l'instinct de la défense; mais, incapable de prendre une décision, à moins d'être poussé à bout, il ne cherche que les moyens d'échapper à une difficulté, à l'ennui d'une affaire sérieuse. M. de Biron insistant pour avoir une entrevue avec lui : « Je n'ai que faire, répondit-il

1. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

à Villeroy, de ce qu'il veut me communiquer, car je prends un clystère et irai plutôt coucher dehors; je veux être hors de cette importunité [1]. »

Personne pourtant n'a mieux apprécié ni mieux connu que lui les hommes de son époque. « Je sais bien que de temps immémorial, disait-il à Villeroy, on répète que tous les François veulent être employés ou qu'ils s'emploient eux-mêmes; mais, si cela est bon à dire, ce n'est pas aisé à faire. Dieu aura pitié de ce royaume, nous sommes trop girouettes pour nous conserver. Je crois qu'en ce temps on veut se faire acheter, aussi chacun use de ruses dans cette misérable condition de maintenant [2]. »

Henri III n'a rien de son père Henri II, rien de ses deux frères; s'il a pris à sa mère sa duplicité, sa souplesse, il n'a ni l'activité de Catherine ni son énergie. Jusqu'à la fin de sa vie il restera ainsi.

Buzanval disait de lui à lord Burghley : « C'est grande simplicité d'attendre de ce prince plus de vigueur en la paix qu'il n'en a montré en la guerre que lui font les ligueurs. Louis XI eût fait tout autrement, convertissant sa patience en fureur; mais celui-ci, au contraire, a tourné sa fureur en froideur, sa colère en phlegme, sa résolution en

1. Bibl. de Saint-Pétersbourg.
2. *Ibid.*



religieuse dévotion; et le pire est qu'en cette infirmité, les serviteurs qui peuvent tout sur sa volonté sont plus débiles que lui[1]. »

Tel est le jugement sévère porté sur l'homme politique; mais dans sa jeunesse il était tout autre : un seigneur de la cour dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous écrivait à Walsingham, l'ambassadeur d'Angleterre : « Le duc a ce désavantage, c'est que pas un de ses portraits n'est ressemblant. Janet lui-même n'a pas saisi l'expression de sa physionomie. Ses yeux, le pli gracieux de sa bouche, quand il parle, ne peuvent se rendre ni par le pinceau, ni par la plume. Ne demandez pas s'il a été aimé, il a remporté des victoires partout où il a voulu combattre, et il ignore la centième partie des conquêtes qu'il a faites[2]. » C'est qu'à cette distinction, à cette grâce, qui lui étaient naturelles, s'ajoutait sa façon galante et cavalière et bien à lui d'écrire et de parler aux femmes; sa phrase n'a rien du recherché, du trop contourné de son temps. L'allure en est toute moderne. Quoi de plus finement, de plus lestement tourné que ce simple billet à la duchesse d'Uzès, celle que Catherine appelait *sa commère,* Marguerite de Valois *sa sibylle,* et Charles IX sa *vielle lanterne,* se disant son *jeune*

1. Record office, *State papers,* France.
2. *Mémoires de Nevers,* t. I, p. 541.



*fallot :* « Ma belle dame, je ne diray plus doncques ni vieille ni jeune, puisque, si l'on doute de vostre âge, de vostre beauté l'on est si certain que l'on ne vous donne que quinze ans ou environ. Je m'en contenteray, si vous voulez : car croyez que, comme je n'ay point tasté de duchesse, vous n'avez point tasté d'un roy, et ce sera quand vous voudrez [1]. »

Devenu roi, fidèle aux habitudes littéraires des Valois, il se plaît à protéger, à encourager les musiciens, les peintres et les poètes, et, si peu chasseur qu'il fût, il commande à Passerat ce poème du *Chien courant*, qui débute par cette flatterie :

*Henry, grand roy, fleur des princes du monde,*
*A qui Diane en la chasse est seconde [2].*

Comme nous sommes loin, bien loin de Ronsard et même de Desportes ! mais dans les vers des nouveaux venus perce déjà la pointe ironique et égrillarde des gais conteurs du XVII^e et du XVIII^e siècle. Ni La Fontaine ni Grécourt ne désavoueraient ces vers que Passerat a mis à la suite de son poème de la *Chasse :*

« *O cerf à quatre pieds, nous sommes vos parens,*
*Nous les cerfs à deux pieds qu'amour a rendus bestes,*

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3181, p. 39.
2. Passerat, *la Chasse au chien courant*, Paris, Aubry, 1864, p. 36.

*Nous n'avons pas ce bien dont plus heureux vous estes :*
*Car, depuis qu'une fois sont cornus les amans,*
*Jamais ne font tomber les cornes de leurs testes*[1]. »

Lorsque Henri III n'était encore que duc d'Orléans, Charles IX lui avait donné un équipage, un train de chasse, et chargé Louis d'Este de la direction de ses écuries. Mais à quoi bon, vraiment? La seule chasse qu'aimait alors le duc d'Orléans, l'ambassadeur vénitien Michel le dit également, *c'était une chasse de palais*. De préférence il s'attaquait aux dames de son entourage; et, pour me servir d'une expression de chasse, c'était la seule piste qu'il aimait à suivre. C'est Charles IX qui, le plus souvent, devait se servir de ses chiens et de ses piqueurs, tandis que lui se complaisait à entendre les quatre joueurs de luth attachés à sa maison, dont le chef, Mathurin Dugué, était réputé pour le plus habile musicien de la cour[2]; il avait toujours eu un faible pour la représentation. Devenu roi, il mit son écurie et sa vénerie sur un très grand pied. La dépense seule de son écurie s'élevait, en 1578, à soixante-huit mille écus[3]. « C'est six mille huit cents escus d'augmentation » de plus que l'année dernière, lui écrivait son grand écuyer,

---

1. Passerat, *la Chasse au chien courant.*
2. Bibl. nat., fonds français, n° 3276.
3. De Noirmont, *Histoire de la chasse.*

M. de Charny. Elle provient tant du rehaussement de prix que de l'enrichissement des broderies sur fonds de satin que Vostre Majesté a ordonné estre mis sur les serges de vos pages, estant pareillement les collets de vos laquais enrichiz, et le nombre de vos pages accru de dix, y compris les deux que vous avez ordonnez à la suite de Castelnau et de des Pruneaux, vos escuyers, y ayant davantage adjousté un grand laquais, que M. de Montpensier vous a donné, comme aussi j'ai augmenté de soixante-six escus les gages du jeune écuyer Marc-Antoine, et en outre trois cent vingt escus pour les gages et habillemens de trois joueurs de cornemuse du Poitou. »

Henri ne fit pas moins pour sa vénerie : il la remit sur l'ancien train d'autrefois, et, dépassant même les sommes qu'y consacrait Charles IX, il y attacha un capitaine, trois lieutenants et soixante-dix gentilshommes. Rompant avec les traditions, il voulut faire venir des chiens d'Angleterre. « J'ai fait savoir à Votre Majesté, lui écrivait Castelnau de Mauvissière, son ambassadeur à Londres [1], que la reine Élisabeth vouloit vous pourvoir de tous les chiens de sang, lévriers, dogues, barbets, ours et taureaux, qui sont notés par le mémoire de M. des

1. Chéruel, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, Appendice, p. 226.



Ouches; mais il sera impossible que le tout soit aussitôt prêt que le désirez, et aussi que l'on envoie chercher des chiens de sang et des lévriers dans le Nord, comme aussi, pour ma part, j'ai envoyé des gentilshommes de mes amis pour essayer de découvrir quelque chose qui puisse vous donner quelque plaisir. Nous avons envoyé en Flandre pour avoir ce qui s'y pourra trouver d'excellent, afin que le tout se puisse mettre en même temps au passage de la mer. »

Les ordres d'Henri III avaient été sans doute ou mal donnés ou mal compris, car, de sa propre main, il répondit à Villeroy : « J'ai vu la lettre de M. des Ouches, il devient fou; mais, puisqu'il m'amène ce que je lui ay commandé de chiens, qu'il le soit après tant qu'il voudra. Faites voir cette lettre à ma mère, et mandez-lui que je ne me soucie que d'avoir les chiens que j'ai demandés, et non toutes ces bêtes[1]. »

Mais à quoi bon une vénerie si coûteuse? Nulle part nous ne trouvons des récits des chasses comme dans les règnes précédents. Une seule fois, Marguerite de Valois, dans une lettre au roi, son mari, y fait allusion : « Le roi, mon frère, me commande de vous dire qu'il vous écriroit incontinent qu'il seroit revenu de la chasse, où il est allé pour

1. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

trois jours, non sans vous y souhaiter infiniment, et à une musique qui s'est faite au Louvre, qui a duré toute la nuit et tout le monde aux fenêtres, à l'entendre, et lui qui dansoit dans sa chambre, se plaisant plus à tels exercices qu'il n'a accoutumé[1]. »

Mais bientôt, laissant de côté la chasse au cerf, dont il redoutait les fatigues, Henri III se prit d'une folle passion pour les petits chiens de chambre. C'était une mode déjà ancienne à la cour de France; Marot a rimé de charmants vers en l'honneur de Mignonne, la petite chienne d'Éléonore, seconde femme de François Ier :

*Mignonne nasquit aussi grande*
*Quasy comme vous la voyez,*
*Mignonne vaut (et m'en croyez)*
*Un petit tresor; aussi est-ce*
*Le passe-temps et la liesse*
*De la royne, à qui si fort plaist*
*Que de sa belle main la paist.*
*Mignonne est la petite chienne,*
*Et la royne est la dame sienne.*

Mais le chien du roi n'était pas même digne de Mignonne, et le poète ajoute :

*Le jeu d'amour n'a esprouvé,*
*Car encore n'avons trouvé*

1. Guessard, *Lettres de Marguerite de Valois*, p. 252.

*Un mari digne de se prendre*
*A une mignonne si tendre*[1].

A l'exemple de Marot, Baïf avait à son tour chanté le petit chien de la blonde Renée de Châteauneuf, la maîtresse préférée de Henri III, au temps de sa jeunesse :

*Toutefois il eut tant d'heur*
*Que de sentir la faveur*
*D'une belle damoiselle*
*Qui le portoit avec elle,*
*L'embrassoit et le baisoit,*
*Et bien souvent lui faisoit*
*Part de son lit desiré,*
*Où maint avoit aspiré*[2].

Ce sont les grandes dames de Lyon qui avaient mis à la mode ces petits chiens, qui prirent le nom de la ville où on les payait si cher. Henri III en portait toujours un dans un panier suspendu à son cou par une écharpe ; il se promenait en coche entouré d'une petite meute, et c'est dans cet accoutrement qu'il reçut les députés de Pologne. Brantôme l'accuse même d'avoir fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit un gentilhomme qui lui avait cédé deux adorables petits *turquets,* très rares alors.

1. Marot, édit. Janet, t. III, p. 88.
2. Baïf, édit. de Lucas Breyer, 1573, p. 51.

« Voilà un ordre bien donné! » s'écrie-t-il en nous le racontant[1].

Et pourtant, dans sa jeunesse, l'indolent monarque avait été un habile et intrépide cavalier. Sa fuite, à cheval, de Cracovie est une course de vitesse des plus extraordinaires. Parti, la nuit, sur un cheval barbe aux rapides allures, aux réactions violentes, il prit en route une jument qu'on lui avait donnée en Pologne. Il courut jusqu'à l'aube; ses forces commençant à le trahir, il se fit laver les tempes avec du vin et repartit sur un cheval frais; c'était le troisième qu'il montait depuis son évasion. Plus avancé en âge, il conserva toutes ses prétentions comme cavalier :

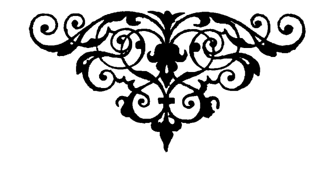
« Le dernier de ce mois, nous dit l'Estoile dans son *Journal,* le roi prenoit plaisir à faire voltiger et sauter un fort beau cheval sur lequel il était monté; ayant avisé un gentilhomme champenois qui étoit au duc de Guise, l'appelant par son nom : « Mon cousin de Guise, dit-il, a-t-il vu des moi-« nes comme moi qui fissent ainsi bondir et sauter « leurs chevaux[2]? » Ce cheval dont il était si fier, il le tenait du duc de Mantoue, auquel il venait d'écrire : « J'ai voulu vous remercier de la belle

1. Brantôme, édit. L. Lalanne, t. V, p. 105. Voy. Henry Estienne, *Dialogues,* p. 168.

2. *Journal* de l'Estoile.

jument et des deux coursiers que vous m'avez envoyés par le sieur de Rouville; ils m'ont été d'autant plus agréables qu'ils me viennent de vous, et, pour l'amour de vous, je m'en servirai plus volontiers [1]. »

1. Archives de Mantoue.





# VIII

## LES CHASSES DE HENRI IV

### I

Élevé dans le château de Corrazze, en Béarn, sous la garde de Suzanne de Bourbon, baronne de Miossens, habillé de gros drap comme les petits Basques, ses compagnons, et nourri de leur pain, Henri de Navarre s'accoutuma à les suivre dans les montagnes, à grimper comme eux sur les rochers. A ce rude apprentissage se trempa sa virile jeunesse. De crainte qu'il n'eût un peu trop de penchant pour les femmes, « sa partie la plus tendre, suivant l'heureuse expression de d'Aubigné », la vigilante Jeanne d'Albret le laissa se donner tout entier à sa passion pour la chasse; mais ce ne sera que plus tard, à l'école de Charles IX et durant son séjour forcé à la cour, qu'il deviendra un parfait veneur.

Les portraits et les crayons de Henri IV jeune

sont rares; tous ceux faits plus tard reproduisent invariablement le type très accentué auquel, avec l'âge, sa figure se prêtera si bien, et nos yeux s'y sont accoutumés. Un crayon, attribué à Pierre Dumoustier par M. Niel, rend tout autrement le Béarnais, et c'est là son mérite et son intérêt[1]. Le visage rayonne de vivacité et de jeunesse; les yeux sont petits, mais pleins de flamme, des yeux faits pour regarder les femmes; le long nez bourbonnien, fièrement planté, n'a pas atteint les proportions démesurées qu'il aura plus tard; la moustache fine et soyeuse ne nous dérobe pas la bouche si spirituellement narquoise du grand roi gascon; la barbe taillée en pointe amincit et allonge l'ovale régulier de cette charmante tête d'adolescent. Le Vénitien Jean Michel, qui le vit en 1575, complète ce portrait : « Il n'est pas grand, sans barbe encore; ses cheveux sont noirs; son esprit est vif et hardi comme celui de sa mère; il est familier et agréable de manières, aime fort la chasse et y passe tout son temps[2]. »

Si ce n'était le véritable et sincère amour que Marguerite de Valois eut dès sa plus tendre jeunesse pour Henri de Guise, à voir ce charmant portrait, on ne s'expliquerait pas la résistance qu'elle

---

1. Voy. Niel, *Personnages illustres du XVI*e *siècle*, 1re série.
2. Tommaseo, *les Ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 253.

opposa jusqu'à la fin à son mariage avec Henri de Navarre, et cette sorte d'éloignement qu'elle ne cessa d'avoir pour lui.

Impliqué en 1574, avec le duc d'Alençon, dans la conspiration de La Môle et de Coconas, gardé à vue au Louvre et à Vincennes, pour tromper les ennuis de sa triste prison, le Béarnais s'amusait à faire voler des cailles dans sa chambre par un émerillon. Rencontrant un matin d'Aubigné, Catherine de Médicis lui demanda : « Où donc est, à cette heure, le roi de Navarre ? — A la volerie », répondit-il en souriant. La reine changea de visage, elle crut à une évasion ; tout aussitôt, voulant s'en assurer, elle le trouva se livrant à cet innocent passe-temps.

A son retour de Pologne, Henri III rendit au roi de Navarre un semblant de liberté. Il en profita pour aller chasser, tantôt dans une forêt, tantôt dans une autre, sous la surveillance de deux gardiens qui ne le perdaient pas des yeux. Courant les aventures nocturnes, courtisant les femmes, « ce roitelet, dont on disait alors qu'il avait plus de nez que de royaume », affectait tous les dehors de la plus insouciante légèreté : c'est ainsi qu'il endormit la défiance de ses gardiens, se tenant toujours prêt à profiter de la première occasion favorable pour s'enfuir du Louvre. Si habilement qu'il jouât son jeu, tous ne s'y laissèrent pas prendre, et dès cette

première heure on pressentait sa haute destinée. Nous en trouvons un précieux témoignage dans la préface de la traduction de la *Chasse* d'Oppien, confiée par lui à Florent Chrestien, son ancien précepteur, préface qui, datée du 23 mars 1575, précéda son évasion de moins d'une année. « Sire, je n'ai jamais douté, disait le poète, que vous ne dussiez être digne d'être mis au catalogue des plus vaillans princes que la postérité doit admirer, pour ce que, à la façon d'une bonne meute, vous ne perdrez point les vues de votre bon naturel. Que les relais d'un bon conseil ne soient jamais esloignés de vous ! Jamais bon veneur ne fut mauvais capitaine. La vénerie est un portrait de la guerre ; plût à Dieu que le désir qui a tenté le feu roi Charles IX, dernièrement décédé, se renouvelât en vous, et qu'il vous prît envie de mettre un jour la main à la plume pour écrire ce que vous avez pu découvrir, ouïr ou pratiquer touchant la chasse [1]. »

Le Béarnais nous a tracé de cette cour de Charles IX, dont il avait tant de hâte de s'échapper, un bien saisissant tableau. « Elle est la plus étrange que vous ayez jamais vue, écrivait-il à M. de Miossens en janvier 1576, nous sommes presque toujours pretz à nous couper la gorge les uns aux

---

1. Florent Chrestien, *les Quatre Livres de la Chasse d'Oppien*. Paris, Mamert Patisson, in-4.

autres. Nous portons dagues, jaques de mailles et bien souvent la cuirassine soubz la cape. La ligue que vous sçavez me veut mal à mort pour l'amour de M. le duc d'Alençon, et ont faict défense, pour la troisième fois, à ma maîtresse[1] de parler à moy, et la tiennent de si court qu'elle n'oseroit m'avoir regardé. Je n'attends que l'heure de donner une petite bataille, car ils disent qu'ils me tueront et je veux gagner le devant[2]. »

Depuis des mois, de fidèles amis travaillaient dans l'ombre à sa délivrance; le 3 février 1576, le Béarnais étant allé chasser dans la forêt de Senlis, ils jugèrent que l'heure était propice. Dès le matin, ils avaient fait secrètement sortir de Paris des chevaux et préparé des relais; de crainte d'éveiller les soupçons, ils laissèrent le roi courir le cerf toute la journée. Sur le soir, d'Aubigné vint à lui. « Notre projet de fuite, dit-il, est découvert, Henri III sait tout par Fervaques, il n'y a plus à reculer. Le chemin de la honte et de la captivité, c'est Paris; le chemin de la liberté et de la fortune, c'est Alençon. » Mais d'abord il fallait se débarrasser des deux gardiens, Saint-Martin et Spalongue, qui avaient suivi la chasse; Saint-Martin,

1. Charlotte de Sauves, la petite-fille de Semblançay.

2. Berger de Xivrey, *Lettres missives de Henri IV*, t. Ier, p. 81.

sans trop de défiance, accepta de porter à Henri III une lettre du roi. Restait Spalongue : on proposa de le tuer, le roi s'y refusa et lui remit une seconde lettre pour Henri III, lettre où il rappelait tous ses griefs.

A l'arrivée de Saint-Martin, Catherine ne s'inquiéta pas trop; mais quand elle vit Spalongue, qui, s'étant égaré en route, n'arriva que dans l'après-midi, elle ne douta plus de l'évasion et donna l'ordre de poursuivre le fugitif[1]. L'ordre arrivait trop tard; à la première heure du matin, il avait passé l'eau à Poissy, et, le quatrième jour, il entrait à Alençon, où l'attendaient tous ses amis.

Le voilà donc, ayant dit adieu et pour longtemps à ces belles forêts des environs de Paris, si bien routées, si giboyeuses; adieu à cette meute de chiens gris et blancs de la vénerie royale. Plus de train, plus d'équipage, une bourse vide et un trésor à sec! « J'entends, écrivait-il d'Agen, le 20 novembre 1576, à M. de La Salle, que vous avez de beaux lévriers, et, pour ce que je n'ay que des lévrières, je suis en peine de retrouver des lévriers, je vous prie de me les envoyer d'aussi bon cœur que je vous les demande[2]. »

Au mois d'août 1578, Catherine de Médicis,

---

1. D'Aubigné, *Histoire universelle* (édit. de 1626), chap. XX, p. 756.

2. *Lettres missives de Henri IV*, t. Ier, p. 11.

suivie par ses plus belles filles d'honneur, lui ramena Marguerite de Valois. En l'honneur des deux reines, la petite cour de Nérac prit ses habits de fête ; on se serait cru en plein Louvre : le jour, des tournois, des courses à la bague; le soir, bal ou comédie italienne. Quand toutes ces belles amazones, qui avaient suivi les deux reines, en eurent assez des passe-temps ordinaires des cours, le roi leur proposa de les faire assister à un spectacle tout nouveau pour elles et plus émouvant, à une chasse à l'ours dans les montagnes du pays de Foix, illustrées par Gaston Phœbus. Tout aguerri qu'il fût, l'escadron volant de Catherine de Médicis recula épouvanté. Bien lui en prit : des chevaux furent éventrés par ces bêtes furieuses. Acculé sur un rocher, au bord d'un précipice, l'ours le plus gros de la bande entraîna avec lui dans le gouffre les chasseurs trop hardis qui le pressaient de trop près. Tous furent broyés [1].

Après quatre années de séjour en Béarn, Marguerite reprit le chemin de la cour, où elle allait rejoindre son amoureux du moment, Harlay de Chanvallon. Chassée de Paris par Henri III, en 1583, elle ne rentra à Nérac que pour en repartir l'année suivante. Devenue un chef de parti, elle se mit à guerroyer contre son propre mari; mais,

1. D'Aubigné.

vaincue dans cette lutte inégale, elle se vit forcée de se réfugier en Auvergne. Tombée aux mains du marquis de Canillac et enfermée, par l'ordre de Henri III, dans le château fort d'Usson, grâce à la puissance de ses yeux, elle ne tarda pas à faire de son propre geôlier son prisonnier. Elle passera vingt ans dans cette retraite inaccessible, et elle y écrira ses inimitables Mémoires. De son côté, le Béarnais était devenu le prisonnier des beaux yeux de la comtesse de Guiche, la belle Corisande, veuve depuis 1580 de Philibert de Gramont; elle avait alors vingt-sept ans, à peu près l'âge du roi. C'était l'heure où il lui écrivait: « Je vous serai fidèle jusqu'au tombeau [1] »; l'heure où, vantant les beautés de l'île de Marans, il lui disait encore : « L'on s'y peut réjouir avec ce que l'on aime et plaindre une absence [2]. » Les pensées tendres lui venaient naturellement sur les lèvres; nul ne posséda mieux que lui l'art de les exprimer et de les bien rendre; mais, en revanche, c'est à lui plus qu'à tout autre que l'on peut appliquer cette maxime si tristement vraie : « Loin des yeux, loin du cœur. » L'éloignement, l'absence, l'avaient peu à peu détaché de la comtesse de Guiche; et lorsque Bellegarde eut l'imprudence de lui parler de la

1. *Lettres missives*, t. II, p. 154.
2. *Ibid.*, p. 225.

beauté de sa maîtresse, Gabrielle d'Estrées, la voir au château de Cœuvres, la désirer, l'obtenir, ce fut pour le vert galant l'affaire d'un jour. Il mena cette nouvelle intrigue du même train dont il aurait mené une chasse à courre. A sa décharge, il faut dire que Corisande, voyant sa beauté s'en aller, l'embonpoint l'envahir, en était venue aux reproches et aux mots aigres. Elle avait toujours été tant soit peu étrange et fantasque. Bellièvre, lorsqu'il vint à Nérac, en 1584, pour traiter du raccommodement de Marguerite et du roi, logeait en face de son hôtel, et chaque matin il la voyait aller à la messe suivie d'un singe, d'un bouffon, d'un barbet et de deux laquais.

D'Aubigné, dans son énergique langage, avait dit au Béarnais : *Aut Cæsar, aut nihil.* Une vie de luttes incessantes, entremêlée de revers et de victoires, va donc commencer pour lui. Ce ne sera qu'après Coutras, qu'après Arques, que nous retrouverons le veneur ; mais, à partir de ces deux victoires, sa meute le suivra toujours à l'armée ; elle sera de toutes les campagnes. Le lendemain de la bataille d'Ivry, chassant non loin de Mantes, il se rencontre en pleine chasse avec son fidèle Rosny, qui, blessé, se faisait rapporter au château d'Anet [1]. En 1592, lors du siège de Rouen, se trouvant si rap-

1. *Mémoires de Sully*, édit. de 1558, p. 353.

proché de ces forêts si giboyeuses de Roumare et de Rouvray, où tant de fois François Ier avait couru le cerf, il ne peut se défendre de vouloir y chasser, et, prenant la plume, il écrit à M. de Vitry, son adversaire d'alors, qui se trouvait dans le camp de la Ligue : « La présente reçue, ne faites faute de venir me trouver pour courir le cerf, parce que la plupart de mes gens sont malades. » Le duc de Guise lut cette étrange lettre, et, en ennemi courtois, il donna la permission à Vitry d'aller chasser avec le roi. Deux ans plus tard, Vitry quittera la Ligue et se ralliera à Henri IV. Cette chasse ne dut pas être étrangère à sa détermination.

En 1594, durant les pourparlers de la trêve qui précédèrent son abjuration, les ligueurs, du haut de leurs remparts, pouvaient voir le roi chassant presque chaque jour. Au lendemain de son entrée à Paris, il met quatre jours pour se rendre à Melun, s'attardant malgré lui dans la forêt de Sénart.

La chasse lui avait toujours porté bonheur : en 1576, il lui avait dû sa liberté; en 1594, elle lui ouvre les portes de Laon. Depuis le 18 juillet, il en faisait le siège. Le 10 août, la garnison offrit de se rendre, si dans dix jours elle n'était secourue. Durant ce court intervalle, un gros d'Espagnols vint s'embusquer dans la forêt voisine, n'attendant que la nuit pour entrer dans la place. Le roi chassant de ce côté, ses chiens éventèrent l'ennemi, et

à pleine gorge le suivirent à travers bois, tout comme ils auraient chassé un cerf. Pour échapper à la meute acharnée, les Espagnols se divisèrent par petites bandes. Sur ces entrefaites, le roi survint et n'eut pas même besoin de tirer l'épée; les valets se chargèrent de la besogne; tous les Espagnols furent faits prisonniers, et la ville se rendit au jour fixé.

Tant que l'Espagnol se maintiendrait en Picardie, la lutte serait loin d'être finie. Au mois de janvier 1595, la guerre fut déclarée, et, le 9 novembre suivant, nous retrouvons le roi devant les murs de La Fère. Dans toutes ses lettres à Montmorency-Damville, le nouveau connétable, il le presse de venir le renforcer; à ses instances il mêle d'affectueux reproches : « Vous ne m'avez pas averti dans quel estat vous avez trouvé vostre maison de Chantilly, vos promenoirs, vos forêts et vos cerfs [1]. » Le siège se prolongeant et tournant en blocus, le royal veneur vient s'installer à Folembray. Les affaires ne lui laissent que peu d'heures de relâche, ce qui ne l'empêche pas de chasser presque chaque jour; cette lettre au connétable en témoigne. « Il y a un de mes griffons, écrit-il, le 12 février, qui vous a suivi ou quelqu'un des vostres; c'est le petit moucheté à deux nez. Je vous prie de le faire

1. *Lettres missives*, t. IV, p. 492.

chercher, et, s'il est trouvé, me le renvoyer et vous tenir prêt : car je ne faudray à vous mander si tost que j'auray advis certain des ennemis [1]. »

Henri IV s'attendait à ce que les Espagnols vinssent tenter de lui faire lever le siège de La Fère. « Mon camp est bien retranché, disait-il, le 1er avril, à Montmorency : s'ils viennent, nous les marquerons au visage [2]. » Mais, dérobant leur marche à Calais et gagnant le roi de vitesse, ils entrèrent le 5 avril. Confiant dans sa bonne fortune, il ne doute pas un instant d'une prochaine revanche, et il mande au connétable, resté devant la Fère : « Je vous écris ce mot exprès pour vous dire qu'hier matin le sieur de Vitry perdit deux de ses meilleurs chiens de son vautrait, comme ils sortoient du camp, qui fait qu'il envoie ce laquais pour les aller requérir et ramener. Je vous prie de faire qu'ils soient remis entre ses mains, et à ce qu'ils s'en reviennent au plus tôt. Je m'en vais coucher à Amiens, d'où je vous manderai des nouvelles [3]. » De passage à Saint-Valery, le 18 avril, il apprend que la citadelle de Calais s'est rendue la veille, et il revient forcément reprendre le siège de La Fère, qui capitula enfin le 16 mai [4].

1. *Lettres missives,* t. IV, p. 560.
2. *Ibid.*, t. IV, p. 582.
3. *Ibid.*, t. IV, p. 590.
4. *Ibid.*, p. 592.

Au mois d'octobre 1596, appelé à Rouen par l'assemblée des notables, durant le long séjour qu'il fait dans cette ville, il se sent de nouveau attiré par ces tentantes forêts de Roumare et de Rouvray, où il avait tant de fois chassé quatre années auparavant. « Mercredi dernier, nous courûmes le cerf, écrit-il au connétable, où j'ay eu plus de plaisir que je n'en ay eu il y a longtemps, car jamais il ne fut mieux couru; par malheur, il vint mourir aux faubourgs de Rouen, et au lieu où je veux faire le jardin de la maison que je veux bâtir. Demain je m'en vais courre près de vous. Peut-être que la chasse m'amènera où vous serez [1]. » Le 20 novembre, il prend un dix cors en deux heures, avec les chiens de meute, et il en est tout fier [2].

L'année suivante débute par un revers : le 11 mars, les Espagnols, par surprise, s'emparent d'Amiens. Le roi l'apprend au milieu d'une fête, et sur l'heure il y court. Le siège paraissant devoir se prolonger, il fait venir Gabrielle au camp. Cette hardiesse lui attire ce petit coup de patte de d'Aubigné : « Les dames n'y furent point oubliées, et fut replaidée la cause que Tacite raconte des ar-

1. *Lettres missives*, t. IV, p. 659.
2. *Ibid.*, p. 661.

mées romaines, si les femmes y sont supportables ou non [1]. »

Amiens se rendit le 16 septembre. Rentré tout aussitôt à Paris, le roi écrivait au connétable, le 22 novembre : « Dites à Frontenac que, vendredi, je veux courre un loup dans le parc qu'il sait [2]. » Mais son rude labeur était loin d'être terminé, il lui restait à pacifier la Bretagne et à en finir avec les dernières résistances du duc de Mercœur. En 1598, il se décide à y aller en personne. Ce voyage va être pour lui l'occasion de nouvelles chasses. « J'ai été curieux de sçavoir, écrit-il au connétable le 15 avril, s'il y avoit de grands cerfs en vos forêts, dont j'ai été particulièrement informé par l'un des vostres, qui m'a asseuré qu'il s'y trouvera dix ou douze grands cerfs. J'espère en courir un ou deux avant de partir, qui ne sera sans vous y souhaiter [3]. »

Durant le séjour de Henri IV à Rennes, sa correspondance avec Gabrielle ne discontinue pas. « M. de Sourdeac, écrit-il, m'a fait présent d'une haquenée pour moi et d'une pour vous, je vous la donnerai. » Le 8 mai, il lui annonce son prochain départ : « Jeudi, pour le plus tard, je partirai de

---

1. D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. II, p. 595.
2. *Lettres missives*, t. IV, p. 880.
3. *Ibid.*, p. 957.

Rennes pour nous acheminer vers la grande cité, et seray lundi 18 à La Flèche : mesurez vostre voyage à vous y trouver ce jour-là [1]. »

Mais il ne veut pas quitter Rennes sans y chasser une dernière fois. « J'ai couru les cerfs de vos forêts, écrit-il au connétable le 13 mai, qui sont beaux. Mes chiens n'en ont failli un seul; ils chassent mieux qu'ils n'ont jamais fait. J'espère que vous aurez bientôt vostre part du plaisir [2]. »

Arrivé à La Flèche à l'heure dite, le roi chasse aux lapins dans le parc, et, le soir, nouvelle lettre à Gabrielle : « Soyez de retour demain, je mangerai plus volontiers des connils que vous rapporterez de Bene, que de ceux de ce lieu. Aimez vostre sujet, qui n'adorera jamais que vous. » A cette lettre il joint les strophes à jamais populaires de *Charmante Gabrielle*. Elles lui étaient venues tout en se promenant dans le parc et en rêvant à sa bien-aimée. « Ces vers, ajoutait-il, vous représenteront mieux ma condition et plus agréablement que ne feroit la prose. Je les ai dictez, non arrangez [3]. »

---

1. *Lettres missives*, t. IV, p. 985.
2. *Ibid.*, p. 989.
3. *Ibid.*, t. IV, p. 999.

## II

La paix des consciences étant enfin réglée par l'édit de Nantes, et la longue lutte avec l'Espagne glorieusement terminée par le traité de Vervins, Henri IV, pour assurer l'avenir et le repos de la France, n'avait plus qu'à se remarier. Cette fois, il y songea sérieusement et confia à Rosny le soin d'obtenir de Marguerite de Valois son consentement définitif à la dissolution de leur mariage. Au fond de sa pensée, son choix s'était arrêté sur Gabrielle : mère de trois enfants, tous légitimés, grosse du quatrième, son fils, le duc de Vendôme, fiancé avec la fille du duc de Mercœur, la favorite croyait enfin toucher aux marches du trône. Déjà elle jouait à la reine; et ses robes de noces, disait-on tout bas, étaient commandées. A la dernière heure, la mort, une mort épouvantable, se chargea du dénouement. La malheureuse fut comme foudroyée. Arrivée à Paris le mardi de la semaine sainte, elle expirait le vendredi suivant; d'horribles convulsions l'avaient rendue méconnaissable, hideuse à voir. Parti précipitamment, Henri IV fut arrêté à Villeneuve-Saint-Georges par de fidèles amis. A son retour à Fontainebleau, il se fit ame-

ner le fils de Gabrielle, le jeune duc de Vendôme; en le voyant il pleura abondamment, et d'une main tremblante il écrivit à sa sœur Catherine de Bourbon : « Les regrets et les plaintes m'accompagneront jusques au tombeau; la racine de mon amour est morte; elle ne rejutera plus [1]. » Mais dans ces natures comme la sienne, faciles à l'attendrissement et aux larmes, si les premières impressions sont toujours très vives, très vraies, elles n'ont ni l'intensité ni la durée des douleurs contenues qui enferment à jamais leurs regrets au plus profond du cœur. Gabrielle était morte le 4 avril, et, dès les premiers jours du mois suivant, il se laissait entraîner par de complaisants et coupables amis au château du Bois-Malesherbes. Sous ce toit vivait une jeune fille de dix-huit ans, Henriette d'Entragues; mince, svelte, une brune pétillante d'esprit, à l'œil hardi, à la bouche moqueuse. Quel contraste avec la blonde Gabrielle, à la bouche souriante, aux formes un peu replètes! Henri IV, à première vue, se laissa prendre; il avait alors quarante-huit ans, ses cheveux avaient grisonné, ses joues s'étaient amaigries, son nez allongé, son dos un peu voûté, mais la vue de cette étrange fille ralluma dans ses yeux un feu qu'il croyait à jamais

1. *Lettres missives*, t. V, p. 111.

éteint. Henriette avait pris à sa mère, Marie Touchet, la maîtresse de Charles IX, toute son ambition; à son père, M. d'Entragues, son esprit de ruse et d'intrigue. Sa pudeur ne s'alarma pas de voir sous ses yeux traiter de la rançon de son déshonneur. La prolongation du dénouement ne pouvait que rehausser le prix de cette mise à l'enchère. En attendant, le roi alla demander à la chasse une diversion, une trêve de quelques jours à cette fatale passion : « Je pars demain, écrivait-il, le 28 juillet (1599), au connétable de Montmorency, pour aller coucher à Orléans et le lendemain à Blois, où je vous prie de vous rendre aussitôt, et où nous mangerons les meilleurs melons et fruits du monde et y passerons bien notre temps; mais souvenez-vous d'amener avec vous, soit par amour, soit par force, le limier, car il est de trop bonne compagnie pour le laisser là [1]. »

D'Aubigné raconte qu'étant allé à Agen voir une dame qui lui avait servi de mère, il rencontra dans la rue un grand épagneul perdu nommé Citron que le roi faisait chaque nuit coucher au pied de son lit, quelquefois dedans. La pauvre bête, qui mourait de faim, « vint luy faire chère ». Pris de pitié, il la mit en pension chez une vieille dame,

1. *Lettres missives*, t. V, p. 154.

et écrivit sur son collier un sonnet dont voici les derniers vers :

*Courtisans qui jetez vos dédaigneuses vues*
*Sur ce chien delaissé, mort de faim par les rues,*
*Attendez ce loyer de la fidelité*[1].

L'allusion est injuste et trop dure; Henri IV est un de ceux auxquels il faut beaucoup pardonner. Sincère et vrai dans toutes ses faiblesses, le plus souvent il rencontrait un amour de cœur, un lien durable, là où il ne se promettait que le caprice d'un jour. Cette fois encore il était sérieusement épris, et, pour son malheur, il ne pouvait tomber plus mal; il cherchait une maîtresse, il trouva un maître. L'empire que Henriette prit sur lui, et dès les premiers jours, était si absolu que, lorsqu'il partit pour cette guerre de Savoie que la non-restitution du marquisat de Saluces par le duc, au mépris de sa parole, rendait inévitable, elle vint, malgré sa défense, le retrouver à la côte Saint-André. Il ne fallut pas moins que l'arrivée prochaine de Marie de Médicis à Marseille pour la décider à repartir de Grenoble où elle l'avait suivi.

Henri IV jusqu'ici n'avait pas eu de véritable cour : vivant bourgeoisement avec Gabrielle d'Estrées et quelques amis, il se contentait d'un équi-

---

1. *Mémoires* de d'Aubigné, édit. de L. Lalanne, p. 49.

page de cerf, d'un vautrait et de quelques vols d'oiseaux. Ce n'était là encore qu'un train princier; mais, à partir de son mariage avec Marie de Médicis, il se donne la grande mise en scène d'un souverain; c'est le duc d'Elbeuf qui est grand veneur. L'équipage pour le cerf n'est pas moindre de soixante et dix chiens, le vautrait de quarante mâtins et de grands lévriers. M. de Vitry, l'ancien ligueur, le commande. Beauvais-Nangis, marquis de Brichanteau, a sous ses ordres l'équipage des toiles, qui, outre les trente-six chiens de meute, comprend douze grands lévriers et quatre grands dogues. Le roi y adjoint cent vingt archers comme du temps de François Ier. M. de Lagrange est grand louvetier, et les vingt chiens de l'équipage de loup sont renforcés par quatre grands lévriers et quatre grands dogues. Joignez à cela vingt-quatre chiens de lièvre et ceux que nos rois appelaient leurs chiens de chambre.

La fauconnerie n'est pas moins bien dotée : le comte de Cossé-Brissac, grand fauconnier, a sous ses ordres dix capitaines ayant chacun la surveillance d'un vol particulier : vol de héron, vol de milan, deux vols de rivière, deux vols des champs, deux de corneille, deux de pie, enfin les oiseaux de chambre dont M. de Roquelaure a la charge. A tous ces vols sont attachés de nombreux épagneuls et des lévriers. « J'ai calculé un jour, dit

Sully dans ses *Mémoires*, ce que le roi dépensoit chaque année en bâtiments, pour son jeu, pour ses maîtresses et pour ses chiens de chasse; j'ai trouvé qu'il ne s'en alloit pas moins, en tout cela, de 1,200,000 écus, somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. Je ne pouvois m'en taire à lui-même, au hasard de le refroidir à mon égard[1]. » A ces plaintes, à ces observations, Henri IV se contentait toujours de répondre : « Heureusement, mon ami, que vous n'êtes pas chasseur; si vous l'étiez, je ne pourrois l'être[2]. »

De toutes les chasses, celle du sanglier était celle que préférait Henri IV; de tous les vols, son favori était celui des champs. Il en avait trois, y compris celui de sa chambre. Il aimait la chasse pratique, celle qui garnit le garde-manger. Après les femmes, après la chasse, son goût passionné c'était le jeu. Bassompierre se vante dans ses *Mémoires* de lui avoir gagné de grosses sommes, et il dit vrai[3]. Sully n'était que trop souvent appelé à combler les déficits de la déveine de la nuit; et le capitaine des toiles, Nangis, se plaint aussi que les pertes fréquentes du roi se réparaient par des réductions sur les officiers de sa maison. Un soir

---

1. *Mémoires* de Sully, édit. de 1778, t. V, p. 87.
2. *Ibid.*, t. IV, p. 322.
3. *Mémoires* de Bassompierre, édit. de Chanterac, t. Ier.

que la mauvaise chance avait été plus forte que de coutume, le roi fit dire à Sully d'apporter au palais de bon matin assez d'argent pour solder sa perte; mais, éveillé à la pointe du jour, il se laissa tenter par les promesses d'un beau temps de chasse et s'esquiva du Louvre. En arrivant, Bussy trouva buisson creux et se résigna à attendre le retour du roi.

La chasse avait été heureuse : tout fier, tout triomphant, Henri IV monta dans la grande salle du Louvre, tenant à chaque main des perdreaux, et il cria à haute voix : « Cocquet, vous ne devez pas vous plaindre; Roquelaure, de Termes, Frontenac, d'Harembure et moi, nous vous apportons de quoi nous traiter. Vite, vite, Cocquet, faites mettre la broche; mais d'abord, qu'on partage le gibier; qu'il y ait huit perdreaux pour ma femme et pour moi. Bonneval, que voilà, lui portera les siens de ma part et lui dira que je vais boire à sa santé; mais je veux qu'on garde pour moi de ceux qui ont été un peu pincés de l'oiseau : car il y en a trois bien gros que je leur ai ôtés et auxquels ils n'avoient pas encore touché [1]. »

Après son dîner, revoyant Sully chez Mme de Guise : « Il y a plus de trois mois, mon ami, lui dit-il en souriant, que je ne m'étois trouvé si léger,

1. *Mémoires* de Sully, t. VI, p. 299.

étant monté à cheval sans aide. J'ai eu un fort bon jour de chasse; mes oiseaux ont bien volé, mes lévriers ont bien couru; on m'a rapporté le meilleur de mes autours que je croyois perdu; j'ai mangé d'excellens melons; on m'a servi demi-douzaine de cailles des plus grasses et des plus tendres que j'aye jamais mangées[1]. » Comme ce simple récit nous rend bien le gai, le familier compagnon, aimant la bonne chère, le bon vin, les joyeux propos de table! Mais, si accommodante, si enjouée que fût son humeur à pardonner, il n'en était pas moins très jaloux de son gibier. « Emmenez à Blois Saint-Victor, écrivait-il au connétable de Montmorency (juillet 1599), car autrement, durant notre absence, il ruineroit toutes les garennes des alentours de Paris et prendroit toutes nos perdrix. » Et dans une lettre écrite beaucoup plus tard au même : « J'ai été ces jours derniers à Verneuil, où j'ai appris des nouvelles qui sont que tout le monde qui veut tire à l'arquebuse dans vos bois aux bêtes fauves, et que tous les pâtés et présens qui se font aux présidens, conseillers et gens de justice de cette ville de venaison, viennent de vos forêts, de quoi je vous ai bien voulu avertir[2]. » Inflexible envers les

---

1. *Mémoires* de Sully, t. VI, p. 303.
2. *Lettres missives*, t. VII, p. 518.

braconniers, il maintint toutes les ordonnances répressives des rois ses prédécesseurs; les aggravant même, il plaça dans les attributions du grand prévôt la punition de tous les délits de chasse dans les forêts de Saint-Germain, de Fontainebleau et de Montfort-l'Amaury. Aussi interpréta-t-on comme une faveur insigne la permission qu'il accorda au sieur Révéroni, qui résidait à Lyon, de tirer et de faire tirer à l'arquebuse toutes sortes de gibier, tant loups que renards et autres gibiers défendus par les ordonnances [1].

Le roi une fois marié, il y avait lieu d'espérer qu'il romprait avec la marquise; malheureusement il n'en fut rien. En revenant de Lyon, il s'arrête pour la voir à Verneuil, et la correspondance habituelle se reprend. « Mes chères amours, écrit-il le 26 octobre 1601, nous avons esté tout aujourd'hui à la chasse; le plaisir n'a pas esté grand, car tout le monde a perdu la chasse, et peu se sont trouvés à la mort du cerf. Mandez-moy comme vous vous estes portée ces deux jours. Aimez-moy bien, mon cher cœur. Je te baise un million de fois les beaux yeux [2]. »

La liaison ainsi renouée se poursuivit comme par le passé dans les années suivantes, mais entremêlée

1. Péricaud, *Documents historiques sur Lyon*, t. V, p. 134.
2. *Lettres missives*, t. VIII, p. 811.

de brouilles et de raccommodements. Henriette était une de ces natures perverses sur lesquelles ni l'affection ni les bienfaits n'ont de prise; au fond du cœur, l'esclave détestait son maître. Le vieux d'Entragues, son père, le comte d'Auvergne, son frère utérin, ce bâtard de Charles IX, se faisant les serviteurs de l'Espagne et conspirant contre le roi, Henriette n'hésite pas à se faire leur complice. Ce méchant dessein étant dévoilé, le père et le fils sont condamnés à mort, et elle, aussi coupable, à une réclusion perpétuelle dans un couvent. Par grâce, elle est exilée à Verneuil; mais elle avait emporté la gaieté d'Henri IV; par ses reparties piquantes, son entrain endiablé, elle seule avait le secret de distraire ce cœur un peu blasé. L'ennui le gagne. « Aidez-moi, écrivait-il, le 6 février 1605, au connétable, à passer le carnaval[1]. » « Hélas! il n'eut pas la force, dit tristement Sully, de guérir de ce poison. » Avant même que les lettres de pardon fussent signées, il écrivait à la marquise : « Je pris hier deux cerfs avec beaucoup de plaisir. Le soir, je vis jouer les comédiens, où je m'endormis; assurez-vous, mon cœur, que je vous aime de tout le mien[2]. »

1. *Lettres missives*, t. VI, p. 349.
2. *Ibid.*, t. VII, p. 12.

Voilà donc, de nouveau, Henriette rentrée en pleine faveur, la voilà redevenue la confidente de tous les récits de chasse; mais, si la favorite était rentrée en grâce, la goutte, la triste visiteuse, était venue, elle aussi, frapper à la porte du Louvre; tant que ses forces le permettront, le royal veneur la bravera. « Il neige fort icy, écrivait-il à la fin de l'année 1605, qui me remue des galanteries aux orteils qui ne m'empêcheront pas de courir un cerf demain » ; mais, en pleine chasse l'accès le reprenant, il revient au logis. « Il m'a fallu, dit-il, retourner vers Dourdan, quoique j'eusse fait couper mes bottes par-dessus à cause des cruelles douleurs que je sentois[1]. » Jusqu'à la fin de sa vie, son ardeur sera la même, sa passion ne faiblira pas : la même journée, en 1607, il chasse le matin à l'oiseau, puis au loup; cela ne lui suffisant pas, il profite des dernières heures de jour pour courir un cerf; la nuit seule interrompt la poursuite, on était à six grandes lieues du gîte, la pluie le surprend et il rentre trempé jusqu'aux os, mais gai et content. « Il ne faut pas discuter ni des goûts ni des plaisirs », dit Sully, en le racontant[2].

Cette distraction de la chasse lui était devenue

1. *Lettres missives.*
2. *Mémoires* de Sully, t. IV, p. 327.

de plus en plus nécessaire, car, se sentant indispensable, Henriette lui rendait la vie bien dure et ne gardait plus aucun ménagement. Tantôt elle simulait la dévotion et s'éloignait; tantôt, agressive et menaçante, elle s'attaquait à la reine, qui, d'humeur moins accommodante que Marguerite de Valois, s'en vengeait sur le roi par des brusqueries et des rebuffades; puis vinrent les scènes de jalousie, qui n'étaient que trop motivées par ses coquetteries avec le prince de Joinville; puis les amers reproches. « N'alambiquez point votre esprit à chercher une réponse, écrit le roi, car il vaut mieux se taire que de ne dire rien qui vaille [1] »; et dans une autre lettre : « Je ne fus il y a de longtemps si mal édifié de vous que je suis; je crois que vous ne vous en souciez guère [2]. » Mais que de temps s'écoulera encore avant qu'il se décide à donner un congé définitif à cette mauvaise femme et à mettre fin à cette pénible situation! Dans une dernière lettre et dans une seule phrase, il a résumé tout ce qu'il avait eu à souffrir par elle : « Je n'ai jamais eu rien de mal en ce monde d'autre personne que de vous [3]. »

1. *Lettres missives*, t. VII, p. 665.
2. *Ibid.*, p. 665.
3. *Ibid.*

## III

Ces relations affectueuses que Henri IV avait toujours eues avec la reine Élisabeth jusqu'à l'heure de sa mort, il les reprit et les continua non moins amicalement avec le roi Jacques. De part et d'autre, comme par le passé, on se mit à échanger des présents. « Le roi mon maître, écrivait M. de Puisieux à La Boderie, notre ambassadeur à Londres, seroit très aise de contenter la reine d'Angleterre pour la demande qu'elle lui a faite de petits chiens, mais Sa Majesté pour le moment n'en est pas garnie. Nous attendions qu'une de ses belles chiennes, qui fit hier ses petits, nous en permît l'occasion, mais, étant sa première portée, ils moururent à l'heure même. Dieu nous garde de plus grand mal[1] ! »

A la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, la chasse en Angleterre ne ressemblait en rien à celle qui se pratiquait en France. « Les Anglois ne sont pas si habiles veneurs que nous », avait déjà dit le maréchal de Vieilleville dans ses *Mémoires*[2]. La raison en est bien simple, c'est

1. *Ambassades* de La Boderie, t. III, p. 388.
2. *Mémoires* de Vieilleville.

qu'en Angleterre on chassait dans des parcs fermés, et non en rase campagne. A quoi bon alors faire le bois? à quoi bon savoir reconnaître le pied du cerf?

Castelnau, ambassadeur de France à Londres, raconte à Henri III une chasse à laquelle la reine Élisabeth l'avait invité, et qui eut lieu dans le parc de Windsor : « Après avoir vu soixante et quatre-vingts grands cerfs dedans les toiles, passant et repassant devant un petit échafaud où étoit la reine; après en avoir vu tirer plusieurs avec l'arbalète, ceux qui n'étoient que blessés furent pris avec des chiens de sang; les autres furent lâchés par intervalles dans une plaine de six à sept milles, au milieu de la forêt, où il y avoit sus une petite montagne qui regarde de tous les endroits de la plaine, et, au sortir des toiles, une feuillée bien faite où alla la reine; et au même moment et tout le reste du jour jusques au soir, sortirent des toiles, à diverses fois, plusieurs grands cerfs entreprenant deux et trois milles de course avec les lévriers les meilleurs de ce royaume, desquels un, deux et trois portoient un grand cerf par terre[1]. »

Mais, en réalité, ce n'était pas là la vraie chasse, et, pour en avoir de meilleures notions, le roi Jacques dut s'adresser à Henri IV. Le roi s'empressa

---

1. Chéruel, *Marie Stuart et Élisabeth*, p. 227.

de répondre : « Mon bon frère, après vous avoir envoyé l'un des officiers de ma couronne et de mes principaux conseillers d'État, il faut que je vous envoye maintenant un de mes meilleurs veneurs : c'est le sieur de Vitry, capitaine de mes gardes. La charge que je lui ai donnée consiste en deux points : l'un, de vous congratuler d'avoir si heureusement découvert les conspirations contre votre service, et l'autre, pour vous montrer nostre manière de chasser, voir la vostre, et m'en informer à son retour. Je désire, par l'entremise de ce dernier, en communiquant et conférant ensemble de l'art de la chasse, que nous dressions un exercice parfait de l'art d'iceluy pour en jouir également en plaisir et contentement le reste de nos jours, et en laisser l'usage après nous à nos communs enfans [1]. »

Au retour de Vitry, Henri IV ne s'en tint pas là ; il envoya de nouveau en Angleterre M. de Beaumont, père de MM. de Beaumont, « qui sont à présent, nous dit Salnove, dans sa *Vénerie royale,* et avec lui le sieur du Moustier et quelques valets de limiers ».

C'est encore Salnove qui va nous dire ce qu'étaient de son temps les chiens anglais : « Ils s'attachent bien à la voie, chassent avec plus de régularité que les françois qui s'éparpillent, mais ils ne

1. *Lettres missives,* t. VI, p. 61.

chassent que dans certains pays, n'aiment pas le fourré et vont peu vite, ce qui feroit durer un cerf trop longtemps; ils chassent toutes espèces de bêtes, fors le loup[1]. » Quelle différence avec leurs chiens d'aujourd'hui qui fournissent si peu de voix, et par la rapidité de leur vitesse étouffent l'animal! Mais, avant d'en arriver là, avant de créer la race dont ils sont si fiers, les Anglais eurent plus d'une fois recours à nos belles races françaises. Le prince Charles-Alexandre de Croy écrivait au prince de Galles, le 8 mai 1609: « Encores que je suis honteux d'envoyer au roy la meute des petits chiens d'Artois que je lui ai promis, les oiseaux que j'avois destinés, tant pour Sa Majesté que pour Votre Altesse, sont morts, et je n'ay pu faire mieux que prier le sieur Jacques Sympille d'en faire mes excuses envers Votre Altesse[2]. »

Henri IV était le meilleur des pères; c'est un des côtés charmants de cette bonne et franche nature. « Ne trouvez-vous pas étrange de me voir folâtrer avec mes enfans? disait-il un jour aux membres du parlement de Bordeaux. Je viens de faire le fol avec eux, je m'en vais faire le sage avec vous. » Héroard, dont le *Journal* nous a fait connaître tant de particularités si curieuses sur l'en-

1. Salnove, *la Vénerie royale.*
2. *Ibid.*

fance du futur Louis XIII, entrant dans la chambre de la reine Marie de Médicis, un matin qu'elle était encore couchée, vit le roi assis sur le lit, la reine Marguerite à genoux devant, et le dauphin jouant avec un petit chien que le roi lui avait prêté [1].

Ainsi qu'il le dit dans sa lettre au roi Jacques, Henri IV voulait transmettre à son fils son goût de la chasse et lui en enseigner lui-même les meilleurs préceptes. Le dauphin n'avait donc pas deux ans qu'il le fait assister à une curée pour y habituer ses yeux. Chaque fois qu'il chasse à Fontainebleau, l'enfant suit en carrosse; dès que son âge le permet, il monte à cheval. Le prince de Galles lui ayant envoyé une meute de petits chiens, c'est le roi qui les essaye et qui écrit au prince pour l'en remercier. A ce rude exercice, les forces étant vite venues à l'enfant royal, le roi, à son intention et pour le baptiser veneur, donne une grande chasse au cerf, et la lui fait suivre sur sa petite haquenée jusqu'à la mort du cerf. Au retour, le soir, il le met à table à ses côtés; et, comme, pris de fatigue, les yeux du dauphin se fermaient, le secouant rudement : « Ne dormez pas, enfant, car, si vous dormez, je ne vous mènerai plus à la chasse [2]. »

---

1. Héroard, *Journal*, t. Ier, p. 145.
2. *Ibid.*

## IV

Après avoir rompu avec la marquise de Verneuil, après être sorti de ses griffes, il eût été à souhaiter que le roi se consacrât uniquement au grand dessein qu'il avait en tête. A l'Arsenal, sous la clef du duc de Sully, « il avoit cent canons, poudre, boulets pour deux cent mille coups, en son trésor 22 millions[1] ». Pourquoi ce cœur inflammable, dont l'âge n'avait pu refroidir les ardeurs, se laissa-t-il prendre aux yeux d'une fillette de quinze ans? Mais, disons-le tout d'abord, c'est le hasard seul qui fut le premier coupable. Catherine de Médicis avait rapporté d'Italie le goût des ballets, et bien longue est la liste de ceux donnés à la cour de Henri III, dont le plus célèbre, sans contredit, fut celui des noces du duc de Joyeuse, réglé par Balthasar de Beaujoyeux, et dansé, le 15 octobre 1581, devant plus de six mille spectateurs. Marie de Médicis n'avait eu qu'à continuer les traditions laissées par Catherine. Au mois de janvier 1609, on monta donc le ballet des *Nymphes de Diane*. En sortant, un jour, des appartements de sa femme, le roi, qui

1. D'Aubigné, *Hist. univers.*

n'avait assisté à aucune des répétitions, passa par la grande salle du Louvre, au moment où une charmante jeune fille, Charlotte de Montmorency, était en scène. L'enfantine déesse tenait en ses mains un dard, elle en menaça coquettement le roi. Le coup avait porté. « Il se sentit, a dit la princesse de Conti, dans les *Amours du grand Alcandre,* percer le cœur si violemment que cette blessure dura aussi longtemps que sa vie [1]. »

Née le 11 mai 1592, Charlotte de Montmorency était fille de cette belle Louise de Budos, dont le connétable de Montmorency s'était amouraché sur le tard, et qui était morte d'une mort si étrange et si mystérieuse. Si l'on croit la chronique du temps, elle tenait sa surprenante beauté d'un pacte fait avec le diable, et le diable l'avait étranglée. Un contemporain a peint ainsi Charlotte de Montmorency : « Ce nouvel astre de beauté, l'admiration de tout le monde, avoit les cheveux blonds, la taille riche, le teint blanc et net, le visage accompli [2]. » C'est à cette précoce beauté que Malherbe a consacré cette charmante strophe :

*A quelles roses ne fait honte*
*De son teint la vive fraîcheur !*
*Quelle neige a tant de blancheur*

1. *Amours du grand Alcandre*, édit. de Didot, t. Ier, p. 113.
2. Beaudier, *Vie du maréchal de Toyras*.

*Que sa gorge ne la surmonte?*
*Et quelle flamme luit aux cieux*
*Claire et nette comme ses yeux?*

Elle aussi passait pour être ensorcelée et pour avoir le pouvoir d'ensorceler comme sa mère.

De longue date Charlotte était promise à Bassompierre; les fiançailles n'avaient été retardées que par une attaque de goutte qui retenait au lit le connétable. Le roi ne l'ignorait pas : de son côté, il en avait un accès. Il manda Bassompierre au Louvre, et, le faisant mettre à genoux devant son lit, sa main familièrement passée dans la sienne, suivant sa coutume : « J'ai pensé à te marier, lui dit-il; ce seroit déjà fait sans les gouttes du connétable, mais c'est avec Mlle d'Aumale que je pense te marier pour faire renouveler en votre personne le duché d'Aumale »; puis, avec un grand soupir : « Si tu épouses Mlle de Montmorency et qu'elle t'aime, je te haïray; si elle m'aimoit, tu me haïrois : il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne intelligence, car je t'aime d'inclination et d'affection [1]. Je suis résolu de la marier à mon neveu, le prince de Condé, et de la tenir près de ma femme. Ce sera la consolation de ma vieillesse, où je vais désormais entrer. Je donnerai à

1. Voy. *Mémoires* de Bassompierre, édit. de M. de Chantérac, t. I, p. 218 et suiv.

mon neveu, qui est jeune et aime mieux la chasse que les dames, 100,000 francs par an pour passer son temps. Je ne veux autre grâce d'elle que son affection, sans rien prétendre davantage [1]. »

En tenant ce langage, Henri IV était sincère, ou inconsciemment se trompait lui-même. Ces fleurs printanières, dont le pur velouté est encore intact, attirent involontairement l'attention, les regards des vieillards. Gardez-vous d'y voir une mauvaise pensée : dans ces yeux qui sourient à la vie, ils aiment à revoir leur propre jeunesse, depuis si longtemps effacée dans la brume du passé. La vieillesse est peut-être l'âge où l'on se fait le plus d'illusions. — Charlotte de Montmorency ne fut-elle pas encore plus coupable que le hasard? Flattée dans sa vanité d'enfant gâté, adulée déjà, tant sa beauté était précoce, ne joua-t-elle pas en coquette consommée avec le cœur du roi, comme, quelques années auparavant, elle aurait joué avec sa poupée?

Bassompierre n'avait qu'à s'incliner devant une volonté tout à la fois si bienveillante et si absolue. Après en avoir été longtemps malade de chagrin, il se rejeta sur la sœur de la marquise de Verneuil, dont il fit sa maîtresse; les mœurs de cette famille d'Entragues étaient si faciles!

1. Bassompierre, édit. de M. Chantérac, t. I$^{er}$, p. 216.

Consulté par le roi sur le projet de mariage du prince de Condé avec Mlle de Montmorency, Sully s'y montra très opposé, comme s'il en eût prévu les fâcheuses suites, mais le roi avait une réponse toute faite. « Ce qui m'y décide, disait-il, c'est que le désir et l'humeur de Mlle de Montmorency sont éloignés de tout dessein de mal faire. Elle m'a toujours ôté toute espérance d'en obtenir jamais ni privautés ni faveurs; c'est ce qui m'a donné le sujet de la marier à M. le Prince et de faire cesser de sots discours [1]. »

Ce projet d'union suivit donc son cours naturel. Le 6 mars, le roi fit remettre 10,000 livres à Mlle de Montmorency pour ses habits de noces [2]; et le 17 du mois de mai, elle épousait le prince de Condé au château de Chantilly, sans le moindre apparat et avec le plus restreint entourage. Le fameux écuyer Pluvinel avait demandé et obtenu la faveur d'y assister [3]. De son côté, le roi était resté à Fontainebleau, et s'y était remis à chasser comme d'habitude, se promettant d'aller passer l'hiver à Blois. Qui sait? l'absence, l'éloignement, auraient peut-être eu raison de cette dangereuse fantaisie. Le

1. *Mémoires* de Bassompierre, édit. de M. de Chantérac, t. Ier, p. 216.
2. *Mémoires* de Sully.
3. *Lettres missives*, t. VII, p. 702.

malheur voulut que Condé et sa femme vinssent rejoindre la cour. L'amour du roi, qui commençait à se calmer, se ralluma plus vif à la vue de cette adorable enfant. La rusée ingénue dut l'y encourager, il n'y a pas à en douter, car elle lui avait fait remettre son portrait peint secrètement par Ferdinand. Malherbe nous le révèle dans ces vers commandés par le roi à la louange de Charlotte de Montmorency :

*Et, sans faire le vain, mon aventure est telle*
*Que de la même ardeur dont je brûle pour elle,*
*Elle brûle pour moi*[1].

Condé n'était ni un Liancourt, ce mari complaisant de Gabrielle d'Estrées, ni un Harlay de Cesy, le mari non moins docile de la comtesse de Moret, la rivale d'un jour de la marquise de Verneuil. Éclairé par ce triste exemple, il craignit de partager le sort de ces maris si justement diffamés ! Les cartes se brouillèrent donc, et bien vite. Faisant part au duc de Mantoue des nouvelles de la cour de France, et venant à lui parler de la nouvelle passion du roi : « C'est une telle folie, écrivait le duc de Nevers, qui tient tous ses sens si embar-

1. Malherbe, édit. de M. Blanchemain, p. 141, dans la *Nouvelle Bibliothèque classique* : Paris, Librairie des Bibliophiles, 1877.

rassés, que quasy il n'est capable d'autres affaires, sinon de celles qui concernent cette affection. Le prince de Condé et luy ont eu de grandes paroles sur ce sujet; on craint qu'il n'en arrive de grandes occurrences [1]. » Le roi, au reste, ne s'en cache pas, et cette sincérité désarme à demi la calomnie. « Le prince est icy, écrivait-il, le 12 juin, à Sully, qui fait le diable. Vous seriez en colère et auriez honte des choses qu'il dit de moy [2]. »

Avec un mari à tort ou à raison si ombrageux et si peu réservé dans ses paroles, et avec une jeune femme si ingénument ou si malicieusement coquette, un plus long séjour à Fontainebleau devenait dangereux. Condé en jugea ainsi et partit brusquement pour Valery. « Ce miracle de beauté », comme on disait alors, avait animé la cour; elle y avait apporté l'enjouement, le prestige de sa jeunesse. Le roi, qui avait pris la douce habitude de voir chaque jour la princesse, sans peut-être penser à mal, ne pouvait plus se passer de sa présence. Il envoya donc M. de Beaumont à Valery pour inviter le prince à ne pas lui tenir rigueur et à revenir; mais l'ambassadeur fut mal reçu et n'obtint aucune promesse. Loin de là, Condé, effarouché des nouvelles instances du roi, jugea plus pru-

1. Armand Baschet, *les Comédiens italiens*, p. 189.
2. *Lettres missives*, t. VII, p. 722.

dent de quitter Valery et de se retirer en Picardie, à son château de Muret, afin d'être plus près de la frontière à la moindre apparence d'un danger réel. Dans les mois suivants, aucun incident nouveau ne se produisit; mais la chasse allait jouer son rôle dans cette galante aventure. Chaque année, le jour de la Saint-Hubert était, pour les veneurs, la bonne occasion d'un joyeux banquet. A la suite de nombreuses libations, se chantaient alors et à pleine voix ces égrillardes chansons dont les recueils de Ballard nous ont transmis les libres refrains. De crainte qu'elles n'arrivassent jusqu'aux oreilles de sa jeune femme, Condé, qui traitait ce jour-là toute la noblesse picarde, envoya Charlotte, sous la garde de la princesse sa mère, passer la journée au château voisin de M. de Blainville. Prévenu aussitôt, le roi, suivi de six de ses familiers, tous habillés en Flamands, partit en poste, et en vrai héros de l'*Astrée,* dont chaque jour il se faisait lire un chapitre, il vint, un épervier sur le poing, errer tout à l'entour du manoir de la belle captive. Charlotte ne devait pas être étrangère à l'avis qu'il avait reçu, car elle parut à une fenêtre. Le roi attendit patiemment l'heure du départ de la belle, et, quand son carrosse traversa la forêt voisine, il était là sur un des côtés de la route, tenant un limier en laisse, et il put échanger avec elle un rapide re-

gard. Cette escapade ne dut pas échapper aux yeux si clairvoyants de Condé. A partir de ce jour, la frayeur ne lui laisse aucune liberté d'esprit, et son parti est irrévocablement pris de se retirer au plus vite à Bruxelles, et d'y mettre son honneur en sûreté; mais, pour assurer le succès de ce projet de fuite, il fallait endormir toutes les défiances. Venu en personne à Paris, il voit d'abord Sully, avec lequel il a une chaude discussion, puis le premier président de Thou; il discute sérieusement la proposition qui lui est faite d'une dissolution de son mariage, il semble s'y résigner; enfin il feint de se laisser arracher la promesse de ramener sa femme pour assister aux couches prochaines de la reine. Poussant la dissimulation jusqu'au bout, il s'arrange pour ne quitter Paris que le 25 novembre. Même tactique pour son retour; il met trois jours pour revenir à Muret, où il n'arrive que le 28 novembre. Ses mesures étaient prises à l'avance, et, tous ses amis et serviteurs mis dans le secret, le 29, à la pointe du jour, sous le prétexte d'une chasse au sanglier à quelques lieues de là, il fait monter sa femme dans un carrosse à huit chevaux. Il s'était fait suivre par des chevaux de selle; arrivé à Crécy, il laisse le carrosse, fait monter sa femme en croupe de Rochefort et, à bride abattue, il prend la route de la frontière des Flandres. La princesse étant exténuée

par la rapidité de la course, il lui laisse deux heures de repos à Catillon, et le surlendemain, à sept heures du matin, il atteignait Landrecies.

Henri IV était dans son cabinet à jouer avec quelques courtisans et Bassompierre, quand d'Elbène et le chevalier du guet vinrent lui annoncer la fuite de Condé. Se rapprochant de Bassompierre et lui parlant à l'oreille : « Mon ami, prends garde à mon argent, et entretiens le jeu pendant que je vas savoir de plus particulières nouvelles. Cet homme a emmené sa femme dans un bois, je ne sais si ç'a esté pour la tuer, ou l'emmener hors de France [1]. » Dans son premier trouble, ne sachant à quoi se résoudre, il envoya chercher ses ministres et les consulta sur le parti à prendre. Villeroy et Jeannin furent pour les moyens violents : il fallait envoyer à la poursuite du prince le capitaine des gardes et le ramener de gré ou de force. Sully fut le seul à donner un avis plus sage. « Si vous ne faites rien du tout, dit-il au roi, et montrez ne vous en soucier, personne n'aidera le prince, et dans trois mois, pressé de la nécessité et du peu de compte que l'on fera de lui, vous l'aurez à la condition que vous voudrez ; si vous montrez en être en peine et d'avoir désir de le ravoir, on le tiendra en considération ; il sera secouru d'argent, et plusieurs, croyant vous

1. *Mémoires* de Bassompierre, t. Ier, p. 255.

faire déplaisir, le conserveront, qui l'eussent laissé là, si vous ne vous en fussiez plus soucié [1]. » Mais le roi, se rangeant de l'avis qui flattait son ressentiment, fit partir le chevalier du guet, l'exempt de la maréchaussée et Balagny. La princesse avait paru si fatiguée, si épuisée, que force avait été de séjourner à Landrecies. Les envoyés du roi y trouvèrent donc les fugitifs et sommèrent le gouverneur de la place de les remettre en leurs mains. Pour gagner du temps, celui-ci prétendit qu'il ne pouvait agir sans ordre et qu'il attendrait ce qu'en déciderait l'archiduc Albert qu'il en avait fait tout aussitôt prévenir.

Voilà donc un vaste champ ouvert aux négociations diplomatiques. Envoyé par le roi, M. de Praslin arriva le premier à Bruxelles; il invita fort amicalement Condé à revenir à la cour, lui promettant, ainsi qu'à ses compagnons de fuite, un entier pardon et l'oubli de leur faute. Traitant de puissance à puissance, le prince posa des conditions que Villeroy jugea inacceptables. Après M. de Praslin vinrent le marquis de Cœuvres, le père de Gabrielle d'Estrées et M. de Préaux, porteurs d'offres non moins conciliantes, qui ne furent pas plus favorablement écoutées. Le connétable et Diane de France, la tante de Charlotte, joignirent

1. *Mémoires* de Sully.

leurs instances à celles du roi. Peine inutile! l'accord ne put se conclure. Le bruit se répandit alors, fondé ou non, que l'on cherchait à enlever la princesse, Condé s'en alarma; pour plus de sûreté et déjouer toutes les intrigues, il fit loger sa femme au propre palais de l'archiduc. Bentivoglio, le nonce du pape, n'ajoute aucune foi à ce prétendu projet d'enlèvement. Villeroy n'y croit pas davantage. « Nous tenons le prince pour perdu, écrivait-il, le 22 février 1610, à M. de La Boderie, et tout engagé aux Espagnols. Ils ont feint qu'on vouloit enlever la princesse[1]. » Villeroy ne faisait pas fausse route; la veille du jour où il écrivait cette lettre, le prince, se mettant plus avant encore dans leurs mains, partait pour Milan et laissait sa femme à la garde de l'archiduc. En acceptant cette tâche délicate, celui-ci n'avait fait que se rendre aux propres désirs du connétable qui craignait que sa fille ne fût envoyée en Espagne.

A plusieurs reprises, le roi avait écrit de sa main à Charlotte, mais autour de sa personne la garde était si bien faite, que pas une de ses lettres n'était parvenue. Sans se décourager, il mandait de nouveau à M. de Préaux, le 10 février 1610: « J'écris à mon bel ange, faites-lui tenir ma lettre et renvoyez toutes les lettres que je lui ai écrites

1. *Ambassades* de La Boderie, t. V, p. 63.

et qu'on ne lui a pas baillées [1]. » Ce qui tout à la fois encourageait le roi et redoublait les craintes de Condé, c'est la disposition d'esprit dans laquelle était la princesse; elle ne dissimulait ni son aversion pour l'Espagne ni le ressentiment qu'elle éprouvait d'être ainsi séparée des siens; elle ne redemandait qu'à revenir à la cour, et de bonne source nous savons qu'elle écrivait au roi de tendres lettres, l'appelant *son tout,* son *cher et fidèle chevalier.* Ces lettres avaient achevé de tourner la tête à Henri IV. La chasse, son remède habituel, fut impuissante à le distraire. « Je fuis les compagnies, écrivait-il à Préaux en février 1610; tout me déplaît; si je me laisse mener à quelque assemblée, au lieu de me réjouir, elles achèvent de me tuer [2]. »

Au nombre des quelques serviteurs qui avaient suivi Condé à Bruxelles était un tout jeune adolescent, dont il avait fait le compagnon habituel de toutes ses chasses; Henri IV l'avait également pris fort à goût, et il s'était montré si hardi et si intrépide veneur qu'on l'avait surnommé le *page de la chasse.* Lorsque Condé communiqua à ses amis sa résolution de se retirer en Espagne, le page déclara hautement qu'il ne l'y suivrait point et qu'il

1. *Lettres missives,* t. VII, p. 837.
2. *Ibid.,* p. 878.

entendait rentrer en France, et dès le lendemain il demandait un passeport pour se rendre à Paris. Ce page s'est fait un beau nom historique, ce n'est rien moins que le maréchal de Toiras [1]. Henri IV le reçut à bras ouverts, et le retint auprès de lui. Lors de l'une de ses dernières chasses, laissant au grand veneur, le prince de Montbason, le soin de la conduire, il emmena Toiras du côté tout opposé, et passa toute la journée à l'entretenir de la princesse et de toutes les particularités de son séjour à la cour de Bruxelles.

Henri IV était surtout profondément peiné du parti perfide que tiraient les Espagnols de la fuite de Condé. Calomnié dans ses intentions, lui d'humeur si généreuse et si peu portée aux moyens violents, il s'en était expliqué avec le pape et le roi d'Angleterre, qui tous deux avaient de bonne foi reconnu que la prolongation de cette fâcheuse brouille était surtout due aux intrigues des agents de l'Espagne; mais il était loin de s'en dissimuler le danger. « Tant que je vivrai, écrivait-il à Villeroy, ils ne pourront rien avec cet instrument, car c'est un instrument plus débile en toutes choses qu'on ne peut imaginer. Ils veulent le réserver pour s'en prévaloir contre mes enfans [2]. » A ce

1. Jean de Saint-Bonnet de Toiras, maréchal de France le 13 décembre 1630, tué devant Fontanette, le 14 juin 1635.
2. *Lettres missives*.

chagrin réel vinrent se joindre de sombres pressentiments. Avant qu'il partît pour l'Allemagne, où il allait accomplir le grand dessein qu'il avait de si longue date préparé, Marie de Médicis avait exigé d'être sacrée, et il avait cédé malgré lui à ses instances. « Je ne sais ce que c'est, disait-il à Bassompierre, mais je ne puis me persuader que j'aille en Allemagne. » Comme il le répétait à Sully : « Pourquoi ne renoncez-vous pas à ce voyage? » lui dit-il. Plus on approche de la date fixée pour le sacre de la reine, plus les idées du roi deviennent sombres. « Je suis en la main de Dieu, écrivait-il à Marie de Médicis, le 12 mars 1610, qui fera de moy ce qu'il lui plaira. » Le matin de cette fatale journée du 14 mai, revenant de la messe aux Feuillants et se promenant dans le jardin des Tuileries avec Bassompierre et M. de Guise : « Vous ne me connoissez pas, leur dit-il, maintenant vous autres, mais je mourray un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez lors et ce que je valois, et la différence qu'il y a de moy aux autres hommes[1]. » Paroles prophétiques! à quatre heures du soir, le même jour, le couteau de Ravaillac lui traversait le cœur.

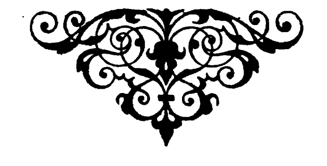
En apprenant la mort de son père, le Dauphin

---

1. *Mémoires* de Bassompierre, édit. de M. Chantérac, t. Ier, p. 273.

s'écria : « Ha ! si y eusse été, avec mon épée je l'eusse tué[1] ! » Rapprochement étrange ! Singulière coïncidence ! la nuit qui suivit la mort de Henri le Grand, le jeune roi Louis XIII la passa dans le même lit que le fils légitimé de la marquise de Verneuil[2], cette méchante femme, que l'opinion publique accusait hautement d'être la complice de Ravaillac.

1. *Journal* d'Héroard, t. Ier, p. 436.
2. *Ibid.*





# TABLE





A PARIS

DES PRESSES DE JOUAUST ET SIGAUX

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIV

